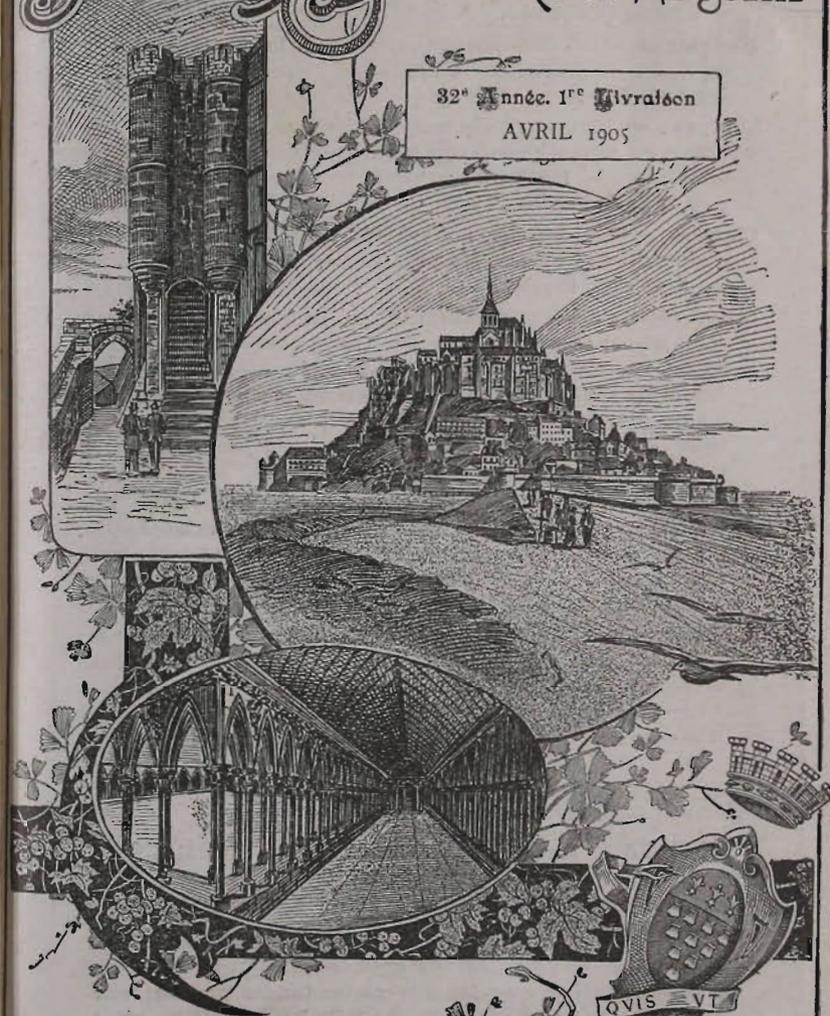


7884

ANNÉES DU MONT SAINT-MICHEL

REVUE MENSUELLE

32^e Année. 1^{re} Livraison
AVRIL 1905



ABONNEMENT } 2 fr. par an pour la France.
3 fr. — pour l'Etranger.

QVIS VIT DEVS
IMP. FR. SIMON - RENNES

AVIS DIVERS

- 1° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 2° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite.
- 3° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 4° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50, de 30 et de 10 centimes.
- 5° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûle à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. — L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs. Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 6° **Ex-Voto.** — On peut déposer comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m 30 de largeur, sur 0^m 25 de hauteur.
- 7° **Annales.** — Prix de l'Abonnement : 2 francs pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A MONSIEUR le Directeur des *Annales*, ou à MONSIEUR le Directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, — c'est tout un.

AU MONT-SAINT-MICHEL

(Manche).

Nous rappelons que les correspondances portant sur l'adresse les mots PÈRE ou RÉVÉREND PÈRE, sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut, et par conséquent ne nous parviennent pas.

32^e Année. — Série nouvelle. — 1^{er} Livraison. Avril 1905.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — ABONNEMENTS ET RÉABONNEMENTS. — AVANTAGES DE LA DÉVOTION A SAINT MICHEL. — CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL. — NÉCROLOGIE. — SAINT MICHEL ET SAINT GRÉGOIRE. — PRIÈRE A SAINT MICHEL (*Poésie*). — RÉCITS ET LÉGENDES. — UNE CONVERSION. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

ABONNEMENTS & RÉABONNEMENTS

L'APPEL que nous faisons dans notre dernier numéro a été entendu ! Nombreux... très nombreux sont les amis de saint Michel qui ont tenu à renouveler avant le mois d'Avril leur abonnement. Nombreux aussi les nouveaux venus qui ont bien voulu s'inscrire sur la liste de nos abonnés. A tous merci !

Nos *zélateurs et zélatrices* savent que propager les *Annales*, c'est propager la revue, *organe de Saint Michel et du Mont-Saint-Michel*.

Nous appelons encore l'attention sur les points suivants :

1° Tout abonnement aux *Annales du Mont-Saint-Michel* part du mois d'avril et est toujours payable d'avance ; de sorte que si l'on s'abonne durant l'année de publication, on reçoit les numéros parus depuis avril ;

2° Sont considérées comme *réabonnées* les personnes qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement avant la fin de mars, ne refusent pas cependant le

numéro d'avril. — Certains, voulant s'épargner la peine de faire eux-mêmes l'envoi de leur cotisation, préfèrent le recouvrement par la poste. Nous n'employons pas généralement ce mode de paiement, onéreux et désagréable à beaucoup. Mais, *passé le mois de juin*, nous nous permettons d'adresser aux retardataires un petit *rappel amical.* Si celui-ci reste sans effet, c'est alors seulement, — *après un mois d'attente;* — que nous sommes fondés à interpréter la pensée de nos abonnés en leur *faisant présenter par la poste une quittance du montant de l'abonnement, majoré de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement.* Le bon ordre exige ces mesures; nos chers abonnés le comprendront;

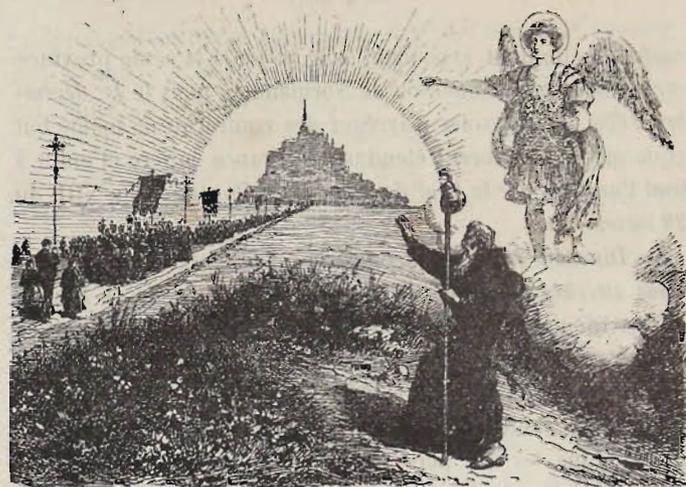
3° Nous prions instamment nos dévoués zéloteurs et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les cotisations recueillies, *la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les Annales durant l'année 1905-1906.* Faute de prendre cette précaution, des erreurs, toujours regrettables, peuvent se produire;

4° Ne pas négliger, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre une *bande d'adresse de la Revue*, ou tout au moins donner *le numéro d'ordre* qui y est marqué;

5° *Lorsqu'on écrit, soit au Directeur de l'Archiconfrérie, soit au Directeur des Annales,* — c'est tout un — *employer toujours le mot MONSIEUR et éviter de se servir des expressions Père ou Révérend Père.*

Toutes correspondances portant sur l'adresse les mots Père ou Révérend Père sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut; par conséquent elles ne nous parviennent pas.

Prière donc aux personnes qui prochainement renouvelleront leur abonnement aux Annales d'adresser lettres et envois à Monsieur le Directeur des Annales, au Mont-Saint-Michel (Manche).



Avantages de la Dévotion à Saint Michel

I

ARCHICONFRÉRIE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL

CETTE archiconfrérie a pour but :

1° D'honorer en saint Michel, le Prince de la Milice Céleste, le Vainqueur du démon, le Gardien et le Patron de l'Église, l'introducteur des âmes au Ciel;

2° De combattre, sous sa bannière, Satan et ses suppôts et leurs principaux moyens de perdre les âmes : les écoles impies et la mauvaise presse;

3° D'obtenir, par sa puissante intercession, la victoire sur les puissances infernales, le triomphe de la sainte Église et du Souverain Pontife, la préservation d'une mort subite et imprévue et surtout la grâce d'une bonne mort, enfin la délivrance des âmes du purgatoire.

La Confrérie de Saint Michel fut érigée, au Mont-Saint-Michel, le 16 octobre 1867 et enrichie d'indulgences dès le 12 février 1869. Un Bref du 12 mai 1874 l'éleva à la dignité d'Archiconfrérie.

confrérie, limitant cependant son action à la seule province ecclésiastique de Rouen ou de Normandie ; mais le 1^{er} décembre 1876, ses pouvoirs d'agrèger des confréries de même but et de même titre furent étendus à la France entière et enfin à tout l'univers par le Bref du Souverain Pontife Léon XIII, du 29 mars 1895.

Le Directeur de l'Archiconfrérie est le supérieur des Chapelains attachés au service du pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

Les *Annales du Mont-Saint-Michel*, revue mensuelle, et les *Notices sur le Mont-Saint-Michel et ses œuvres* sont les organes de l'Archiconfrérie. — Elle se recrute non seulement dans les diverses contrées de l'Europe, mais en Afrique, en Asie et jusque dans les îles perdues de l'Océanie, comme dans les deux Amériques. Signalons le Canada, les États-Unis, le Brésil, l'Australie, parmi les contrées extra-européennes où elle est le plus en progrès à l'heure actuelle. Le nombre des associés est de plusieurs millions.

La seule condition requise pour être admis au nombre des associés est l'inscription des nom et prénoms au registre de l'Archiconfrérie. On fait partie de l'Archiconfrérie dès qu'on a fait inscrire ses nom et prénoms par le Directeur, ou par un zéléateur ou une zéléatrice qui a reçu ce titre du Directeur, et l'on peut ensuite, au jour que l'on aura choisi dans la huitaine, gagner l'indulgence plénière de réception. L'Archiconfrérie n'impose aux associés aucune formule de prière obligatoire ; cependant on les exhorte à réciter chaque jour les invocations suivantes :

Saint Michel Archange, priez pour nous.
Saints Anges, priez pour nous.

INDULGENCES ACCORDÉES A L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINT MICHEL

I. — Indulgences concédées par Bref du Souverain Pontife Pie IX, en date du 12 février 1869 :

Indulgences plénières. — 1^o Le jour de l'entrée dans l'Archiconfrérie ou un des sept jours suivants, au choix de

l'associé (confession et communion) ; 2^o A l'article de la mort, moyennant confession et communion, ou, dans le cas d'impossibilité, invocation du saint nom de Jésus, de bouche ou de cœur ; 3^o A la fête principale de l'Archiconfrérie, jour choisi par les confrères et approuvé par l'Évêque, ou l'un des jours de l'Octave. Au Mont-Saint-Michel, il a été fixé au 29 septembre (confession et communion, visite de l'église ou chapelle de la Confrérie, prières aux intentions ordinaires) ; 4^o A Noël ; 5^o A la fête des Saints Apôtres Pierre et Paul ; 6^o A l'Assomption de la Sainte Vierge (Pour ces trois dernières indulgences, mêmes conditions que pour la troisième).

Indulgences partielles. — 1^o Sept ans et sept quarantaines, à quatre jours de l'année, choisis par les confrères et approuvés par l'Ordinaire, moyennant visite à l'église ou chapelle de l'Archiconfrérie, ou à tout autre oratoire public, avec prières aux intentions du Souverain Pontife. Au Mont-Saint-Michel, on a choisi le 18 Mars, fête de saint Gabriel Archange ; le 8 mai, fête de l'apparition de saint Michel au mont Gargan ; le 2 octobre, fête des Saints Anges Gardiens et le 24 octobre, fête de saint Raphaël Archange ; 2^o 60 jours pour toute œuvre de piété, de zèle ou de charité.

II. — Indulgence plénière concédée par Bref du Souverain Pontife Léon XIII, en date du 17 août 1897 :

Au jour anniversaire de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert au mont Tombe, le 16 octobre (Conditions ordinaires).
Par le même Bref du 17 août 1897, furent confirmées toutes les Indulgences et faveurs précédemment accordées à l'Archiconfrérie de saint Michel.

N. B. — Un Bref du 28 juillet 1896 autorise à remplacer la visite de l'église ou chapelle de la Confrérie par la visite de n'importe quelle église ou chapelle, pour le gain de toutes les Indulgences énumérées ci-dessus, qui requièrent une visite.

III. — Indulgences concédées par Bref
du Souverain Pontife Pie X, en date du 15 juillet 1904 :

Indulgences plénières. — A six jours choisis par les associés, pourvu qu'entre ces jours, il y ait un intervalle de trente jours au moins (Ces six indulgences sont gagnées aux conditions ordinaires, confession, communion, visite de son église paroissiale depuis les premières Vêpres jusqu'au coucher du soleil du jour choisi).

Ces Indulgences, on le voit, peuvent être — aux termes mêmes de la concession — gagnées aux jours choisis par les Associés, pourvu seulement qu'entre ces jours ils mettent un intervalle de trente jours au moins.

Il n'entre nullement dans notre compétence, ni dans notre volonté, de déterminer ces jours; nous déclarons formellement que la détermination du jour est affaire personnelle.

Cela fait, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer un désir, un vœu, ou si l'on préfère, de donner un avis aux associés de l'Archiconfrérie. En qualité de Directeur, nous conseillons à tous de réserver, pour gagner ces indulgences, le 15 des mois de janvier, février, mars, avril et juillet; enfin, en novembre, le jour de la clôture de la Neuvaine des Morts, inaugurée en notre sanctuaire en 1903. — Il est bon, il est excellent, que les rendez-vous communs devant l'autel de l'Archange soient multipliés. Tous nos Associés y seront fidèles et leur prière en sera plus forte.

Désormais donc, quand nous annoncerons pour le 15 du mois une Indulgence plénière à gagner, nul ne se méprendra sur le sens de nos indications : ce sera un conseil fortement motivé, — ni plus ni moins, — de choisir ce jour pour bénéficier d'une des six Indulgences concédées par le bref pontifical du 15 juillet 1904.

Indulgence partielle. — Une indulgence de 100 jours est accordée, une fois le jour, aux membres de l'Archiconfrérie qui réciteront pieusement en n'importe quelle langue pourvu que la traduction soit exacte, la prière suivante :

« Sancte Michael Archangele, defende nos in praelio : contra nequitiam et insidias diaboli esto præsidium. — Imperet illi Deus ! supplices deprecamur ; tuque, Princeps militiæ cœlestis, Satanam aliosque spiritus malignos qui ad perditionem animarum pervagantur in mundo, divina virtute in infernum detrude.

« Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat : soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu exerce sur lui son empire, nous le demandons avec instance ; et vous, Prince de la Milice céleste, par la vertu divine repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde en vue de perdre les âmes. »

N.-B. — Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes de purgatoire.

AUTRES AVANTAGES SPIRITUELS AUX ASSOCIÉS
DE L'ARCHICONFRÉRIE

1° Communion de prières et de bonnes œuvres entre tous les membres de l'Archiconfrérie, vivants et défunts; 2° Participation aux mérites d'une messe, célébrée au Mont-Saint-Michel, le lundi de chaque semaine, pour tous les associés vivants et défunts; 3° Le premier samedi de chaque mois et tous les samedis de septembre, mois consacré à saint Michel; le 8 mai, apparition de saint Michel au mont Gargan; le 29 septembre, dédicace de saint Michel, et le 16 octobre, fête de l'apparition de saint Michel à saint Aubert, évêque d'Avranches, le saint Sacrifice est offert spécialement à l'intention des zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres établies au Mont-Saint-Michel.

Les défunts ne peuvent être inscrits dans l'Archiconfrérie; ils peuvent seulement être recommandés aux prières des associés.

II

PRATIQUES DE DÉVOTION EN L'HONNEUR DE SAINT MICHEL
ENRICHIES D'INDULGENCES, DONT TOUT CATHOLIQUE
PEUT PROFITER SANS ÊTRE ASSOCIÉ DE L'ARCHICONFRÉRIE

A) *Chapelet de saint Michel.* — *Indulgences plénières.*
— 1° Indulgence plénière, *une fois par mois*, pour ceux qui récitent quotidiennement la Couronne, au jour de leur choix, où, vraiment repentants, confessés et communiés, ils prieront spécialement pour l'exaltation de notre mère la Sainte Église et pour la conservation du Souverain Pontife. 2° Indulgences plénières, aux mêmes conditions, aux fêtes : de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan (8 Mai), de la dédicace du saint Archange (29 Septembre), de saint Gabriel Archange (18 Mars), de saint Raphaël (24 Octobre), et des saints Anges gardiens (2 Octobre).

Indulgences partielles. — *Sept ans et sept quarantaines* à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins contrit et avec dévotion la Couronne angélique ; *Cent jours*, chaque jour, si l'on porte sur soi la susdite couronne, ou bien si l'on baise la médaille qui y est fixée.

Ces indulgences ont été concédées par bref du S. P. Pie IX, en date du 8 août 1851 et sont applicables aux âmes du purgatoire.

Pour gagner ces indulgences, il faut se servir du chapelet spécial et réciter neuf *Pater noster* avec trois *Ave Maria* après chaque *Pater noster* et à la fin quatre autres *Pater noster* et pareillement les salutations correspondantes, l'Antienne, le Verset et l'Oraison.

Les fidèles qui ne peuvent ou ne savent pas lire sont seuls dispensés de réciter les prières spéciales de la méthode¹.

1. A nos bureaux on trouve chapelets de saint Michel et méthodes de récitation.

B) *Scapulaire de saint Michel.* — *Indulgences plénières.* — 1° *Au jour de l'inscription*, ou dans la huitaine qui suit (Confession, communion, visite de l'église de la confrérie) ; 2° *Le 8 Mai*, fête de l'apparition de saint Michel au Mont-Gargan, et *le 29 Septembre*, Dédicace de saint Michel Archange ; 3° *A l'article de la mort*, aux membres de la Confrérie du Scapulaire de Saint-Michel, qui, repentants, invoquent au moins de cœur, ne pouvant de parole, le saint nom de Jésus.

Indulgences partielles. — Indulgence de *sept ans et sept quarantaines* à quatre jours de l'année choisis par les confrères et approuvés par l'Ordinaire.

Indulgence de *trois cents jours*, applicable aussi aux fidèles défunts, à gagner par les personnes inscrites qui visiteront l'église où est érigée la Confrérie et prieront aux intentions du Souverain Pontife, aux fêtes suivantes : Pâques, la Pentecôte et la Nativité de Notre-Seigneur ; la Purification, l'Annonciation, la Nativité et l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie ; l'apparition de saint Michel Archange sur le Mont-Gargan et sur le Mont-Tombe ; saint Joseph, patron de l'Église universelle ; les saints Anges gardiens ; saint Gabriel ; saint Raphaël ; les saints Apôtres Pierre et Paul ; saint Jean, apôtre et évangéliste.

C) *Prières plus usitées en l'honneur de saint Michel.* — 1° *Hymne « Te splendor ».* Pie VII a accordé *deux cents jours d'indulgence*, aux conditions ordinaires, *une fois le jour*, et une *indulgence plénière, chaque mois*, à tous les fidèles qui réciteront l'hymne suivante avec l'antienne, le verset et l'oraison qui y sont joints :

O splendeur et vertu du Père,
Vie éternelle de nos cœurs,
Jésus, gloire à vous sur la terre,
Gloire aux Anges, vos serviteurs.

Des esprits, l'armée innombrable
Vous fait cortège, ô Roi des rois,
Et Michel, à tous secourable,
Lève l'étendard de la Croix.

Sous ses coups, du ciel dans l'abîme,
Foudroyé tombe Lucifer,
Et les complices de son crime
Sont ensevelis dans l'enfer.

Contre le chef de ces rebelles
Suivons l'Archange humble et vaillant
Pour gagner les palmes si belles
Que donne l'Agneau triomphant.

O Dieu que contemplant les Anges,
Père, Verbe, Esprit de bonté,
A vous amour, honneur, louanges,
Dans le temps et l'éternité.

Ant. Prince très glorieux, Archange saint Michel, souvenez-vous de nous, et priez le Fils de Dieu pour nous, ici, partout et toujours.

À. Je vous chanterai des hymnes, ô mon Dieu, en présence des Anges.

R. Je vous adorerai dans votre saint Temple, et je confesserai votre Nom.

Oraison. — O Dieu, qui distribuez avec un ordre admirable aux Anges et aux hommes leurs différents ministères, faites, nous vous en prions, que ceux qui vous assistent et vous servent à chaque instant dans le Ciel défendent aussi notre vie sur la terre.
Par N.-S. AINSI SOIT-IL.

2° *Invocation :*

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssons pas dans le redoutable jugement.

100 jours d'ind. une fois par jour (LÉON XIII. — 19 août 1893).

D) Neuvaine à saint Michel. — 1° 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en n'importe quel temps de l'année, en public ou en particulier, feront une *neuvaine* en l'honneur de saint Michel ;

2° *Indulgence plénière dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours qui suivront immédiatement.*

Toute formule de prière approuvée peut servir pour le gain des indulgences attachées à la neuvaine.

Il faut en dire autant des neuvaines en l'honneur de saint Gabriel, de saint Raphaël et de l'Ange Gardien, qui donnent droit aux mêmes indulgences.

E) Indulgences et faveurs spéciales aux pèlerins du Mont-Saint-Michel. — 1° Une *indulgence plénière* est accordée à tous les prêtres ou fidèles venant en pèlerinage au Mont-Saint-Michel. On peut la gagner une fois par mois (*Indults du 12 janvier 1866 et du 2 avril 1887*) ;

2° Tous les prêtres pèlerins célébrant dans l'église du Pèlerinage peuvent dire la *messe votive de saint Michel*, excepté les jours de fêtes doubles de 1^{re} ou de 2^e classe (*Indult du 12 mars 1887*) ;

3° Indulgence de 100 jours, une fois par jour, à ceux qui font une prière aux intentions du Souverain Pontife devant la statue de saint Michel, couronnée dans la Basilique et aujourd'hui vénérée dans l'Église paroissiale (*Indult du 30 juillet 1897*).

N. B. — Toutes les indulgences plénières relatées ci-dessus se gagnent aux conditions ordinaires : confession, communion, visite d'une église et prières aux intentions du Souverain Pontife. Toutefois, pour les indulgences plénières du *chapelet*, de *l'hymne* à saint Michel et de la *neuvaine*, la visite n'est pas requise.

Nous donnons ci-après, pour avril, un calendrier, destiné uniquement aux dévots de saint Michel. On n'y cherchera donc que ce qui a trait à la dévotion au grand Archange. Ce calendrier mensuel sera inséré désormais dans chaque livraison des *Annales*.

La *Neuvaine générale*, qu'on y mentionne, a été instituée en faveur de ceux qui, désireux d'avoir part aux fruits de ces prières universelles, nous recommandent d'avance leurs intentions, s'engageant à accomplir en action de grâces, s'ils sont exaucés, une bonne œuvre, à leur choix, et dont sont appelées à bénéficier toutes les personnes qui, en public ou en particulier, ont fait la neuvaine en union avec les Chapelains du Mont-Saint-Michel.

Outre les intentions qui nous sont déjà confiées ou le seront encore avant le 7, nous recommandons, comme intention générale de la Neuvaine d'avril, la victoire de l'Église sur ses ennemis, et tout spécialement le salut de notre chère Église de France, dont le sort se joue en ce moment.

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

AVRIL 1905

1 Sam.	De la Férie. Au Mont-St-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres de saint Michel.	15 Sam.	De la Férie. Clôture de la neuvaine. Indulgence plénière , l'une des 6 concédées par Pie X. Date conseillée.
2 Dim.	4 ^e Dimanche de Carême.	16 Dim.	Les Rameaux.
3 Lun.	S ^{te} Marie Égyptienne. — Au Mont-Saint-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	17 Lun.	Lundi saint. Au Mont-St-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
4 Mar.	S. Isidore, conf. pont.	18 Mar.	Mardi saint.
5 Mer.	S. Vincent Ferrier, conf.	19 Mer.	Mercredi saint.
6 Jeu.	De la Férie. Commencement de la neuvaine générale d'Avril.	20 Jeu.	Jedi saint.
7 Ven.	Le Précieux Sang de N. S. J.-C.	21 Ven.	Vendredi saint.
8 Sam.	De la Férie.	22 Sam.	Samedi saint.
9 Dim.	La Passion.	23 Dim.	Le Saint Jour de Pâques. Scap. de S. Michel. Ind. de 300 j. appl. aux déf. Vis. de l'égl. de l'Archiconfrérie.
10 Lun.	De la Férie. Au Mont-St-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	24 Lun.	Lundi de Pâques. Au Mont-St-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
11 Mar.	S. Léon, pape, conf. et doct.	25 Mar.	De l'Octave.
12 Mer.	De la Férie.	26 Mer.	De l'Octave.
13 Jeu.	S. Herménégilde, mart.	27 Jeu.	De l'Octave.
14 Ven.	Les Sept douleurs de la Sainte Vierge.	28 Ven.	De l'Octave.
		29 Sam.	De l'Octave.
		30 Dim.	Quasinodo.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapellet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapellet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

Nécrologie

SAMEDI, 11 mars, nous apprenions la mort de M. l'abbé Isidore Lévêque, ancien membre de la Communauté du Mont-Saint-Michel.

Le lendemain, dimanche, au prône de la grand'messe paroissiale, après avoir lu les recommandations aux prières de l'Archiconfrérie, M. le Supérieur des Chapelains de Saint-Michel fit part aux assistants de la funèbre nouvelle. M. le Supérieur retraça les grandes lignes de la courte vie de M. l'abbé Lévêque, demanda aux Fidèles une prière pour le défunt et annonça qu'il serait célébré, lundi 13, un service pour le repos de son âme.

Donc, le 13, les cloches sonnaient le glas ; l'église était tendue de noir ; sur un catafalque élevé au milieu du chœur reposait l'étoile violette. C'est dans ce décor de deuil que fut chantée la messe de *Requiem*, suivie de l'absoute.

M. l'abbé Lévêque était né au diocèse de Coutances. Il fit ses études classiques sur les bancs de l'École Apostolique du Mont-Saint-Michel, passa quelques années au Collège Immaculée-Conception de Laval, puis, ordonné prêtre, devint professeur en cette École Apostolique dont il avait été élève. Ses supérieurs lui confièrent ensuite le secrétariat de l'Archiconfrérie de Saint-Michel ; en même temps il collaborait aux *Annales*. C'est grâce à ces dernières fonctions, qu'il remplit jusqu'à son départ du Mont-Saint-Michel, que beaucoup de nos lecteurs et correspondants l'ont connu.

Lorsque fut mise en vigueur la loi contre les Congrégations. M. l'abbé Lévêque et ses confrères se sécularisèrent, comme on sait. C'était en septembre 1901.

Des six Missionnaires qui composaient alors la petite communauté du Mont, un seul, non sécularisé, passa en Amérique ; trois furent incorporés au diocèse de Coutances ; un au diocèse de Tours ; un au diocèse de Paris.

Monseigneur l'Évêque de Coutances essaya de maintenir quelque temps encore en fonctions, au Mont-Saint-Michel, deux des anciens Pères, rentrés sous sa juridiction directe : M. l'abbé Pouvreau, ancien supérieur, en qualité de curé de la paroisse et de directeur des Œuvres de Saint-Michel ; et M. l'abbé Lévêque, en qualité de collaborateur de M. l'abbé Pouvreau.

En mai 1902, M. l'abbé Pouvreau ayant été nommé chapelain du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé, M. l'abbé Laforêt-Levatois, directeur actuel des Œuvres du Mont-Saint-Michel, lui succéda, à cette même date.

C'est en novembre 1902, après six mois de collaboration avec le nouveau directeur, que M. l'abbé Lévêque se vit confier l'aumônerie de l'hospice de Périers. Il passa en ce poste juste un an. Au mois de novembre 1903, en effet, il sollicitait de Monseigneur l'autorisation de quitter le diocèse, et, seul, rejoignait en Angleterre deux collègues non sécularisés. Avec eux il travailla à y établir une école apostolique sur le modèle de celle du Mont-Saint-Michel que les Missionnaires de Pontigny avaient dirigée précédemment, sous la juridiction de Mgr l'évêque de Coutances.

C'est donc à Hitchin (Angleterre) que, le 8 mars, la mort a pris M. l'abbé Lévêque, dans sa 38^e année.

Pour lui nos lecteurs voudront certainement avoir un souvenir dans leurs prières.



Saint Michel et Saint Grégoire

Au VI^e siècle, saint Grégoire, élevé au souverain pontificat l'an 590, fut un zélé propagateur du culte de saint Michel. On a de lui un sermon prononcé le jour de la fête de l'Archange ; il inséra ses deux fêtes dans son Sacramentaire et lui fut très dévot avant et après son élévation au saint siège. Voici ce qu'on lit en effet dans sa vie écrite par Jean Diacre :

Quand le saint était encore moine, un jour qu'il travaillait dans son cabinet, un ange s'y fit introduire sous la forme d'un vieillard et implora sa charité, disant qu'il avait perdu tous ses biens dans un naufrage. Grégoire, ému de pitié, lui donna six écus et le congédia.

Dès le soir du même jour, le vieillard revint, alléguant pour excuse que les aumônes qu'il avait reçues étaient loin de compenser les pertes qu'il avait faites : le généreux Grégoire lui donna six nouveaux écus.

Deux jours après, le pauvre était encore à la porte de son bienfaiteur : le saint, n'ayant plus d'argent, appela son camérier et lui dit : « N'auriez-vous pas quelques vêtements à donner à ce malheureux ? »

Celui-ci répondit qu'il n'en restait pas un seul.

« Hé bien ! reprit Grégoire, donnez-lui quelque pièce d'argenterie.

— Il ne reste plus dans la maison, reprit le camérier, que le gobelet en argent de votre mère.

— Il m'est pénible de m'en dessaisir, répartit Grégoire ; mais je ne puis me résoudre à renvoyer triste un homme qui a besoin de consolation ; faites-lui ce cadeau. »

Le saint fut bien récompensé de sa générosité, car, à partir de ce jour, il eut le don des miracles.

Pour satisfaire sa charité, il avait pris l'habitude d'admettre chaque jour douze pauvres à sa table. Une fois, s'étant aperçu

qu'ils étaient treize, il fut curieux d'en avoir la raison. « D'où vient, dit-il à son maître d'hôtel, qu'aujourd'hui il y en a un de plus qu'à l'ordinaire? » Celui-ci, étonné, les compta, et n'en trouvant que douze comme toujours, affirma qu'il n'y avait que le nombre accoutumé.

Grégoire, très surpris, soupçonna quelque chose de surnaturel dans cette affaire. Bientôt il aperçut que le pauvre placé en face de lui éprouvait des métamorphoses singulières : tantôt il avait l'aspect d'un tout jeune homme et tantôt celui d'un vénérable vieillard.

Le repas terminé, le saint congédia les douze autres convives, et prenant celui-ci par la main le conduisit dans son cabinet : « Mon frère, lui dit-il alors, vous n'êtes pas ce que vous semblez être ; vous plairait-il de me dire votre nom ? »

L'inconnu lui fit la réponse qu'un ange fit jadis à Josué et au père de Samson : « Pourquoi voulez-vous savoir mon nom, qui est admirable ? Vous souvenez-vous du pauvre naufragé à qui vous donnâtes autrefois douze pièces d'argent et le gobelet de votre mère ? Hé bien ! je dois vous dire que Dieu, touché de cette générosité, vous destina ce jour-là à remplacer Pierre sur la chaire pontificale. »

— Mais, reprit Grégoire, d'où savez-vous que Dieu me réserve une si haute dignité ?

— Je suis un ange, répondit l'inconnu, et Dieu m'envoie tout exprès pour demander votre acquiescement à sa volonté sainte. »

Grégoire, à cette proposition, parut profondément troublé ; mais l'ange s'empressa de le rassurer en disant : « Soyez sans crainte, le Seigneur m'a envoyé pour être votre gardien pendant tout le temps de votre séjour en ce monde et afin que vous obteniez tout ce que vous lui demanderez avec confiance par mon entremise. »

Grégoire, saisi d'un saint respect pour le messager céleste, tomba la face contre terre, et l'Ange disparut (*Bolland.*, 12 mars).

Cette remarque faite par l'ange sur son propre nom et la

promesse de protection adressée à saint Grégoire lorsqu'il serait promu au siège apostolique, ont donné lieu de conclure que cet ange était saint Michel.

Aussi, au commencement de son règne, le nouveau pontife, voyant Rome affligée d'une peste violente, eut recours à son gardien et ordonna cette procession des Litanies septiformes au retour de laquelle l'Archange se fit voir au sommet du môle d'Adrien, remettant dans le fourreau une épée sanglante, en signe de la délivrance du peuple obtenue par son intercession.

En mémoire de cette apparition, Boniface III, qui succéda en 607 à saint Grégoire, fit élever, en l'honneur du Prince des Anges, au sommet du môle, une église que sa position fit appeler Saint Ange *inter nubes*, et dont font mention le Martyrologe d'Adon et les Annotations de Baronius au Martyrologe romain (29 octobre).

Mais, dans la suite des temps, le môle ayant été converti en forteresse sous le nom de Château Saint-Ange, l'accès n'en fut plus permis au peuple, et afin de ne pas frustrer sa dévotion, on éleva une église pareille auprès des fossés, sur le sol même du môle. Mais au temps d'Alexandre VI, on dut la démolir pour élever des bastions et on la transporta sur la rive voisine, non loin de l'église de Sainte-Marie *au-delà du Pont*, où elle prit le nom de Saint-Ange *in Borgo*.

(*Les Grandeurs de saint Michel*, par MARANGONI, Traduction P. G.)



Prière à saint Michel Archange

O vainqueur glorieux des Esprits révoltés,
Qui du ciel en enfer furent précipités,
Toi qui, de Lucifer, prince des mauvais anges,
D'un glaive flamboyant dispersas les phalanges,
Saint Michel, c'est à toi que nous avons recours,
En nos pressants dangers sois notre prompt secours ;
Prince des bons Esprits et chef de leur milice,
Des Mauvais loin de nous détourne la malice.
De Satan, ce lion sans cesse rugissant,
Rends l'inferral assaut à nous perdre impuissant ;
Et du ciel qu'il avait reçu pour son partage
Réserve aux bons chrétiens l'éternel héritage.
Pousse encore une fois ce cri retentissant :
« Qui peut être semblable à Dieu, le Tout-Puissant ? »
Et ces Esprits malins, qui parcourent le monde
Pour pervertir les cœurs de leur souillure immonde,
Seront précipités de nouveau dans l'enfer,
Enchaînés pour jamais par des chaînes de fer.

..

Nous t'implorons aussi pour notre pauvre France.
De ses maux, saint Patron, obtiens-lui délivrance.
Sur elle les méchants fondent de toute part.
Contre eux de ta puissance oppose le rempart.
Ils voudraient de son cœur arracher sa croyance,
Mais elle, en ton pouvoir a mis sa confiance.
Confonds ses ennemis, non moins lâches qu'ingrats,
Et pour les mettre en fuite étends sur eux ton bras.
De sectaires rageurs la haine satanique
Accable ses enfants d'un pouvoir tyrannique ;
Oh ! viens à son secours, et de ta forte voix
A d'autres Jeannes d'Arc parle encore une fois,
Suscite une autre sainte en qui la main vaillante
Ranime dans sa foi la France défaillante ;
Que ton peuple français redevienne chrétien,
Et de l'Eglise encor soit le ferme soutien ;
Qu'enfin sous ton égide et ta main tutélaire,
Il garde sa vaillance et sa foi séculaire.

J. PARADIS.

20 février 1905

Récits & Légendes

Saint Dominique et ses compagnons
guidés par un ange.

UN jour le patriarche saint Dominique alla visiter un couvent appartenant à son Ordre. Lorsqu'il arriva, il se faisait tard, et, au moment du départ la nuit était fort avancée. C'était une nuit très noire et il était impossible de reconnaître le chemin. Les religieux et les compagnons de route prièrent le saint de demeurer au couvent jusqu'au lendemain. Mais il avait appris par une révélation intérieure que sa présence était d'absolue nécessité à Sainte-Sabine ; il ne voulut pas céder et partit. — « Mais remarquez, lui dit l'un de ceux qui l'accompagnaient, que nous sommes exposés à nous perdre et à nous fatiguer inutilement, sans compter le danger de nous jeter dans un précipice. — Soyez tranquilles, répondit-il, rien de mal ne peut nous arriver ; Dieu, qui m'appelle, nous enverra, s'il le faut, un ange pour veiller sur nous. » Puis, il prit avec lui deux religieux. En sortant, au parloir, ils rencontrèrent un beau jeune homme, qui, un bâton à la main, et vêtu en voyageur, semblait les attendre et paraissait disposé à partir avec eux et à leur servir de guide.

Sitôt qu'il les aperçut, il les salua avec grâce, les invitait à le suivre en toute confiance. Il se mit en chemin suivi par les deux religieux ; saint Dominique venait le dernier. Ils atteignirent rapidement le couvent où ils se rendaient ; mais les portes en étaient fermées et tous les moines dormaient. D'où nouvel embarras que leur jeune guide résolut aisément. Il se dirigea vers la porte la plus proche, qui s'ouvrit à l'instant sans faire le moindre bruit ; le jeune homme entra, éclaira le saint et ses compagnons qui pénétrèrent à sa suite ; on referma la porte, et l'aimable conducteur disparut.

Les deux religieux étaient fort surpris et demandèrent : « Saint Père, quel est cet étranger si complaisant ? — Un ange du Seigneur, répondit-il, que le Très-Haut a envoyé pour nous garder. »

Tout heureux d'un événement si extraordinaire, les voyageurs se rendirent à la chapelle pour rendre grâce à Dieu, et quand la communauté descendit à minuit afin de chanter matines, elle les trouva prosternés dans la plus profonde adoration.

Ce miracle inspira à tous les religieux une nouvelle ferveur.

(Traduit de l'espagnol.)

Une Conversion

LE fait que nous allons raconter s'est passé, il y a moins de deux mois, dans une paroisse de la banlieue d'une grande ville de France :

Un libre-penseur, athée, se mourait. Il avait demandé d'être enterré civilement et se réjouissait avec un cynisme effrayant d'avoir su pousser jusqu'au bout la logique de ses principes irreligieux.

Tout à coup, le 12 février dernier, il demande un prêtre; un prêtre accourt... Depuis lors le moribond ne cesse de donner à son entourage des marques éclatantes de son repentir. Ses heures réparatoires furent brèves; bientôt le libre-penseur converti rendait en paix son âme au Souverain Juge.

Or, le 12 février, le clergé de cette paroisse de banlieue inaugurait par une bénédiction solennelle une statue de l'Archange saint Michel, don gracieux de la plus ardente de nos zélatrices; et nous savons que le Pasteur du troupeau avait instamment demandé à l'Archange de manifester par quelque bienfait qu'il avait pour agréables les honneurs qu'on s'apprêtait à lui décerner. C'est par cette insigne faveur que l'Archange répondait.

En ce temps particulièrement « salutaire » du Carême, à l'approche de la période pascale, nos lecteurs se souviendront que saint Michel est l'éternel vainqueur du démon; il en a triomphé, au ciel, à l'aurore du temps; il en triomphe encore tous les jours dans les âmes.



ACTIONS DE GRACES¹

Aube. — Reconnaisance à saint Michel pour une conversion obtenue par son intercession. P. E., zél.

Calvados. — J'avais promis que si je surmontais une très grande difficulté, je ferais célébrer une messe en l'honneur de saint Michel. Ayant été exaucée, je vous prie d'offrir le saint sacrifice en actions de grâces.

A. L., zél.

Bouches-du-Rhône. — Je vous prie de publier dans les *Annales* l'expression de notre vive reconnaissance envers saint Michel, qui nous a obtenu une grâce importante. Merci au bon Archange. Qu'il daigne nous secourir toujours.

G. P., zél.

Finistère. — Une messe en reconnaissance à saint Michel pour un grand voyage heureusement accompli.

A. C. ou B., zél.

Gard. — Je désire faire brûler une lampe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grande faveur qu'il nous a obtenue.

M^{me} M., zél.

Haute-Garonne. — Ayant reçu par l'intercession de saint Michel, en qui j'ai grande confiance, une grâce temporelle très importante, je viens accomplir ma promesse, en vous priant de bien vouloir dire des messes en l'honneur du puissant Archange.

H. G., zél.

Ille-et-Vilaine. — Je vous envoie les honoraires d'une messe et une offrande pour vos Apostoliques en reconnaissance des grâces que saint Michel m'a obtenues.

S. C.

Loire. — Merci à notre glorieux Protecteur.

M. A., zél.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Loire-Inférieure. — Je vous demande une messe d'actions de grâces pour remercier saint Michel du prompt secours qu'il a accordé à mon fils aîné. M. P.

Maine-et-Loire. — Nous offrons à l'Archange l'hommage de notre vive reconnaissance pour la protection qu'il nous a visiblement accordée. Qu'il daigne nous la continuer toujours. M^{me} V^{ve} B.

Manche. — J'ai obtenu la faveur importante que j'avais demandée à saint Michel par une neuvaine de prières. A. G.

Merci à l'Archange pour la guérison d'un membre de notre famille. Qu'il daigne nous continuer sa protection. *Une famille reconnaissante.*

Ayez la bonté de célébrer une messe en reconnaissance à saint Michel. X.

Marne. — Une associée envoie une offrande en action de grâces à saint Michel. O. P., *zél.*

Morbihan. — Merci au glorieux Archange pour toutes les faveurs que j'ai reçues par sa puissante intercession. M^{re} M. de S^{te} M.

Seine. — Reconnaissance à saint Michel. G. C.

Prière de célébrer une messe et de faire brûler un cierge et une lampe pendant neuf jours devant la statue de l'Archange en action de grâces pour le bon résultat d'un examen. G. R. M.

Je vous ai recommandé il y a quelque temps un de mes neveux qui était très malade ; il est aujourd'hui un peu mieux. Veuillez, je vous prie, continuer de prier et de faire prier pour obtenir sa complète guérison. M^{me} L., *zél.*

Seine-et-Oise. — Remerciments à l'Archange pour l'amélioration de ma santé. M. K.

Seine-Inférieure. — Je remercie vivement saint Michel de la guérison que j'ai obtenue par son intercession aussitôt une neuvaine de prières commencée, et je le prie de continuer sa puissante protection à mon malade convalescent. M. C., *zél.*

Seine-et-Marne. — Prière de faire brûler un cierge devant la statue de saint Michel en action de grâces. A. V.

Vendée. — Prière de célébrer deux messes pour les âmes du Purgatoire en actions de grâces à saint Michel pour une grande faveur obtenue par son intercession. X.

Martinique. — Une associée remercie saint Michel de la protection qu'il lui a accordée dans une affaire difficile. A. D., *zél.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Alpes-Maritimes. — Nice : M. le comte Joseph de Cessole. — Grasse : M^{lle} Labat.

Ardèche. — Alba : M^{lle} Mérienne Marquet :

Ardennes. — Autrecourt-Pourron : M^{me} Martincourt-Gillet.

Aube. — Troyes : M^{lle} Monnin.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{lle} Anna Laupies ; M^{me} V^{ve} Hélène Laroque ; M. Hubert Barthélemy.

Calvados. — Caen : M^{lle} Marie Miocque.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{ms} Guyon ; M^{me} Mathurin Le Mée ; M. Korum. — Etables : M. Paul Ruellau. — Plancoët : M. Louis de Malherbe.

Eure-et-Loir. — Coulommiers : M^{me} V^{ve} Collot, née Clémence Vigné. **Finistère.** — Lesneven : Mère Marie de Saint-Raphaël, *Religieuse de la Retraite.*

Haute-Garonne. — Aspet : M^{lle} Zoé Barès ; M^{me} Caussé. — Toulouse ; M. Jean Haëtiger.

Gers. — Lectoure : M^{ms} Henry de Boulé ; M^{me} Félicia Suzanau ; M^{lle} Suzanne Dugusan.

Hérault. — Béziers : M. Faustin Robert.

Ille-et-Vilaine. — Piré : M^{me} Damour, née Victoire Desprès. — Saint-Malo : M^{lle} Marie Burgot.

Indre. — Poulaines : M. le vicomte Sévère de Brettes.

Loire. — L'Horme : M^{lle} Pierrette Thévenon.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Plantard ; M^{me} Vve Pétard, née Emilie Briand.

Lot. — Mauroux : M^{me} Elodie de Bayle. — Albas : M^{me} de Bercegol.

Maine-et-Loire. — Angers : M. l'abbé Joseph Couette, *séminariste* ; M. Benjamin Bonnet ; M^{me} Liot ; M^{lle} Rosalie Lauel.

Manche. — Saint-Lô : M. Ernest Bosq. — Pontorson : M^{me} David, née Augustine Avril. — Brécey : M. l'abbé Hédou. — Mont-Saint-Michel : M^{lle} Constance Recq de Malzine. — Avranches : M^{me} Vve Floreatine Baudry, née Levéel ; M^{lle} Victorine le Masle ; M^{me} Vve Louise Le Marchand née Frain ; M^{me} Vve Françoise Parfait ; M^{me} Saulnier. — S. Martin des Champs : M. Paul Normand.

Mayenne. — Laval : M^{me} Victorine Manoré.

Mayenne. — Saint-Saturnin : M^{me} la comtesse du Boberil.

Oise. — Compiègne : M^{lle} Esther Evilliot.

Orne. — Saint-Mars-d'Egreonne : M^{me} Chevalier.

Pas-de-Calais. — Vaulx-Vraucourt : M^{me} Vve S. Le Coq.

Rhône. — Saint-Clément-sous-Valsonne : M^{me} Gonnin. — Givors : M^{me} Vve Mayet, *zélatrice*.

Saône-et-Loire. — Verdun-sur-Doubs : M^{lle} Marie Auer.

Seine. — Paris : M^{me} Vve Lefebure, *bienfaitrice* ; M^{me} Elisabeth Briaut ; M^{me} L. Thorel.

Seine-Inférieure. — Rouen : M^{lle} Marie Lecompte. — Yvetot : M. Vandrylle Carpentier ; M^{lle} Marceline Guillaume ; M^{me} Vve Girard ; M^{me} Cornu de Varenne ; M^{lle} Caroline Lecouteux.

Deux-Sèvres. — Echaubagnès : M. François Viaud.

Vendée. — Maillezais : M^{lle} Marguerite Favart.

Yonne. — Sens : M^{me} Emile Genevoix.

Alsace-Lorraine. — Sainte-Croix-aux-Mines : M^{lle} Catherine Grangeoire ; M^{me} Vve J. B. Hartmann ; M. Georges Ancel.

Monaco. — Monaco : Sœur Marie Félicie, *religieuse du saint Rosaire*.

Belgique. — Bruges : M. Oscar van Houtryve.

États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M^{lle} Jeanne Subileau ; M. Georges Fenneman ; M^{me} Marie-Céline Bonneval ; M. Jean-Alexandre Bonneval ; M^{me} Marie Stella Démasillière ; M^{me} Henriette Gustave ; M^{me} Marie-Oclavie Oemichen, née Jarreau ; M. Georges Vredenberg ; M. Jean-Edouard Communy ; M^{me} Marie-Eda Communy ; M^{me} Eugénie Pierre.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAINÉ MENSUELLE. — CALENDRIER. — LE MOIS CHER A LA FRANCE. — LA COURONNE DE SAINT MICHEL. — LE MONT-SAINT-MICHEL (*Poésie de Th. Botrel*). — M^{sr} FAVIER. — LE CULTE DE SAINT MICHEL DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE RENNES. — ACTIONS DE GRÂCES. — AGIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

NEUVAINÉ MENSUELLE GÉNÉRALE

COMME d'ordinaire, elle aura lieu du 7 au 15 mai.
Nous recommandons instamment à nos Associés de s'y unir.

Notre intention générale sera d'obtenir la *Béatification de Jeanne d'Arc* ; la France y est intéressée : le jour où Jeanne, placée sur nos autels, sera invoquée publiquement par le peuple catholique, nous aurons lieu de nous réjouir et d'attendre de la Pucelle triomphante la délivrance des maux qui nous accablent.

Pour cette même neuvaine de mai, de nombreuses intentions particulières, accompagnées de promesses de bonnes œuvres en actions de grâces, nous sont déjà confiées par nos correspondants de France et de l'étranger. Nous les recommandons toutes en général, sans les spécifier ; nous continuerons de recevoir celles que l'on voudra bien nous communiquer encore, jusqu'au 1^{er} jour de la neuvaine, c'est-à-dire jusqu'au 7 mai.

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Lun.	SS. Philippe et Jacques, apôtres. Au Mont-S^t-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	13 Sam.	S. Marc, évangéliste.
2 Mar.	S. Marcouf, abbé.	14 Dim.	III ^e Dim. apr. Pâques. Patronage de S. Joseph.
3 Mer.	Invention de la S ^{te} Croix.	15 Lun.	S. Jean-Baptiste de la Salle, conf. Au Mont-S^t-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie. — Clôture de la Neuvaine générale.
4 Jeu.	S ^{te} Monique, veuve.	16 Mar.	S. Jean Népomucène, mart.
5 Ven.	S. Pie V, pape et conf.	17 Mer.	S. Pascal Baylon, conf.
6 Sam.	S. Jean devant la Porte Laline. Au Mont-S^t-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs et zélatrices, bienfaitrices et bienfaitrices des Œuvres de saint Michel.	18 Jeu.	S. Venant, mart.
7 Dim.	II ^e Dim. après Pâques. S. Stanislas, évêque et martyr. Commencement de la neuvaine générale de Mai.	19 Ven.	S. Pierre Célestin, pape et conf.
8 Lun.	Apparition de Saint-Michel au Mont Gargan. — Au Mont-S^t-Michel, à 7 h. 1/2, messe solennelle pour les associés de l'Archiconfrérie. — Le soir, à 7 h. 3/4, vêpres et salut du T.-S.-Sacrement. — Ind. plén. scapulaire de S. Michel. — Ind. plén. Récitation quotidienne du chapelet de S. Michel. — Ind. de 7 ans et 7 quarantaines aux assoc. de l'Archic.	20 Sam.	S. Bernardin de Sienna, conf.
9 Mar.	S. Grégoire de Nazianze, év. conf. et doct.	21 Dim.	IV ^e Dim. apr. Pâques.
10 Mer.	S. Antonin, év. et conf.	22 Lun.	S. Ubald, év. et conf. — Au Mont-S^t-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
11 Jeu.	S. Athanase, év. conf. et d.	23 Mar.	S. Yves, conf.
12 Ven.	SS. Nérée et Achillée, m.	24 Mer.	La B.-V.-M. Secours des Chrétiens.
		25 Jeu.	S. Grégoire VII, pap. et conf.
		26 Ven.	S. Philippe de Néri, conf.
		27 Sam.	S. Bède le Vénéral.
		28 Dim.	V ^e Dim. après Pâques.
		29 Lun.	Rogations. S. Augustin de Cantorbéry. Au Mont-Saint-Michel, messe de la station, dans la chapelle S. Aubert (au pied du rocher), pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
		30 Mar.	Rogations. S ^{te} Marie M. de Pazzi, vierge.
		31 Mer.	Rogations. Vigile de l'Ascension. S ^{te} Angèle Mérici, vierge.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

Le mois cher à la France

L'HOMME est ainsi fait qu'il laisse accrochés un peu partout et à toutes choses, au long de sa vie, des lambeaux de ses joies ou de ses peines. Un jour nous éprouvâmes du bonheur et cette date fortunée est désormais, dans nos souvenirs, consacrée au bonheur. Un autre jour ce fut la souffrance qui nous visita, un deuil cruel qui nous déchira le cœur; et quand revient ce jour, presque fatalement nous sommes tristes et souffrons encore. Il est des peines comme des joies qui ne s'oublient ni ne cessent jamais tout à fait. Elles revivent avec les années.

Mais soyons tout à la joie, ne parlons que d'elle, puisque aussi bien elle épanouit ce qu'elle touche et que là où il y a épanouissement, il y a paix, liberté, activité.

Or, ne trouvez-vous pas que pour nous, Français et Catholiques, le mois de mai est riche en souvenirs reconfortants, en jours fastes, en dates mémorables et combien douces à l'âme?

S'il était permis au timide prosateur de pousser jusque-là la prosopopée chère aux poètes, j'oserais interroger la France, notre mère-patrie, au seuil de ce mois des fleurs. Je lui demanderais pourquoi soudain elle est devenue moins triste, souriante, presque joyeuse.

Voici en effet que cette femme, cette mère, qui pleurait, hier encore, sur les injures, les blasphèmes, les attentats de ses enfants dénaturés et renégats, aujourd'hui relève son front, et, dans un suprême effort, refoule ses larmes.

Serait-ce qu'un rayon d'espérance, rayon divin, a illuminé les profondeurs de son âme?

— Oui, j'ai séché mes pleurs, car demain s'ouvre le mois de mai, le mois de la Vierge Marie, mon auguste patronne. Entends les cloches des hameaux, comme elles l'annoncent gaîment! Trente-et-un jours pour Marie! Trente-et-un jours

passés à ses pieds ! Ah ! que c'est consolant pour mon cœur endolori ! Et puis, mai me rappelle encore deux êtres bien chers et me ramène la date, doublement sacrée, où ensemble je leur fais fête : saint Michel, mon ange protecteur ; Jeanne d'Arc, ma fille bien-aimée, ma libératrice ! 8 mai, date bénie, fête de saint Michel et triomphe de Jeanne, mois embaumé de mille souvenirs, vous m'apportez l'espoir... »

Ainsi parlerait la France.

Et ces sentiments d'espérance et de sainte joie, nous, les fils, nous devons les avoir, même au milieu de nos luttes, même dans nosangoisses. Il faut nous arrêter pour retrouver, aux jours ensoleillés du mois de mai qui reviennent, le passé glorieux.

Leva oculos in circuitu... Tout autour de nous, ce sont les souvenirs aimés ; ce mois en est rempli. Il faut y revenir ; car ils sont une leçon et une source : leçon et source d'espérance pour nos cœurs, d'énergie pour nos volontés, de force pour les bras à qui incombe la tâche rude de défendre le patrimoine sacré qu'à cette heure on menace.

* * *

Il est à peine besoin d'expliquer en quelques mots notre pensée.

Marie, la T. S. Mère de Dieu, nos pères eurent pour elle un culte inouï : l'amour de cette créature auguste est au fond de toute âme française, au fond même, je dirai, de notre génie national.

Mais voyons plutôt : est-ce que Marie n'est pas Reine chez nous, Reine bien-aimée, souveraine absolue et universellement honorée ?

Il suffit d'ouvrir les yeux. Pour qui, par exemple, ces cathédrales, ces églises de paroisse que le moyen-âge, tout palpitant de foi, élève et décore avec un art infini ? A qui donc dédie-t-il ces chefs-d'œuvre, jamais plus égalés, qu'il produit à foison ? A qui ces temples, merveilles d'audace et

prodiges de beauté ? La voix populaire les baptise à peine sortis de terre : ce sont *les églises de Notre-Dame* ! A Marie, à sa gloire, on les a faites, et sous son vocable on les place.

Mais encore pourquoi ces monuments incomparables que le peuple ne trouve jamais trop splendides ? Pourquoi les élève-t-on avec tant d'enthousiasme et pourquoi, avec une spontanéité étonnante, les consacre-t-on à la Sainte Vierge ?

Lisons l'histoire ; elle nous apprendra que ces églises sont autant d'ex-voto offerts par la reconnaissance nationale à Marie, pour la protection qu'elle accorda à la Patrie, à chacune de nos « petites patries, » en telle circonstance mémorable, ou plutôt en toute occasion.

Ah ! sachons comprendre le langage de ces pierres ajourées : ce qu'elles racontent, ce sont les gestes de Marie chez les Francs ; c'est son amour maternel pour notre pays.

Les siècles de foi attestent avec éclat les largesses de notre céleste Reine. Il semble qu'ils aient tout dit et que nous, les fils de cette race privilégiée, nous n'ayons plus rien à dire. Mais si ! notre âge continue toujours de bâtir des églises et de les consacrer à Marie, dont nous demeurons, en dépit de certaines turpitudes, le peuple de prédilection : Lourdes, La Salette, Pontmain, gardent l'impérissable souvenir des visites de la Vierge, au siècle dernier, en terre française.

Et quel est, dans le monde, le sanctuaire marial le plus célèbre, le plus fréquenté de nos jours, parce que le plus riche en miracles ? Lourdes, sanctuaire de l'Immaculée-Conception... Que de reconnaissance ne mérite pas ce seul bienfait !

Nous pourrions accumuler longtemps les témoignages de notre dévotion séculaire envers Marie, et parlant, louer sans fin les bontés de Marie envers nous que cette dévotion suppose.

Nous nous sommes arrêtés à recueillir quelques échos répercutés par les voûtes de nos églises, à saisir l'expression, à pénétrer le secret de leur beauté... Pourquoi ? Nous ne savons. Peut-être parce qu'aujourd'hui des méchants veulent

faire taire ces voix qui nous redisent le nom de la Vierge aimée et faire de ces temples saints...

En ce mois de mai, « le mois le plus beau », dit le vieux cantique, Français, souvenons-nous que Marie nous aime toujours, d'amour de préférence et que nos ancêtres nous ont donné l'exemple de la gratitude.

Prions Marie, comme eux ; puis, s'il est besoin, retrempons-nous dans sa dévotion ; venons puiser là l'énergie qu'il nous faut à tous, pour, chacun dans notre sphère, accomplir notre devoir.

Le 8 mai est l'anniversaire de l'apparition de saint Michel au mont Gargan et de l'entrée de Jeanne d'Arc dans Orléans délivré.

Ce jour est deux fois cher à la France.

La France, parmi ces trente-et-un jours où son âme s'emplit de paix, a distingué celui-là.

Le 8 mai, en effet, lui rappelle le 16 octobre. Un 8 mai saint Michel prit position sur les hauteurs du Gargan pour défendre, contre les invasions des Barbares, la terre d'Italie. Le 16 octobre 708, saint Michel, « s'apparaissant trois fois » à l'évêque d'Avranches, saint Aubert, lui commanda de bâtir, en son honneur, un temple, sur la cime de ce mont Tombe, qui depuis s'appela du nom de l'Archange. Il avait, dès l'abord, déclaré ses intentions. Au dire de la chronique, le prélat favorisé des visites du Prince des Anges, ne pouvait contenir sa joie, et, ravi, « il bénissait Dieu incessamment *d'avoir donné un tel défenseur à toute la France.* »

De fait, combien grande a été la part de saint Michel dans l'acquisition de ce patrimoine de gloire dont s'enorgueillit à bon droit la France ! L'Archange fut toujours là pour protéger notre patrie, sauvegarder son territoire et assurer la liberté de ses enfants. Matérialistes et incrédules pourront nier, en la raillant, cette intervention surnaturelle ; ils ne feront pas qu'elle n'ait pas existé et que l'histoire ne l'enregistre.

C'est toute une série d'événements glorieux que nous rappelle le nom de Michel.

Aussi nos aïeux avaient-ils pour l'Archange la dévotion la plus tendre. Nous pourrions refaire, en l'appliquant à saint Michel, notre démonstration de tout à l'heure, parcourir nos diocèses les uns après les autres, visiter les églises dédiées au Chef de la Milice céleste, — elles se comptent par centaines, — et conclure à la reconnaissance, aussi vive que bien fondée, du peuple français envers son Protecteur. Il serait si intéressant aussi de constater l'influence profonde de la dévotion et des fêtes de saint Michel sur nos mœurs ! Que cela est donc significatif !

Aujourd'hui, c'est comme autrefois, saint Michel est toujours aimé, toujours populaire parmi nous, parce que toujours, de son Mont-Saint-Michel, il veille jalousement sur ce vieux sol français qu'il a mission de défendre contre les incursions de l'antique ennemi du genre humain et qu'il sauvera : c'est notre plus ferme espérance.

Ce serait trop honteux et trop tristement symptomatique, si notre cœur se fermait à tout amour, à toute reconnaissance envers notre angélique bienfaiteur ! Et ce serait être ingrat et dégénéré que de ne plus mettre en lui notre confiance.

O France, souviens-toi de saint Michel et de ce qu'il fut pour toi. Sache le prier, l'honorer et te faire, comme lui, le défenseur des droits de Dieu.

Jeanne d'Arc fut, en de mauvais jours, la personnification de l'Ange des combats, ou, si l'on préfère, son organe. Cette main de frêle jeune fille, armée par saint Michel, sauva la France, l'arrachant à l'ennemi qui l'étouffait sous sa brutale étreinte.

Jeanne d'Arc, tout bon Français la révère et lui garde au sanctuaire de son amour patriotique une place d'honneur. De tout temps, cependant, nous eûmes parmi nous des hommes

qui tentèrent de ternir sa virginale beauté et de rabaisser ignominieusement son rôle. Ces pauvres rhéteurs sont aveuglés par la haine, haine de l'Église, haine de Dieu, haine de tout ce qui est surnaturel. Chasser Dieu de l'histoire, ce fut toujours attrayant pour certains expulseurs au petit pied.

Naguère encore, devant un auditoire de tout jeunes gens, un professeur incroyant faisait à sa façon le récit de l'épopée dont Jeanne fut l'héroïne : il procédait par omission ; c'en fut assez : il fut couvert de la réprobation universelle. Jeanne d'Arc est un personnage sacré ; malheur à qui y touche ! Pour la venger, c'est le pays tout entier qui se lève.

Profitons du 8 mai pour faire encore amende honorable à notre sainte guerrière. Ce jour-là, elle triompha de l'Anglais ; ce jour est désigné pour lui offrir une réparation d'honneur. Mais ne nous bornons pas à l'acclamer ; faisons mieux : imitons-la dans son courage et sa piété. Souvenons-nous de ce qu'elle disait un jour à ceux qui doutaient de la réalité de sa divine mission et refusaient de se fier à la Providence dont elle se réclamait avec assurance : « Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire. »

Grande leçon que cette parole ! — C'est par elle que nous voulons finir. « Des hommes d'armes, » c'est-à-dire des hommes de parole et d'action, qui bataillent pour la cause catholique, certes, il en faut, et, Dieu merci, ils ne manquent point. Mais... deux réflexions seulement. — D'abord ces braves sont-ils assez nombreux ? Leurs rangs ne sont-ils pas trop clairsemés ? Il en est qui le prétendent, et ils n'ont pas tort. Soyons donc prêts, tous, à prendre à la lutte une part active, quand Dieu voudra. Jeanne était bergère et saint Michel, au nom de Dieu, vint la chercher, aux marches de Lorraine, pour en faire un général d'armées. Mais Jeanne était prête à tout ; elle aimait sa patrie, elle aimait son Dieu, elle obéit en dépit de tout et de tous et se jeta dans la mêlée.

Jusque-là elle avait vécu sa vie cachée, pieuse et laborieuse ; elle avait prié, oh ! souvent, pour que ce ne fût plus « pitié

au royaume de France ; » elle avait fourni aussi son humble tâche quotidienne. Ainsi, et c'est ma seconde réflexion, devons-nous nous comporter : par nos prières et nos sacrifices journaliers aider les hommes d'armes qui bataillent. Ce faisant, nous nous préparerons en même temps à entrer dans leurs rangs, quand l'heure sera venue. C'est sans doute à cause de ses prières patriotiques et de sa vie de devoir que Jeanne fut choisie pour conduire les troupes du gentil dauphin à la victoire.

Dans ce mois de mai donc, que les âmes dévotes à la Sainte Vierge, à saint Michel et à Jeanne d'Arc, que nos chers zéloteurs et zélatrices, que tous nos associés, redoublent de ferveur.

Au Mont-Saint-Michel l'exercice du Mois de Marie aura lieu chaque soir à 8 h. 1/2. Nous aimons penser qu'à cette même heure de nombreuses âmes seront en communion de prière avec nous.

A nos prières quotidiennes, ajoutons une invocation bien cordiale à Marie, Reine de France : *Notre Dame de France, priez pour nous.* — A saint Michel : *Saint Michel, protecteur de la France, priez pour nous.* — Enfin, invoquons notre Jeanne d'Arc : *Vénération Jeanne d'Arc, priez pour nous.* Prenons part à la Neuvaine mensuelle du 7 au 15 et surtout que le 8 mai nous soit cher et sacré.

Si nous faisons cela, soyons assurés que ce mois des fleurs sera, pour nous et pour la France, riche en fruits de salut.



La Couronne de saint Michel

LE 23 juin 1875, à la requête de M^{sr} Bravard, évêque de Coutances et Avranches, Sa Sainteté le pape Pie IX décernait les honneurs d'un couronnement solennel à la statue d'argent vénérée pour lors dans la Basilique abbatiale et maintenant descendue dans l'église paroissiale du Mont-Saint-Michel.

Ce couronnement prit, aussitôt qu'annoncé, les proportions d'un événement national, nous devrions dire mondial.

Le Saint Père étant trop pauvre pour offrir à l'Archange la couronne d'or que l'Évêque de Coutances avait sollicité et obtenu de déposer au front de l'Archange, c'était à la France, c'était à la chrétienté entière que revenait cet honneur.

On le comprit, et, sur-le-champ, avec une spontanéité touchante, on se mit à l'œuvre.

« Le couronnement de saint Michel était à peine connu par quelques lettres particulières que déjà plusieurs bijoux étaient envoyés au Mont-Saint-Michel par une zélatrice de Belgique et divers zélateurs de France¹. »

Un appel officiel et public fut adressé à la piété catholique par l'organe des *Annales*. Il y fut répondu. — qui ne le sait ? — avec un enthousiasme admirable, une générosité magnifique.

La France se distingua entre tous les peuples par ses largesses.

Il s'agissait de couronner, pour la première fois, son Ange protecteur d'un diadème sacré, et elle le voulait à la fois digne de lui et digne d'elle. Ce fut un mouvement splendide et qui, depuis, ne s'est point revu.

* * *

1. *Annales* d'octobre 1875.

Dès le mois d'octobre 1875, les *Annales du Mont-Saint-Michel* pouvaient constater « qu'en France et à l'Étranger la presse catholique répétait à l'envi cette parole que l'on n'avait jamais entendue : *Une couronne d'or à saint Michel !* et faisait écho au désir de Pie IX. »

« A tous, écrivait alors une zélatrice, de déposer une offrande pour former à *saint Michel* une couronne qui soit la digne expression de notre confiance et de nos espérances. — Mais nous qui sommes les sœurs de Jeanne d'Arc, ne devons-nous pas, à celui qui a toujours veillé sur notre sainte héroïne, une offrande spéciale ? Nous avons nos bijoux !... » Et cette chrétienne au noble cœur se faisait quêteuse près des dames ses sœurs, répétant par la voie des *Annales* : « *Un bijou, Mesdames, pour saint Michel !...* »

Dans leur numéro suivant (Décembre 1875), les *Annales*, parlant « d'Etrennes à saint Michel, » pouvaient dire, après avoir constaté le mouvement qui, à cette époque, conduisait des foules de pèlerins français à Paray-le-Monial et à Lourdes : « ... Et maintenant la France prépare une *couronne* ; à qui veut-elle donc l'offrir ?... A l'Ange des combats... à *saint Michel !* »

Vous entendez, chers lecteurs : « *Une couronne à SAINT MICHEL !* »

* * *

Cela seul, c'est-à-dire le sentiment d'amour pour le grand Archange, inné en toute âme catholique, explique les sacrifices héroïques qui se multiplient alors pour fournir la matière de la précieuse couronne.

Les dames, nous l'avons dit, envoient au Mont-Saint-Michel leurs bijoux, les accompagnant de lettres pleines des sentiments de la plus vive piété.

« Je vous envoie mon plus riche bijou, écrit une mère ;

1. *Annales* de décembre 1875.

je l'offre de bon cœur pour la couronne de saint Michel afin qu'il protège mon fils. »

« Je donne ma croix d'honneur à saint Michel, écrit un officier supérieur ; je l'ai gagnée sur le champ de bataille. Puisse le Prince des armées célestes me défendre et me protéger au dernier combat ! »

Les pauvres, qui n'ont ni or ni bijoux, savent trouver de saintes industries pour offrir au saint Archange l'obole de leur dévotion : « Ici, disent les *Annales*, il faudrait citer cent lettres », et en effet elles en citent des plus touchantes.

« Un pauvre ouvrier donne 15 centimes ; il veut que parmi les perles qui orneront le front de l'Archange, on puisse retrouver une goutte de sa sueur. »

* * *

Quels déchirements provoque parfois, aussi bien chez le riche que chez le pauvre, le cadeau à saint Michel. C'est à faire verser des larmes.

Une zélatrice écrivait :

« Ce que je vous envoie, ce sont de vraies reliques ; jamais nous ne les aurions sacrifiées pour une autre œuvre. Une pieuse veuve m'a donné son alliance, une jeune fille a sacrifié ses boucles ; un enfant a donné son unique bague ; pour moi, je vous envoie les boucles d'or de ma mère et la montre de mon père, vaillant soldat et chrétien avant tout. L'anneau à huit grenats ! Ah ! vous ne saurez jamais quel combat il a fallu se faire pour le déposer sur le front de l'Archange. »

Une autre zélatrice traçait les lignes suivantes, que nul, nous l'assurons, ne lira sans émotion :

« Je vous envoie ci-jointe une toute petite croix, d'une bien minime valeur, pour composer la couronne de saint Michel... ; elle aura, je pense, un grand prix aux regards de l'Archange... Depuis longtemps j'avais remarqué une pauvre domestique

1. *Annales* d'octobre 1875.

qui venait m'acheter parfois des images et prières pour propagande, et surtout des gravures de saint Michel, pour 0 fr. 50, 1 franc à la fois. Un jour je lui demandai pour qui elle achetait ces images ; elle me répondit : « Les méchants font tant de propagande, que je mets mes pauvres économies à faire de la propagande religieuse. » Dernièrement, elle est venue me trouver et m'a dit : « La France est très malade, il faut recourir à saint Michel et les femmes doivent faire le sacrifice de leurs bijoux ; moi j'en ai un bien précieux que je voudrais vous prier d'envoyer au Mont-Saint-Michel », — puis, ôtant de son cou cette petite croix que je vous envoie, elle me la remit. Mais bientôt un torrent de larmes s'échappa de ses yeux... — « Vous teniez donc bien à cette croix, lui dis-je ! — Oh ! oui, c'est tout ce qui me reste de ma mère, c'est sa croix de mariage ; quand elle est morte, nous étions tous mineurs et tout a été vendu chez nous ; la personne qui avait acheté la croix de ma mère, sachant que j'y tenais beaucoup, n'a pas voulu plus tard me la vendre à moins de 25 francs que j'ai économisés peu à peu pour la racheter ; mais il faut sauver la France, avec toutes les autres femmes chrétiennes ; j'en fais le sacrifice. » — Puis, embrassant une dernière fois cette croix et la couvrant de larmes, elle s'éloigna précipitamment¹. »

* * *

Nous pourrions multiplier les citations.

Mais, assez !

C'est bien pour saint Michel que furent consentis tant d'héroïques sacrifices ; c'est bien à Lui, pour sa statue du Mont-Saint-Michel que fut offerte la couronne !

Mais que n'a-t-on pas osé en ces derniers temps ?... Où et quand s'arrêtera-t-on dans cette voie d'iniquité ?

Pourtant ! non, ce serait trop odieux ! On ne dépouillera pas saint Michel de son diadème ; on ne lui ravira pas cette couronne que lui tressèrent et la Patrie et l'Univers catholique !

1. *Annales* d'avril 1876.



Le Mont-Saint-Michel

Il y a quelques jours, nous recevions une pièce de vers autographe du célèbre barde breton Théodore Botrel, accompagnée d'un gracieux « Bon à insérer. » Nous nous empressons d'offrir à nos lecteurs la primeur de ces beaux vers.

A Marcel Monmarché.

C'est ici le Rocher-Fantôme
 Qui, dans un tragique décor,
 Règne sur le double Royaume
 De la Neustrie et de l'antique Arvor ;

En bas, tout parle des colères
 Des fiers guerriers victorieux ;
 Là-Haut, tout parle des prières
 Des pèlerins glissant, mystérieux ;

En bas, c'est la mouvante « lize, »
 Le Château-fort et sa prison ;
 Là-haut, c'est l'immuable Église
 Avec sa tendre et magique chanson ;

En bas, la Mer glauque et profonde
 Et là-haut, la Croix dans l'air bleu ;
 En bas, c'est l'Homme et c'est le Monde...
 Et, tout là-haut, c'est le Ciel, et c'est Dieu !

Et, près de Dieu, plane — regarde,
 L'Archange blond cuirassé d'or,
 Qui, du Péril-de-l'Oubli, garde
 Le fier passé qui, sous ses ailes, dort !

Théodore BOTREL.

Monseigneur Favier

MONSEIGNEUR Favier, évêque de Pentacomie et vicaire apostolique du Pé-Tché-Ly, est mort le mois dernier, à Pékin, sa résidence épiscopale, dans sa 68^e année.

Avec ce prélat disparaît une des figures les plus nobles, une des personnalités les plus illustres des missions catholiques françaises.

Nous empruntons à un de nos grands journaux parisiens la notice suivante :

M^{sr} Favier, né en 1837, à Marsonnay-la-Côte (Côte-d'Or), appartenait à la Congrégation des Lazaristes. Il passa en Chine, où il fut envoyé le lendemain de son ordination, quarante-trois années de son existence, et, pendant cette longue période, la France et la religion n'eurent pas, dans l'Empire Céleste, un propagateur plus ardent, un apôtre plus infatigable.

Dès son arrivée à Pékin, il se met à l'œuvre, et nos ministres ne comptent pas d'auxiliaire plus dévoué. Sa connaissance approfondie de la langue et des coutumes chinoises lui permet de rendre à la cause française d'inappréciables services.

C'est lui qui en 1871, au lendemain des massacres de Tien-Tsin, alors que notre influence en Chine avait presque sombré, à la suite des désastres de l'Année terrible, force, par ses démarches répétées et son inlassable persévérance, le Tsong-Li-Yamen à nous accorder les légitimes réparations qui nous étaient dues.

Élevé au siège épiscopal de Pékin en 1897, M^{sr} Favier, devenu, depuis longtemps *persona grata* au Palais impérial, mit en toutes circonstances son crédit et la faveur dont il jouissait à la cour au service de notre action et de nos nationaux.

Tous les Français — et celui qui écrit ces lignes s'honore d'être du nombre — qui, dans ces vingt dernières années, habitèrent ou traversèrent la *Ville impériale*, ont trouvé auprès du vénérable prélat qui vient de disparaître l'accueil le plus bienveillant et le plus empressé.

La petite colonie européenne de Pékin, sans distinction de nationalité ou de culte, avait voué à M^{sr} Favier, qu'elle considérait comme son doyen, une vénération et une estime universelles.

Enfin, l'impératrice, qui l'honorait d'une façon toute particulière, lui avait donné, en reconnaissance de ses éminents services, avec le titre de *Ta-Yen*, le bouton de corail des mandarins du 1^{er} degré de la 1^{re} classe.

Les dernières années de sa carrière furent attristées par les événements de 1900.

Le rôle magnifique qu'il joua lors de la terrible insurrection des Boxers et du siège des légations européennes à Pékin est présent à toutes les mémoires.

L'œuvre de M^{sr} Favier en Extrême-Orient fut véritablement merveilleuse et féconde pour l'Église et pour sa patrie qui, l'une et l'autre, perdent en lui un de leurs plus grands serviteurs.

M^{sr} Favier était chevalier de la Légion d'honneur.

Ajoutons à ces éloges si bien sentis et si bien mérités, que la presse française à l'unanimité, moins quelques exceptions négligeables... et méprisables, s'est inclinée avec respect devant la tombe de « l'évêque de Pékin. »

Ce que nous voudrions dire ici, c'est que M^{sr} Favier vouait à saint Michel un culte exceptionnel. Il avait mis dans ses armoiries l'image de l'Archange et pris pour devise la réponse d'obéissance opposée par saint Michel au cri de révolte de Lucifer : *Serviam*.

A ses chrétiens le prélat-missionnaire parlait de préférence du Sacré-Cœur de Jésus, de la Sainte Vierge et de saint Michel et s'appliquait à développer parmi ses ouailles ces trois grandes dévotions.

Son zèle ne devait pas demeurer longtemps sans récompense.

En 1900, lors de la sanglante révolte des Boxers, les chrétiens de Pékin effrayés cherchèrent un refuge auprès de leur évêque et s'enfermèrent avec lui dans le Peï-Tang. Mais hélas ! les rebelles eurent bientôt réduit à l'extrémité les assiégés dont il n'est plus temps de raconter les prodiges de

valeur et l'héroïque résistance. Tout le monde les connaît.

Or le Sacré-Cœur de Jésus attendait cette heure critique pour donner à ses serviteurs un témoignage éclatant de sa bonté. Il envoya à leur secours la Sainte Vierge et saint Michel et cela de façon miraculeuse. Les païens eux-mêmes l'attestèrent et M^{sr} Favier se plut à faire le récit de cette intervention céleste, au cours du voyage qu'il fit en France, quelques mois après la fin de la révolte.

« Comment ! disaient les païens, vous n'avez donc pas vu ! Mais il y avait une *dame blanche* qui se promenait sur le haut de votre église, et, plus bas, *une troupe de soldats vêtus d'habits blancs avec de grandes ailes*. »

Les assiégés avaient en effet remarqué que les rebelles s'acharnaient à cribler de projectiles la balustrade qui entourait, tout le long des murs, le toit incliné de la cathédrale. Il se demandaient pourquoi cette inutile fusillade. Ce n'est qu'après la délivrance qu'ils en eurent l'explication.

« Marie, Reine des Anges, disait M^{sr} Favier, était là avec saint Michel et la milice céleste pour nous protéger et nous bénir »¹.

Racontant un jour ces faits devant plusieurs religieux, et faisant allusion aux événements funestes qui se déroulaient en France, le pieux évêque s'écria : « Si vous n'invoquez le Sacré-Cœur, la Vierge-Immaculée et l'Archange saint Michel, vous êtes tous perdus ! »

Recueillons cette parole, et, si nous sommes soucieux d'éviter à l'Église et à la Patrie les pires catastrophes, recourons avec foi et confiance aux seuls protecteurs capables de nous sauver.

Prions aussi saint Michel, l'ange introducteur des âmes au ciel, pour le repos de l'âme du vaillant et vénéré prélat que la mort vient de ravir aux missions catholiques d'Extrême-Orient dont il était la gloire et le soutien.

1. Voir *Annales* d'avril 1901.

Le culte de saint Michel

DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE RENNES

QUATRE paroisses s'honorent chez nous d'avoir pour patron l'Archange saint Michel. La vieille paroisse de Bruc, signalée dès le ^{xr} siècle, lui fut dédiée de bonne heure et les moines de Paimpont, en y fondant un prieuré, le mirent sous le patronage de l'Archange. Une belle croix processionnelle du moyen-âge y présente encore l'image de saint Michel terrassant le Dragon. — Cet Archange est également le patron des églises de Liffré et de Rothéneuf. — Enfin, l'église de Trimer a pour titulaire saint Michel, et, de toute antiquité, une grande assemblée, tenue le jour de la fête de ce prince des Anges, rappelle le culte que lui rendirent pieusement les premiers habitants de la paroisse.

Si la ville de Rennes n'a pas d'églises sous le vocable de saint Michel, elle eut de tout temps plusieurs chapelles bâties en son honneur. Anciennement la cathédrale de cette ville renfermait une chapelle de saint Michel et jouissait de plusieurs fondations faites pour l'honorer; la plus ancienne remontait à l'an 1141 et était l'œuvre pieuse d'un bourgeois nommé Josced; la dernière y fut établie en 1618 par le chanoine Michel Plessix, recteur de Châtillon-en-Vendelais; il institua la fête de la Dédicace de saint Michel, célébrée en la même solennité que les fêtes d'apôtres, avec premières vêpres et procession. Actuellement encore, la Métropole de Rennes conserve avec honneur une chapelle de Saint-Michel.

Des neuf anciennes paroisses de Rennes, quatre avaient dans leurs églises des chapelles dédiées au glorieux archange: celle de Toussaints, mentionnée en 1671, était une fondation du seigneur de la Prévalaye — celle de Saint-Jean appartenait au seigneur de Lancé en Châtillon-sur-Seiche — le chapelain

de celle de Saint-Aubin était présenté par les trésoriers de la paroisse. — Nous ignorons l'origine de Saint-Michel en Saint-Germain; c'est aujourd'hui la chapelle du Sacré-Cœur.

Mais Rennes avait un autre sanctuaire tout spécialement dédié à saint Michel: c'était la chapelle du château de cette ville. Les ducs de Bretagne en avaient confié le service aux chanoines réguliers de l'abbaye de la Roë qui envoyèrent quelques-uns d'entre eux occuper ce qu'on appela jusqu'au ^{xviii} siècle le prieuré de Saint-Michel de Rennes. Cette chapelle n'existe plus, mais naguère une porte de ville et présentement une rue, en portant le nom de l'archange, y perpétuent son souvenir.

Beaucoup d'églises paroissiales de notre archidiocèse renfermaient ou renferment encore des chapelles ou des autels avec des fondations de messes en l'honneur de saint Michel. C'est d'abord la cathédrale de Dol qui avait deux chapellenies sous le nom du grand archange. Puis, par ordre alphabétique, les églises de La Chapelle-des-Fougeretz — Domalain — Fougeray — Saint-Léonard de Fougères; la chapelle y appartenait à la famille Le Lymonier — Gosné — Guignen; la chapelle y avait été fondée par le seigneur du Plessix, vicomte de Guignen — Guipry — Izé — Médréac, avec une confrairie de Saint-Michel établie dès l'an 1385 et subsistant encore — Miniac-Morvan, chapelle où étaient inhumés les seigneurs de Gouillon — Noyal-sur-Vilaine, chapelle appartenant au seigneur du Boishamon — Pancé — Le Pertre — Rannec, chapellenie fondée en 1488 — Saint-Jean-sur-Couesnon — Saint-Méloir-des-Ôndes, chapelle propriété des Bénédictins de l'abbaye du Mont-Saint-Michel — Sens — et Notre-Dame de Vitré.

Outre ces chapelles de Saint-Michel contenues dans les églises paroissiales ou adjacentes à leurs édifices, on compte un certain nombre de chapelles frairiennes ou rurales et de chapelles dépendant de manoirs, dédiées au saint Archange.

Les chapelles frairiennes sont celles de Saint-Michel: au village de Trumel en Combour — en La Gouesnière, fondée

de messes en 1591 — en Langon, construite par les moines de l'abbaye de Redon au milieu des monuments mégalithiques qu'avaient élevés les populations païennes — au Mont-Dol, ancienne église du prieuré fondé en ce lieu par les moines de l'abbaye du Mont-Saint-Michel — à Monterfil — en Paramé, chapelle de Saint-Michel des Sablons qui a donné naissance à la paroisse moderne de Rothéneuf — dans la ville de Redon, chapelle existant encore et donnant son nom au quartier environnant — à Saint-Ganton, dernier souvenir d'un prieuré fondé au moyen âge par les religieux de l'abbaye de Saint-Méen — en la ville de Vitré, ancienne chapelle du château.

Quant aux manoirs dont les chapelles se trouvent sous l'invocation de saint Michel, voici ceux que nous connaissons : les Giraudayes en Bains — Vausleury en Balazé — la Guinemernière ou château de Laillé en Laillé — la Noë en Noyal-sur-Seiche — le Gage en Pleugueneuc — la Roussière en Pocé — la Montagne en Visseiche.

Enfin, signalons l'ancienne chapelle conventuelle des Cordeliers en l'île de Césembre et la chapelle du nouveau monastère des Franciscaines des Corbières en Saint-Servan, l'une et l'autre dédiées à saint Michel.

Tel est dans son ensemble le culte rendu dans l'archidiocèse de Rennes, tant autrefois que présentement, au prince de la Milice céleste. Il n'est pas étonnant d'ailleurs que saint Michel ait trouvé parmi nous de pieux et zélés serviteurs : la sainte montagne qui lui est consacrée n'avoisine-t-elle pas notre région ! Et les moines de son illustre et merveilleuse abbaye ne se sont-ils pas jadis établis dans plusieurs de nos paroisses pour en sanctifier les habitants, en leur inculquant le culte de saint Michel ? A l'exemple de nos pères, continuons donc d'invoquer l'Archange que la France se plaît à considérer comme l'un de ses puissants patrons.

L'abbé GUILLOTIN DE CORSON,
Chan. hon.

(Semaine Religieuse de Rennes.)



ACTIONS DE GRACES¹

Ardèche. — Je vous prie de célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel.
M^{me} Vve J. B.

Bouches-du-Rhône. — Saint Michel est venu à mon secours dans une grande détresse ; aussi je vous prie de célébrer une messe en actions de grâces.
P. C.

Mon fils me donnait de sérieux ennuis au sujet de sa conduite. Je l'ai placé sous la protection de l'Archange et depuis ce moment je n'ai eu aucun reproche à lui adresser. Aussi je demande une messe en reconnaissance de cette grande grâce.
H. P. R.

Côtes-du-Nord. — Ci-joint une offrande pour remercier saint Michel de sa puissante protection.
M^{me} H. R., zél.

Finistère. — Je vous envoie une offrande en faveur de votre école apostolique pour remercier l'Archange des grâces que j'ai reçues par son intercession.
C. C.

Veillez publier dans les *Annales* l'expression de notre reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces de santé obtenues dans notre famille.
M^{me} M., zél.

Haute-Garonne. — Merci à l'Archange pour l'obtention d'une faveur vivement désirée.
H. DE G.

Ille-et-Vilaine. — Reconnaissance à saint Michel et aux anges gardiens pour les grâces que j'ai reçues par leur intercession.
A. G., zél.

Loire. — Merci à l'Archange.
M. B., zél.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits

Loire-Inférieure. — Je vous prie de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de l'Archange. Jamais on ne l'invoque en vain. Je voudrais pouvoir conseiller à tous ceux qui se trouvent dans des circonstances difficiles, de recourir à lui avec confiance. S. L., zél.

Veillez en reconnaissance à saint Michel célébrer deux messes et faire brûler une lampe pendant neuf jours. X.

Prière de faire brûler un cierge devant la statue vénérée pour remercier l'Archange de sa protection. A. R., zél.

Manche. — Atteinte d'une maladie très grave qui mettait mes jours en grave danger, j'ai imploré saint Michel. Plaçant en lui toute ma confiance j'ai fait célébrer en son honneur une messe sur sa montagne bénie. Presque aussitôt le mal a diminué; en peu de temps il a disparu tout à fait. A saint Michel, seul, après Dieu, je dois ma guérison: il m'est bien doux de le proclamer, non moins que de m'acquitter de mes promesses en accomplissant un pèlerinage d'actions de grâces au Mont-Saint-Michel et en vous priant d'offrir encore le saint sacrifice pour remercier le bon Archange à qui je dois la vie. Veuillez aussi m'abonner aux *Annales*. M^{lle} B.

Inclus les honoraires d'une sainte messe en reconnaissance de la guérison de mon mari obtenue par l'intercession de saint Michel. Prière d'insérer. C^{ress} de S., zél.

Mayenne. — Je vous prie de célébrer deux messes à l'autel de saint Michel en reconnaissance de faveurs obtenues. C. F., zél.

Basses-Pyrénées. — Actions de grâces à saint Michel. X.
Merci à l'Archange. Un associé.

Reconnaissance à saint Michel. M. D.

Rhône. — Merci, ô bon Archange. C. R.

Savoie. — Je remercie l'Archange de la protection qu'il a bien voulu m'accorder. M. G.

Seine. — Reconnaissance à saint Michel. H. M.

A la suite de la neuvaine que je vous avais demandée en l'honneur de saint Michel, j'ai obtenu la faveur que je désirais. C. M.

Deux-Sèvres. — Actions de grâces à saint Michel. Merci à l'Archange pour l'heureuse issue d'un procès. M^{me} P. L., zél.

Alsace-Lorraine. — Je vous envoie mon offrande pour remercier saint Michel des faveurs qu'il m'a accordées. M. L., zél.

Belgique. — Demande d'une messe et offrande pour remercier saint Michel d'une grâce obtenue par sa puissante intercession. A. Van B.

Canada. — J'avais promis de faire une offrande à saint Michel et de publier dans les *Annales* l'expression de ma reconnaissance si je recevais les faveurs que je sollicitais. Ayant été exaucée, je suis heureuse de m'acquitter de ma promesse. A. L., zél.

Prière de faire brûler des cierges devant la statue vénérée, en reconnaissance d'une grâce obtenue par la puissante intercession de l'Archange. A. G.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Ardennes. — Angecourt : M^{me} Allardin-Collignon.

Ariège. — Foix : M^{lle} Yvonne Servel.

Calvados. — Caen : Mère Marie de Sainte-Geneviève, Religieuse Bénédicte de l'Adoration du T. S. Sacrement; M. Frédéric Dedout. — Condé-sur-Noireau : M^{me} Nogot; M^{me} V^{ve} Aumont. — Honfleur : M. Désiré Lintz.

Cher. — Bourges : Sœur Saint-Augustin; Sœur Saint-Louis, Religieuses Ursulines.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. le comte Le Vassor de la Touche. — Pontreux : M^{lle} Angélique Drouart, zélatrice. — L'Hermitage-Lorget : M^{lle} Louise Rouxel de la Villeferon.

Finistère. — Saint-Pol de Léon : M. Ernest Andrieux. — Quimperlé : sœur Marie-Aloysia, Religieuse Ursuline.

Gard. — Restinclières : M. Pierre Gazay; M^{me} V^{ve} Mourgues; M^{me} V^{ve} Fraysse; M^{lle} Célestine Pradeilles; M^{lle} Anastasie Laupie; M^{me} V^{ve} Sauchon. — Alais : M^{me} Jeanne Gau; M^{me} V^{ve} Murtin.

Haute-Garonne. — Rieumes : M^{lle} Emilie Talazac. — Pibrac : M^{me} Julie de Bertrand; M^{lle} Conte.

Hérault. — Montpellier : M. Prosper Ramel ; M^{lle} Marie Meyère ; M^{lle} Adèle Malaret. — Béziers : M. Thévenan ; M^{me} Marie Barrau.

Ille-et-Vilaine. — La Guerche de Bretagne : M^{me} Marie-Rose Crou-ton. — Antrain : M. François Lepennetier. — Chartres : M^{lle} Modeste Ma-réchal. — Saint-Suliac : M^{me} Safran, née Lefeuvre.

Indre-et-Loire. — Tours : M^{me} la Générale Lebrun, née Bruté de Rémur, *célatrice*.

Isère. — La Mure : M^{me} Victor Borel ; M^{me} Lafont. — Charancieu : Philomène France.

Loir-et-Cher. — Vineuil : M^{me} Adrien Gabalda.

Loire. — Saint Martin-Lestra : M^{me} Boinon, née Jeanne Adrienne Dubœuf.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Fontaine ; M^{me} V^{ve} de Ferron ; M. l'abbé Gauchet.

Loiret. — Loury : M^{me} la Ctesse de Tarragon.

Manche. — Granville : M. l'abbé Durier. — Avranches : M^{me} Lebel, née Delphine Aufray. — Mesnil-Rainfray : M^{lle} Pélagie Jouault. — Saint-Sénier, près Avranches : M. Constant Roussel.

Mayenne. — Laigné : M^{me} Guiller, née Marie Duparc. — Fromentières : M^{me} Audrain, née Jeanne Allaire.

Meurthe et-Moselle. — Foug : M^{me} Marie-Catherine Brunet.

Morbihan. — Pontivy : M^{me} Auguste Couillaud, née Louisa-Maurice ; M^{me} Rivales, née Angéline Morel. — Lorient : M^{me} Melanie James.

Oise. — Compiègne : M^{lle} Francéline Dumoutier ; M^{lle} Clémentine Flament ; M^{lle} Marie Roussel.

Rhône. — Brulioles : M^{lle} Jeanne Porte ; M^{lle} Françoise Tivel.

Sarthe. — Le Mans : M^{me} Mémin ; M. Michel Nezan. — Auvers-le-Ha-mon : M. et M^{me} Belanger ; M^{me} Charlotte Couasnou-Foucault.

Seine. — Paris : M^{me} Lenfant ; M^{me} V^{ve} Sauvel, née Anne Duruffé.

Seine-Inférieure. — Honfleur : M^{lle} Le Cronier. — Fécamp : M^{me} Julie Claitte. — Yvetot : M^{lle} Albertine Lepilleur.

Tarn. — Castres : M. Bernard Boutet ; M^{lle} Julie Cavel ; M^{me} Marie Benazech ; M^{lle} Marie Thouy ; M. Eugène Jalabert ; M. Jean Maraval ; M^{me} V^{ve} Irma Chartrou ; M^{me} Albanie Durand.

Vienne. — Poitiers : Sœur Marie Bernard, *Religieuse Augustine hospitalière*.

Belgique. — Verviers : Sœur Marie du Rosaire, *Religieuse Ursuline*.

Canada. — Sherrington : M. Xavier Boyer ; M^{me} F. Xavier Boyer, née Phaneuf ; M. Louis Boyer ; M^{me} Sophie Beaudin, née Cusson ; M^{me} Clé-mence Perras, née Perras. — Montréal : M^{me} Adeline Caludal, née Poissant ; — Québec-Saint-Basile : M^{me} Marceline Morissette, née Vézina. — Saint-Am-broise : M^{me} V^{ve} Etienne Bernier, née Marie Boutet ; M^{me} Grégoire Leclerc, née Joséphine Genest ; M^{me} Charles Durand, née Marie Martel ; M^{lle} José-phine Savard. — Saint-Sauveur de Québec : M. Nazaire Pelletier.

États-Unis d'Amérique. — La Nouvelle-Orléans : M^{lle} Virginie Jeunesse ; M^{lle} Julia-Mathilde Blache ; M^{me} Marie-Clémence Calico ; M. Louis-Aristide Gonzalès ; M^{me} Polymnie-Joséphine Hébrard ; M. Antoine-Victor Olivier ; M^{lle} Hélène-Olympe Brand ; M. Jules-V. Charpantier.

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, representet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie FR. SIMON, succr de A. LE ROY, Rennes (1728 05.)

ANNALES
DU
MONT SAINT-MICHEL
REVUE MENSUELLE

32^e Année. 3^e Trimestre
JUN 1905

ABONNEMENT } 2 fr. par an pour la France.
3 fr. — pour l'Étranger.

QVIS EVI

IMP. FR. SIMON - RENNES

AVIS DIVERS

- 1° **Archiconfrérie.** — On s'associe par l'intermédiaire des Zélateurs et des Zélatrices ou en écrivant directement au Mont-Saint-Michel. — Envoyer ses nom et prénoms (offrande facultative). En retour, on a droit à tous les avantages de l'Archiconfrérie, et on reçoit le billet-image d'admission quand il y a offrande, si minime qu'elle soit.
- 2° **Neuvaines.** — Les neuvaines de prières sont faites au Sanctuaire de saint Michel. Elles commencent immédiatement après demande faite.
- 3° **Lampes.** — Indiquer d'une manière précise si la lampe doit brûler en l'honneur de saint Michel, de Notre-Dame ou d'un autre saint. — L'offrande est de 2 fr. pour 9 jours; de 6 fr. pour 30 jours; de 70 fr. pour un an.
- 4° **Cierges.** — On peut demander de faire brûler des cierges, en désignant le nombre et l'importance. — Il y en a de 1 fr., de 50, de 30 et de 10 centimes.
- 5° **Consécration des petits enfants.** — Pour vouer un enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges, envoyer le nom et la date de la naissance de l'enfant. Un cierge brûle à son intention devant les statues vénérées et les parents reçoivent une image indiquant le jour de l'inscription sur le registre des consécrations. — *L'offrande est de 0 fr. 50, 1 franc ou 2 francs.* Le cierge est proportionné à l'offrande.
- 6° **Ex-Voto.** — On peut déposer comme *ex-voto*, un cœur, une bannière, une plaque de marbre, etc. — Les vases sacrés, ornements sacerdotaux, linge d'église, etc., sont acceptés avec reconnaissance à titre d'*ex-voto*. — Les plaques de marbre doivent mesurer 0^m 30 de largeur, sur 0^m 25 de hauteur.
- 7° **Annales.** — Prix de l'abonnement : 2 francs pour la France; 3 francs pour l'Étranger. — Abonnements collectifs. Neuf personnes se cotisent à raison de 0 fr. 25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine, reçoit les *Annales*, et se charge de les passer aux huit autres.

Adresser toute correspondance :

A MONSIEUR le Directeur des Annales, ou à MONSIEUR le Directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Michel, — *c'est tout un.*

AU MONT-SAINT-MICHEL

(Manche).

Nous rappelons que les correspondances portant sur l'adresse les mots PÈRE ou RÉVÉREND PÈRE, sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut, et par conséquent ne nous parviennent pas.

32^e Année. — Série nouvelle. — 3^e Livraison. Juin 1905.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAINES MENSUELLES. — CALENDRIER. — SAINT MICHEL ET L'ÉGLISE. — LE 8 MAI 1905. — RÉCITS ET LÉGENDES. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

NEUVAINES MENSUELLES GÉNÉRALES

SELON l'usage, la neuvaine générale mensuelle de juin commencera le 7 et finira le 15.

Nous ne saurions trop recommander à tous nos Associés de la faire avec nous. Il est vrai, en effet, que dans la prière aussi bien que dans l'action, l'union fait la force. S'unir pour prier, c'est une tactique divinement irrésistible; c'est le moyen assuré d'obtenir de Dieu les plus grandes grâces.

Il faut donc que se forme une supplication universelle.

Pendant cette neuvaine, nous prions à toutes les intentions qui nous sont déjà confiées; nous recevrons celles que l'on voudra bien nous communiquer encore, jusqu'au 1^{er} jour de la neuvaine.

Nous recommandons, comme intention générale de la Neuvaine de juin, la victoire de l'Église sur ses ennemis et le salut de notre chère France dont les intérêts sont si gravement compromis.

1 Jeu.	Ascension de Notre-Seigneur.	15 Jeu.	De l'Octave. Clôture de la Neuvaine générale.
2 Ven.	S. Pothin et ses compagnons, martyrs.	16 Ven.	De l'Octave.
3 Sam.	S ^{te} Clotilde, reine. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Oeuvres du Mont-Saint-Michel.	17 Sam.	De l'Octave.
4 Dim.	Dim. dans l'Octave de l'Ascension. S. François Caracciolo, conf.	18 Dim.	1 ^{er} Dim. après la Pentecôte. Fête de la Très Sainte Trinité.
5 Lun.	S. Boniface, év. et m. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	19 Lun.	S ^{te} Julienne de Falcoiéri, vierge. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
6 Mar.	S. Norbert, év. et conf.	20 Mar.	S. Latain, év. et conf.
7 Mer.	S. Pair, év. d'Avranches et conf. Commencement de la neuvaine générale de Juin.	21 Mer.	S. Louis de Gonzague, conf.
8 Jeu.	Octave de l'Ascension.	22 Jeu.	Fête du Très Saint Sacrement.
9 Ven.	S. Anselme, év., conf. et doct.	23 Ven.	De l'Octave du S. Sacrement.
10 Sam.	Vigile de la Pentecôte.	24 Sam.	Nativité de S. Jean-Baptiste.
11 Dim.	La Pentecôte. Ind. de 300 j. scapulaire de S. Michel.	25 Dim.	2 ^e Dim. après la Pentecôte. S. Guillaume, abbé.
12 Lun.	Lundi de la Pentecôte. Au Mont-St-Michel à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	26 Lun.	SS. Jean et Paul, mart. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
13 Mar.	De l'Octave.	27 Mar.	De l'Octave du S. Sacrement.
14 Mer.	De l'Octave.	28 Mer.	S. Yrénée et ses compagnons, mart.
		29 Jeu.	S. Pierre et S. Paul, apôtres. Ind. plén. aux associés de l'Archiconf.
		30 Ven.	Fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence Plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

Saint Michel et l'Église

DEPUIS sa fondation, si l'Église a subi, à certaines époques, de la part de ses ennemis, des attaques qui semblaient devoir l'anéantir, elle a connu aussi des jours de paix où l'on aurait pu croire que l'enfer avait renoncé à la combattre.

Évidemment, nous ne vivons pas ces jours heureux et l'époque actuelle est plutôt une de celles que l'historien qualifiera de troublée et de profondément triste. Satan poursuit en effet avec plus d'ardeur que jamais la réalisation de son effroyable projet et il livre en ce moment un combat acharné aux serviteurs de Dieu, aux enfants de l'Église catholique. Comme un chef d'armée, il commande à ses légions infernales, et chacun de ses soldats s'en va au poste assigné ; le mot d'ordre est celui-ci : écrasons l'infâme et anéantissons notre éternelle ennemie, l'Église Catholique.

Il importe donc, en ces circonstances, de ne pas oublier que l'Archange saint Michel est le protecteur de l'Église et de prier avec ferveur le puissant défenseur du peuple de Dieu.

Voici en effet ce que nous lisons dans les livres saints : « Lorsque Dieu le juge utile pour le salut de ses enfants. Saint Michel descend du ciel avec une longue chaîne, il lie le Dragon et le jette dans l'abîme qu'il ferme sur lui afin qu'il ne séduise plus les nations. Puis il le délie un peu de temps, jusqu'au jour où il le jettera dans l'étang de soufre et de feu où la bête et les faux prophètes seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles. »

Il suffit d'ailleurs d'étudier l'histoire pour y trouver des preuves de la protection dont l'Archange n'a cessé de couvrir la Sainte Église. Il n'entre pas dans notre plan de montrer ce qu'il a fait pour elle à chaque époque, ni comment il a lié et délié tour à tour le Dragon infernal ; aussi nous contentero-

nous de rappeler quelques-unes seulement des circonstances où saint Michel a donné des preuves incontestables de son rôle de Gardien et de Défenseur de l'Église.

Au commencement du Christianisme, Satan choisit la ville de Rome comme centre de son empire, pour, de là, régner en maître sur le monde entier. Aussi quand saint Pierre fit son entrée dans Rome, l'enfer frémit de rage et réunit toutes ses forces pour essayer d'étouffer l'Église naissante. L'apôtre venait avec le don des miracles ; Satan résolut de lui opposer le prestige de ses œuvres dans la personne d'un magicien nommé Simon.

Jamais peut-être la puissance de Satan ne se montra aussi grande. Les ouvrages des écrivains contemporains sont remplis du récit des prodiges incroyables par lesquels le magicien séduisait les foules. On le saluait déjà comme un dieu, lorsque, à la prière de l'apôtre, l'Archange le précipita du haut des airs, où il s'était élevé soutenu par les démons. L'enfer était vaincu.

Il n'était cependant pas anéanti ; aussi essayait-il par la force et la violence ce qu'il n'avait pu faire par ses prodiges. Alors commença une guerre atroce qui dura près de trois siècles et dans laquelle les suppôts de Satan se livrèrent à des actes d'une cruauté vraiment inouïe. Si grande fut la violence de cette persécution qu'on put craindre un moment de voir l'Église succomber sous les coups de ses ennemis ; et déjà le démon se préparait à célébrer sa victoire sur le christianisme, lorsque saint Michel suscitait Constantin, lui donnait la croix pour étendard et le conduisait à Rome après une brillante victoire.

Plus tard, dans les luttes contre l'Islamisme, l'Archange eut encore l'occasion de remplir sa mission de Défenseur de l'Église.

Vaincu dans la capitale du monde chrétien et chez les nations barbares de l'Europe, Satan s'était, pour ainsi dire, incarné dans cet homme qui s'appelait Mahomet et il cher-

chait à étendre sa domination sur tous les peuples de l'Orient. — De ce côté, l'Église eut encore à soutenir une lutte longue et terrible ; parfois même elle vit son existence en péril. Mais grâce à la puissante intervention de l'Archange qui la protégea visiblement, elle confondit le faux prophète et malgré la résistance qu'elle éprouva, elle continua de travailler avec succès à la conversion des âmes et à la diffusion des bienfaites lumières de la foi.

Il serait facile de donner d'autres exemples et de montrer comment, par le secours de saint Michel, l'Église a aux différents âges de son existence, triomphé de tous les ennemis que Satan n'a cessé de lui susciter. Mais ceux-là suffiront, n'est-il pas vrai, pour nous rappeler que l'Archange est le Défenseur de l'Église et que notre devoir est de le prier avec ferveur et de mettre en lui toute notre confiance.

Les écrivains ecclésiastiques et les prédicateurs les plus remarquables sont d'ailleurs unanimes à reconnaître comme confiée à saint Michel la mission de protéger l'Église.

Dans un sermon pour la fête de l'Archange, Hugues de Saint-Victor demande à ses auditeurs de prier pour l'Église saint Michel et les saints Anges :

« Ayons une grande confiance en saint Michel et ses Anges. Nous chantons dans la solennité de ce jour : *La mer a été agitée, la terre a tremblé là où l'Archange Michel est descendu des cieux*. La mer : ce sont les démons ; la terre : ce sont les hommes de mal. Les démons sont représentés par la mer, parce que, comme elle, ils sont pleins d'amertume et toujours en mouvement. Les méchants sont représentés par la terre, parce qu'ils méprisent les choses du ciel pour s'attacher à la boue. Mais là où Michel descend du ciel, la mer est agitée, la terre tremble ; car cet Archange met un frein aux tentations des démons et à la perversité des méchants pour délivrer l'Église de Jésus-Christ ». — « Il ne faut point hésiter, ajoute Bossuet lui-même, à reconnaître l'Archange pour le défenseur de l'Église, comme il l'était de l'ancien peuple et à croire que

si le Dragon combat contre l'Église, saint Michel et ses Anges la défendent ». Et le cardinal Pie acceptait volontiers « le devoir d'invoquer chaque jour plus fidèlement l'Archange, comme protecteur de l'Église ».

Voilà pourquoi, dans tous les siècles, les Souverains Pontifes ont tant recommandé la dévotion au Prince de la milice céleste et ont tenu à faire célébrer ses fêtes avec solennité. C'est aussi pour cela que Pie IX adressait chaque année un *Invito Sacro* pour demander aux fidèles « de conjurer avec une plus grande ferveur l'Archange saint Michel de venir en aide aux chrétiens et de faire triompher l'Église ». Voilà pourquoi Léon XIII a ordonné de réciter, après le saint sacrifice de la messe, une oraison spéciale en l'honneur de saint Michel. Et c'est pour la même raison que Pie X a bien voulu accorder une Indulgence de 100 jours aux associés de l'Archiconfrérie de saint Michel qui diront pieusement cette belle prière que son Prédécesseur a prescrit à tous les prêtres de réciter après chaque messe basse.

N'oublions donc pas que l'Archange est le Protecteur de l'Église, et pour elle invoquons-le chaque jour.

Le temps où nous vivons est assurément une époque de crise redoutable; l'enfer multiplie ses efforts et s'acharne de plus en plus à renverser et à détruire l'œuvre de Jésus-Christ. — Ne perdons pas confiance, cependant; saint Michel a toujours renversé les ennemis de Dieu. Et parce que nous avons un plus pressant besoin de sa puissante protection, supplions-le avec une ferveur plus grande de venir à notre secours, demandons-lui de chasser Satan du monde et de le précipiter dans l'abîme.

Et puis, rappelons-nous la parole de Notre-Seigneur : les enfants de ténèbres sont prudents. Ils ont compris que l'union fait la force. Réunis dans une même pensée et une même volonté, sous la présidence de Satan, ils se sont fait *solidaires*. Mourir dans la haine de Dieu et de l'Église; voilà leur devise !

C'est donc, maintenant plus que jamais, un devoir, pour les

enfants de lumière, de se réunir, de se faire *solidaires*, à leur tour, pour combattre l'enfer et ses œuvres. Mourir dans l'amour de Dieu et de l'Église, telle doit être leur devise. — A saint Michel, Protecteur de l'Église de Jésus-Christ, est dévolue la présidence de cette association. Honoré par cette marque de confiance, l'Archange, pour le bonheur et la paix des âmes qui lui sont confiées, terrassera de nouveau l'antique ennemi de Dieu et des hommes.





Le 8 Mai 1905

LE huit Mai ! Quelle éloquence féconde dans ces deux mots ; ils évoquent en effet le souvenir de saint Michel et de la vénérable Jeanne d'Arc, ils donnent du réconfort à nos âmes.

C'est une date assurément bien chère aux catholiques et français. Ce jour ne pouvait passer inaperçu, principalement au Mont-Saint-Michel et à Orléans.

Le Mont-Saint-Michel eut donc sa fête accoutumée, fête toujours assez modeste, vu la saison peu avancée encore, mais fête toujours fervente avec la pieuse population montoise.

Nos milliers d'associés, nos zéloteurs et nos zélatrices étaient avec nous du reste et par l'esprit et par le cœur, les centaines de lampes que leur dévotion envers l'Archange avait allumées pendant ce mois, le grand nombre de lettres qu'ils nous avaient adressées à l'occasion de ce 8 Mai le prouvent surabondamment.

La messe fut célébrée à sept heures et demie comme nous l'avions annoncé. Pendant toute la journée, ce fut un va-et-vient de pèlerins isolés qui venaient prier l'Archange ; le soir nous chantâmes les vêpres solennelles devant le Saint Sacre-

ment exposé à l'autel d'argent, au-dessus duquel plane la statue d'argent du Prince des armées célestes. Cet autel et cette statue sont bien connus des pèlerins. L'office était présidé par un apôtre de saint Michel qui, partout où il est passé, s'est fait un devoir de prêcher le culte et d'établir la pieuse archiconfrérie de l'Archange : M. le Curé de Sommières-du-Clain.

Le Salut du Saint Sacrement termina la cérémonie. C'est avec cœur que furent chantés les beaux cantiques à saint Michel, et la prière confiante souligna plus spécialement les strophes qui rappellent les besoins de l'Église et de la Patrie :

Saint Michel à votre puissance
 Nous venons demander l'appui des anciens jours.
 Qu'il monte jusqu'au ciel ce vieux cri de la France :
 Saint Michel à notre secours !

Vous êtes patron de l'Église,
 Vous êtes patron de la France.

Pour Rome donc et pour la France,
 Nous implorons votre secours,
 Armez-vous pour leur délivrance,
 Sauvez-les. Gardez-les toujours.

A Orléans, Mgr Perraud, l'éminent Cardinal d'Autun, présidait la fête de Jeanne d'Arc ; il était assisté de Mgr Touchet évêque d'Orléans, de Mgr Douais, évêque de Beauvais, de Mgr de Beauséjour, évêque de Carcassonne, de Mgr Laborde, évêque de Troyes et de Mgr le Coadjuteur de l'Archevêque de Tokio.

Le prédicateur fut Mgr de Beauvais. C'était la première fois (l'orateur le fit remarquer au début de son discours) qu'un successeur du triste évêque Cauchon était appelé à louer Jeanne d'Arc dans cette ville, qu'à pareil jour, il y a quatre cent soixante-seize ans, elle arrachait aux Anglais.

Ce quatre cent soixante-seizième anniversaire fut chanté dans un langage aussi nouveau qu'il était pur, et l'auditoire

qui a pourtant le droit de se montrer difficile et qui pourrait être un peu blasé sur un sujet aussi rebattu, se retira avec l'impression la plus profonde et la plus favorable.

La procession traditionnelle s'organisa immédiatement après la cérémonie de la cathédrale.

Nous ne disons rien de la remise solennelle de l'oriflamme de Jeanne d'Arc entre les mains de Mgr Perraud.

Il serait trop long de citer les centaines d'autres villes où saint Michel et Jeanne d'Arc furent glorieusement fêtés.

Disons seulement qu'au cœur de la France, à Paris même, le Cardinal Richard présida la cérémonie annuelle. Rien ne manqua à l'éclat de cette fête : ni les pompes extérieures du culte, auxquelles l'antique basilique offre un cadre si grandiose, ni la foule qui répond toujours avec tant d'empressement au seul nom de l'héroïne nationale, ni le panégyrique traditionnel que Son Éminence avait confié à M. le Curé de Saint-Pierre du Gros-Caillon, l'un des prêtres les plus distingués de son diocèse.

M. le prédicateur proposa tour à tour à l'admiration de son magnifique auditoire « la Française ardente et passionnée pour son Pays, qui voulut la France aux Français, et poursuivit, les armes à la main, cette revendication sacrée ; puis la chrétienne et la sainte, la fille de Dieu qui, pour obéir aux voix d'En-Haut, quitta son père et sa mère, son église et son village, affronta sans trembler les horreurs de la guerre et mourut à dix-neuf ans, sur un bûcher, martyr de son patriotisme et de sa foi.

L'abbé Richard termina par cette émouvante prière à Jeanne d'Arc :

O Jeanne ! cet amour que vous aviez pour la France, vous l'avez encore ; et si la tristesse pouvait atteindre ceux que Dieu enivre de sa félicité, vous pleureriez sans doute sur ce pays qui ne ressemble que trop, par ses divisions et ses désordres, à celui dont l'état déplorable arrachait des larmes à vos yeux et faisait saigner votre cœur.

Vous êtes là-haut avec l'Archange saint Michel, votre premier maître, celui qui vous révéla la grande pitié qui était au royaume de France. Vous êtes la protectrice de la patrie que votre vaillance a sauvée, que votre martyr a rachetée ! Sauvez-nous encore en priant pour nous. Défendez votre œuvre et que votre étendard avec les noms de Jésus et de Marie fasse encore reculer les ennemis de la France chrétienne.

* * *

On nous écrit de Castres :

La solennité de l'Apparition de saint Michel au Mont-Gargan a été célébrée dans notre paroisse de Saint-Benoît avec l'éclat accoutumé. La chapelle de l'Archange était brillamment illuminée et l'autel décoré avec un goût irréprochable.

Les membres de l'Archiconfrérie étaient venus nombreux assister à la messe et prier saint Michel ; plus que jamais en effet notre pauvre France n'a-t-elle pas besoin de la protection du grand Archange ? — La communion a été aussi nombreuse qu'édifiante. Des chants pieux en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie et de saint Michel ont été très bien exécutés.

Le prédicateur, un vicaire de Saint-Benoît, a donné le sermon d'usage. Il a pris pour texte de son discours, ce passage de nos saints livres : *In conspectu gentium, nolite timere, angelus enim Dei vobiscum est* : Ne craignez point le monde, puisque les anges de Dieu sont avec vous. Après avoir parlé du rôle de saint Michel dans le ciel et de la grande victoire remportée sur Lucifer et les anges rebelles, il nous a indiqué quelle était la mission de l'Archange sur la terre, d'après le prophète Daniel et l'apôtre saint Jean ; elle peut se résumer en deux mots : aider les fidèles du Christ à gagner le ciel et conserver l'espérance dans leurs âmes. — Comme celle de saint Michel au temps de l'épreuve, l'espérance des Chrétiens doit se baser sur la nature de Dieu, toute faite de puissance et de miséricorde ; sur sa promesse formelle de ne jamais oublier

ses créatures et sur ce gage vivant de victoire qui s'appelle Jésus-Christ et à propos duquel l'apôtre saint Paul a pu dire que Dieu, en nous le donnant, nous a donné toutes choses. — Comme celle de l'Archange durant le temps de l'épreuve, l'espérance des chrétiens doit être éclairée, puisque nous sommes et devons demeurer des fils de lumière; laborieuse, puisque nous devons coopérer à la grâce; invincible, puisque, comme Dieu de qui elle procède, elle doit triompher de tous les obstacles et les transformer, quand c'est nécessaire, en moyens. L'espérance, ainsi comprise, rend la lutte facile pendant la vie, et lorsque la mort se présente, elle donne au croyant la force et la consolation de répéter avec le poète :

Ah ! qu'il pleure celui dont la main acharnée
S'attachant comme un lierre au débris des années
Voit avec l'avenir s'envoler son espoir ;
Pour moi, qui n'ai point pris racine sur la terre,
Je m'en vais sans effort, comme l'herbe légère
Qu'enlève le soufite du soir.

Je crois inutile d'ajouter que cette fort belle instruction a produit dans nos âmes de pieuses et saintes émotions.

M. l'Archiprêtre toujours souffrant n'a pu assister que quelques instants à cette belle cérémonie, mais il a eu du moins la consolation de constater que la dévotion à saint Michel dont il est le dévoué propagateur prend toujours de l'extension dans notre bonne ville de Castres.

UN ASSOCIÉ.

On nous écrit de Vannes :

Nous avons eu, le lundi 8 mai, au vieux sanctuaire de saint Michel, à Saint-Avé, une réunion très belle et très édifiante, à laquelle plus de trois mille personnes de Vannes et des environs ont pris part.

Sous la direction de M. le Recteur et de M. le Vicaire de Saint-Avé et de MM. les Vicaires de nos deux paroisses van-

netaises, les pèlerins ont fait, en priant et en chantant presque sans arrêt, les huit kilomètres qui séparent Vannes de la chapelle du Petit-Mont.

M. le chanoine Le Roux, supérieur du collège Saint-François Xavier, nous a retracé avec une éloquence entraînant le rôle et l'influence qu'avait eus saint Michel dans les destinées de la France. — Sa parole a profondément remué la foule qui se pressait autour de la chaire improvisée en plein air, car l'antique chapelle était bien trop étroite pour contenir tant de monde.

Au retour a eu lieu, dans l'église de Saint-Avé, un salut solennel du T. S. Sacrement, donné par M. le Recteur, qui, à la fin de la cérémonie, a exprimé en quelques paroles émues sa joie de cette belle et sainte journée.

A la suite de cette pieuse manifestation, tous ont exprimé le désir de revenir chaque année, à la même date, invoquer l'Archange dans son sanctuaire de Saint-Avé.

B^{no} DE B.



Récits et Légendes

De l'Ermite qu'un Ange conduisit dans le siècle.

UN homme s'était fait ermite dès sa plus tendre jeunesse. Souvent, seul et dans un bois, on peut être plus heureux qu'en société dans le monde. Celui-ci, pendant de longues années, se mortifia et jeûna pour sanctifier son âme. Les veilles et le travail, la chaleur et la froidure, il endura tout ; mais après une si longue pénitence, enfin il trouva un jour que Dieu ne l'avait point assez récompensé, et murmura de ne point se voir élevé à une de ces conditions heureuses et brillantes, dont parfois ses quêtes le rendaient témoin. « Eh quoi ! se disait-il, il accable de ses biens tel et tel qui le néglige ; et cet autre qui le sert fidèlement, il le laisse dans l'opprobre et la pauvreté ! Lui qui a fait le monde, pourquoi n'a-t-il pas fait tous les hommes égaux ? Pourquoi ce partage inégal de misère et de bonheur ? Cet arrangement-là me confond. »

Comme le bonhomme, par la vie qu'il menait, avait acquis peu d'expérience, cette objection l'embarrassa ; et elle l'embarrassa tellement que, pour sortir de peine, il résolut de quitter son ermitage, et d'aller dans le monde chercher quelqu'un qui pût la lui résoudre. Il prit donc un bourdon et se mit en route.

A peine il sortait de sa cellule que devant lui se présenta un jeune homme d'une figure agréable et bien fait, tenant en main un javelot, et retronssé jusqu'à mi-jambe. Son habit était celui d'un sergent¹, et il avait l'air d'appartenir à un riche seigneur. C'était un ange, qui, pour ne point être reconnu, avait pris cette forme. Ils se saluèrent et entrèrent en conversation.

1. Homme de service.

« Quel est votre maître, demanda l'ermite ? — C'est celui qui l'est de tout le monde. — Certes, vous ne pouvez en avoir un meilleur. Et où allez-vous ainsi ? — J'ai dans cette région beaucoup de connaissances, je viens les voir ; mais il est si triste de voyager seul que je voudrais trouver un compagnon, et je vous aurais une obligation véritable si vous vouliez vous prêter à me rendre ce service. » L'ermite, avec le projet duquel s'accordaient à merveille ces visites, y consentit très volontiers, et ils commencèrent à marcher ensemble.

La nuit les surprit avant qu'ils pussent sortir du bois. Heureusement ils virent un ermitage, où ils allèrent demander un gîte. Le reclus les reçut de son mieux ; il leur prodigua ses petites provisions ; mais quand l'heure de la prière fut venue, nos voyageurs observèrent que leur hôte, au lieu de prier comme eux, ne paraissait occupé que d'essuyer et de frotter une coupe dont, pendant le repas, on s'était servi pour boire.

L'ange remarqua bien où il la mettait. Il se leva doucement dans la nuit, la prit et la cacha ; puis le lendemain, quand il partit, il l'emporta sans rien dire. Dans la route il en dit un mot à son compagnon, qu'indigna ce procédé, et qui sur-le-champ voulait retourner pour reporter la coupe au solitaire. « Arrêtez, dit l'ange, j'ai eu des raisons pour agir ainsi, et vous les saurez bientôt. Peut-être même ma conduite aura-t-elle plus d'une fois encore de quoi vous étonner. Mais quelque chose que vous me voyiez faire, sachez que ce n'est point sans motif, et tenez-vous sur vos gardes pour ne point vous scandaliser. » A ce discours l'ermite se tut ; il baissa la tête et continua de suivre.

Une grosse pluie qui survint les mouilla tout le jour, sans qu'ils pussent trouver où s'arrêter. Le soir enfin, harassés, morfondus, ils entrèrent dans une ville, et comme ni l'un ni l'autre n'avait d'argent, il leur fallut aller de porte en porte demander un gîte au nom de Dieu. Partout ils furent refusés, car on aime l'argent plus que Dieu encore : et c'était alors la même chose qu'aujourd'hui, à peu près. La pluie continuant

toujours, ils prirent le parti d'aller s'asseoir sur un perron qu'ils aperçurent.

Ce perron faisait partie d'une maison d'assez belle apparence, appartenant à un vieil usurier, homme fort riche, mais qui n'eût pas donné un denier pour avoir le paradis. L'avare parut un moment à sa fenêtre; et nos voyageurs, en lui représentant le triste état où ils se trouvaient, le supplièrent de vouloir bien par charité leur donner un asile. Pour toute réponse, il ferma sa fenêtre et se retira.

« Frère, dit l'ange, restons ici, puisque nous ne pouvons trouver mieux; cet auvent nous garantira au moins de la pluie. » Ils s'assirent. Mais la servante, qui avait entendu quelqu'un se plaindre et qui vint voir ce que c'était, fut plus compatissante que son maître, elle leur ouvrit, et les plaça sous l'escalier. Il y avait un peu de paille; ils se couchèrent. Quelques moments après, elle leur apporta un petit plat de pois, restés du souper de l'avare; et ils passèrent ainsi la nuit, sans feu, sans lumière, et glacés par des habits mouillés.

Dès que le jour parut, l'ermite voulut partir. « Non, lui dit l'ange, je ne sortirai point que je n'aie pris congé de notre hôte, et que je ne l'aie remercié du service qu'il nous a rendu. » Il alla le trouver aussitôt, et pour lui marquer sa reconnaissance, il le pria d'accepter un léger présent; c'était cette coupe qu'il avait volée la veille au solitaire. L'usurier la prit sans honte. Il leur souhaita un bon voyage, et les assura que si, à leur retour, ils voulaient encore lui apporter quelque cadeau, ils retrouveraient chez lui leur même logement.

Sortis de la ville, l'ermite ne put s'empêcher de témoigner sa surprise à son compagnon. « Vous voulez donc m'éprouver, lui dit-il, quand vous vous conduisez ainsi? Quoi! vous volez ce bon vieillard qui nous a si bien reçus, et c'est pour faire un présent à cette sangsue qui nous a refusé l'hospitalité! Est-ce votre coutume de faire le contraire des autres

hommes? — Je vous avais prévenu déjà d'être circonspect dans vos jugements, répondit l'ange; songez que vous avez passé toute votre vie dans les bois et que vous n'avez aucune expérience. Encore une fois, suivez-moi et ne vous étonnez de rien.

Le soir de cette troisième journée, ils allèrent loger dans une riche abbaye de moines. On les y accueillit charitablement, et on les servit même avec abondance; mais le lendemain matin, l'ange, avant de partir, mit le feu à la paille de son lit et emmena son compagnon. A quelque distance, comme ils montaient un tertre, il pria l'ermite de tourner la tête et de regarder. En un instant, la flamme avait gagné les bâtiments du monastère: tout était en feu. L'ermite, à ce spectacle, jeta un grand cri. « Malheureux que je suis, s'écria-t-il, me voilà donc incendiaire! Où fuir? où me cacher? » Et, en disant cela, il se roula à terre, se frappait la poitrine de ses poings, et maudissait l'heure à laquelle il avait rencontré un homme aussi abominable. « J'ai eu beau vous prévenir, reprit l'ange, vous voilà retombé encore dans la même faute. Pour la dernière fois, faites-y attention, et continuons notre route. »

Il savait bien où loger cette nuit-là. Il vint se présenter chez un bourgeois, homme de bien et fort à son aise. C'était un vieillard respectable, blanchi par les années, qui vivait chrétiennement avec sa femme qu'il aimait, et un fils de dix ans, le seul fruit qu'il eût eu de son mariage et la consolation de sa vieillesse. Il fit fête aux voyageurs, leur lava lui-même les pieds, voulut qu'ils mangeassent à sa table; et le lendemain, quand ils partirent, il vint les embrasser et leur dire adieu.

Pour gagner le grand chemin, il leur fallait traverser toute la ville et passer une rivière qui formait enceinte de ce côté-là. L'ange, sous prétexte qu'il connaissait mal la ville, pria l'homme de Dieu de permettre que son fils les accompagnât jusqu'au pont et qu'il les mit dans la route. Le vieillard of-

ficeux alla aussitôt réveiller l'enfant, qui se leva, et qui vint avec joie conduire les deux voyageurs. Mais lorsqu'il fut sur le pont, tandis qu'il prenait congé d'eux, l'ange, le poussant tout à coup, le précipita dans la rivière où au même instant il fut englouti et disparut. « Je suis content de moi, dit alors l'esprit céleste à l'ermite ; êtes-vous aussi ? » Celui-ci, à ce discours, saisi d'horreur et frissonnant d'épouvante, se mit à fuir de toutes ses forces, et ne s'arrêta que lorsqu'il fut arrivé dans la campagne. Là, hors d'haleine, il s'assit pour déplorer son sort. « Malheureux ! qu'ai-je fait ? J'ai quitté ma cellule où je pouvais toute ma vie servir Dieu en paix ; et il m'en a puni en me livrant à un démon sorti des enfers, et en me rendant complice des plus grands crimes. »

Il allait continuer, quand l'ange, qui l'avait suivi pour rassurer cette tête égarée, parut à l'instant et lui parla ainsi : « Ami, écoute-moi. Les desseins secrets de Dieu sur les hommes t'ont scandalisé dans ta cellule. Tu as osé douter de sa sagesse, et tu t'apprêtais à consulter les mondains sur les abîmes impénétrables de ses conseils. C'en était fait de toi dans ce moment, si sa justice t'eût abandonné. Il a voulu t'envoyer un ange pour t'éclairer, et c'est moi que sa bonté a chargé de ce ministère. En vain j'ai essayé de te montrer ce monde que tu cherchais sans le connaître ; mes leçons, que tu n'as pu comprendre, ont été perdues pour toi ; il faut m'expliquer plus clairement. »

Alors il entra dans les détails de sa conduite et dans l'explication des motifs qui, jusqu'à ce moment, l'avaient fait agir. Il parla de l'attachement puéril du solitaire pour sa coupe. « Tu as vu, ajouta-t-il, ce vil objet occuper son cœur au point de lui faire oublier le devoir saint de la prière. Désormais qu'il en est privé, son âme, libre d'affections étrangères, pourra être tout entière à Dieu. J'ai donné à l'usurier la coupe pour prix de l'hospitalité qu'on l'a forcé de nous accorder, parce que Dieu ne laisse aucune bonne action sans récompense ; mais c'est la seule que cet homme recevra ; son avarice

sera punie un jour. Les religieux, dont j'ai réduit l'abbaye en cendres, furent pauvres d'abord, laborieux par conséquent et d'une vie exemplaire. Enrichis par les libéralités des fidèles, ils se sont relâchés. Dans ces palais qu'ils s'étaient bâtis, on ne les voyait occupés que d'intrigues pour s'introduire dans les charges du couvent. S'ils paraissaient dans leurs salles, ce n'était que pour venir s'y s'amuser de contes et de bagatelles. Règle, amour du devoir, offices de l'Église, tout était abandonné. Dieu, pour les corriger, a voulu les ramener dans leur pauvreté première. Ils rebâtiront un monastère qui sera moins magnifique ; ce travail fera subsister nombre d'ouvriers et de pauvres ; et eux-mêmes, forcés, comme dans les commencements, de bêcher la terre, en deviendront plus humbles et meilleurs.

— Vous m'obligez de vous approuver en tout, répondit l'ermite ; mais cet enfant innocent qui s'empressait de nous rendre un service, pourquoi l'avoir fait périr ? pourquoi désespérer la vieillesse de ce père respectable dont nous avons éprouvé les bienfaits ? — Ce vieillard de qui nous n'avons été reçus que parce que j'ai pris la forme de quelqu'un qu'il connaissait, ne s'est occupé pendant trente ans que de faire le bien. Jamais pauvres ne vinrent en vain se présenter à sa porte ; il se refusait tout à lui-même pour les nourrir. Mais depuis qu'il a eu un fils, depuis surtout qu'il l'a vu croître en âge, sa tendresse l'aveugle. Voulant lui laisser un gros héritage, il est devenu dur et avare. Jour et nuit, il ne songe qu'au gain, et bientôt on l'eût vu sans honte se faire usurier. L'enfant, mort avec son innocence, a été reçu parmi les anges ; le père, qui n'aura plus de motif d'avarice, va reprendre son louable et ancien usage ; tous deux seront sauvés ; et sans ce que tu as appelé un crime, tous deux étaient perdus. Voilà quels sont les jugements secrets de Dieu sur les hommes, puisque tu veux les connaître. Mais songe qu'ils t'ont scandalisé ; retourne à ta cellule, et fais pénitence ; moi, je remonte au ciel. »

En disant ces paroles, l'ange se dépouilla de la forme terrestre qu'il avait prise, et il disparut. L'ermitte, se prosternant la face contre terre, remercia Dieu de la réprimande paternelle que sa miséricorde venait de lui faire. Il retourna dans son ermitage, et il y vécut aussi saintement qu'il mérita non seulement le pardon de sa faute, mais encore la récompense qui est promise à une vie pure.

(Traduit de l'espagnol.)



ACTIONS DE GRACES¹

Aisne. — Actions de grâce à l'Archange.

E. S.

Reconnaissance à saint Michel.

G. M.

Une messe pour remercier saint Michel de plusieurs grâces et notamment de la réussite à un examen.

J. J.

Alpes-Maritimes. — Reconnaissance au puissant Archange.

M^{me} L. B., *sol.*

Aube. — Ayez la bonté d'offrir le saint sacrifice pour remercier l'Archange de toutes les grâces qu'il m'a obtenues.

S. M., *sol.*

Aude. — Actions de grâces à saint Michel pour les faveurs qu'il nous a obtenues. Qu'il daigne exaucer toujours nos prières.

C. G., *sol.*

Calvados. — Merci à l'Archange.

B. P.

Nous avons fait une neuvaine de prières pour remercier saint Michel d'une très grande faveur que nous avons reçue par son intercession.

J. le B.

Corrèze. — Je remercie saint Michel de la grâce qu'il m'a obtenue.

M. de L.

Finistère. — Actions de grâces à saint Michel et aux saints Anges pour une preuve visible de leur protection.

E. C., *sol.*

Merci à l'Archange pour le succès de trois examens.

M. J.

Gironde. — Je suis heureux de vous annoncer la guérison de mon cher fils. Lorsque je vous écrivis pour vous demander de le consacrer à saint Michel, il était gravement malade et le médecin ne savait plus que lui faire. — Quelques jours après qu'il eut été consacré, il commença à aller mieux ;

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

et depuis, cette amélioration s'est accentuée de jour en jour ; il est maintenant rétabli. — Je vous prie de publier cette guérison dans les *Annales*, pour glorifier notre puissant Protecteur et encourager ceux qui ont quelque épreuve, à recourir à lui avec confiance. J. C.

Ille-et-Vilaine. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen. *Un abonné.*

Gloire à l'Archange ; les deux malades pour lesquels je vous avais demandé des prières vont mieux. C. H. DES M., *zél.*

Loire-Inférieure. — Selon la promesse que nous avons faite, je vous demande de consacrer notre enfant à saint Michel, pour remercier l'Archange de la protection visible qu'il nous a accordée. E. P.

Prière de faire brûler un cierge en témoignage de notre reconnaissance à notre puissant Protecteur. M. et A. G.

Lot-et-Garonne. — Reconnaissance à saint Michel pour sa précieuse protection. M. C., *zél.*

Maine-et-Loire. — Remerciements à l'Archange pour une faveur obtenue par sa puissante intercession. L. R.

Manche. — Je rends grâce à saint Michel de sa protection visible dans une affaire importante et très difficile. M. L. G.

Merci à l'Archange pour ma guérison et pour celle de deux membres de ma famille. M. D., *zél.*

Mayenne. — Merci, bon Archange, du soulagement que vous avez apporté à mes souffrances. L. L.

Morbihan. — Je vous envoie une offrande, de la part d'une associée, pour remercier saint Michel d'avoir protégé un jeune marin pendant un voyage. P. le R., *zél.*

Seine. — Veuillez offrir le saint sacrifice pour remercier l'Archange de la guérison d'un de mes petits-enfants. M. M.

Je vous envoie une offrande et vous prie de célébrer une messe en reconnaissance à saint Michel d'une grâce obtenue par sa puissante intercession. M. D.

Vos prières unies aux nôtres nous ont certainement obtenu le secours de l'Archange. — Daigne saint Michel nous protéger toujours ! M. T.

Nos prières ont été exaucées ; mon neveu est complètement rétabli. *Prière d'insérer.* E. L., *zél.*

Seine-et-Marne. — Une famille reconnaissante envoie une offrande pour remercier saint Michel d'une faveur qu'il lui a obtenue. L. V., *zél.*

Seine-Inférieure. — Je vous prie de célébrer une neuvaine de messes en actions de grâces à saint Michel. M^{me} G.

Tarn. — Une associée vous prie de célébrer une messe en reconnaissance à saint Michel pour la protection qu'il lui a accordée ainsi qu'à son enfant qu'elle désire faire consacrer, également en action de grâces. F. A., *zél.*

Martinique. — Un associé se plaît à reconnaître que c'est à la messe que vous avez célébrée et aux prières que vous avez faites, dans le sanctuaire de l'Archange, qu'il doit attribuer la réussite d'une affaire importante, malgré les difficultés nombreuses qui se sont présentées.

Veuillez aussi remercier saint Michel d'avoir obtenu et conservé à une famille l'harmonie la plus parfaite. A. D., *zél.*

Autriche-Hongrie. — Je vous prie de célébrer trois messes d'actions de grâces à saint Michel. C. B., *zél.*



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Ain. — Montmerle : M^{me} Claudine Largé.

Aisne. — Guise : Sœur Augustine ; M^{lle} Julia Thierry ; M. Joseph Compère ; M. Jean-Baptiste Vitaux.

Ardennes. — Reims : M. Desjardins.

Aube. — Troyes : M^{me} Lamarre ; M^{me} Château.

Calvados. — Caen : M. le Comte Joseph-René de Valori. — Bayeux : M^{me} Pipereil.

Côtes-du-Nord. — Étables : M^{me} Videment. — Vezir : M. le Vicomte de Roquefeuil. — Quessoy : M. le Comte Geoffroy du Plessis de Grénéadan. — Moncontour : M^{me} Gaston du Couedic du Cosquer ; M. le commandant Dudon ; M. Thébaud ; M^{me} David. — Lamballe : Mère Marie du St Sacrement, *religieuse Ursuline.* — Saint-Brieac : M^{me} André Dalmar.

Creuse. — Dun-le-Palletéan : M. Gabriel Clumasson.

Finistère. — Ploudalmézean : M^{lle} Victoire Perrot ; M^{lle} Jeanne Gollé.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Alfred Arbanère ; M^{me} de Boquemaucl ; M^{me} Pauline Bazeldire ; M^{me} Vignaux.

Hérault. — Gignac : M^{me} Joséphine Pombarlet née Gribout ; M^{lle} Irma Pierre. — Marseillan : M. Henri Puginier.

Ille-et-Vilaine. — S^t-Servan : M^{lle} Éliisa Bertin.

Loir-et-Cher. — Vouzon : M^{me} de Bengy de Puyvallée.

Loire. — Cottance : M^{lle} Mariette Pérasse ; M^{lle} Mariette Garel ; M. Michel Dureux ; M. Pierre Léoy ; M^l Pauline Veluire ; M^{lle} Marie Frénéa ; M^{lle} Antoinette Péronnet.

Manche. — Saint-Waast-la Hougue : M. Hamelin. — Sainte-Marie-du-Mont : M^{lle} Modeste Lesline. — Avranches : M^{me} Elisabeth Moz ; M. Couenne Cléret. — Mortain : M. l'abbé Dubois, *chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire.* — La Haye-du-Puits : M. l'abbé Aubry, *curé-doyen.* — Milly : M. l'abbé Levillain, *curé.* — Plomb : M. l'abbé Survigny, *curé.*

Marne. — Reims : M^{me} V^{ve} Félicie Romagny ; M^{me} Marie Harant.

Oise. — Senlis : M^{me} V^{ve} Delamarre, *dévouée zélatrice.*

Basses-Pyrénées. — Anglet : Sœur Marie-Saint-Sulpice ; Sœur Marie-Philippine ; Sœur Marie-Saint-Urbain ; Sœur Marie-Philippe Bénéti ; Sœur Marie-Zoé ; Sœur Marie du Cœur des Anges ; Sœur Marie-Sixtine ; Sœur Marie-Anne, *Servante de Marie* ; Marie-Angèle Daguerre ; Nathalie Berrault ; M. Jean-Baptiste-Eugène Lacoste ; M^{lle} Mélina Bertrots.

Hautes-Pyrénées. — Castelnau-Magnoac : M^{lle} Marie Pontan, *zélatrice.*

Rhône. — Villefranche : Sœur Jeanne-Marie Vermare.

Savoie. — Chambéry : M. Million.

Seine. — Levallois-Perret : M^{lle} Gillot. — Paris : M^{me} Louise Binet ; M^{lle} Félicie Beaumont.

Seine-Inférieure. — Saint-Romain-de-Colbosc : M. Cyrille Leroussel.

Tarn. — Castres : M. Joseph Farguès ; M^{lle} Marie Bel ; M^{lle} Elisa Cazals ; M. Aristide Benne ; M^{me} Emilie Balut.

Vendée. — La Mothe-Achard : M^{lle} Crouzil.

Vosges. — Remiremont : M^{lle} Maria Philippe, *zélatrice.*

Madagascar. — M. Charles Berthelot du Chesnay.

Canada. — Sainte-Rose : M^{me} Zénaïde Béclair, née Quinette ; M^{lle} Amelia Gangnon ; M^{me} Ludger Archambeault, née Baril.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie FR. SIMON, succ^r de A. LE ROY, Rennes (2229-05.)

OBJETS DE PIÉTÉ

QUE L'ON PEUT DEMANDER A LA DIRECTION DES ANNALES

Au Mont-Saint-Michel (MANCHE-FRANCE)

Chapelets de saint Michel

Chaîne fer, grains cocotine : 0 fr. 25 pièce; 2 fr. 50 la douz. — Grains coco jaunes : 0 fr. 40 pièce; 4 fr. la douz.

Chaîne maillechort ou Chaîne acier, grains coco simple : 0 fr. 60 pièce; 6 fr. la douz.

Chaîne maillechort, coco guilloché : 0 fr. 75 pièce; 7 fr. la douz. — Grains jaspe, lapis, améthyste : 1 fr. 25 pièce.

Chaîne argent, grains coco : 3 fr. 50. — *Jaspe, lapis, nacre,* etc., 4 fr., 5 fr., 8 fr. et 10 fr. pièce.

Le prix des chapelets s'entend *franco*, méthodes comprises, excepté ceux dont la chaîne est d'argent. Pour ces derniers, ajouter 0 fr. 50 en plus (port et boîte) à destination de la France, Algérie, Tunisie; pour les autres pays, consulter les tarifs respectifs.

Statuettes de saint Michel

Argentées, hauteur 0^m 08 (socle non compris) : 1 fr.; *franco* par poste = 1 fr. 25.

Bronzées, hauteur totale, 0^m 15 : 4 fr.; *franco* (colis postal) = 5 fr. 50.

Dorées artistiques, hauteur totale, 0^m 18 : 15 fr.; *franco* (colis postal) = 16 fr. 50.

Patinées artistiques, hauteur totale, 0^m 18 : 6 fr.; *franco* (colis postal) = 7 fr. 50.

Argentées mat et or, hauteur totale, 0^m 18 : 7 fr.; *franco* (colis postal) = 8 fr. 50.

Argentées vieux, hauteur totale, 0^m 20 : 6 fr.; *franco* (colis postal) = 7 fr. 50.

Argentées, pied bois, hauteur totale, 0^m 20 : 3 fr. 50 ; *franco* (colis postal) = 5 fr.

Bronzées, pied bois, hauteur totale, 0^m 24 (statue, 0^m 18) : 7 fr.; *franco* (colis postal) = 8 fr. 50.

NOTA. — Les statuettes, aussi bien que les chapelets et les médailles, sont toujours envoyées indulgenciées, à moins d'avis ou de demande contraire.

Ce Catalogue annule les précédents.

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

Au mois d'avril 1905, les ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL sont entrées dans leur 32^e année. Créées au mois d'avril 1874, elles se proposent de raviver le culte, autrefois si populaire, de saint Michel Archange.

Les ANNALES retracent, avec l'antique histoire du Mont-Saint-Michel, si merveilleuse, si dramatique, si nationale, les fastes nouveaux de sa résurrection. Elles racontent les manifestations qu'y renouvelle chaque année la piété catholique, notent les faveurs qui ont récompensé la constante dévotion des pèlerins; en un mot, elles font la Chronique du sanctuaire de l'Archange.

Les ANNALES sont l'organe officiel de l'Archiconfrérie de saint Michel répandue dans les cinq parties du monde.

Les ANNALES suivent avec soin les importantes restaurations qui sont faites à l'Abbaye-forteresse et font connaître les beautés si diverses que la nature et l'art ont rassemblées dans ce lieu unique, « Merveille de l'Occident », et à ce titre elles se recommandent à tous les amis du pittoresque et de l'artistique.

Les ANNALES paraissent tous les mois par livraisons de 24 pages, très bien imprimées.

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR AN :

France..... 2 fr. | Étranger..... 3 fr.

N. B. — Mode d'abonnement facile et à la portée de tous : Neuf personnes se cotisent à raison de 0^f,25 chacune par an. L'une d'elles, désignée par les membres de la neuvaine ainsi formée, reçoit les Annales, et se charge de les passer aux huit autres.

Tout abonnement part du mois d'avril et est payable d'avance.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAIN MENSUELLE. — CALENDRIER. — LA PROTECTION DES SAINTS ANGES. SAINT JUSTIN ET SAINT POLYCARPE. — LA DÉVOTION A SAINT MICHEL. — SAINT MICHEL ET JEANNE D'ARC. — JEANNE D'ARC GUERRIÈRE. — VARIÉTÉS. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHIERS DÉFUNTS.

NEUVAIN GÉNÉRALE MENSUELLE

PRIONS avec ferveur saint Michel pour l'Église Catholique et la société chrétienne, en particulier pour la France. — Dans les circonstances graves que nous traversons, qui ne comprendrait l'opportunité de cet appel?

La lutte de l'enfer contre Dieu, son Christ, son Église, est plus acharnée que jamais. Tous les intérêts les plus sacrés sont en péril. Nous assistons en ce moment à un tel déchaînement des puissances infernales contre tout ce qui touche à Dieu et à la religion, que le chrétien en est à bon droit, effrayé. L'audace des mauvais s'accroît de l'apathie des bons. Satan se vante de détrôner le divin Rédempteur.

A qui recourir, pour conjurer tous ces fléaux, sinon à l'immortel défenseur de la gloire du Christ, au protecteur de l'Église et de la France?

Unissons nos prières et adressons à l'Archange d'ardentes supplications pendant la neuvaine générale qui aura lieu du 7 au 15.

Nous rappelons aux associés de l'Archiconfrérie que le jour de la clôture de cette neuvaine est une des dates que nous avons conseillées pour gagner une des six Indulgences plénières accordées par Pie X.

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Sam.	Octave de saint Jean-Baptiste. <i>Au Mont-St-Michel</i> , à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-Saint-Michel.	14 Ven.	S. Bonaventure, év. et doct.
2 Dim.	III ^e Dim. après la Pentecôte. <i>La Visitation de la T. S^{te} Vierge</i> .	15 Sam.	S. Henri, conf. <i>Clôture de la Neuvaine générale. Indulgence plénière</i> , l'une des 6 concédées par Pie X. Date conseillée.
3 Lun.	Fête du précieux Sang de N.-S. J.-C. — <i>Au Mont-St-Michel</i> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	16 Dim.	VI ^e Dim. après la Pentecôte. N.-D. du Mont-Carmel.
4 Mar.	S. Barnabé, apôtre.	17 Lun.	S. Alexis, conf. — <i>Au Mont-St-Michel</i> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
5 Mer.	S. Sever, conf. pont.	18 Mar.	S. Clair, mart.
6 Jeu.	Octave des SS. Apôtres.	19 Mer.	S. Vincent de Paul, conf.
7 Ven.	SS. Cyrille et Méthode, conf. pont. <i>Commencement de la neuvaine générale de Juillet</i> .	20 Jeu.	S. Jérôme Emilien, conf.
8 Sam.	S ^{te} Elisabeth, reine.	21 Ven.	S. Victor et ses comp. mart.
9 Dim.	IV ^e après la Pentecôte. S. Antoine Marie Zaccaria, conf.	22 Sam.	S ^{te} Marie-Madeleine.
10 Lun.	Les Sept Frères et leurs compagnons mart. — <i>Au Mont-St-Michel</i> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	23 Dim.	VII ^e Dim. après la Pentecôte. S. Apollinaire, év. et mart.
11 Mar.	Commemoration de S. Paul, apôtre.	24 Lun.	S. Basile le Grand, év. et doct. — <i>Au Mont-St-Michel</i> , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
12 Mer.	S. Jean Gualbert, abbé, conf.	25 Mar.	S. Jacques, apôtre.
13 Jeu.	S. Anaclel, pape et mart.	26 Mer.	S ^{te} Anne, mère de la S ^{te} Vierge.
		27 Jeu.	S. Camille de Lellis, conf.
		28 Ven.	S. Nazaire et ses comp. mart.
		29 Sam.	S ^{te} Marthe, vierge.
		30 Dim.	VII ^e Dim. après la Pentecôte.
		31 Lun.	S. Ignace, conf. — <i>Au Mont-St-Michel</i> à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence Plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

La protection des Saints Anges

Saint Justin et Saint Polycarpe

SAINTE Justin, qui devint martyr, fut redevable de sa conversion à un ange caché sous la forme d'un vieillard. — Voici comment il raconte cet heureux événement.

Plein du dessein de connaître la vraie sagesse, j'étais allé à l'école d'un philosophe stoïcien. J'y passai beaucoup de temps, sans parvenir à mon but ; car cet homme faisait si peu de cas de la connaissance de Dieu, qu'il ne la croyait pas même nécessaire. Trompé dans mon espoir, je le quittai pour aller trouver un autre maître ; celui-ci, qui avait de lui-même l'idée la plus flatteuse, me garda quelque temps auprès de lui, mais sans m'apprendre ce qui était l'objet de mes recherches : cependant le désir qui me préoccupait ne laissant aucun repos à mon esprit, je m'adressai à un savant fort renommé, et le priai de me prendre pour son disciple. Sa première question fut celle-ci : Savez-vous la musique, l'astronomie, la géométrie ? car, à moins de ces préliminaires, vous ne croyez sans doute pas pouvoir arriver à la contemplation de l'Être qui est la bonté et la beauté essentielles ? Sur ma réponse négative, il me renvoya. — J'espérai être plus heureux auprès des philosophes disciples de Platon, dont alors la renommée disait des merveilles. J'allai donc trouver celui d'entre eux qui passait pour le plus instruit, et lui demandai l'entrée de son école, ce qu'il m'accorda. Je m'y rendis assidument, et fis d'assez rapides progrès dans la connaissance de sa doctrine ; j'en étais très heureux. La contemplation des vérités spéculatives semblait me donner des ailes pour m'élever bientôt jusqu'aux régions les plus sublimes de la sagesse ; hélas ! ce n'était qu'une brillante illusion.

Un jour que, m'abandonnant à cette espérance, j'avais pris un sentier solitaire pour gagner le bord de la mer, comptant y être seul et pouvoir m'y livrer mieux à la méditation, j'entendis derrière moi quelqu'un qui marchait rapidement ; je détournai la tête et vis un vieillard dont le visage était à la fois grave et plein de douceur. Je m'arrêtai à le considérer sans lui parler, mais tout aussitôt il engagea la conversation. Me connaissez-vous, me dit-il ? — Nullement. — Pourquoi donc me considérez-vous avec autant d'attention ? — C'est que je suis surpris de vous voir dans un lieu où je croyais être seul ; mais vous-même, qu'y êtes-vous venu faire ? — Je vais à la découverte de quelques-uns des mens qui voyagent, et dont j'attends le retour. Pourrais-je savoir, à mon tour, ce qui vous amène dans cette solitude ? — J'aime les lieux écartés, où je puis parler plus librement avec moi-même ; l'isolement, comme vous le savez, est favorable à la philologie. — A ce que je vois, vous êtes amateur de paroles, plus que des faits et de la vérité : c'est justement ce qu'il faut pour faire un sophiste. Plein d'enthousiasme pour la philosophie, je me mis à lui en faire l'éloge, et ne négligeai rien pour lui en donner une haute idée. Il m'écouta en souriant, et me dit : « La philosophie mène donc à la béatitude ? Assurément, lui répondis-je. Qu'est-ce donc que la philosophie ? et qu'est-ce que la béatitude, me demanda-t-il ? Après avoir entendu mes réponses, il m'interrogea sur Dieu, sur la nature des âmes, les récompenses à venir. Je lui débitai là-dessus les pauvres doctrines platoniciennes. Le vieillard (l'ange) réfuta sans peine les faussetés de cet enseignement. Après quoi, il me pressa si fort, tantôt par des questions captieuses, tantôt par des comparaisons sensibles, tantôt par de solides raisonnements, qu'il me réduisit à avouer que les philosophes n'avaient pas connu la vérité.

Après avoir battu en ruines leurs systèmes, il m'apprit à quelle école s'enseigne la véritable sagesse. C'est dans les prophètes, me dit-il ; c'est en lisant les livres écrits par des

hommes inspirés, que vous connaîtrez et les principes et la fin des choses, en un mot, tout ce que les philosophes doivent savoir ; mais, ajouta-t-il, avant tout, ayez recours à la prière ; ouvrez-vous les portes de la lumière, car personne ne peut entendre ces livres divins, si ce n'est celui à qui il plaît à Dieu, et à Jésus-Christ, son fils, d'en donner l'intelligence. » Après ces paroles, il pria Justin de méditer ce qu'il avait dit, et se retira.

Alors, dit saint Justin, je me sentis échauffé d'un feu nouveau, et épris d'un tendre amour pour les prophètes. Plus je réfléchissais sur les enseignements qu'il m'avait donnés, plus je demeurais convaincu que c'était là la seule vraie philosophie. Je me fis chrétien, et ce fut alors que je devins véritablement philosophe.

* * *

La vie de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, contient deux événements où les anges interviennent, et trop dignes d'intérêt pour n'être pas recueillis.

Lorsque ce saint était encore enfant, et demeurait dans le pays qui l'avait vu naître, il y avait à Smyrne une chrétienne à qui la Providence avait donné de grands biens, dont elle usait avec une admirable charité. Un matin, pendant son sommeil, un ange lui apparut et lui dit : « Levez-vous, Calliste, allez à la porte de la ville qui ouvre sur le chemin d'Ephèse, deux voyageurs y arriveront en même temps que vous, ayant un enfant avec eux ; vous leur demanderez si cet enfant est à vendre. Sur leur réponse affirmative, vous l'achèterez au prix qu'ils exigeront. » Calliste, réveillée par cette vision, se leva toute joyeuse, et partit à la hâte. Parvenue à la porte d'Ephèse, elle rencontra les voyageurs avec l'enfant, acheta celui-ci, et l'emmena dans sa maison. Cet enfant était Polycarpe. Calliste, curieuse de savoir d'où venait l'intérêt que le ciel lui portait, se mit à l'étudier, et découvrit en lui des qualités qui la charmèrent. Il était d'une humeur fort douce, avait

un esprit excellent, et un cœur fait pour la vertu. Elle le prit en amitié, s'appliqua à le bien instruire, et le traita comme s'il eût été son fils. Polycarpe profita merveilleusement de ses instructions, et se montra toujours reconnaissant et fidèle. Aussi, Calliste lui confia-t-elle l'administration de tous ses biens.

Plus tard, ayant eu besoin d'entreprendre un long voyage, elle le chargea de conduire sa maison, de pourvoir aux besoins de ses nombreux domestiques, et lui remit, pour cela, ses clefs et son argent. La prudence et la probité de Polycarpe méritaient cette marque de confiance. Sa charité seule eût eu besoin d'être limitée; elle ne le fut pas, au contraire, la bonne chrétienne lui recommanda de prendre soin de ses pauvres.

Smyrne regorgeait alors de malheureux chrétiens réduits à l'indigence. Ceux-ci s'aperçurent bientôt de l'intérêt qu'ils inspiroient à Polycarpe, et abusèrent de sa générosité. Ils s'envoyaient près de lui les uns les autres, et revenaient sans cesse. L'un lui demandait du pain, l'autre du vin; celui-ci du bois, celui-là de l'huile. Le saint jeune homme donnait à pleines mains, et bientôt toutes les provisions furent épuisées. Calliste étant revenue sur ces entrefaites, un des domestiques, jaloux de Polycarpe, fut la trouver en secret et lui dit : Il vous a plu, Madame, de confier vos intérêts à ce jeune homme venu d'Orient, de préférence à vos vieux serviteurs; maintenant vous n'aurez pas lieu de vous féliciter de cette injustice; il a vidé la maison de tout ce qu'elle contenait, et nous ne savons ce qu'il en a fait. Calliste eut peine à croire qu'un si bon jeune homme eût abusé coupablement de sa confiance; cependant, elle le fit venir près d'elle, pour savoir ce qu'il en était. « Est-il vrai, Polycarpe, lui dit-elle, que toutes les provisions de ma maison sont épuisées? Venez m'ouvrir les portes, afin que je voie l'état des choses. » Le jeune homme la suivit sans rien répondre, en recommandant son affaire au Seigneur. Sa prière ne fut pas vaine, car les salles d'aumône se trouvè-

rent abondamment remplies. Alors Calliste, indignée contre le délateur dont la calomnie lui semblait évidente, exprima des menaces, et dit à Polycarpe d'aller le chercher sur-le-champ. « Permettez, Madame, répondit le saint, que je prenne sa défense; je le dois à la vérité. Pendant votre absence, j'ai donné vos provisions aux pauvres, en sorte que, tout à l'heure, j'étais fort inquiet de voir que vous vouliez tout inspecter. En vous suivant, j'ai prié avec ferveur Notre Seigneur Jésus-Christ de vous restituer ce que j'avais versé entre les mains de ses pauvres, afin que vous ne soyez pas privée du plaisir de faire vos charités accoutumées. Ce bon Maître a daigné exaucer ma prière, les anges sont venus réparer ma faute, et c'est à eux que nous devons l'abondance que vous voyez. »

Lorsque Polycarpe fut devenu évêque de Smyrne, étant allé un jour visiter des chrétiens dans la campagne, avec un de ses prêtres nommé Camérius, les ténèbres et la fatigue les forcèrent de coucher dans une maison déserte, bâtie sur la route pour servir de refuge aux voyageurs. Vers le milieu de la nuit, un ange vint dire à l'évêque : « Levez-vous vite, Polycarpe, et sortez de cette maison, car elle va s'écrouler tout à l'heure. » Le saint évêque appela Camérius, et lui dit de se lever promptement. Celui-ci, ouvrant les yeux, et voyant que la nuit était profonde, répondit peu satisfait : « Vous aimez tant, seigneur, à méditer les saintes Écritures, que vous ne dormez ni ne laissez aux autres la liberté de dormir. Il est à peine minuit, je n'en puis plus de fatigue, et déjà vous voulez que je me lève. » L'évêque se tut, espérant sans doute que tout en murmurant il allait obéir. Il n'en fit rien cependant. Ce retard ramena l'ange qui dit à Polycarpe : « Faites-le lever, car le temps presse. Camérius, rappelé une seconde fois, et averti du malheur dont ils étaient menacés, répondit : « Seigneur, la maison ne tombera pas quand vous y serez; j'ai cette confiance en la bonté de Dieu. » « Et moi aussi, reprit l'évêque, je me confie en Dieu, mais non dans ces murailles. »

L'ange parla une troisième fois, mais d'une manière si pressante, que Polycarpe s'enfuit, ce qui obligea son prêtre à en faire autant. A peine furent-ils l'un et l'autre en sûreté, que la maison s'éroula de fond en comble.

La Dévotion à Saint Michel

Saint Michel et Jeanne d'Arc.

UN dévot à saint Michel, infatigable propagateur du culte archangélique à Paris, M. L. Martin, nous envoie quelques feuilles qu'il a écrites, avec prière de les insérer dans les Annales, si nous pensons qu'elles peuvent intéresser nos lecteurs.

Voulant être agréable à M. Martin, qui s'est toujours montré l'ami si dévoué du Mont-Saint-Michel, voulant également intéresser nos pieux lecteurs, c'est avec plaisir que nous publions ces documents.

1° DÉVOTION A SAINT MICHEL

Les dévotions au SACRÉ-CŒUR, à MARIE IMMACULÉE et à SAINT MICHEL sont les dévotions qui devraient tenir au cœur de tout chrétien et de tout Français, car la France a été consacrée : à saint Michel, après la bataille de Tolbiac ; à la Sainte Vierge, sous Louis XIII ; au Sacré-Cœur, de nos jours. (Sermon de la retraite ecclésiastique, Saint-Sulpice 1904).

Les dévotions au Sacré-Cœur et à Marie Immaculée sont universellement connues ; la dévotion à saint Michel l'est moins ; cependant, combien est sublime la mission que Dieu a confiée à ce glorieux Archange, et que de raisons doivent nous déterminer à l'honorer et à l'invoquer fidèlement !

L'Archange saint Michel est établi gardien du Paradis, tous

les anges le révèrent et l'honorent. (Bréviaire, 29 septembre, 2^e nocturne).

Il est le Vengeur des droits de Dieu et la sainte liturgie nous dit : « La mer a été ébranlée, la terre a tremblé quand l'Archange saint Michel est descendu du ciel » (Graduel). Saint Michel est l'ange du Saint Sacrifice de la Messe, qui se tient à droite de l'autel des parfums (Bénédictio de l'encens) ; le défenseur de la Sainte Église, si menacée de nos jours ; « Il est, nous dit le P. Faber, l'ange gardien de la Sainte Eucharistie (Saint-Sacrement. IV-VI) qu'il a souvent défendue contre des attentats sacrilèges. »

Saint Michel est l'ange protecteur de la France : il apparut à toutes les grandes époques de notre histoire pour secourir l'Église et la France qu'il protège particulièrement.

La Vénérable Jeanne d'Arc lui attribuait toutes ses victoires. L'Archange lui annonça qu'elle devait faire lever le siège d'Orléans, ce qui eut lieu en effet le 8 mai, fête de saint Michel. En reconnaissance de cette intervention céleste, et aussitôt après son sacre, Charles VII fit peindre l'image de l'Archange sur ses étendards, avec cette devise tirée du prophète Daniel : « Voici que Michel, le grand Prince, est venu à mon secours. »

Il appartenait à saint Michel d'être l'inspirateur de l'admirable mission de Jeanne d'Arc, car « toutes les fois que Dieu veut opérer quelque merveille, il en charge saint Michel, comme pour nous apprendre qu'en son nom et par sa puissance se produisent des choses que nul autre ne pourrait obtenir. *En l'honorant, les peuples attirent sur eux d'innombrables bienfaits* ». (Bréviaire, 29 septembre, leçon VI. 2^e nocturne.)

Mais la raison qui nous concerne plus particulièrement est celle-ci : Après Dieu et la T. S. Vierge, c'est à saint Michel que nous confessons nos péchés (*Confiteor*), car il est l'ange de la Paix (Hymne de saint Gabriel) ; l'ange du Pardon (3^e ant. Vepr.) ; le porte-étendard du salut (Hymne de saint Michel) ; l'envoyé de Dieu auprès des âmes justes (3^e nocturne). C'est

lui qui présentera nos âmes au tribunal de Dieu et qui proclamera la sentence de laquelle doit dépendre notre éternité (Litanies). Enfin, c'est saint Michel qui introduira nos âmes dans le céleste séjour (Offert. des morts), car il est l'ange tutélaire auquel Dieu a confié les âmes de tous ceux qui doivent être reçus dans le royaume des cieux (Ant. des 2^{es} Vêpres).

Saint Michel peut être considéré comme *l'Ange du Sacré-Cœur*, le défenseur de ses droits. . . . (Voir la *Vie du P. Yenveux*, par le R. P. Thiriet, ancien supérieur de Montmartre, p. 312, chez Vic et Amat).

Terminons par cette parole de S. S. Pie IX aux zouaves pontificaux : « Priez constamment saint Michel, ne vous laissez pas de le prier, visitez ses sanctuaires privilégiés et nous aurons la victoire. . . . »

2^o SAINT MICHEL ET JEANNE D'ARC

Documents historiques.

C'est par l'intervention de saint Michel que l'on peut expliquer les merveilles accomplies par Jeanne d'Arc. L'Archange l'a suscitée, formée et conduite ; il l'assiste tous les jours sans jamais lui faire défaut ; autant d'expressions tombées des lèvres de l'héroïne. (Voir *La paysanne et l'inspirée*, par le R. P. Ayrolles, p. 139 à 146.)

A cette heure où l'on instruit la cause de Jeanne d'Arc, on parle de l'indolence et de l'ingratitude de Charles VII. Ce roi a pu mériter un tel reproche envers l'héroïne, mais il a du moins, ainsi que ses successeurs, *donné à la postérité l'exemple de la reconnaissance envers saint Michel.*

L'Archange avait annoncé à Jeanne d'Arc qu'elle devait faire lever le siège d'Orléans, ce qui eut lieu, en effet, le 8 mai 1429, fête de saint Michel. L'année suivante, en mémoire de cette intervention céleste, Charles VII fit peindre l'image de l'Archange sur ses étendards, avec cette devise, tirée du

prophète Daniel : « Voici que Michel, le grand Prince, est venu à mon secours. » (Voir *la France et le Sacré-Cœur*, R. P. Alet, p. 56).

Après son sacre, il fit frapper des monnaies d'or à l'effigie de saint Michel, le reconnaissant ainsi comme souverain de la nation. — On trouve, dans le volume *Mœurs et coutumes* (Biblioth. nationale 026) la reproduction de l'une de ces monnaies. L'Archange y est représenté debout, d'une main il porte une grande croix¹, de l'autre il *protège l'écusson de la France.*

Louis XI compléta la pensée de Charles VII, en instituant l'Ordre de Saint-Michel, qui fut le plus célèbre et le plus renommé de tous les ordres de chevalerie militaire.

* * *

Au sujet des étendards français, on peut voir dans l'ouvrage : *Les Étendards français*, par Desjardins, qu'il n'est fait aucune mention de l'image de saint Michel avant Charles VII ; mais voici une preuve historique établissant que les contemporains de Jeanne d'Arc ont considéré sa mission comme venant de l'Archange.

Le premier étendard de Charles VII avait : paillettes d'or sur fond blanc, banderole avec cette devise : « Espérance en Dieu. »

Le deuxième étendard de Charles VII (adopté après la délivrance d'Orléans) était de soie rouge avec semis d'étoiles d'or. Au milieu, *l'image de saint Michel*, en or.

Étendard de Louis XI ; — fond blanc et rouge, semé de petites feuilles d'or, *image de saint Michel*, en or.

1. *Michaël salutis signifer.* — C'est ainsi que souvent, au moyen âge, on représentait saint Michel. — Saint Louis fit placer au sommet de la Sainte-Chapelle, à Paris, une statue de l'Archange portant la croix. Cette statue peut être vue du boulevard du Palais et du boulevard Saint-Michel dans l'axe duquel elle se trouve.

Ne serait-ce pas saint Michel qui, en 1871, a sauvé la Sainte-Chapelle de l'incendie qui consuma le Palais de Justice ? (R. P. Alet). Saint Michel a toujours été considéré comme l'Ange protecteur de l'Église.

« Étendard de Louis XI. — Fond blanc et rouge, semé de petites feuilles d'or, *image de saint Michel*, en or.

Charles VIII. — Étendard rouge semé de lis d'or avec *l'image de saint Michel*, en or.

Les gentilshommes de la garde de Louis XII avaient l'étendard jaune et rouge avec *l'image de saint Michel*.

Aux obsèques d'Henri IV, on porta le « grand étendard de saint Michel » — satin blanc, semé d'étoiles d'or, avec une *image de saint Michel*.

Après Henri IV, il n'est plus fait mention de l'image de saint Michel sur les étendards.

(*Les Étendards Français*, DESJARDINS, p. 25-62.)

* * *

Autres documents confirmant ce qui est mentionné ci-dessus :

On peut voir, au musée de l'Armée (1^{er} étage, galerie des régiments) la reproduction :

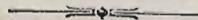
1^o Du premier étendard de Charles VII, bannière blanche, banderole avec devise : « Espérance en Dieu. »

2^o Du second étendard de Charles VII, bannière rouge, semis d'étoiles d'or, devise écrite en caractères gothiques de grande dimension : « *Ecce Michaël unus de principibus primis venit in adiutorium meum.* » Cet étendard porte la date de 1430, il fut donc adopté immédiatement après la délivrance d'Orléans et le sacre du roi, qui eurent lieu en 1429.

3^o D'un autre étendard rouge, semé d'étoiles d'or, avec l'image de saint Michel terrassant le dragon.

4^o D'un étendard (de Charles VIII) avec l'image de saint Michel tenant le dragon sous ses pieds, l'épée levée vers le ciel, comme semblant dire : *Quis ut Deus !*

5^o Du « grand estendard de saint Michel » qui fut porté aux funérailles d'Henri IV, bannière en satin bleu, semis d'étoiles d'or, avec l'image de saint Michel terrassant le dragon.



Jeanne d'Arc guerrière

LE mois de mai ramène, une fois de plus, l'attention sur Jeanne la Pucelle, à propos de deux anniversaires bien différents, le 476^e de la délivrance d'Orléans (8 mai 1429), et le 474^e de son martyre (30 mai 1431).

Soldat dévot de la sublime héroïne, je veux, oubliant pendant un peu de temps ma ferme croyance en sa mission divine, rechercher les moyens humains qui lui ont procuré invariablement le succès.

Il s'agit de résister au charme puissant qu'exerce la chrétienne fervente, la grande Française, la vierge martyre, pour analyser froidement ses actes purement militaires ; l'enquête une fois terminée, chacun aura les éléments nécessaires pour conclure comme il l'entendra.

* * *

Blois, la délivrance d'Orléans, la campagne de la Loire, celle de Reims, celle de l'Ile-de-France, l'échec de Paris, deux sièges sur la Haute-Loire et la dernière campagne brusquement terminée par la capture devant Compiègne sont les différentes étapes de la vie militaire de la Pucelle. Le sacre de Reims, qui est du 17 juillet 1429, partage cette carrière, dont la durée a été seulement d'environ treize mois, du 24 avril 1429 au 23 mai 1430, en deux parties bien dissemblables : le succès et l'insuccès répondent à l'exercice presque libre du commandement et à la gêne de plus en plus accentuée imposée par des envieux, des perfides ou des traîtres.

Il est impossible d'apprécier équitablement l'action militaire de Jeanne, si on ne s'attache pas tout d'abord à bien fixer la part d'initiative qui lui a été laissée ; sa responsabilité en découle alors, naturellement. Dans Orléans et sur la Loire, à part certaines résistances, quelques désobéissances même,

dont le nombre aurait pu être plus grand, tant elles étaient humaines, Jeanne a exercé, dans sa quasi plénitude, son commandement de « chef de guerre ». Les succès obtenus sans désenchanter lui ont procuré, en un mois et demi à peine, un prestige exceptionnel. C'est donc pendant ce court espace de temps que ses qualités ont brillé de tout leur éclat et peuvent être étudiées.

Durant la marche sur Reims, Jeanne chevauche avec le Roi; elle n'a été consultée qu'une fois, devant Troyes, dont le mauvais vouloir déconcerte la nullité orgueilleuse des favoris et des courtisans. Jeanne, qui aurait voulu, avec raison, marcher directement sur Paris, a désapprouvé cet itinéraire en zigzags qui fit perdre un temps si précieux et permit au duc de Bedford de renforcer la défense de Paris : elle a trouvé maintes fois occasion, surtout les 14, 15 et 16 août, entre Montépilloy et Senlis, d'exercer son activité, de déployer de nouveau la plus brillante bravoure; elle n'a pas commandé dans le sens strict du mot. A Paris, on le sait, elle a été littéralement abandonnée par le Roi, en attendant que, par force, elle fût ramenée sur la Loire.

Aux deux sièges de Saint-Pierre-le-Moutier et de la Charité, elle a été en sous-ordre.

Enfin, dans sa dernière campagne, la Pucelle a vu son rôle réduit, par la force des choses et par le mauvais vouloir de ceux qui auraient dû la seconder de toutes leurs forces, à celui d'un chef de partisans.

En somme, Jeanne n'a été vraiment responsable, au point de vue militaire, que du 4 mai 1429, jour de l'entrée française dans Orléans, au 19 juin 1429, lendemain de la victoire de Patay.

* * *

Chez Jeanne d'Arc, la conception et l'exécution marchent de front; elles sont de même valeur, parce qu'elles procèdent d'un même sentiment, celui de la puissance offensive.

La conception a pour base la préparation. Pendant le peu de temps qu'elle passe à Blois, la préparation matérielle et surtout morale de l'armée, qui part disciplinée à sa façon, fait l'objet de tous ses soins. Dans cet ordre d'idées figure la préoccupation de tenir toujours l'armée en haleine : le 5 août 1429, au cours de la marche sur Paris, où elle joue un rôle si peu défini, elle éprouve le besoin de rassurer ses bons amis les Rémois, qu'a étonnés la conclusion d'une trêve; elle leur affirme que si, au bout de quinze jours, la paix n'est pas faite, l'armée sera en état de continuer la guerre.

A la préparation succède, avec elle, l'attaque audacieuse et surtout persévérante telle qu'on la conçoit depuis Napoléon, celle qui ne laisse point à l'ennemi le temps de se reconnaître, celle qui le brise matériellement, mais surtout moralement. A peine est-elle arrivée à Orléans que, munie d'ailleurs des moyens d'action nécessaires, elle passe immédiatement de la défensive passive, imposée jusque-là par des circonstances, à une défensive active qui renverse les rôles : elle est telle que les plus vaillants de ses capitaines sont étonnés, effrayés même. Ainsi sont enlevés, coup sur coup, les ouvrages de Saint-Loup (4 mai), des Augustins (6 mai), et celui des Tourelles (7 mai) dont la chute a pour conséquence la retraite des Anglais le 8 mai.

Ainsi tombent tour à tour, comme prélude à Patay, les places fortes de la Loire, Jargeau, Meung et Beaugency. Le 18 juin, à Patay, la Pucelle impose silence aux timides, aux circonspects, et fait attaquer avec un entrain prodigieux, sûr garant de la victoire; la poursuite, qui est la continuation naturelle de l'offensive, s'effectue par ses ordres et a pour résultat la destruction presque complète de l'armée anglaise.

D'après son conseil, on se prépare à attaquer Troyes et, sur une menace effective, la ville ouvre ses portes. Si on se fût conformé à son avis, le 25 août 1429, au lieu d'une série d'escarmouches impuissantes à interdire à Bedford le chemin de Paris, Montépilloy eût donné son nom à une bataille déci-

sive comme celle de Patay. Nulle part sa persévérance ne s'est mieux affirmée que devant Paris : tenue en échec, elle veut recommencer.

Elle attaque, vers la fin d'octobre 1429, Saint-Pierre-le-Moutier, ranime les courages ébranlés et finit par prendre la ville.

Comme partisan, pendant sa dernière campagne, elle a entamé l'offensive toutes les fois qu'elle en a eu l'occasion, notamment vers le milieu de mai 1430, lorsqu'elle a capturé le capitaine-routier Franquet d'Arras.

Sa foi dans l'offensive est telle que, même blessée, dès qu'elle a repris possession d'elle-même, son premier cri est : « Attaquez ! Attaquez ! » Ainsi agit-elle devant les Tourelles, devant Jargeau, devant Paris, devant Saint-Pierre-le-Moutier.

Toutefois, elle sait que l'offensive doit être employée avec discernement : elle veut, le 8 mai, qu'on laisse les Anglais s'éloigner tranquillement d'Orléans, et se contente, en vue du lendemain, d'enjoindre à la Hire de les suivre, de garder le contact jusqu'à ce qu'ils se soient remisés ; le 17 juin, veille de Patay, elle refuse la bataille qui lui est offerte.

Sur le champ de bataille, Jeanne a fait preuve d'un calme et d'un esprit de décision remarquables : à Saint-Loup, aux Augustins, à Jargeau, à Paris même, à Saint-Pierre-le-Moutier, le premier choc est infructueux ; elle prépare une deuxième attaque — sauf à Paris où elle fut littéralement abandonnée — et, finalement, elle est victorieuse.

Sa prévoyance est attestée en maint endroit, le 7 mai notamment, devant les Tourelles : on a échoué, Dunois lui-même songe à la retraite ; oubliant sa blessure, elle prescrit de faire reposer, boire et manger les hommes avant d'attaquer de nouveau.

Jeanne connaissait le prix du temps, qui joue un si grand rôle dans la continuité de l'offensive ; elle connaissait aussi l'importance du secret de la guerre.

Douée d'une foi imperturbable dans le succès, elle la com-

muniquait à tous ; aussi a-t-elle exercé une influence morale telle que peu de grands capitaines l'ont possédée au même degré, mais seulement après avoir gagné progressivement, au bout de plusieurs années de guerre et de succès, la confiance de leurs troupes. L'exemple qu'elle donna constamment d'une bravoure éclatante devait agir dans le même sens.

Enfin, Jeanne était d'une endurance incroyable à la fatigue, d'une sobriété exceptionnelle et douée d'une puissance de travail bien rare à cette époque. Son élévation morale était extraordinaire et elle possédait ces qualités exquises du cœur de la femme, l'humanité, la bonté, la pitié : ceci lui était personnel.

Chez notre héroïne, le soldat se distinguait entre tous par d'étonnantes qualités physiques.

Un pareil ensemble, comme général et comme soldat, fait trouver naturel que l'unanimité ait, de son vivant même, chez les ennemis et chez les amis, proclamé la supériorité de la Pucelle sur les chefs les plus renommés d'alors. Nous constatons surtout, sans chercher à la comparer ni à lui assigner un rang que, maître sans avoir été élève, elle a procédé comme l'ont fait les grands capitaines depuis que la guerre existe.

*
*
*

On se trouve naturellement amené, après avoir exposé avec une impartialité absolue les causes humaines des succès de Jeanne, à se demander comment elles ont pu surgir. S'il s'agissait d'un soldat de profession, on le classerait sans hésiter au premier rang des capitaines dont l'Histoire a enregistré les faits. Mais il s'agit d'une jeune fille ignorante — « Je ne sais ni A ni B... » — qui a commandé depuis l'âge de dix-sept ans, trois mois à peine jusqu'à moins de dix-huit ans. Dès le début, qu'on le veuille ou non, on est frappé à la fois de la grandeur surnaturelle et de la réalité historique de cette sublime épopée.

Supprimer l'examen sous prétexte qu'on doit accepter la

réalité même ou que rien dans cette histoire ne sort de l'ordinaire, que même cela répugne au sens... commun, n'est pas résoudre le problème. Michelet, qui sentit si bien vibrer en lui l'âme française de la Pucelle et qui a écrit sur elle, avec son imagination et son cœur, de belles pages, dont une surtout restera, attribue les succès qu'elle remporta à son bon sens ; il n'y a qu'à lui répondre, ainsi que l'a fait le général Dragomirov : « Ce bon sens préjugé lui eût plutôt conseillé le contraire. »

Avec d'autres, le sentiment de révolte patriotique suffit pour expliquer l'énergique et décisive intervention de la jeune paysanne de Domrémy. On cite des femmes guerrières qui, dans certaines circonstances, se sont acquis un juste renom ; Jeanne constitue un exemple unique dans l'histoire du monde et quel exemple à tant de points de vue ! La foi patriotique était certes bien autrement développée et vivace en 1870 qu'en 1429 ; elle n'a cependant pas fait surgir le sauveur que le peuple, dans de pareils moments de détresse nationale, attend toujours.

Le génie militaire se développe dans un terrain déjà bien préparé par l'étude, la guerre, la fréquentation, le milieu. Or, toutes ces ressources ont fait défaut à Jeanne d'Arc, que ni son sexe, ni son âge, ni sa provenance ne semblaient devoir préparer au rôle capital que, du jour au lendemain, elle a joué. Elle n'a laissé échapper aucune occasion d'invoquer le secours de Dieu se manifestant à elle par ses *voix*, par son *conseil*. Si Dieu confia à une jeune fille ignorante et craintive la mission de sauver la France, il était naturel qu'il lui fournit les moyens de la mener à bonne fin.

On se trouve ainsi amené, à défaut d'une solution rationnelle vraiment acceptable, à admettre aussi, au point de vue militaire, une intervention surnaturelle : c'est la solution chrétienne à laquelle un croyant est heureux de se voir rigoureusement imposer.

Général F. CANONGE.

Variétés

Un poisson de 180 livres.

L'ÉTÉ dernier, un énorme poisson dit « Le Rouet des Mers » vint s'échouer sur nos grèves. Nos lecteurs s'en souviennent sans doute, sa venue au Mont Saint-Michel procura quelque avantage local et fournit à notre chroniqueur, alors bien portant, l'occasion de chanter l'épopée du célèbre poisson.

À la fin de mai, un nouveau touriste de même nature et peut-être de même région nous est venu ; mais, est-ce prudence, est-ce timidité ? il s'est approché moins près de la Sainte Montagne, et, tout en demeurant en vue du Mont Saint-Michel, il s'est dirigé vers la rive. Son sort ne fut pas plus heureux que le sort du « Rouet des Mers », car il alla se faire capturer dans une humble filandre (Dans la contrée, nous désignons sous le nom de filandres les parties basses de nos grèves qui gardent plus ou moins longtemps les eaux de la mer, après le reflux). La filandre, où le pauvre infortuné s'était trop attardé, était peu profonde, il ne pouvait y vivre de longues heures, si du moins il avait été amphibie ! mais le créateur ne l'avait pas voulu. C'était en effet un esturgeon dit « poisson royal ». Il pesait cent-quatre-vingt livres.

Des pêcheurs se rendant à leurs filets eurent bientôt vu un remous inaccoutumé dans la filandre, mais des pêcheuses de coques, à l'œil vif et sans doute aussi au cœur charitable, étaient déjà sur le lieu du sinistre. S'agissait-il d'aider un semblable ? Pouvait-on laisser périr un chrétien sans essayer de lui porter secours ? Quel malheur allait-on avoir à déplorer ?... L'anxiété ne dura pas longtemps... Tout s'expliqua bien vite, car, dans un bond suprême, l'esturgeon se montra, et comme en réalité il était très gros et conséquemment très beau, ce fut à qui allait s'en emparer.

Les premières arrivées, stimulées sans doute par la présence des derniers venus, et très probablement voulant donner la preuve que si d'ordinaire, elles ne se livrent qu'à l'humble pêche des coques, elles n'en sont pas pour cela moins capables de réussir à la grande pêche, s'armèrent promptement de « *courage et de palets* » qu'elles avaient là sous la main, et réussirent non sans peine à tuer le malheureux égaré.

(Le « palet » est un bâton de deux ou trois mètres de longueur que l'on fiche dans le sol pour attacher filets ou tout autre engin de pêche.)

Certains prétendent que nos héroïnes furent aidées, qui par un fils, qui par un époux, dans leur brillant succès; mais, est-ce bien sûr? Il nous paraît plus chevaleresque d'attribuer toute la gloire aux premières arrivées. Nous pourrions du reste citer les noms des héroïnes; mais ce serait sans doute faire échec à leur modestie; nous ne le voulons pas.

Quoi qu'il en soit, le lendemain de cette grande journée était jour de marché à Avranches. L'esturgeon y fut porté, on le dépeça sur place et c'est au prix demandé de deux francs le kilogramme que, paraît-il, on le vendit.



ACTIONS DE GRACES¹

Aude. — Actions de grâces à saint Michel.

L. R., zel.

Merci à l'Archange pour deux grandes faveurs obtenues par son intercession. Mme P.

Bouches-du-Rhône. — L'opération pour laquelle je vous ai demandé des prières a parfaitement réussi. — La chère malade ne sait comment remercier le saint Archange... elle vous envoie, en reconnaissance de cette grande faveur, une offrande pour vos Apostoliques. A. M.

Charente-Inférieure. — J'avais promis à l'Archange de me procurer sa statue et de réciter son chapelet, s'il m'obtenait une grâce temporelle très importante. Il s'agissait pour moi d'un changement de situation qui paraissait impossible. Tout s'est parfaitement arrangé. Aussi suis-je heureuse de remplir ma promesse et de vous demander de publier dans les *Annales* l'expression de ma vive reconnaissance. X.

J'ai reçu, par l'intercession de l'Archange, de nombreuses grâces spirituelles et temporelles, surtout depuis que je fais partie de son Archiconfrérie. Merci à mon puissant Protecteur. X.

Calvados. — Depuis plusieurs années, j'ai souvent réclamé le secours de vos prières en vue d'obtenir de Dieu, par l'entremise de saint Michel, la préservation d'une grande épreuve. — J'ai enfin été exaucée et je vous prie de bien vouloir vous joindre à moi pour remercier de tout cœur le puissant Archange, de la protection manifeste qu'il m'a accordée. A. R.

Creuse. — Je vous demande de faire une neuvaine de prières pour remercier l'Archange des deux grâces temporelles qu'il m'a obtenues. X.

Haute-Garonne. — Une messe en remerciement d'une grâce reçue par l'intercession de l'Archange. Mme L.

Ille-et-Vilaine. — Saint Michel n'a cessé de protéger visiblement ma famille; aussi en reconnaissance, je lui offre un *ex-voto*. F. D.

Indre-et-Loire. — Je suis heureuse de remercier l'Archange d'une faveur qu'il m'a obtenue. I. V.

Isère. — J'ai reçu la grâce que je demandais pour mon enfant. Je la dois à saint Michel en qui j'ai mis toute ma confiance.

Désirant mettre ma famille sous la protection spéciale de l'Archange, je vous envoie le nom de tous les miens. — Daigne saint Michel nous protéger toujours. A. L.

Loir-et-Cher. — Veuillez recevoir cette offrande pour vos Apostoliques, en témoignage de ma reconnaissance à saint Michel pour l'obtention de plusieurs faveurs. X.

Loire. — Je vous prie de célébrer deux messes en l'honneur de saint Michel et des saints Anges, en témoignage de la reconnaissance que je leur dois pour tous les bienfaits que j'ai reçus par leur puissante intercession. C. P. T.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Haute-Loire. — Je suis heureuse de reconnaître que le saint Archange exauce toujours ceux qui recourent à lui avec confiance. A. L.

Loire-Inférieure. — Merci à l'Archange pour sa précieuse protection. B. DE R.

Votre bulletin des *Annales* m'était tombé dans les mains à l'époque de Pâques. J'avais vu en le lisant que par l'intercession du glorieux Archange beaucoup de faveurs étaient accordées. Craignant qu'une personne bien chère ne voulût remplir son devoir pascal, je m'adres-ai avec confiance à saint Michel et je fus pleinement exaucée. Veuillez donc remercier avec moi le puissant Archange et publier dans les *Annales* l'obtention de cette grâce. A. G.

Maine-et-Loire. — Reconnaissance à saint Michel pour plusieurs bienfaits. H. M.

Je vous avais demandé de prier pour mon frère qui était malade depuis plusieurs semaines. Tous les remèdes que nous employions ne produisaient aucune amélioration. Nous n'avions plus d'espoir qu'en Dieu.

L'Archange a daigné exaucer nos prières et mon frère a été guéri. X.

Manche. — Une messe d'actions de grâces à l'Archange. O. G.

Merci à saint Michel pour une grâce signalée. Dans un danger imminent, je lui ai fait une promesse et il m'a exaucée. Une associée.

Reconnaissance pour faveur obtenue par saint Michel. M. C.

Gloire à saint Michel et aux saints Anges. Je vous prie de célébrer des messes en leur honneur pour les remercier de la guérison qu'ils ont obtenue à une malade que je leur avais spécialement recommandée. X.

Morbihan. — Mon frère ayant été atteint d'une très grave maladie, je fis le vœu, s'il guérissait, de m'abonner aux *Annales* et de répandre le culte de l'Archange. — Mon cher malade va maintenant très bien ; aussi je vais avec joie remplir mes promesses et faire partout connaître la puissance et la bonté de saint Michel. Une associée.

Nièvre. — La paix est revenue dans la famille que j'avais recommandée à vos prières. Que saint Michel continue de protéger et de bénir ce ménage ! M^{me} R.

Puy-de-Dôme. — Actions de grâces à saint Michel pour les grâces que nous avons reçues par sa puissante intercession. M. M.

Seine. — Merci à l'Archange pour la protection dont il ne cesse de me couvrir.

Je rends grâces à saint Michel pour le secours qu'il m'a accordé dans une entreprise dont le succès était très compromis. — Continuez de prier, afin que l'affaire réussisse complètement. M^{me} V. G.

Seine-Inférieure. — Merci à saint Michel de la protection qu'il m'a accordée. M. C., zél.

J'ai été exaucée ! Une messe d'action de grâces à l'Archange. L. D.
Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue par sa puissante intercession. M^{me} F.

Yonne. — Je suis heureuse de vous apprendre que mon petit neveu qui était gravement malade a été guéri par saint Michel. Que l'Archange le protège toujours ! Ci-joint une petite offrande pour vos Apostoliques. L. B.

Canada. — La grâce si importante que nous demandions par saint Michel nous a été accordée. Aidez-nous à remercier l'Archange. X.

Ayant obtenu une faveur spéciale par l'intercession de saint Michel, en reconnaissance, je vous prie de m'abonner aux *Annales*. L. M.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porteur d'étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Côtes-du-Nord. — Plœuc : M. l'abbé Lecoq Maisonneuve, *curé doyen*. — Pléven : M^{me} Charles Tresvaux du Fraval, née Alice Deau de Loigné. — Saint-Brieuc : M. l'abbé Pungier, *chanoine titulaire* ; M. Pierre Collin, *chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire, organiste à la paroisse Saint-Michel*.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{lle} Marie Maurère ; M^{me} Aragnon ; M^{lle} Aloïse Bastion.

Finistère. — Porspoder : M^{lle} Mélanie Provostic, *célatrice*.

Gers. — Lectoure : M. Paul Soulès. — Mauvezin : M^{me} Sophie Ladrousse ; M^{lle} Anna Saulière.

Hérault. — Saint-Nazaire de Pézan : M. Pierre Granier ; M^{me} Clotilde Granier.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{me} Dayot. — Hirel : M. l'abbé E. Dubreil.

Loir-et-Cher. — Vouzon : M^{me} H. de Bengy de Puyvallée.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} Brégeon ; M^{lle} Mauclerc.

Lot. — Albas : M^{me} de Bercegol.

Manche. — Avranches : M^{me} V^o Hardy ; M. Louis Pellerin. — Le Val Saint-Père : M. l'abbé Picquois, *curé* ; M. Auguste Hamel.

Mayenne. — Champéon : M. Henri Drouet, M. Léon Moussay ; M^{lle} Clémentine Leriche ; M^{lle} Mélanie Mahrault ; M. Aimable Quentin ; M^{me} Rosalie Quentin ; M. Joseph Quentin ; M. Daniel Alexandre ; M^{me} Anne Alexandre ; M. Jean Denis ; M. Victor Pottier ; M^{me} Victorine Pottier ; M. Louis Barbé ; M. Julien Horeau ; M. Pierre Boudin ; M^{lle} Marie Leroy.

Nord. — Hondschoote : M^{lle} Marie Bacckeroot.

Pyrénées-Orientales. — Ponteilla : M^{me} Thomassette Bréal.

Rhône. — Lyon : M^{lle} Catherine Angillier.

Haute-Savoie. — Rumilly : M^{me} Anne Comoz née Gay.

Seine. — Paris : M. Georges Chavonau ; M. Carnet.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{me} Marie Gauthier.

Somme. — Mers : M^{me} V^o Henri Gondré, née Delphine Lebeut.

Alsace-Lorraine. — Ettendorf : M^{lle} Madeleine Lemmel. — Sainte-Croix-aux-Mines : M. Jean-Baptiste Urbain, *zélateur*.

Belgique. — Bruges : M^{lle} Marie Mélanie Barbe de Clerck. — Rouillon-Annevoie : M^{me} la baronne William de Marmol née Félicie de Montpellier d'Annevoie.

Ile-Maurice. — M^{lle} Elisabeth Chaperon ; M^{lle} Léontine Chaperon ; M. Léon Olivier ; M^{lle} A. Saint-Guillaume ; M. Albert Duhout ; M. Henri Constance.

Brésil. — Ipanema : M^{me} V^o Francisca Vieira da Silva, *zélatrice* ; M^{me} Amelia Pereira da Silva.

États-Unis d'Amérique. — Nouvelle-Orléans : M^{me} Marie Méla de Monsabert ; M^{lle} Laure Lange.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — INDULGENCE DE LA PORTIONCULE. — CALENDRIER. — ANNONCES. — LE MOIS DE SAINT MICHEL. — NEUVAIN MENSUELLE. — CHRONIQUE DU PÈLERINAGE. — DISCOURS DE M. L'ABBÉ VERDIER. — HYMNE A SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

2 AOÛT

L'ÉGLISE paroissiale du Mont-Saint-Michel, actuellement centre du pèlerinage de saint Michel, jouit du privilège de l'indulgence de la *Portioncule*. En conséquence, tout catholique qui, s'étant approché des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, visitera cette église, du mardi après-midi jusqu'au soir du lendemain mercredi, et y priera aux intentions ordinaires (la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte Mère l'Église), gagnera une indulgence plénière autant de fois qu'il renouvellera cette visite et ces prières.



AOÛT 1905

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

<p>1 Mar. S. Pierre ès liens.</p> <p>2 Mer. S. Alphonse de Liguori, év. et doct. — <i>Ind. de la Portioncule.</i></p> <p>3 Jeu. Invention du corps de S. Etienne, premier mart.</p> <p>4 Ven. S. Dominique, conf.</p> <p>5 Sam. Dédicace de N.-D. des Neiges. — <i>Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zéloteurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Oeuvres du Mont-Saint-Michel</i></p> <p>6 Dim. <i>VIII^e Dim. après la Pentecôte.</i> Transfiguration de N.-S. J.-C.</p> <p>7 Lun. S. Gaëtan, conf. — <i>Au Mont-Saint-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</i> Commencement de la neuvaine générale d'août.</p> <p>8 Mar. S. Cyriaque et ses comp. mart.</p> <p>9 Mer. S. Exupère, conf. pont.</p> <p>10 Jeu. S. Laurent mart.</p> <p>11 Ven. S. Germain, conf. pont.</p> <p>12 Sam. S^{te} Claire, vierge.</p> <p>13 Dim. <i>IX^e Dim. après la Pentecôte</i> S^{te} Radegonde, reine.</p> <p>14 Lun. Vigile de l'Assomption. — <i>Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.</i></p>	<p>15 Mar. <i>Assomption de la S^{te} Vierge.</i> — Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. — <i>Clôture de la neuvaine générale.</i></p> <p>16 Mer. S. Hyacinthe, conf.</p> <p>17 Jeu. Octave de S. Laurent.</p> <p>18 Ven. De l'Octave.</p> <p>19 Sam. De l'Octave.</p> <p>20 Dim. <i>X^e Dimanche après la Pentecôte.</i> S. Joachim, père de la B. V. Marie.</p> <p>21 Lun. S^{te} Jeanne-Françoise de Chantal, veuve. — <i>Au Mont-S-Michel, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</i></p> <p>22 Mar. Octave de l'Assomption.</p> <p>23 Mer. S. Philippe Beniti, conf.</p> <p>24 Jeu. S. Barthélemy, apôtre.</p> <p>25 Ven. S. Louis, roi de France.</p> <p>26 Sam. S. Bernard.</p> <p>27 Dim. <i>XI^e Dim. après la Pentecôte.</i> S. Joseph de Calazance, conf.</p> <p>28 Lun. S. Augustin, év. et doct. — <i>Au Mont-S-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</i></p> <p>29 Mar. La Décollation de S. Jean-Baptiste.</p> <p>30 Mer. S^{te} Rose de Lima, vierge.</p> <p>31 Jeu. S. Raymond Nennat, conf.</p>
--	--

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence Plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.



Église paroissiale du Mont-Saint-Michel

ACTUELLEMENT CENTRE DU PÉLERINAGE DE SAINT MICHEL

Heures des Messes et Offices

I. — DU 15 JUILLET A LA FÊTE DE LA DEDICACE DU
MONT-SAINT-MICHEL (16 octobre).

Les Dimanches et Fêtes : Messes à 6 heures, 7 heures 1/2 et 10 heures ; Vêpres et Salut à 2 heures 1/2.

Les autres jours : Messes à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et 8 heures 1/2.

II. — DU 16 OCTOBRE AU 15 JUILLET.

Les Dimanches et Fêtes : Messes à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et 10 heures ; Vêpres à 2 heures 1/2.

Les autres jours : Messes à 6 heures 1/2, 7 heures et 7 heures 1/2.

Les vacances sont commencées pour beaucoup, et avec elles les excursions à travers la province, ses plages ensoleillées, ses sites merveilleux. C'est si facile et si agréable de voyager de nos jours ! Ne nous eût-elle valu que la rapidité et le con-

fort dans nos pérégrinations, que nous devrions à la science moderne une immense gratitude. N'est-ce pas justice de le reconnaître ?

Quelle différence, par exemple, entre un voyage au Mont-Saint-Michel il y a cent ans, et bien moins que cela, — et la promenade charmante à tout point de vue qu'il constitue pour nous, hommes du xx^e siècle ! Certes, il y a beau temps que le Mont-Saint-Michel n'est plus « au péril ». On y vient sans péril comme sans fatigue.

On ne peut donc raisonnablement taxer d'exagération dangereuse la voix qui se permettrait de murmurer aux oreilles des catholiques contemporains l'appel pressant qu'entendaient au xiii^e siècle les petits pastoureux des « Basses Allemaignes : »

Va, va au Mont-Saint-Michel !

Va au Mont-Saint-Michel, ô Catholique, implorer sur l'Église la protection de l'Archange.....

Va au Mont-Saint-Michel, ô Français, prier l'ange défenseur de la Patrie

Va au Mont-Saint-Michel, qui que tu sois : tu contempleras sur un rocher une merveille d'art édiflée par des moines et ton âme s'élèvera, à mesure que tes yeux s'empliront de visions féeriques, et peut-être venu en indifférent tu t'en retourneras disposé à croire.....

Va au Mont-Saint-Michel !...

Les Pèlerins sont toujours assurés de pouvoir satisfaire leur dévotion envers l'Archange.

Nous leur ferons remarquer qu'aussitôt après l'arrivée du train de 8 h. 10, une messe leur est réservée, chaque jour, du 15 juillet au 16 octobre, dans notre sanctuaire.

Le Mois de Saint Michel

Aux chrétiens qui ne peuvent absolument faire un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, nous demandons instamment de prier le saint Archange en union avec ses heureux pèlerins.

Et puisque le mois de septembre est spécialement consacré à son culte, soyons tous empressés à lui rendre nos hommages, à faire monter vers son trône nos supplications les plus ferventes pour nos besoins particuliers, pour l'Église et la France.

Faisons avec confiance l'exercice quotidien du Mois de saint Michel.

C'est dans le but de favoriser la diffusion de cette salubre pratique de dévotion, que la Direction de l'Archiconfrérie de saint Michel s'est imposé le sacrifice d'abaisser, à dater de ce jour, le prix de l'opuscule intitulé *Mois de saint Michel* par la Rédaction des *Annales du Mont-Saint-Michel*.

Cette brochure, appréciée des amis de l'Archange, sera désormais mise en vente aux conditions suivantes :

L'unité, franco, par la poste : **0 fr. 40.**

La douzaine, franco, par la poste : **4 francs.**

NOTA. — A partir de 13 exemplaires, l'expédition se fait en colis postal.

Nous ne saurions assez engager nos chers zéloteurs et nos dévouées zélatrices à propager cet opuscule. Il est temps d'y penser...

Nous leur recommandons d'inciter les Associés de l'Archiconfrérie à faire les lectures substantielles qu'il offre à leur piété chacun des jours du mois de septembre.

En se rendant à ce conseil, les fidèles amis de saint Michel se

trouveront en parfaite union de pensées et de prières avec nous, puisque, chaque matin de septembre, les mêmes pages du *Mois de saint Michel* seront lues dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel.

Neuvaine mensuelle générale

LA neuvaine générale d'*Août* commencera le 7 et finira le 15.

Que tous nos nos Associés veuillent bien s'y unir. Ce sera un excellent moyen pour se préparer à la fête de l'Assomption que nous célébrerons le jour de la clôture de la neuvaine. Nous leur rappelons en outre que, le 15 août, ils peuvent gagner une Indulgence plénière.

De nombreuses intentions particulières nous sont déjà confiées. Nous les recommandons toutes en général. Nous recevrons encore celles que l'on voudra bien nous communiquer jusqu'au premier jour de la neuvaine.



Chronique du Pèlerinage

LA série des Pèlerinages commence ordinairement à la Pentecôte, et tous les ans, c'est la paroisse de Vains qui arrive la première. A Vains, en effet, saint Michel est honoré et beaucoup aimé.

Tout dernièrement encore, n'en avons-nous pas la preuve ? Au prix de grands sacrifices, après mille vicissitudes et contradictions, une école chrétienne a été bâtie et ouverte en dépit de « deux oppositions » préalablement vaincues. La religieuse institutrice s'était vu, comme tant d'autres, interdire l'enseignement ; mais Vains ne voulait point que ses enfants fussent privés de l'éducation catholique. Il se mit à l'œuvre et bientôt, sur la route qui relie le bourg de Vains à Saint-Léonard, s'éleva un coquet édifice, placé aussitôt sous le vocable de saint Michel. Là trouvent maintenant asile les enfants de cette excellente population.

« Honneur aux Vainquais, écrivait à ce propos un journal d'Avranches, qui ont su s'imposer les sacrifices nécessaires

pour construire une école libre et qui ont témoigné ainsi leur ardent amour de l'indépendance, leur attachement à la foi catholique et leur confiance à saint Michel en lui dédiant cette école ! »

En 1905 cependant, le lundi de la Pentecôte s'est passé sans que nous ayons reçu les Pèlerins de Vains. Ils étaient annoncés ; mais la pluie diluvienne qui, toute cette journée du 12 juin, ne cessa de tomber, les mit dans l'impossibilité absolue de se mettre en route. *En route*, est-ce le mot qui convient ?... *En grève* serait plus juste, si d'autre part cela ne prêtait à confusion. Pensez donc : de Vains au Mont-Saint-Michel il y a au moins deux lieues de grèves à parcourir ; et qui dit grèves dit ruisseaux à sauter et rivières à traverser. Il faut bien l'avouer : même dans les plus beaux jours il y a grand mérite à venir à pied de Vains au Mont. On conviendra qu'entreprendre ce voyage dans les déplorables conditions qui s'offraient à eux le 12 juin, eût constitué pour les Vainquais plus qu'une imprudence grave. Il fallait s'abstenir ; on s'abstint.

Il nous souvient qu'un vénérable ecclésiastique — il y a déjà longtemps — s'adressant aux Vainquais, au soir d'un de leurs pèlerinages d'été, alors que ces braves chrétiens allaient regagner leur paroisse, disait : « *Je félicite tout spécialement les gens de Vains qui n'ont pas craint de traverser les boues des grèves pour venir saluer l'Archange.* » A l'ardeur d'antan de ces vaillants, mesurons donc l'étendue du sacrifice qu'ils ont fait en restant chez eux le lundi de Pentecôte...

* * *

Cinq cents entrepreneurs du bâtiment, après un congrès tenu à Rennes sous la présidence du Ministre du Commerce, étaient venus ce même jour ; mais ils ne firent que passer. Le mauvais temps rendit leur programme irréalisable.

L'Ouvroir des S. S. Anges de Fougères réussit néanmoins à gravir notre montagne ; seul il représenta les Pèlerinages dans cette journée qui avait tant promis.

Le lendemain, 13 juin, *Champéon*, du doyenné du Horps, au diocèse de Laval, ne craignait pas de faire une route de 140 kilomètres, au plus bas mot, pour accomplir, par Mayenne, La Selle-en-Luitré, Fougères et Pontorson, son pèlerinage à saint Michel. Les cent trente pèlerins qui représentaient Champéon, paroisse de 1200 âmes, étaient de forts et courageux chrétiens. A peine débarqués, vite ils montaient à l'église paroissiale, centre actuel du pèlerinage, entendaient la messe, exécutaient plusieurs morceaux de musique et visitaient l'abbaye. Après avoir pris leur réfection de midi, ils descendaient sur la grève que la marée recouvrait à cette heure ; puis ils envahissaient les barques et faisaient le tour de l'îlot, réveillant sur leur passage, par leurs refrains pieux et vigoureusement accentués, les échos endormis du petit bois et des bâtiments claustraux.

Le lundi soir, 19, arrivait au Mont-Saint-Michel le *Cercle catholique d'Ecouflant*, au diocèse d'Angers, sous la direction de son aumônier. Le lendemain tous ces hommes de foi priaient l'Archange, assistaient à la messe, et, à 9 heures, reprenaient le train pour Saint-Malo.

* * *

Le jeudi 22 juin, fête du Très-Saint-Sacrement, était réservé à *Epiniac*, paroisse de cette région de l'archidiocèse de Rennes qui fut, tant de siècles durant, placée sous la houlette des évêques de Dol (dont plusieurs, on le sait, avaient porté la bure dans notre cloître du Mont-Saint-Michel). Pèlerinage vraiment pieux et fort bien organisé ; le zélé recteur d'Epiniac, ses vicaires et douze ou quinze prêtres de la contrée, étaient à la tête. Tous, prêtres et fidèles, portaient fièrement, attachée sur la poitrine, par un ruban bleu et blanc, la coquille d'argent, signe spécial des pèlerins de l'Archange. Ils étaient ainsi trois cents Bretons, venus, en rustiques carrioles, des campagnes verdoyantes qui s'étendent à perte de vue au pied de ce Mont-Dol, où s'élevait jadis un prieuré dépendant du monastère montois.

Clairons sonnans, tambours battans,

La musette au côté, marquant le pas, nerveusement, sur le pavé glissant, graves comme de vieux troupiers, vingt-deux enfants de Saint-Malo, dirigés par un vicaire de cette ville, couvrent la marche.

Sur deux bannières brodées aux armes du Mont-Saint-Michel, on lit : *Pèlerinage d'Épiniac, 22 juin 1905*. Déployées, étincelantes au grand soleil, elles accompagnent la croix de procession, apportée également d'Épiniac.

A 10 heures, le signal du départ est donné : les têtes se découvrent, et religieusement dans un ordre parfait, les pèlerins gravissent la rue, précédés des prêtres et officiers d'église en habit de chœur.

Et la foule sympathique des visiteurs considère avec intérêt ce spectacle : plus d'un sans doute se demande ce que veulent ces braves et pourquoi, radieux, ils s'en vont vers le sanctuaire de saint Michel. Voici l'explication : le 16 octobre 1901, en la fête de l'apparition de saint Michel au Mont-Saint-Michel, Épiniac assistait à la bénédiction de la première pierre de son église. Or, M. le recteur fit vœu que si pendant la construction de l'édifice, l'Archange saint Michel voulait bien protéger les ouvriers et les préserver de tout accident, lui-même et une délégation de paroissiens iraient au Mont-Saint-Michel chanter une messe d'actions de grâces. L'Archange, qu'on n'invoque jamais en vain, a exaucé les prières du pasteur et des fidèles d'Épiniac. Au bout de trois ans, jour pour jour, l'église, complètement achevée, pourvue de tout son mobilier, ornée de ses vitraux, dont l'un porte l'image de saint Michel et de son Mont béni, était consacrée, à la grande joie de tous. Aucun accident n'était à déplorer...

Aussi les gens d'Épiniac mettent, en ce jour, leur vœu à exécution. Ils sont fiers — et justement — d'avoir édifié une église en des temps où on parle de fermer les temples consacrés à Dieu. Il y a même de la crânerie dans ce geste ; il y a surtout de la foi et beaucoup de cette confiance dans l'avenir

que seule inspire une religion divine, qui a pour elle les paroles de la vie éternelle...

La messe solennelle du Très-Saint-Sacrement est chantée avec un bel ensemble. Le *Lauda Sion* déroule ses strophes magistrales et touchantes.

A l'Évangile, M. l'abbé Verdier, vicaire à Saint-Servan, aumônier de l'Œuvre militaire, prononce une instruction substantielle dont nous sommes heureux de donner plus loin un résumé assez exact ; combien nous regrettons de ne pouvoir rendre aussi l'onction pénétrante du prédicateur !

A l'Offertoire et à la Communion, solos de musique, exécutés par les artistes de la chorale. A l'Élévation, les clairons sonnent et les tambours battent *Aux champs*.

Après le déjeuner et la visite de l'Abbaye, les pèlerins se réunissent, vers 3 h. 1/2, à l'église, pour la procession traditionnelle sur les remparts et le salut du Très-Saint-Sacrement.

Au retour, M. le supérieur des Chapelains de Saint-Michel bénit et indulgencie les souvenirs du pèlerinage, puis laisse déborder son cœur. Ému du beau spectacle de cette journée, il dit aux chers pèlerins toutes les consolations que de telles cérémonies apportent aux âmes de tous ceux, participants ou non, qui en sont les témoins. « Vous n'oublierez pas le Mont-Saint-Michel, dit-il ; le Mont-Saint-Michel non plus ne vous oubliera... Persévérez dans votre dévotion au saint Archange. Cette dévotion doit venir immédiatement après la dévotion à Marie ; dévotion du reste bien populaire... et toute d'actualité, elle s'accroît de jour en jour. Ne soyons pas en retard dans ce mouvement des âmes vers l'Archange... »

A son tour, M. le recteur d'Épiniac félicite ses chers paroissiens et ajoute un mot de remerciement à MM. les Chapelains.

L'heure est venue de la séparation et du retour : les petits Malouins ont dévalé la rue, répondant par de candides sourires aux encouragements bienveillants des spectateurs. Bientôt les voitures s'alignent sur la digue et c'est fini.

Le mercredi 28 juin, M. le doyen de *Condé-sur-Noireau*, au diocèse de Bayeux, conduisait au pied de saint Michel les orphelines dont il a la charge. Les enfants assistèrent à la messe et prièrent longuement l'Archange.

Dans l'après midi du 4 juillet, un nouveau groupe de pèlerins faisait son apparition dans nos murs, la poitrine ornée de la coquille du pèlerinage, c'étaient les paroissiens de *Pouancé*, au diocèse d'Angers ; ils étaient guidés par un fervent apôtre de saint Michel, M. l'abbé Ory, curé-doyen. A l'Archange fut leur première visite : puis on les vit errer sur la grève et à travers les roches brunies, du côté septentrional de la montagne. A 6 heures, ils se réunissent à l'église pour le salut du T.-S.-Sacrement. Pour la première fois peut-être fut entendu dans notre sanctuaire le répons *Sancte Michaël Archangele defende nos*. . . . interprété selon les règles du plain-chant grégorien par la chorale de Pouancé. M. le doyen lui-même, qui fut, on le sait, un collaborateur de Dom Pottier dans l'importante réforme du plain-chant, dirigeait l'exécution.

En quelques mots rapides, un chapelain de Saint-Michel rappela aux pèlerins les origines merveilleuses du pèlerinage du Mont et retraça les phases les plus importantes de son histoire. C'était leur dire : vous aviez confiance en l'Archange ; l'histoire tout entière est là pour vous approuver et vous encourager.

Le lendemain, messe en plain-chant grégorien, d'une facilité et précision remarquables : c'était réussi. Un grand nombre de pèlerins s'approchèrent de la sainte table. Tous se firent associer à l'Archiconfrérie.

Le mardi, 11 juillet, *l'Institution de Saint-Joseph de Ville-dieu*, au diocèse de Contances, venait, maîtres et élèves, faire à saint Michel son pèlerinage. Nous n'en faisons pas ici le compte rendu circonstancié ; mais nos lecteurs ne perdront rien pour attendre.

Le lendemain, 12, devant saint Michel était agenouillé le pensionnat Saint-Joseph d'*Avranches*.

Enfin, à l'heure où nous écrivons ces lignes (13 juillet), une cinquantaine de jeunes filles du catéchisme de persévérance de *Saint-Malo*, conduites par un de MM. les vicaires de la cathédrale, assistent à un salut du T.-S. Sacrement : elles sont venues demander à l'Archange de les bénir et de bénir leurs familles. Daigne saint Michel les exaucer et garder toujours à la Bretagne la foi robuste qui fait sa gloire !

Discours de M. l'abbé Verdier

AUX PÈLERINS D'ÉPINIAC

MES FRÈRES,

CE que vous accomplissez en ce jour est autre qu'un simple voyage d'agrément. Plus noble est votre but. Sans doute il vous est permis d'admirer la « Jérusalem d'Occident » et ses escaliers de dentelle et son cloître et sa basilique superbe. . . Mais vous ne pouvez oublier un seul instant que pèlerins vous êtes avant tout.

Conduits par votre pasteur vénéré, vous venez, chrétiens d'Épiniac, accomplissant un vœu, remercier l'Archange de sa protection spéciale au cours de la construction de votre église. Et c'est pour vous une joie douce et une noble fierté de voir à votre tête, près du pasteur et de ses sympathiques confrères, M. le maire et le Conseil de fabrique presque au complet. . .

Pèlerins de saint Michel, vous l'êtes donc, M. F., venus ici manifester votre foi et votre reconnaissance. Mais souvenez-vous encore qu'à dater de ce jour où vous allez retremper devant l'Archange votre force chrétienne, vous avez le devoir de combattre avec plus de vaillance que jamais les ennemis de votre salut. Tout pèlerinage est une grâce ; celui-ci en est une très grande ; or toute grâce doit aboutir à l'action. Sur cette sainte montagne, théâtre de tant d'héroïques exploits,

sous les auspices du vainqueur de Satan, apprenons à être de vrais enfants de l'Église, de vrais fils de France. Saint Michel nous est dans cette voie un modèle et un protecteur. Car il est le champion de la gloire de Dieu, le défenseur immortel de l'Église, le protecteur séculaire de la France.

I. — SAINT MICHEL, CHAMPION DE LA GLOIRE DE DIEU.

Toute intelligence, angélique et humaine, doit conquérir la félicité au prix de l'épreuve. C'est une loi divine. — En voici une autre, non moins bien établie : Dieu se sert des êtres animés et inanimés pour dompter ses ennemis, « non pas, dit saint Thomas d'Aquin, que la puissance lui fasse défaut ; mais pour faire participer le sujet à la dignité du Maître. »

Les Anges ne furent pas soustraits à ces deux lois.

Dans son Apocalypse, saint Jean nous a laissé de la scène de l'épreuve angélique une description saisissante... Il s'agissait d'adorer l'Homme-Dieu montré par avance aux intelligences célestes. Lucifer, le plus beau des esprits purs, mais enorgueilli de sa propre splendeur, dénia au Verbe-Incarné l'adoration qui lui était due. « Montons, montons, dit-il, montons plus haut, et que les astres servent de piédestal à notre trône et ne nous arrêtons qu'au niveau de la divinité. Reconnaitre à une créature humaine la qualité divine ! Jamais ! *Non serviam !* Je n'adorerai pas ! Je n'obéirai pas. »

Dieu resta calme dans sa gloire, devant la révolte de ses anges. C'est aux vrais serviteurs qu'il appartient de défendre la cause du maître. Dieu eut ses vengeurs. Michel se leva dressant en face de la rébellion l'étendard du respect et de l'obéissance. *Quis ut Deus !* Qui donc est semblable à Dieu !... Alors ce fut un grand combat dans les cieux. *Prælium magnum*... En foule les anges fidèles se rallient autour de leur chef improvisé ; c'est la victoire pour les bons ; c'est le triomphe. Pour les méchants c'est la déroute instantanée et la chute au plus profond des enfers. *Vidi Satanam sicut fulgur cadentem de cælo*...

O Dieu, vous êtes donc vengé ! *Quis ut Deus !* Ce cri de victoire sera désormais le nom de l'Archange vainqueur.

Sur la terre, ô mes Frères, sur la terre c'est le même combat toujours, maintenant comme au commencement des temps. C'est le même Dieu qu'on attaque, le même Verbe que l'on outrage ; et c'est le même dragon révolté et la même tourbe d'anges égarés qui le suivent...

O soldats fidèles du Christ, n'ayez pas peur. Dieu vous a confié sa cause, comme jadis aux Anges. Vengez sa gloire... Michel est à votre tête : *stat pro filiis populi !* Ne vous laissez pas aveugler par l'orgueil ; ne vous laissez pas séduire par la révolte. Soyez fermes...

A Rome, au commencement de ce mois, s'ouvrait le Congrès eucharistique... Pie X, répondant au cardinal Mathieu, disait : « La vie est un combat, ces chrétiens sont des soldats dont le Pape est capitaine. Or, pour combattre, il faut au chrétien la force... » La *forza !* et le Pape insistait sur ce mot. — Je vous livre, M. F., cette parole pontificale. Oui, pour faire votre devoir chrétien, il vous faut la force chrétienne, celle-là que l'on trouve dans la prière et dans les sacrements... Demandez-la à saint Michel : il vous l'obtiendra ; le passé vous est le plus sûr garant de ses faveurs ; car il est et sera toujours protecteur de l'Église catholique dont nous sommes membres.

II. — SAINT MICHEL PROTECTEUR IMMORTEL DE L'ÉGLISE.

Ici-bas, je vous l'ai dit, M. F., se continue la lutte commencée au ciel. Les démons font la guerre aux fidèles du Christ. Satan et ses Anges conspirent avec les humains suppôts contre Dieu et contre l'Église.

Qui séduit l'homme au Paradis terrestre ? Le démon. — Qui précipite les hommes dans les iniquités qui occasionnent le déluge ? Le démon.

Qui, dans la Loi Nouvelle, s'attaque au Verbe incarné, à l'Église à peine fondée, à son chef ? Toujours le démon.

Et qui donc allume les bûchers où se consomment les premiers chrétiens ?.. Qui donc arme les persécuteurs, provoque les hérésies, suscite les schismes ?..

Saint Jean disait dans l'Apocalypse : « Malheur à la terre ! Malheur à la mer ! Car voici que le démon descend dans la colère et dans la rage... » L'Église peut fuir au désert ; le démon l'y poursuit. Si rares que soient les chrétiens sincères qui rendent témoignage à Jésus-Christ, c'est contre cette phalange qu'éclate son courroux.

Saint Archange, paraissez. Prenez votre glaive ; frappez la mer. Que la terre tremble ! *Quis ut Deus !*

Et Michel se lève : *stat pro filiis populi.*

A l'origine du monde, il sert de guide à l'exilé de l'Eden. Il apparaît à Moïse pour donner le signal de la délivrance du peuple élu. Il est la nuée, obscure pendant le jour, lumineuse pendant la nuit, qui dirige les Hébreux vers la Terre promise.

Les Machabées luttent pour l'indépendance de leur patrie ; cent mille hommes sont aux portes de Jérusalem ; Juda court aux armes... et on aperçoit Michel, cavalier brillant, qui brandit une épée.

Maintenant voici l'Église : Jésus-Christ est son chef ; l'Esprit-Saint en est l'âme et saint Michel le bras : *operarius victoriae Dei.*

Pierre est en prison... un ange lui apparaît : « Lève-toi vite ! » et les chaînes tombent, et Pierre sort, libre. En cet ange, la Tradition reconnaît saint Michel.

C'est lui encore qui donne à Constantin le labarum : « C'est moi, lui dit-il, qui, lorsque tu combattais contre l'impiété des tyrans, rendais tes armes victorieuses. » — Avec son secours, saint Léon, pape, arrête, aux portes de Rome, Attila et ses barbares. — Saint Grégoire le Grand l'aperçoit au dessus du môle d'Adrien, remettant le glaive au fourreau, après avoir enchaîné les fléaux qui désolaient la ville...

Vraiment saint Michel est le protecteur de l'Église. Saint Grégoire le reconnaissait, disant : « Chaque fois que dans

l'Église un acte de vaillance s'accomplit, c'est à saint Michel qu'on l'attribue. » — Bossuet écrivait à son tour : « Il ne faut pas hésiter à reconnaître saint Michel comme le protecteur de l'Église. » — De nos jours, Pie IX n'a-t-il pas affirmé que « si d'un côté les impies de notre temps ont osé mettre en honneur le prince des ténèbres, dont ils sont les fils et les imitateurs, les fidèles ont relevé la vénération et la confiance que l'Église catholique a placées en saint Michel, vainqueur du mandit ? »

N'est-ce pas le cas de mettre dans la bouche de l'Église cette parole de Daniel, maintes fois vérifiée par l'histoire : *Nemo adjutor meus, in omnibus his, nisi Michaël !*...

Or il est un peuple qui peut, à bon droit et avant tout autre, se réclamer de saint Michel... C'est la France, notre bien-aimée patrie, dont il est le protecteur séculaire.

III. — SAINT MICHEL PROTECTEUR SÉCULAIRE DE LA FRANCE.

Mais n'est-il pas le protecteur de tous les États chrétiens ?..

Pour arriver à ses fins, Dieu se sert des individus et des peuples... Quand un peuple se met à sa disposition pour accomplir ses desseins dans le monde, Dieu lui envoie des protecteurs célestes...

La France fut ce peuple. La France a été, à travers les âges, l'œil et le bras de Dieu ; elle a été exécutrice de ses gestes : *Gesta Dei per Francos.* Et c'est pour cela que notre patrie porte au front, radieuse, l'auréole de l'héroïsme et de la gloire.

Aussi combien sublime le protecteur que Dieu lui a choisi ! C'est saint Michel lui-même, le Prince des Anges. Empereurs, Rois, Princes, Guerriers... demandent à saint Michel, avec le secret de la victoire, le génie qui préside aux batailles. Charlemagne, plein de gratitude pour l'Archange, se plaît à le proclamer *Prince de l'Empire des Gaules.* Rollon met à son service sa puissante épée... Jeanne d'Arc, qui la suscite et la

conduit ? Qui l'investit de son mandat, si ce n'est, de l'aveu même de la Pucelle, saint Michel ?...

Louis XI voulant récompenser les vaillants, les groupe en une seule association sous l'égide du héros céleste et crée l'Ordre de saint Michel, dont les premières assises solennelles sont célébrées ici dans la salle à jamais célèbre des Chevaliers... Quelle plus haute distinction aurait pu être offerte à la bravoure ?... Quel honneur d'être associé à saint Michel ! Et où donc, mieux que sur cette montagne privilégiée de l'Archange, pouvait on placer le siège de cette légion d'honneur ? Le Mont-Saint-Michel, n'est-ce pas la source où se trempent, sous l'influence du plus valeureux des guerriers, toutes les énergies qui mènent le monde ?

Oh ! j'ai confiance, M. F., que saint Michel nous gardera toujours une France grande et prospère. N'entendez-vous pas Dieu vous dire : « *Nolī timere, vir desideriorum !* Vous aimez la France ; vous la voulez toujours glorieuse. Ne craignez pas !

Pax tibi et esto robustus. Comme autrefois à Daniel, Dieu vous adresse cette recommandation. Ne vous troublez pas ; soyez forts dans votre foi, dans votre amour de Dieu et des hommes. Soyez fidèles aux croyances de vos pères et saint Michel sera vôtre... *Nemo adjutor nisi Michaël... Sancte Michaël, veni in adjutorium populo Dei !*

En terminant, laissez-moi, M. F., vous livrer, comme une devise ou comme un cri de ralliement, le nom même de saint Michel. Ce nom, c'est son cri de victoire : *Quis ut Deus !*

Quis ut Deus ! c'est le cri de la fidélité. C'est le secret de la gloire de saint Michel. Aujourd'hui on nie : on nie Dieu, ses attributs, sa providence ; on nie Jésus-Christ ; on nie son Eglise... au nom de je ne sais quelle fausse science ; en somme, c'est affaire d'orgueil... Or nous autres, chrétiens, nous sommes, comme saint Michel, des croyants qui respectent, adorent et obéissent : *Quis ut Deus !*

Quis ut Deus ! cri de confiance ! Le monde, rompant avec

Dieu, a perdu la mémoire du Ciel et la pensée de Dieu... *Sursum corda !* Haut les cœurs ! Plus haut que la terre ! Plus haut que nous-mêmes ! Plus haut ! en Dieu seul tout notre espoir ! Tout à l'heure je contemplais avec émotion, dans la sacristie de cette église, l'épée et la bannière d'un héros breton, Lamoricière. Sur l'étendard où l'on a peint l'image de saint Michel, se lit la fière devise du défenseur de la royauté : *Spes mea Deus !* Mon espoir c'est mon Dieu ! O mes Frères, qu'elle est consolante et belle cette devise ! Notre espérance, elle est dans la prière, dans cette prière offerte au Très-Haut par l'Ange dont parle saint Jean quand il dit qu'il l'a vu « devant l'autel des parfums... » Cet ange, c'est saint Michel, dit Bossuet. — Il portera à Dieu vos prières...

Quis ut Deus ! cri d'amour ! Satan est la haine personnifiée. « Le malheureux, il n'aime pas ! » disait sainte Thérèse. Saint Michel, c'est l'amour ! Il aime Dieu dont les perfections le ravissent. Il aime Jésus-Christ, il aime l'Eglise... Comme lui, M. F., aimez Dieu de toutes vos forces ; aimez l'Eglise, aimez les âmes pour Dieu. Que ce soit là le fruit de votre pèlerinage !

Amen !



Hymne à saint Michel archange

ENTOURÉ des Anges fidèles,
Je te vois frappant Lucifer,
Et le chassant, à grands coups d'ailes,
Dans les ténèbres de l'enfer.

Aussitôt, un hymne s'élève,
Réveillant les échos du ciel,
Et l'éclair qui sort de ton glaive
Fait jaillir ce cri : Mikaël !

Laisse-moi joindre ma prière
A celles montant de l'autel,
Celle de Jeanne la guerrière
Et crier aussi : Mikaël !

C'est la prière de Tiphaine
Que je répète à deux genoux,
La prière de la Bretonne
Te suppliant pour son époux.

C'est le cantique séculaire
Des bâtisseurs de ce castel,
C'est une prière de pierre
Montant vers toi, grand saint Michel,
Toi qui planes dans la lumière
Et dans le ciel !

C'est une prière de pierre
Montant vers toi, grand saint Michel,
Toi qui planes dans la lumière
Et qui régnes dans le ciel !

C'est la prière de Tiphaine
Que je répète à deux genoux.

M. — AM.



ACTIONS DE GRACES¹

Aisne. — Merci des ferventes prières que vous avez bien voulu adresser à Dieu par l'intercession de saint Michel pour ma mère et pour moi ; notre santé chancelante s'affermir de plus en plus... Ci-joint les honoraires de deux messes d'actions de grâces, l'une en l'honneur de la T. S. Vierge, l'autre en l'honneur de saint Michel...

Une personne amie de ma fille avait sa petite fille dangereusement malade ; toute éplorée, elle mit son espoir en saint Michel et supplia le puissant Archange de sauver son enfant ; quelques heures plus tard, le danger avait disparu... Actions de grâces et reconnaissance à notre protecteur !

Prière de faire brûler pendant neuf jours une lampe devant la statue vénérée en actions de grâces.

M^{me} V^{ve} M., *zél.*

Aude. — Reconnaissance à saint Michel

E. M.

Aveyron. — Ne manquez pas d'insérer dans vos *Annales* la reconnaissance d'une jeune fille pour les brillants succès qu'elle vient d'obtenir, grâce à l'intercession de saint Michel, dans un examen des plus difficiles.

M. L. Y.

Calvados. — Merci au puissant Archange pour les faveurs spéciales qu'il nous obtient du ciel.

A. G.

Je vous envoie deux francs pour remercier saint Michel d'une faveur par lui obtenue... Daigne le grand Archange nous défendre contre nos ennemis et nous continuer sa puissante protection !

B. A.

Gloire à saint Michel ! j'ai été exaucée.

D. D.

Reconnaissance à saint Michel.

J. T., *zél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Finistère. — Ma fille, pour laquelle je vous avais demandé des prières le mois dernier, est maintenant tout à fait rétablie, grâce à l'intervention de saint Michel; l'Archange ne s'est pas contenté de nous obtenir la santé de la chère malade, il nous donne chaque jour des marques de sa puissante protection. — A lui notre reconnaissance. M^{me} U. M.

Je vous envoie les honoraires d'une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel. J. L.

Merci à l'Archange pour l'heureuse issue d'un procès. S^r A. M., zél.

Loire-Inférieure. — Actions de grâces à saint Michel pour le prompt secours accordé à mon petit neveu dans une forte attaque de croup, après invocation et promesse d'insertion. Le cher enfant a été consacré à saint Michel dès sa naissance. M. B.

Ci-joint les honoraires d'une messe pour remercier l'Archange de sa puissante protection. A. M. D., zél.

Lot-et-Garonne. — Je n'ai jamais recouru à saint Michel, je ne lui ai jamais confié mes intérêts les plus chers, sans ressentir les effets de sa puissante protection. Grâces lui soient rendues. H. B., zél.

Manche. — Le vieillard que j'ai tant de fois recommandé à vos prières, s'étant trouvé plus souffrant la semaine dernière, a demandé un prêtre; touché par la grâce, il est revenu à Dieu et s'est confessé. Quelle consolation pour notre famille si éprouvée depuis six ou sept ans... Nous devons cette grande faveur à saint Michel; veuillez célébrer une messe en son honneur. C. L.

Je vous envoie une offrande pour vos œuvres, en reconnaissance des grâces que j'ai obtenues par l'intercession de l'Archange. M. D., zél.

Meurthe-et-Moselle. — Reconnaissance à saint Michel.

M^{me} V^{ve} P. N.

Orne. — Merci à l'Archange. M^{lle} DE F.

Sarthe. — Veuillez insérer mon action de grâces dans la prochaine livraison de vos *Annales*. Saint Michel nous a tout spécialement protégés. Une Associée.

Seine. — Prière de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de l'Archange. P. V.

Allemagne. — Saint Michel m'a si heureusement exaucée que je veux m'employer à propager le plus possible sa dévotion. J. van der M., zél.

Belgique. — Reconnaissance à saint Michel pour bienfaits obtenus par son intercession. M. P.

États-Unis d'Amérique. — Veuillez nous aider à remercier l'Archange des grâces qu'il nous a obtenues et de la protection qu'il nous a sans cesse accordée. P. A., zél.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Alpes-Maritimes. — Cannes: M^{me} Marie-Claire Juglar.

Calvados. — Honfleur: M^{lle} Clémence Coustantin.

Charente. — Malaville: M^{me} Clémentine Gachet.

Côtes-du-Nord. — Uzel: M^{lle} Marie Jassé Urévé. — Saint-Brieuc: M^{me} Émilie Huet, née Gautier

Dordogne. — Bergerac: M. l'abbé Latreille-Ladoux. *curé.*

Eure-et-Loir. — Chartres: M. le Dr Jateau.

Haute-Garonne. — Toulouse: M^{me} Elisabeth Barou.

Hérault. — Montpellier: M^{lle} Eugénie Coursindel.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Malo: M. Alfred Frangeul. — Rennes: M. Olivier Robiou du Pont.

Loire-Inférieure. — Nantes: M^{me} V^{ve} Puivargès. — Le Clion: M. Pouvreau, père de M. l'abbé Pouvreau, *chapelain du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé, ancien supérieur du Mont-Saint-Michel.*

Loiret. — Orléans: M^{me} V^{ve} Henri Sevin, née Joséphine Berrué.

Lot. — Mauroux: Claire de Caors.

Manche. — M. F. Avranches : M. Frédéric Thébault. — Villiers-Fossard : M. l'abbé Fétille, *curé*. — Tourville : M^{me} Blanche Maupas.

Meurthe-et-Moselle. — Villers-la-Montagne, M^{me} Lafeuillade.

Morbihan. — Saint-Dolay : M^{lle} Marie Dubourg ; M^{lle} Julienne Gérard. — Questembert : M. Le Franc.

Orne. — La Ferté-Macé : M. Dabout de Borville.

Rhône. — Les Halles-Fenoyl : M^{me} V^{ve} Marie Plasse, *zélatrice dévouée*.

Seine. — Paris : M^{me} Auguste de Château-Thierry, née de Brunel ; R^{de} Mère Marie Hortense, *supérieure générale des Religieuses de l'Assistance maternelle* ; M^{me} Jeanne Saint-Jean ; M^{me} Labourelle, née Mordant.

Seine-et-Oise. — Oinville : M^{lle} Thabou, *zélatrice*. — Fontenay-Saint-Père : M^{lle} Clémentine Haulcher.

Tarn. — Castres : M^{me} Marie Vieu.

Guadeloupe. — Basse-Terre : M^{lle} Marie-Éléonore Nova Pemrasoin.

Canada. — Saint-Hyacinthe : R^{de} Mère Catherine Aurélie, *zélatrice, fondatrice et supérieure générale du Monastère du Précieux Sang*.

États-Unis d'Amérique. — Nouvelle Orléans : M^{me} Hélène Lewis.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que **le Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — HEURES DES MESSES ET OFFICES. — CALENDRIER. — ANNONCES : MOIS DE SAINT MICHEL. FÊTE DE SAINT AUBERT. NEUVAINE. FÊTE DE SAINT MICHEL. — SAINT AUBERT ET SA CHAPELLE AU MONT-SAINT-MICHEL. — CHRONIQUE DU PÈLERINAGE. — HIER ET AUJOURD'HUI. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Église paroissiale du Mont-Saint-Michel

ACTUELLEMENT CENTRE DU PÈLERINAGE DE SAINT MICHEL

Heures des Messes et Offices.

I. — DU 15 JUILLET A LA FÊTE DE LA DÉDICACE DU MONT-SAINT-MICHEL (16 octobre).

Les Dimanches et Fêtes : Messes à 6 heures, 7 heures 1/2 et 10 heures; Vêpres et Salut à 2 heures 1/2.

Les autres jours : Messes à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et 8 heures 1/2, à l'arrivée du premier train.

II. — DU 15 OCTOBRE AU 15 JUILLET.

Les Dimanches et Fêtes : Messes à 6 heures 1/2, 7 heures 1/2 et 10 heures; Vêpres à 2 heures 1/2.

Les autres jours : Messes à 6 heures 1/2, 7 heures et 7 heures 1/2.

SEPTEMBRE 1905

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

Les Associés de l'Archiconfrérie, Zélateurs et Zélatrices, Bienfaiteurs et Bienfaitrices des Œuvres du Mont-St-Michel remarqueront que pendant le mois de Septembre, de nombreuses prières sont adressées pour eux dans le Sanctuaire de l'Archange. Ces avantages spirituels, sans parler des indulgences, leur feront apprécier et aimer de plus en plus la dévotion à saint Michel. Et nous ne doutons pas, que dans leur désir de faire profiter le plus grand nombre d'âmes possible, de ces précieuses faveurs, ils ne s'empressent de recruter pour l'Archiconfrérie, de nouveaux et nombreux Associés.

1 Ven.	S. Gilles, abbé.		
2 Sam.	S. Etienne, roi. Au Mont-St-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitr. des Œuv. du Mont-Saint-Michel.	17 Dim.	<i>leurs et bienfaitrices des Œuv. du Mt-St-Michel.</i>
3 Dim.	XII^e Dim. après la Pentecôte.	18 Lun.	S. Senier, conf. pont. Au Mont Saint-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.
4 Lun.	De la férie. Au Mont-St-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	19 Mar.	S. Janvier et ses comp. mart.
5 Mar.	S. Laurent Justinien, conf. pont.	20 Mer.	Qual. Temps, jeûne. S. Eustache et ses comp. m.
6 Mer.	De la férie.	21 Jeu.	S. Mathieu, apôt. et évang. Commencement de la Neuvaine générale de Septembre. Indulg. plén. dans le cours de la neuvaine ou des huit jours qui suivent.
7 Jeu.	S. Cloud, conf.	22 Ven.	Qual. Temps, jeûne. S. Lo, évêque de Coutances.
8 Ven.	La Nativité de la Ste Vierge. Scap. de St-Michel. Ind. de 300 j. App-l aux déf. Vis. de l'Eglise de la Confrérie.	23 Sam.	Qual. Temps, jeûne. S. Lin, pape et mart. Au Mont-St-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-St-Michel.
9 Sam.	De l'octave. Au Mont-St-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuv. du Mont-St-Mich.	24 Dim.	XV^e Dim. après la Pentec. N.-D. de la Merci.
10 Dim.	XIII^e Dim. après la Pentecôte. S. Aubert, évêque d'Avranches, fondat. du Mont-St-Michel.	25 Lun.	Les Stigmates de S. François d'Assise.
11 Lun.	S. Nicolas de Tolentino, conf. Au Mont-St-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	26 Mar.	S. Joseph de Cupertino, conf.
12 Mar.	Le S. Nom de Marie.	27 Mer.	SS. Côme et Damien, mart.
13 Mer.	De l'octave	28 Jeu.	S. Venceslas, mart.
14 Jeu.	Exaltation de la Ste Croix.	29 Ven.	Dédicace de St Michel Archange. Ind. plén. Archiconfr., Chapelet et Scapulaire. Clôture de la Neuvaine générale.
15 Ven.	Octave de la Nativité.	30 Sam.	S. Jérôme, conf. et doct. Au Mont-St-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs et zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des Œuvres du Mont-St-Michel.
16 Sam.	SS. Corneille et Cyprien, mart. Au Mont-St-Michel , à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs et zélatrices, bienfai-		



ANNONCES

Mois de Saint Michel.

DES exercices pieux en l'honneur de saint Michel auront lieu dans le sanctuaire montois pendant le mois de septembre. Ils se feront aux heures suivantes :

Le Dimanche après les Vêpres.

Les autres jours après la messe de 7 h. 1/2.

Dans notre dernier numéro nous avons invité les amis de saint Michel à sanctifier d'une manière toute spéciale le mois de septembre. Nous n'insistons pas.

Nous rappelons que les lectures qui seront faites officiellement chaque jour de ce mois, dans l'église du Mont-Saint-Michel, seront tirées du nouveau Mois de saint Michel par la Rédaction des *Annales*.

Nous ne saurions assez engager nos chers zélateurs et nos dévouées zélatrices à propager cet opuscule. Il est temps d'y penser...

C'est dans le but de favoriser la diffusion de cette salutaire pratique de dévotion, que la Direction de l'Archiconfrérie de saint Michel s'est imposé le sacrifice d'abaisser le prix de l'opuscule intitulé *Mois de saint Michel* par la Rédaction des *Annales du Mont-Saint-Michel*.

Cette brochure, si appréciée des amis de l'Archange, est désormais mise en vente aux conditions suivantes :

L'unité, *franco* par la poste. . . . 0 fr. 40

La douzaine, *franco* par la poste. . . 4 francs.

NOTA. — A partir de 15 exemplaires, l'expédition se fait en colis postal.

Fête de saint Aubert.

Le dimanche 10 septembre est la fête de saint Aubert, auquel l'Archange saint Michel daigna apparaître en 708 pour lui demander l'érection d'un sanctuaire sur le Mont Tombe. L'heure de la marée permettant l'accès de la petite chapelle construite au pied de notre sainte montagne, nous aurons la consolation de le fêter *dans sa chapelle*.

Il y aura, ce dimanche-là, deux messes à l'église paroissiale, l'une à 6 heures, l'autre à 7 h. 1/2.

A 10 heures, grand'messe et sermon à la chapelle Saint-Aubert.

Le soir, à 2 h. 1/2, vêpres solennelles suivies du salut du Saint-Sacrement, à l'église paroissiale.

Neuvaine à saint Michel.

La neuvaine mensuelle de septembre se fera du 21 au 29 et servira de préparation à la fête de saint Michel. Les exercices de la neuvaine se confondront avec les exercices du mois archangélique. Quant à l'intention de cette neuvaine, il est inutile de la signaler; les circonstances la désignent éloquemment.

Fête de saint Michel.

Le vendredi 29 septembre, solennité de l'Archange saint Michel, protecteur de l'Église et de la France.

Messes toute la matinée.

La sainte communion est distribuée au maître-autel.

A 10 heures, grand'messe, célébrée par *M. le chanoine Chal-lier, curé-doyen de Saint-James*.

Sermon par *M. l'abbé Pousset, curé de la Croix Avranchin, ex-missionnaire diocésain de Biville*.

Afin de permettre aux pèlerins de reprendre le train de 3 h. 50, les vêpres seront fixées à 2 h. 1/2, et seront immédiatement suivies du Salut du Très Saint Sacrement.

Nous espérons que, ce jour-là, les amis de l'Archange viendront nombreux le prier dans son sanctuaire. Plus que jamais c'est un devoir. Personne n'y manquera. Nous voulons croire aussi que leur bonne volonté ne se lassera pas et que le 16 octobre, fête de l'Apparition de saint Michel à saint Aubert et de la dédicace de la Basilique du Mont-Tombe, ils se retrouveront encore unis dans le même sentiment de foi et de confiance devant la statue vénérée.

Comme de coutume, Mgr Guérard, notre évêque bien-aimé, présidera cette fête du 16 octobre.

Saint Aubert et sa Chapelle

AU MONT SAINT MICHEL

Nos annonces le font connaître, c'est donc le dimanche 10 septembre prochain que nous célébrons, avec le diocèse de Coutances tout entier, la fête annuelle de saint Aubert, évêque d'Avranches, glorieux fondateur de ce Mont-St-Michel.

Le nom de saint Aubert se trouve en effet à chaque page de notre histoire locale. La liturgie offre trois fêtes spéciales qui ravivent son souvenir; les vieux cartulaires ont conservé son image et une vue du monastère qu'il éleva. Les chartes antiques nous signalent ses miracles; les seigneurs confirment leurs donations en jurant par son bras: « *per brachium sancti Auberti* »; son chef, qui porte la marque indéniable du miracle opéré par saint Michel, chef qui fut jusqu'à la grande Révolution la plus précieuse relique du trésor montois, est maintenant porté chaque année solennellement dans la Basilique Saint-Gervais et la cité d'Avranches; le cérémonial de l'entrée

des évêques d'Avranches dans leur cathédrale est attribué à saint Aubert ; le livre vert du chapitre décrit ses largesses à son église mère ; les poètes le chantent dans leurs vers ; les hymnographes composent tour à tour des chants en son honneur et les bénédictins de Saint-Maur reproduisent en cinq ou six manuscrits la relation de sa vie. Les trois fêtes dont nous venons de parler sont : 1^o celle du 10 septembre, qui est le jour de la mort du saint et dans laquelle on lisait sa vie ; celle du 16 octobre, qui célébrait l'apparition que lui fit l'Archange saint Michel et la dédicace de son église ; 3^o celle du 18 juin, qui rappelait l'invention des reliques de saint Aubert.

Cette année, comme de coutume, la fête du 10 septembre sera solennisée dans le petit oratoire que nos pères ont consacré à saint Aubert.

« Au tournant de notre sainte montagne, vers le nord-ouest, comme une vignette au coin d'un tableau, ou un ermitage près d'un monastère, sur un roc isolé, est posée, au bord de la grève, la chapelle Saint-Aubert, simple dans sa structure, pittoresque par son site et naïve par ses histoires. » Ainsi parle E. Lehéricier en son poétique ouvrage « *L'Avranchin monumental et historique* ». On ne saurait mieux dire.

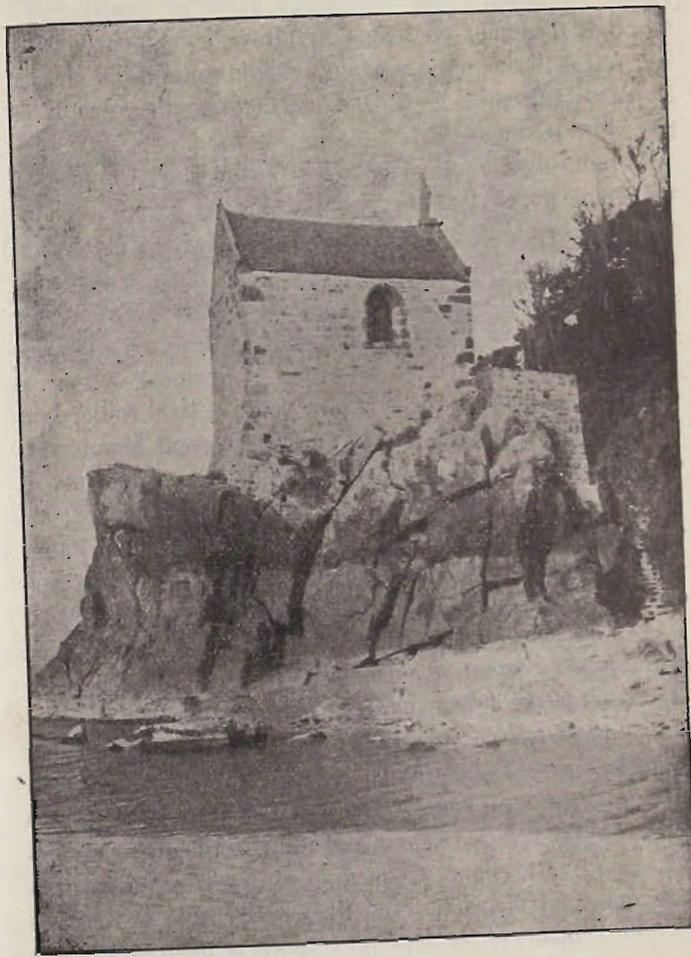
L'édicule actuel ne semble pas remonter au-delà du xv^e siècle, mais il est certain qu'il succède à un autre plus ancien. M. Deschamps du Manoir dit positivement en son *Histoire du Mont-Saint-Michel*. « L'oratoire de saint Aubert a été rebâti au xv^e siècle. »

Mais pourquoi la chapelle Saint-Aubert sur ce minuscule petit cap ?

Les vieux chroniqueurs nous ont laissé sur cette partie du Mont-Saint-Michel une trop gracieuse légende pour que nous ne la fassions pas connaître à ceux qui l'ignorent et pour que nous ne la rappelions pas à ceux qui la connaissent déjà ; cette légende nous expliquera les motifs qui ont fait dédier cette roche à saint Aubert et bâtir la chapelle en ce dit lieu.

C'était en 708. Saint Aubert, évêque d'Avranches, obéissant à la triple sommation de l'Archange, qui lui demandait un

oratoire au sommet du Mont Tombe, s'était mis à l'œuvre, Une multitude d'ouvriers travaillait à en aplanir la cime.



LA CHAPELLE SAINT-AUBERT.

afin de commencer la construction. Mais un obstacle inattendu vint s'opposer à leurs desseins et défier leurs efforts.

Au milieu de l'espace que l'Archange avait désigné, se

trouvaient deux rochers, que les bras les plus vigoureux « ne purent ni ébranler, ni arracher de leur place. » Le saint Pontife ne perdit point courage. La glorieuse cicatrice qu'il montrait de temps en temps aux travailleurs pour exciter leur zèle était une preuve manifeste de la volonté du ciel, et la pieuse entreprise devait réussir. Cette confiance ne tarda pas à être récompensée.

La nuit suivante, au village d'Icius, saint Michel apparut à un homme appelé Bain. Celui-ci était illustre parmi les siens, et, par dessus tout, Dieu l'avait enrichi de douze enfants, dont l'un était encore au berceau. La vision l'avertit d'aller avec ses fils travailler au Mont Tombe, sous les ordres du vénérable Aubert. Bain s'empressa d'obéir. Dès l'aube du jour, il se joignit aux travailleurs, et, au grand étonnement de tous, il déracina sans peine la roche la plus petite et la fit rouler dans l'abîme. Mais ses efforts et ceux de ses fils furent impuissants contre les rochers qui dominaient la cime de la montagne.

Saint Aubert, inspiré du ciel, s'approcha de Bain et lui demanda s'il avait amené ses douze enfants, comme l'Ange l'avait ordonné. Bain répondit qu'il avait encore un petit garçon au berceau, mais qu'il avait jugé inutile de l'apporter. « Alors, raconte le vieux chroniqueur, saint Aubert dit qu'on allast quérir l'enfant, d'autant que Dieu a eslevé les chose infirmes et faibles de ce monde pour confondre les forts et puissants. Ayant esté apporté, il le prit entre ses bras et, ayant approché son petit pied sênestre contre le rocher qui étoit plus difficile à démolir, il l'imprima dedans comme si c'eust été cire mole. » Aussitôt le roc s'ébranla et roula au pied de la montagne, où il reste comme un monument impérissable du prodige qui vient d'être raconté. On y voit encore la trace du pied de l'enfant, et les âges ont respecté le modeste oratoire que la piété des fidèles éleva plus tard sur ce même rocher en l'honneur du saint évêque d'Avranches. Cette marque est derrière le chevet du sanctuaire, sur la face du rocher dominant la mer.



Chronique du Pèlerinage

COMME les années précédentes, les pèlerins sont venus nombreux pendant ce mois visiter le sanctuaire de l'Archange. Au prix d'efforts quasi héroïques, les uns ont pu se mettre en route, supporter les fatigues d'un long voyage et, avec l'élan d'une foi qui n'a d'égal que leur amour, sont arrivés dans la cité montoise et, de leur propre aveu, ont passé les meilleurs moments devant la statue vénérée. D'autres, voulant unir l'agréable au sérieux, ont gravi les nombreuses marches qui conduisent à l'abbaye, admiré successivement le site et la merveille, et saisis d'un enthousiasme religieux, sentant pour ainsi dire dans leur âme la foi qui présidait à ces grandioses entreprises, sont descendus dans l'humble église paroissiale, et, après avoir salué l'hôte divin inspirateur de ces merveilles, ont épanché leur cœur devant le puissant Archange. A n'en pas douter, saint Michel a reçu et béni cette visite peut-être tardive, en tout cas confiante, et les pèlerins touristes sont rentrés dans leur famille heureux et réconfortés : ainsi

tour à tour, à la suite de NN. SS. Dizien, évêque d'Amiens, et Meunier, évêque d'Evreux, se sont pressés dans l'étroit sanctuaire les vaillants fils d'Armor, quelque peu jaloux des caprices du Couesnon, qui seul, disent-ils, a mis le Mont hors de Bretagne, mais satisfaits de l'accueil toujours prévenant des Montois. La Normandie n'est pas restée en retard : noblesse oblige ; elle a envoyé des délégations de pèlerins d'Evreux, de Caen, de Saint-Lô, de Bayeux, d'Alençon et bon nombre de représentants des plus petits villages, tous alertes et vigoureux, vrais descendants de la race noble venue du Nord, aimant Dieu et Mgr saint Michel. Nous ne finirions pas, s'il fallait mentionner dans ce court récit les villes de France, je dirais même des deux continents, qui, pendant le mois de juillet, se sont fait représenter aux pieds de l'Archange ; nous préférons consacrer les quelques lignes qui nous restent au récit très succinct des pèlerinages spécialement intéressants qui, avec un entrain toujours nouveau et une ferveur signalée, ont prié saint Michel pour l'Église et pour la patrie : nous les citerons au hasard.

L'un d'eux amenait au pied du Mont les Enfants de Marie de Sainte-Croix de Vitré. Voulant sans doute rappeler un souvenir précieux et renouer la chaîne de vieilles traditions, M. le curé, accompagné de ses deux vicaires et du patronage, n'a pas reculé devant les fatigues d'un voyage long et accidenté. Partis à 3 heures du matin, les pèlerins ont fait arrêt à Pontorson ; là ils ont entendu la messe et communié ; le train de 8 heures les conduisait au Mont. Après une intéressante promenade en bateau autour des roches, M. le curé entraînait avec tout son monde dans l'église paroissiale et célébrait la sainte messe pendant laquelle les jeunes filles ont chanté divers cantiques à la sainte Eucharistie, à la sainte Vierge et à saint Michel. Le soir, une courte allocution de l'un des chapelains et le salut du Très Saint Sacrement réunissaient de nouveau les Enfants de Marie dans le sanctuaire, et chacune d'elles, voulant sans doute remporter du Mont un souvenir

vivant et efficace, se faisait inscrire dans les registres de l'Archiconfrérie. Nous ne doutons pas que le puissant Archange, de concert avec la Reine des Vierges, n'ait béni cette trop courte entrevue, et accordé aux Enfants de Marie de Sainte-Croix de Vitré, ainsi qu'à leur vénéré pasteur et père, les grâces nombreuses qu'elles ont sollicitées pendant leur passage.

Nous nous exposerions à des redites, si nous voulions raconter en détail le pèlerinage des Enfants de Marie de Granville qui, elles aussi, tinrent à honneur de donner leurs noms à l'Archiconfrérie et rivalisèrent d'entrain avec leurs sœurs de Vitré. L'abondance des matières nous oblige du reste, à être court. — Qu'il nous suffise aussi de mentionner une délégation conduite à saint Michel par un prêtre dont le souvenir ne sera pas de sitôt éteint dans notre cité et dont le nom est encore sur toutes les lèvres : M. l'abbé Pouvreau, chapelain du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé, ancien supérieur et directeur des œuvres du Mont-Saint-Michel, toujours confiant dans la protection du saint Archange. M. l'abbé Pouvreau a voulu une fois de plus venir sur place recommander avec ses intérêts personnels les âmes de ses chers enfants à son bienveillant protecteur.

Nous cédon maintenant la place à un jeune élève de l'institution Saint-Joseph de Villedieu. Dans notre numéro du mois dernier nous signalions seulement l'arrivée du pèlerinage, aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir en offrir le compte rendu à nos lecteurs. La plume allègre et déjà sûre du jeune écrivain ne manquera pas de les intéresser.



Pèlerinage de l'Institution Saint-Joseph

DE VILLEDIEU

EN route ! Nous partons le cœur à la joie, malgré la pluie fine qui ne cesse de tomber. Nous espérons bien que le beau temps va venir ; d'ailleurs avant de partir nous avons récité les prières de l'Itinéraire. Le départ n'a rien d'intéressant ; les essieux grincent, les chevaux prennent leur pas ni lent ni pressé, cadencé par le tintement des grelots ; les cochers, le fouet en main, les excitent par habitude ; sept voitures montent ainsi sous les grands arbres du boulevard, fortement estompées par la brume et la pluie. Le trajet s'accomplit sans incident. Visiblement saint Michel veut nous exaucer ; à plusieurs reprises un coin de drap bleu perce le gris ennuyeux du ciel.

Nous apercevons les premières maisons de Genêts, puis tout à coup un cri part de toutes les bouches : « *Le Mont Saint-Michel !* » Entre deux bouquets d'arbres le célèbre mont apparaît ; au premier cri succède le silence ; on se met debout, on se presse, on se bouscule ; l'apparition ne dure qu'un instant, nous sommes dans le bourg de Genêts. Nous entonnons le cantique : « *Astre béni du marin* », car il ne faut jamais oublier la bonne Vierge. En un instant les voitures sont déchargées et toute la bande des joyeux écoliers saute sur la grève, les pieds nus, les pantalons retroussés jusqu'au-dessus du genou. Enfin le bon Dieu nous est propice, un rayon de soleil vient nous réchauffer un peu. Le temps promet d'être beau. Sous cette lumière, la baie est magnifique, la grève s'étend avec ses longues flaques d'eau et ses rivières qui miroitent ; à gauche Avranches dresse la tour Saint-Gervais au milieu de vertes collines ; à droite une étendue plate, « la tange », où paissent de nombreux troupeaux d'oies ; la pointe sauvage de Carolles relève la côte ; au fond le littoral bas de

Pontorson, puis la Bretagne, Cancale, les passes de Saint-Malo ; entre les deux pointes, la mer, retirée au loin ; le soleil s'échappe d'un sombre amas de nuages, étale majestueusement ses rayons, décore le rivage et les eaux de mille feux scintillants. Au milieu voici Tombelaine, un îlot de granit sombre recouvert d'un manteau de verdure ; un flot de lumière inonde le rocher de saint Michel ; la Merveille s'éclaire au-dessus du petit bois ; la flèche brille et se détache sur le ciel noir, là-haut la statue de saint Michel plane comme un aigle, déployant fièrement ses ailes d'or au-dessus de l'Abbaye. Mont Saint-Michel ! chef-d'œuvre de la foi créatrice ! terre toujours croyante, terre toujours française, salut ! Salut à la gloire passée, aux architectes qui ont conçu ton vaste plan, à tes défenseurs qui t'ont préservé de la domination étrangère ! Salut à ta gloire présente, à tes vieux murs, qui ont bravé les années et les vents, à ton Archange, à tes pèlerinages ! Salut à ta gloire future ! si le passé, si le présent l'admirent, pourquoi l'avenir te dédaignerait-il ? Tu attireras toujours à tes pieds les catholiques, les Français et les artistes. Ah ! pourquoi ce siècle, qui se donne le titre de « siècle des lumières », a-t-il chassé de ton sanctuaire celui qu'une possession de plus de mille ans en avait établi le maître ? Quel aveuglement est le sien qu'il ne comprend pas le charme et la majesté des pompes religieuses, les cantiques d'allégresse, les fleurs, les flammes des cierges, les oriflammes, la fumée de l'encens ! C'est en ces moments que les pensées s'élèvent au-dessus de la terre ; l'âme se transporte, elle s'enflamme, la prière déborde des lèvres. Vive le Mont-Saint-Michel ! Vive la foi chrétienne qui l'a construit !

Le Mont-Saint-Michel est un aimant ; les yeux fixés sur la basilique, nous marchons sans sentir la fatigue. Nous traversons des rivières ; l'eau gazouille gentiment, une écume légère vole autour de nous. Nous voilà au pied des remparts ; premier sujet d'étonnement : « *Mais c'est haut !* » — « *Je ne croyais pas que ce fût si grand !* » — « *Quelles murailles épaisses !* »

D'autres se contentent de pousser des « ah » des « oh » à n'en plus finir.

Il faut se rechausser. Nous franchissons la porte de l'Avancée, la seule entrée du Mont : nous passons sous la Barbacane et voilà la porte du Roi, si majestueuse avec ses créneaux, ses mâchicoulis et les armes réunies du roi et de la ville. Un des chapelains descend au-devant de nous ; nous nous formons en procession et nous montons la rue, drapeau en tête, en chantant le cantique : « Saint Michel, à votre puissance. » M. le Supérieur des chapelains nous reçoit à l'église et nous fait le meilleur accueil ; il veut que nous considérions son église comme la chapelle de l'institution Saint-Joseph. Un jeune prêtre, M. l'abbé F. Marie, dont nous avons pu apprécier la douceur et le dévouement lorsqu'il était notre professeur, se fait une joie de célébrer notre messe. M. l'abbé Coquelin dans une allocution de circonstance nous demande de refléter toujours en nous l'image de Dieu, comme le Mont se reflète dans les grèves, de rester forts comme ce rocher que la tempête n'a jamais abattu, d'être toujours obéissants comme saint Michel, qui ne s'est jamais révolté contre Dieu. Répétons donc son cri : *Quis ut Deus !* Maintenant la visite du Mont va commencer. Nous nous rendons au musée : voici un combat dans les grèves peint sur toile, plusieurs personnages en cire : Robert de Thorigny, saint Aubert, Duguesclin et son épouse, Louis XI instituant l'ordre des chevaliers de saint Michel, plusieurs prisonniers politiques, Raspail, Barbès, Colomba. Ce musée renferme une collection de tableaux et de sculptures antiques.

Quand nous sortons, notre estomac nous crie qu'il est midi. Vite à l'hôtel et à table ! La traversée de la grève a aiguisé les appétits, mais le diner répare nos forces et vers deux heures nous nous sentons bien daplomb pour monter à l'abbaye par les remparts. Que d'escaliers ! Jamais nous n'arriverons au bout ! — De la tour du Nord on a une vue splendide sur les environs d'Avranches et les grèves ; mais tournons nos regards

vers l'abside de la basilique et la Merveille : les contreforts, les arcs boutants, les clochetons ornés de sculptures, les fenêtres, l'escalier de dentelle, tout est superbe d'élégance et d'audace. Une flèche gothique de quarante mètres s'élance au-dessus d'une tour romane ; ce jet frêle et hardi enlève l'âme vers le ciel. Voici l'entrée de l'abbaye, le Châtelet, formé de deux tours, couronnées de créneaux ; un escalier s'engage sous la voûte et conduit dans la salle des gardes. Partout des escaliers ! Le pont fortifié enjambe le passage avec ses beaux mâchicoulis ; nous arrivons au Sault-Gauthier. Je ne pourrai pas décrire en détail toute l'abbaye, il faudrait des volumes ; je m'arrêterai seulement dans quelques salles. — Nous entrons dans la Basilique ; la nef est romane, on la répare en ce moment ; le portail n'est pas beau, aussi ne nous y attardons pas et allons vite nous extasier devant un chef-d'œuvre de l'architecture flamboyante, le chœur. Arrêtons-nous à l'entrée ; quelle grâce dans ces colonnettes élancées qui montent jusqu'à la voûte ! Quelle élégance dans les colonnes et l'entrelacement des sculptures du triforium ! Au-dessus sont de hautes fenêtres à meneaux ; la voûte semble se soutenir elle-même. Quel ensemble admirable avec ses cinq chapelles rayonnantes !

Il me semble que l'âme doit monter sans peine vers Dieu, emportée par la hardiesse, l'élévation de ces voûtes ; que l'on doit y bien prier ! Visitons la Merveille, et d'abord un vrai bijou, le Cloître. L'œil se repose avec plaisir sur ces perspectives gracieuses de colonnettes ornées de rosaces ; partout le feuillage des sculptures se détache aussi frêle qu'un arbuste. Sur le cloître s'ouvre le Réfectoire. Les fenêtres, un peu étroites, entourées de colonnes, sont disposées de telle sorte qu'en entrant on ne voit que les deux baies du fond. On se demande comment cette pièce peut être si bien éclairée, puis, à mesure qu'on avance, les fenêtres apparaissent une à une. Au second étage se trouve la salle des Chevaliers ; elle est divisée par une triple rangée de colonnes robustes ; les chapiteaux sont ornés de sculptures variées. Rien n'est disproportionné ; par-

tout la majesté et la grâce. Les colonnes s'élancent comme les forts troncs des forêts, les nervures des voûtes se croisent, se mêlent comme des branches enchevêtrées. On revoit en imagination les vieux bahuts appuyés contre les murailles, les tables massives, les tabourets de bois, et les chevaliers à la cuirasse étincelante, faisant résonner la salle de leurs joyeux cris et du bruit grinçant de leurs solerets. On entre dans la salle des Hôtes; il n'y a qu'un rang de colonnes; celles-ci sont plus grêles, plus élancées que dans la salle des chevaliers. Les énormes pilastres de la crypte des Gros Piliers impressionnent vivement nos jeunes imaginations... Et les cachots donc. — La visite est finie. Comment exprimer le sentiment de jouissance, de vénération, d'admiration, de respect qu'inspire la Merveille, cet élan du cœur qu'enlève la basilique? La parole s'y refuse; toute description est au-dessous de la réalité; pour le sentir, il faut voir. Nous descendons la rue pour aller à l'église remercier saint Michel du beau temps qu'il nous a donné; demandons-lui aussi son aide: « Saint Michel à notre secours! »

Vite quelques emplettes, car le temps presse! Pensez donc: il faut retourner à Genêts par la grève, nous arrêter à Dragey, à Ronthon, et chanter un salut à Sartilly; il est quatre heures et demie. Nous collationnons et puis partons. Allons! dépêchons-nous! Le sable est à peine mouillé; par contre, quand nous repassons les rivières, il y a plus d'eau que le matin. — Mais voici des coques; voyons! Est-il possible de résister à la tentation? nous nous mettons en devoir de les tirer du sable. Mais de ce fait nous sommes en retard d'une demi-heure; pressons le pas. Genêts; en peu de temps les voitures sont prêtes; nous disons adieu au Mont Saint-Michel qui là-bas se dresse dans la brume. Dragey! Monsieur le curé descend, mais nous ne pouvons pas arrêter; le temps nous manque; nous brûlons de même Ronthon. Enfin Sartilly! on sort le drapeau sur le siège de la première voiture, et nous entrons dans le bourg en chantant un cantique à saint Michel. La population nous fait un accueil

sympathique. Nous descendons de voiture et nous pénétrons en rangs dans l'église; elle est élégante, spacieuse, richement décorée; la population de Sartilly se presse dans son enceinte. Le salut est magnifique, aussi recevons-nous les félicitations de Monsieur l'abbé Chalmé, vicaire, qui est chargé de nous recevoir en l'absence de Monsieur le curé; ancien élève de l'institution Saint-Joseph, il tient à nous traiter en petits camarades. Nous soupons au presbytère. La nuit est tombée quand nous partons: « Au revoir et merci à Monsieur le curé. » Les voitures sont illuminées avec des lanternes vénitiennes. On s'amuse, on rit, on chante. Enfin Villedieu! Les mères sont sur la route: « Est-ce toi, Émile? » — « Avez-vous Édouard! » Tout le monde arrive sain et sauf au collège. Le lendemain matin, grasse matinée; lever à huit heures et demie...

Vive saint Michel! Vive le Mont Saint-Michel!

L. F..

Élève de Troisième.



Hier et aujourd'hui

S'IL est vrai que plus un pays est saint, plus il fait impression sur l'âme de ceux qui le visitent, il faut croire que le Mont dédié à l'Archange brille entre tous les autres d'une sainteté éminente. Que de souvenirs touchants, que d'espérances fondées, un cœur vraiment catholique et français ne trouve-t-il pas dans l'ascension de la merveille d'Occident ! De temps immémorial, les rois et les grands s'y donnaient rendez-vous dans tout l'éclat de leur gloire ; moins favorisés des biens de la fortune, les peuples formaient des caravanes plus humbles, mais voulaient, à leur tour, prouver à « saint Michel » qu'ils lui étaient toujours « fort dévots ». Et l'Archange répondait à cette confiance unanime en intercédant près de Dieu et en obtenant à tous grâces et bénédictions. Prince du royaume de France, il mettait sa vaillante épée au service de la nation ; chef victorieux des armées de Satan, il patronait les pieux chevaliers et les rendait forts dans le combat ; Archange influent près de Dieu, il prenait pitié des petits et des humbles et défendait leurs intérêts contre les puissants ; et tous, comme à l'envi, se rendaient, au prix des plus grands sacrifices, près de son sanctuaire, remerciaient pour le passé et réclamaient une protection plus efficace encore pour l'avenir.

Oh, sans doute, de tels voyages n'allaient pas sans entraîner avec eux quelque agrément ; un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, même fait pieds nus, présentait bien un certain attrait, mais le côté religieux demeurait toujours et l'emportait sur le reste. Dès le neuvième siècle, Charlemagne y venait en pèlerin ; avant tout, « à saint Michel il voulait faire oraison ». En même temps, il enrichissait le sanctuaire de l'Archange de « moult et grande oblation ». Quatre siècles plus tard, saint Louis plaçait sa personne et son peuple sous l'égide de saint

Michel, en 1424. Charles VII faisait un pèlerinage d'actions de grâces : il apportait à la basilique montoise une pierre qui lui était tombée sur la tête sans lui faire de mal et attribuait ce prodige à la faveur de « Monseigneur saint Michel » ; et après Louis XI, Charles VIII passait trois jours dans le Mont pour remercier « son dit Seigneur de la bonne victoire qu'il obtenait contre ses ennemis ».

Avec les rois, les grands faisaient acte de dévotion en visitant le Mont ; ils venaient de tous les points du royaume et saluaient avec enthousiasme le prince de la milice céleste ; à leur suite apparaissaient des personnages moins belliqueux parfois, mais plus saints aux yeux de Dieu ; l'Église devait plus tard les placer sur les autels. C'étaient, pour ne citer que les principaux : Thomas Becquet, Anselme de Cantorbery, Yves de Tréguier, enfin saint Vincent Ferrier ; les premiers remportaient de leur visite un courage invincible contre les ennemis du roi très chrétien, les autres un zèle plus grand pour la gloire et l'établissement du règne de Dieu.

Mais le peuple ne cédait rien de sa ferveur et de son empressement aux seigneurs du temps ; des pèlerinages d'enfants, de vieillards et de jeunes gens, dit le vieux chroniqueur, arrivaient jusque du nord de l'Allemagne, des communes entières venaient avec leurs corporations et leurs bannières se recommander à l'Archange ; à la vue du Mont, tous tombaient à genoux, demandaient pardon des fautes passées et, avant d'aborder la merveille, évisaient un roi qui devait, en temps opportun, prendre la parole et présider partout les dimanches des « compaigns ».

Mais pour les voisins du Mont, un pèlerinage ne suffisait pas, saint Michel devenait vraiment le patron et l'intendant du foyer et aux circonstances solennelles de la vie, les familles normandes, bretonnes et angevines se pressaient nombreuses dans la basilique. Les mères y consacraient leurs enfants à Dieu, les jeunes épouses y demandaient l'assistance nécessaire pour observer les ordonnances de la vie conjugale, enfin il n'était

pas jusqu'aux héritiers qui ne pussent la compassion et le regret jusqu'à venir prier pour le repos de ceux dont ils recueillaient, en pleurant, la succession; et chez tous l'enthousiasme était si grand que chacun voulait rapporter de son voyage un souvenir inoubliable; pour les uns c'était une pierre du rocher, pour d'autres c'était un débris. Rentrés chez eux, ils gardaient précieusement ces saintes reliques et, lorsque les ressources pécuniaires le permettaient, ils les encastraient dans la muraille d'un nouveau temple que leur piété érigeait en l'honneur de l'Archange. Peut-on voir dans cet usage, que des réglemens ecclésiastiques interdirent bientôt, sous les peines les plus sévères, l'origine de certains vocables d'églises françaises, italiennes et allemandes : saint Michel de la Pierre, *Lapis Sancti Michaelis*, *Sanctus Michael de Petra*? C'est au moins permis.

(A suivre.)



ACTIONS DE GRACES¹

Aisne. — Veuillez publier dans vos *Annales* l'expression de ma vive reconnaissance à saint Michel pour la faveur qu'il vient de m'obtenir.

Mme B. D., zél.

Calvados. — Merci à l'Archange saint Michel de son bienveillant concours dans un examen.

Mme F. M.

Je vous prie de remercier avec moi le saint Archange. L'affaire que nous lui avions recommandée a été menée à bonne fin.

A. Le M.

Charente. — Deux grâces importantes nous ont été obtenues par l'intercession de saint Michel. Gloire au puissant Archange.

M. G.

Côte-d'Or. — Daigne le saint Archange me continuer sa bienveillante protection dont je fais chaque jour l'expérience.

M. M.

Haute-Garonne. — Une mère demande une messe en action de grâces à l'Archange, pour les succès renouvelés de son fils.

M. G., zél.

Loire. — Jusqu'à ce jour saint Michel nous a toujours protégés, priez avec nous pour que nous soyons encore une fois exaucés.

M. A., zél.

Loire Inférieure. — Saint Michel nous a déjà obtenu une amélioration notable dans l'état de notre malade, priez avec nous pour qu'il continue son œuvre et nous accorde bientôt une guérison complète.

M. de B. S. L., zél.

Veuillez célébrer une messe pour remercier l'Archange de l'heureuse issue d'un procès.

E. L.

Loiret. — Actions de grâces à saint Michel pour
saint-Leufroy : M. l'abbé de

M. F., zél.

1. Conformément au vœu de Mère Marie du Calvaire, nous déclarons que toutes les grâces ou faveurs obtenues par son intercession, nous les rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une seule origine, à savoir l'Esprit-Saint, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par le Pape, apostolique et romain, au jugement infallible de son Saint-Siège. — Montbrison : Mme de... sans réserve aucune et pour toujours votre personnel, nos paroles et nos écrits.

Manche. — Je suis heureux de vous annoncer que saint Michel a gagné notre cause; le jeune homme que je lui avais recommandé et qui, de son côté avait pleine confiance dans la protection de l'Archange, vient d'être reçu bachelier à Rennes avec la mention *assez bien*. Actions de grâces à saint Michel. X.

Reconnaissance à saint Michel qui une fois de plus a terrassé le démon. J. L.

J'avais prié saint Michel de m'aider à subir les épreuves d'un examen difficile; j'ai été exaucé. Grâces lui soient rendues. L. D.

Actions de grâces à saint Michel pour amélioration sensible dans l'état de ma santé. V. V., *zél.*

Meurthe-et-Moselle. — Saint Michel ne cesse pas de nous protéger. Qu'il soit à jamais béni et remercié et que son culte s'étende de plus en plus parmi nous; avec lui nous serons forts contre la persécution. M^{me} M.

Meuse. — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue. Une associée.

Morbihan. — Honneur et gloire à saint Michel. Une fois de plus nous avons senti sa toute-puissante protection. M. l. M., *zél.*

Hautes-Pyrénées. — Prière de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel et de publier dans les *Annales*, ainsi que je l'avais promis, le brillant succès de l'un de mes neveux dans ses examens, tout spécialement recommandés au puissant Archange. H. B., *zél.*

Rhône. — Veuillez célébrer une messe en l'honneur de saint Michel et des bons anges et remercier avec nous ces puissants intercesseurs des grâces qu'ils nous ont obtenues. Sr L. A.

Savoie. — Actions de grâces d'un jeune bachelier à saint Michel. B. M.

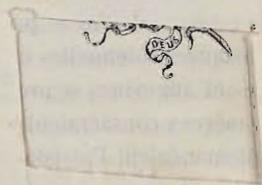
Seine. — J'ai eu confiance dans mon saint protecteur. Saint Michel m'a exaucé, je suis reçu à mon examen. Veuillez faire brûler en action de grâces six cierges devant la statue du grand Archange. M. DE S.

Actions de grâces pour le succès de deux examens. X...

Seine-Inférieure. — Reconnaissance à saint Michel et à saint Joseph pour la protection qu'ils m'ont accordée dans un voyage que je leur avais recommandé. M. C., *zél.*

Deux-Sèvres. — Merci au puissant Archange. I. W., *zél.*

Tarn. — Une associée, ayant recommandé à saint Michel les examens de ses enfants, a été exaucée au-delà de ses espérances. Actions de grâces au glorieux Archange. L. M.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Ain. — Belley : M^{me} A. Rolland de Ravel.

Allier. — Moulins : M. Jean Allait.

Ardèche. — Chornéac : M. Martial Chabert.

Ardennes. — Charleville : M^{me} Colle-Gailly.

Aube. — Mailly : M^{me} Françoise Lefèvre.

Calvados. — Caen : M^{lle} Miocque.

Cher. — Bourges : M. Méalin.

Côte-d'Or. — Dijon : M^{me} la baronne de Benoist.

Côtes-du-Nord. — Guingamp : M^{lle} Julienne. — Pontrioux : M. Pierre. — La Bouillie : M. le comte Victor de Videlou de la Villethéart. — Tréguier : M. Emmanuel Le Gueut; M. l'abbé Guillaume Le Gal.

Drôme. — Rémuzat : M^{me} Marie Madeleine Boucher.

Eure. — La Croix-Saint-Leufroy : M. l'abbé de La Balle.

Finistère. — Quimperlé : Mère Marie du Calvaire, *religieuse Ursuline*.

Haute-Garonne. — Toulouse : M. Laspac.

Loire. — Saint-Germain l'Espinasse : M^{me} du Miral. — Saint-Chamond : M^{lle} A. Chasey. — Essertines-en-Donzy : M^{me} Antoinette Buron, née Noolly; M^{lle} Maria Soleymieux. — Montbrison : M^{me} de la Plagne.

Loire-Inférieure. — Doulon : M. Hippolyte Ollivié.
Manche. — Précey : M. l'abbé Pelipas, *curé*. — Juilley : M^{me} Marie.
— Savigny-le-Vieux : M^{me} Vve Runget née Julie Leroux ; M^{me} Vve Jamont,
née Vitaline Tieulent ; M. Louis Hirbec. — Saint-Hilaire du Harcouët :
M. Pierre Planté. — Cherbourg : M. Jules Levéel. — Saint-Sauveur de
Pierrepont : M^{lle} Françoise Depis.

Marne. — Epernay : M^{lle} Agathe François.

Morbihan. — Penhoët : M. le Vicomte Arthur de Noday.

Nord. — Lille : M^{me} Dellevallez.

Oise. — Donfront : M. Barbée, *zél.*

Seine. — Paris : M^{me} Buchaillet ; M^{me} Chagot.

Seine-Inférieure. — Neufbosc : M. l'abbé Chrétien, *curé*.

Seine-et-Oise. — Mantes : M^{lle} Delphine Lერიკიერი.

Deux-Sèvres. — Soudan : M^{me} Vidard.

Tarn. — Castres : M. Jacques-Louis Prades.

Vendée. — Fontenay-le-Comte : M. Martineau.

Vosges. — Rupt-sur-Moselle : M^{me} Wièsc.

Belgique. — Dottignies : M^{me} Henri Damide, Cécile Doyen.

Suisse. — Fribourg : M^{me} Caroline Sallin ; M^{me} Julie Roos : M. Jean
Haimoz.

Canada. — Montréal : M. Thomas Cusson. — Sainte-Geneviève : Révé-
rende Sœur Adjuvante, religieuse de Sainte-Anne. — Saint-Remi : M^{me} Marie-
Louise Fontaine, née Gagné. — Sherrington : M^{me} Henriette Béchard, née
Serre

Palestine. — Jaffa : Sœur Marie-Berthilde Alboustini. — Jérusalem :
Sœur Delphine Moreos.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de
l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac
profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme
ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges
saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois
vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de
louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons
aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la
vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem
sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — POURQUOI LA FÊTE DU 16 OCTOBRE? — ANNONGES. — NEUVAIN
MENSUELLE. — NEUVAIN DE SERVICES FUNÉBRES. — CALENDRIER. — CHRONIQUE
DU MONT-SAINT-MICHEL. — LETTRE DE M. POUVREAU, ANCIEN SUPÉRIEUR DU
MONT-SAINT-MICHEL A SON SUCCESSION. — LA SAINTE VIERGE ET LES MONTAIS.
— LA SAINTE VIERGE ET LES BRISEURS D'IMAGES. — ACTIONS DE GRÂCES. —
ADIEUX A NOS CHÈRES DÉFUNTS.

Pourquoi la Fête du 16 octobre ?

Plusieurs fois déjà nous avons répondu à cette question.
Aujourd'hui nous résumons notre réponse :

Parce que c'est un 16 octobre que l'Archange saint Michel
apparut à saint Aubert, évêque d'Avranches, pour lui deman-
der de « *bastir un temple sur ce Mont de Tombe* (nom primitif
du Mont-Saint-Michel) *pour y estre honoré et estre le patron et
spécial protecteur de notre patrie.* »

Parce que c'est un 16 octobre que fut faite par saint Michel
lui-même la dédicace de l'église érigée par saint Aubert con-
formément aux indications de l'Archange.

Parce que de tout temps les moines de l'Abbaye, Béné-
dictins de la primitive observance ou Bénédictins réformés de
Saint Maur, firent du 16 octobre une fête exceptionnellement
solennelle. Les chroniques du monastère en font foi. Voici en
effet ce que dit Dom Huynes : « *La première apparition de
l'Archange saint Michel à saint Aubert se fit l'an sept cens huit,
le seiziesme jour du mois d'octobre. Jean septiesme étant vicair*

universel de Jésus-Christ en terre et Childebert second régnant en France. Un an après, savoir l'an sept cens neuf, aussi le seiziesme jour d'octobre, la dédicace du temple par le seigneur des Anges. C'est pourquoi tous les ans, à tel jour, on célèbre ensemble deux festes, savoir est celle de l'apparition de saint Michel à saint Aubert et celle de la dédicace de cette église du Mont de Tombe. »

Parce que cette fête fut solennellement célébrée pendant des siècles dans plusieurs provinces de France et dans toutes les églises d'Angleterre, témoin ce concile tenu en l'an 1222, où les évêques Anglo-Normands ordonnent formellement « aux recteurs des églises et aux peuples fidèles de célébrer chaque année avec la plus grande dévotion la fête de la Dédicace de saint Michel sur le Mont Tombe le 17 des calendes de novembre (16 octobre).

Le 16 octobre, on le voit, ne fut jamais oublié. Il ne peut pas l'être.

Les fêtes célébrées dans l'Église universelle en l'honneur de l'Archange, le 8 mai (apparition de saint Michel au Mont Gargan) et surtout le 29 septembre (Dédicace de l'église du Mont-Gargan) sont ici spécialement solennisées.

Mais c'est pour nous un devoir de célébrer ici même la fête de l'Apparition de l'Archange au Mont-Saint-Michel et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel avec tout l'éclat que comportent la grandeur des souvenirs et la sainteté du lieu.

Que tous les amis de l'Archange sanctifient cette journée par la réception des sacrements. — Que tous fassent leur possible pour venir présenter à saint Michel, dans son sanctuaire, leurs hommages et leurs requêtes et unir leurs prières à celles de notre Pontife vénéré.



ANNONCES

Lundi 16 octobre 1905

FÊTE DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL AU MONT-SAINT-MICHEL

Anniversaire

DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL A SAINT AUBERT

ÉVÊQUE D'AVRANCHES

Et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel

SOUS LA PRÉSIDENTE DE SA GRANDEUR MONSIEUR GUERARD,
ÉVÊQUE DE COUTANCES ET AVRANCHES

Messes de Communion à 6 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2.
10 heures 1/4 (Après l'arrivée du train). — Office pontifical.

Sermon par M. l'abbé GODEFROY, chanoine honoraire, supérieur du Petit Séminaire de Mortain.

2 heures 1/2. — Vêpres solennelles devant le Saint Sacrement exposé et Salut.

Sur notre demande, la Compagnie des Tramways veut bien encore cette année organiser pour le 16 octobre un train spécial partant de Pontorson à 9 h. 40 et arrivant au Mont-Saint-Michel à 10 h. 6.

Les Pèlerins auront toute facilité pour reprendre, après les Vêpres, le train de 3 h. 50. Ils auront en outre à leur disposition un train partant du Mont-Saint-Michel à 6 h. 30.

Neuvaine à saint Michel pour le mois d'Octobre.

La neuvaine générale du mois d'octobre commencera le 8 et se terminera le 16, anniversaire de l'apparition de l'Archange à saint Aubert et de la Dédicace du Mont-Saint-Michel ; elle sera une excellente préparation à cette grande solennité. Nous rappelons aux Associés de l'Archiconfrérie qu'ils pourront, le 16 octobre, gagner une indulgence plénière.

Neuvaine de Services funèbres
POUR NOS DÉFUNTS

Au mois de novembre 1903, fut inaugurée dans le sanctuaire du Mont-Saint-Michel une neuvaine de services funèbres pour le repos des âmes des défunts qui furent de leur vivant Associés, Zélateurs et Zélatrices de l'Archiconfrérie de saint Michel, Bienfaiteurs et Bienfaitrices de notre École Apostolique et des autres Œuvres du Mont-Saint-Michel.

Nous avons tenu à faire partager les bienfaits de cette neuvaine aux trépassés qui nous avaient été recommandés par les amis de l'Archange.

Les nombreuses listes qui nous furent envoyées montrèrent d'une manière évidente qu'un accueil favorable avait été fait à notre projet.

Aussi l'an dernier, nous empressâmes-nous de célébrer pour la seconde fois et aux mêmes intentions une neuvaine de services dans notre sanctuaire.

Or les raisons qui nous ont déterminé, il y a deux ans, à inaugurer cette neuvaine, sont toujours les mêmes : saint Michel est l'ange du Purgatoire et l'Introduit des âmes au ciel ; et c'est pour nous un devoir de prier le saint Archange en faveur des âmes qui l'ont, pendant leur vie, honoré d'une manière spéciale.

Aussi, dans les mêmes conditions, une neuvaine de services aura lieu dans l'église du Mont-Saint-Michel du 14 au 23 novembre 1905.

Nous recevrons dès maintenant, avec les offrandes, les recommandations des défunts que l'on voudra bien nous envoyer.

Chaque jour de la neuvaine, le service funèbre sera célébré à 7 h. 1/2 ; il sera précédé de la récitation de l'office des Morts.

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Dim.	XVI ^e Dim. après la Pentecôte. Fête du S. Rosaire de la B. V. M.	7 h. 1/2, messe pour les zélateurs, zélatrices, bienfaiteurs, bienfaitrices des Œuvres du Mt-Saint-Michel, et pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.
2 Lun.	Les SS Anges Gardiens. Au Mont-Saint-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Arch. Chapellet, ind. plén. — Archi. sept ans et sept quarantaines. — Scap. de saint Michel, indul. de 300 j., appl. aux défunts.	Indul. plénière pour les associés de l'Archiconfr. Indul. de 300 jours appl. aux défunts. Scap. de S. Michel.
3 Mar.	S. Thomas de Villeneuve, confesseur pontife.	17 Mar. S ^{te} Hedwige, veuve.
4 Mer.	S. François d'Assise, conf.	18 Mer. S. Luc, évang.
5 Jeu.	S. Remi, conf. pont.	19 Jeu. S. Thomas Hélye, conf.
6 Ven.	Octave de S. Michel Archange.	20 Ven. S. Jean de Kenti, conf.
7 Sam.	S. Bruno, conf.	21 Sam. S ^{te} Ursule et ses comp. vier. et mart.
8 Dim.	XVII ^e Dim. après la Pentecôte. Fête des SS. Evêques de Coutances et d'Avranches. Commencement de la Neuvaine d'octobre.	22 Dim. XIX ^e Dim. après la Pentecôte. Le Patronage de la S ^{te} Vierge.
9 Lun.	S. Denys et ses comp. mart. Au Mont-Saint-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.	23 Lun. S. Pierre d'Alcantara, conf.
10 Mar.	S. François de Borgia, conf.	24 Mar. S. Raphaël, archange, Archi., sept ans et sept quarantaines. — Chapellet, indul. plén. — Indul. de 300 j., appl. aux défunts, scap. de saint Michel.
11 Mer.	S. Nicaise et ses Comp. mart.	25 Mer. SS. Crespin et Crespinien, martyrs.
12 Jeu.	Office votif du St-Sacrem.	26 Jeu. S. Magloire, conf. pont.
13 Ven.	S. Edouard, roi.	27 Ven. Vigile de S. Simon et S. Jude, apôtres.
14 Sam.	S. Calixte, pape et mart.	28 Sam. S. Simon et S. Judes, ap.
15 Dim.	XVIII ^e Dim. après la Pentecôte. S ^{te} Thérèse, vierge.	29 Dim. XX ^e Dim. après la Pentecôte.
16 Lun.	Apparition de S. Michel à S. Aubert et Dédicace de la Basilique du Mont-Saint-Michel. Clôture de la Neuvaine. A	30 Lun. De la férie. Au Mont-Saint-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
		31 Mar. Vigile de la Toussaint.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.



Chronique du Mont-Saint-Michel

Au Mont-Saint-Michel, pendant la saison, les mois se suivent et se ressemblent fort; toujours même entrain, même enthousiasme, même désir de glorifier l'Archange et de se recommander à sa bienveillante protection.

Juillet avait amené au pied du Mont des pèlerins nombreux et illustres; août et septembre ne devaient pas rester en arrière. Évêque, prélats, prêtres et clercs se sont donné rendez-vous près de saint Michel, et là, embrassant une seule et même cause, ils ont recommandé à Dieu les intérêts les plus chers à l'homme de cœur, l'Église et la Patrie. Privilégiés, ceux qui ont pu célébrer les saints mystères au pied de la statue vénérée; heureux quand même, ceux qui n'ont pas joui de cette bonne fortune; l'un d'eux, constitué en dignité, chanoine et archiprêtre, accompagnant son évêque, bénit le Ciel et ne nous cacha pas son émotion. « Oh, que je suis heureux d'avoir pu dire la sainte messe sur la montagne de l'Archange! »

Les fidèles n'ont été ni moins fervents, ni moins enthousiastes; le jour de l'Assomption, l'église paroissiale offrait un spectacle vraiment édifiant, communions nombreuses aux messes basses, assistance pieuse et recueillie à la grand'messe

chantée par Monsieur le directeur de l'Archiconfrérie qu'assistaient deux enfants de l'École apostolique du Mont-Saint-Michel, aujourd'hui élèves du grand séminaire de Coutances. Après la messe et la visite traditionnelle de l'Abbaye, les pieux pèlerins voulurent voir le trésor de l'église paroissiale et furent unanimes à admirer la couronne donnée à saint Michel par la France entière et l'ostensoir qu'une main pieuse et ignorée des hommes offrit au culte, à l'occasion des fêtes inoubliables de 1877. Les explications, du reste, claires et fortement documentées de l'Apostolique en permanence au trésor, rendaient la visite plus attrayante. L'affluence des pèlerins fut donc considérable le jour de l'Assomption; devons-nous dire qu'elle a diminué depuis? tout dernièrement l'un des conducteurs du train (*Pontorson, le Mont-Saint-Michel*) nous disait: « Hier, j'ai distribué plus de 4000 billets, je n'en pouvais plus à la fin de la journée. » Ce chiffre assez éloquent par lui-même en dira plus long que nous ne saurions en écrire, mais *n'anticipons pas*.

Le 28 août, le patronage de la Sainte-Famille de **Craon** (diocèse de Laval) envoyait une délégation importante aux pieds de l'Archange. Sous la conduite des Sœurs de l'Espérance et d'un vicaire de la paroisse, les jeunes privilégiées débarquaient au pied de la montagne dans la soirée, jouissaient d'un spectacle cher aux touristes, je veux dire l'arrivée de la marée, qui, ce soir-là montait plus forte qu'à l'ordinaire et ne tardait pas à entourer complètement la sainte Montagne. On dort peu au Mont-Saint-Michel, les souvenirs du passé unis aux émotions présentes entrent tour à tour dans l'âme, absorbent les pensées et laissent peu de place au repos; dès 6 heures du matin les Craonaises étaient à l'église paroissiale, elles assistaient à la messe que célébrait leur directeur, chantaient avec un entrain qui n'avait d'égal que leur piété les gloires de l'Archange et de la Reine du Ciel et recommandaient avec non moins de ferveur leurs intentions et celles du patronage à saint Michel. L'Archange eut certainement pour agréable la prière qui lui

fut adressée, nul doute qu'il ne l'ait présentée au Tout-Puissant et qu'il n'ait obtenu gain de cause. Le 29 au soir, il fallait songer à quitter le sanctuaire montois et à reprendre la route de Laval.

Deux jours après, le 31, c'était le tour de la petite paroisse de *Grimesnil* (diocèse de Coutances). M. le curé, avec une quarantaine de pèlerins, arrivait au Mont et célébraît la messe près de la statue vénérée. Il était accompagné de M. l'abbé Lefèvre, vicaire à Saint-Denis-le-Gast; inutile d'ajouter que les paroissiens de Grimesnil nous ont profondément édifiés par leur foi profonde et leur vraie piété. Le soir, à deux heures, un Salut les réunissait de nouveau dans l'église et, après avoir une dernière fois chanté les louanges de Notre-Seigneur et de l'Archange, ils venaient, à leur tour, visiter et admirer la couronne de saint Michel. En tête du petit cortège, il nous fut particulièrement doux de reconnaître et de saluer M. le Maire de Grimesnil et sa vénérable mère, dont la générosité et la discrétion sont bien connues des pauvres de la paroisse.

Du 1^{er} au 3 septembre, pas de pèlerinage organisé, mais le 4 au matin, le train amenait au Mont une délégation des Enfants de Marie du *Grand-Montrouge*. Parties de Paris la veille au soir, ces jeunes filles étaient restées à jeun depuis minuit pour faire la sainte communion en l'honneur de l'Archange. Très émues pendant la messe, elles écoutèrent dans un religieux silence l'exhortation que fit M. le curé d'Ouville, ami personnel de leur vénéré directeur et père M. l'abbé Gautier, curé du Grand-Montrouge : Venues ici prier saint Michel, dit l'orateur, vous lui demanderez trois choses nécessaires au vrai disciple du Christ : une grandeur d'âme en rapport avec votre situation d'enfants privilégiées de Dieu et de Marie; une force de volonté qui vous mettra en état de répondre à ce que la Providence attend de vous; enfin une sagesse profonde et éclairée qui vous fera toujours voir clairement le but à atteindre et prendre les moyens pour y arriver. L'orateur intéressa vivement son auditoire, et fit naître dans

plus d'un cœur des résolutions généreuses et énergiques que saint Michel ne manquera pas de bénir et de présenter à Dieu. Le soir, salut du Saint Sacrement, et le lendemain matin, après la Messe célébrée par M. l'abbé Sauvanaud, vicaire au Grand-Montrouge, les Enfants de Marie partaient en voiture à travers les grèves et allaient se reposer à Genest, deux jours durant, des fatigues et des tracasseries de la vie parisienne, non cependant sans avoir salué une dernière fois l'Archange et pris secrètement la résolution de revenir le plus tôt possible prier sur le rocher qu'il s'est choisi.

Ce n'est pas tout : le 6 septembre, nouvelle délégation, plus nombreuse encore que la précédente, des Enfants de Marie de *Notre-Dame de Saint-Lô*, qui, sous la conduite de M. l'archiprêtre, venaient recommander à saint Michel les intérêts de la paroisse et de leurs familles. Après l'Évangile, nouvel entretien, mais cette fois d'un genre à part. M. le directeur de l'Archiconfrérie, reconnaissant en M. le curé de Notre-Dame un ami de vieille date et dans les Enfants de Marie des compatriotes, se livra à une causerie des plus intéressantes. Après avoir rappelé les souvenirs d'un passé, du reste peu éloigné, il excita ses auditrices à se faire, dans leur foyer, les apôtres de saint Michel, patron spécial de l'Église et de la France, et à prendre aux pieds de l'Archange une résolution efficace, celle de prier chaque jour, avec une ferveur signalée, pour la patrie si cruellement menacée à l'heure actuelle.

Le soir, après un salut du Très Saint Sacrement, pendant lequel les enfants de Marie exécutèrent, avec un goût remarquable, plusieurs morceaux liturgiques, M. l'archiprêtre unit dans une même prière, la dernière récitée dans le sanctuaire de l'Archange, les intérêts spirituels de la paroisse Notre-Dame et les œuvres du Mont. Le train de 3 h. 50 remportait vers Pontorson le pasteur et la portion choisie du troupeau; au moins, cette fois, ce n'est pas un adieu que nous avons entendu, mais un « Au revoir ! » bien significatif : quelques-uns,

et M. l'Archiprêtre le premier, paraît-il, auraient dit : A l'année prochaine !

Signalons seulement avant de terminer ces notes pâles et succinctes, l'arrivée de 650 pèlerins sous la conduite de M. le curé-doyen de *Percy* (diocèse de Coutances), et remettons au mois prochain l'intéressant compte rendu que nous fera la plume bien taillée d'un heureux témoin.

Faut-il cependant laisser en oubli la solennité splendide que nous avons célébrée le dimanche 10 septembre ? Un peu de patience, chers lecteurs, deux mots seulement, et ce sera fini. Saint Aubert a donc été fêté cette année avec plus d'éclat qu'à l'ordinaire ; c'était justice ; l'assistance fut nombreuse aux messes de 6 heures, de 7 heures et demie et de 10 heures. En raison du mauvais temps, la grand'messe fut chantée dans l'église paroissiale, mais tandis que l'ancien supérieur des œuvres du Mont, le Révérend Père Pouvreau, devenu aujourd'hui, par la force des choses, M. l'abbé Pouvreau, célébrait dans le sanctuaire de l'Archange, le nouveau supérieur, M. l'abbé Laforêt-Levatois, répondant au désir de bon nombre de pèlerins, disait une messe basse dans la chapelle dédiée au saint Évêque. Après l'évangile quelques mots furent adressés aux fidèles présents et nous ne doutons pas que chacun d'eux, touché par les exemples du saint, n'ait remporté de son voyage, avec une impression salutaire et profonde, un désir de travailler davantage à la gloire de Dieu par sa propre sanctification et, dans la mesure du possible, par la sanctification des autres.



Lettre de M. Pouvreau

ANCIEN SUPÉRIEUR DES RELIGIEUX DU MONT-SAINT-MICHEL

AU

DIRECTEUR ACTUEL DES ŒUVRES DU MONT-S^t-MICHEL

SON SUCCESSEUR IMMÉDIAT

Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé, le 14 septembre 1905.

C'ÉTAIT le samedi 9 septembre, veille de la Saint-Aubert ; enchanté de faire honneur à votre bonne invitation, j'accourais au Mont-Saint-Michel.

Le pèlerin — votre prédicateur de la fête l'a heureusement souligné — ne se défend pas d'émotions grandissantes dès qu'il voit, puis, dès qu'il touche cet incomparable palais de saint Michel.

Quel essaim de souvenirs assiégeaient mon esprit et mon cœur ! Qui pourrait les énumérer ?

Toutefois, à moi comme à tous les autres, l'Archange qui plane au haut de sa flèche alliée, revêtu de son armure d'or, les ailes étendues comme pour protéger, le bras levé comme pour défendre, semblait dire, plutôt vraiment disait : *Qui est comme Dieu ?*

J'entrais dans l'enceinte de vos vieux remparts, j'y rencontrais des visages connus et un accueil dont la franchise, la sympathie me touchèrent profondément. Vos Montois méritent leur vieille réputation d'urbanité et de cordialité.

C'est à l'église paroissiale que mon cœur me conduisait. J'y voulais d'abord et avant tout saluer notre saint Michel.

Oh ! si je dis *notre*, je ne veux pas, comme d'autres, vous traiter d'intrus et méconnaître votre zèle et le vrai esprit de sacrifice avec lequel vous avez accepté de venir ici. Vous y êtes venu sur un signe de notre évêque. Je vous ai remis le poste et le souci des œuvres de saint Michel à faire marcher

quand même, in tempore tribulationis. Ça ne se traduit pas, tout le monde comprend. Envers et contre tous dominant, par la grâce de Dieu, l'amertume d'attaques injustifiables que je déplore et n'ose qualifier

. vous soutenez le culte archangélique avec l'aide précieuse de vos deux jeunes et laborieux chapelains.

Je vois et je sais que l'Archange bénit vos efforts et, à la grande surprise de ceux qui connaissent l'état précaire de votre santé, vous renouveau et vous conserve la force nécessaire pour le but à poursuivre.

Toutes ces pensées et d'autres bourdonnaient dans ma tête tant que je demeurais prosterné aux pieds de notre grand Archange.

Autour de moi les pèlerins allumaient des cierges, se prosternaient et priaient, d'autres allaient au Bureau de l'Archiconfrérie s'inscrire ou solliciter des prières. — Nous sommes faibles nous, et l'Archange est fort !

J'eus le temps, dans la soirée, de monter à l'abbaye.

J'entrais dans la Basilique de saint Michel.

L'admiration déborde pour ce chef-d'œuvre pas encore pourtant entièrement restauré ; pas encore remis en possession de ses autels, de ses statues, de ses verrières historiques. Tel qu'il est, tout de même, il chante si haut et fort notre vieux *Credo* catholique que je défie qui que ce soit de se dérober à cette impression de foi qui se dégage de ces vieilles pierres rajeunies.

Qu'il est beau ce sanctuaire ouvragé, sculpté, fouillé, découpé comme une dentelle, plein de grâce et d'élégance, qui rejoint, si haut au-dessus de nos têtes, ses arceaux en ogive !

Qu'elles sont jolies ces chapelles qui rayonnent tout autour, pleines de lumières, pleines de poésie !

Qu'il est noble et imposant ce transept romain nouvellement restitué dans son plan primitif !

Quels siècles de foi nous redisent ces vieux murs, *lapides clamabunt*, et que crient-elles ? la gloire de Dieu et la gloire de saint Michel.

Ce sont là choses mises hors de la portée des mains destructives des hommes pervers.

Oui, des hommes, car il se vérifie ici et partout avec une âpre exactitude le mot biblique : *regnantibus impiis ruinae hominum*. Pendant que les impies étaient les maîtres, les hommes ont tout ruiné.

Je redescendais l'escalier abbatial, déjà les cloches s'ébranlaient pour annoncer la fête du lendemain : saint Aubert évêque d'Avranches, fondateur du Mont-Saint-Michel.

Vous aviez, pour rehausser l'éclat de la fête, annoncé messe solennelle et sermon sur la petite esplanade qui précède la pittoresque chapelle édiflée sur le roc éboulé jadis, selon que le raconte la plus délicieuse des légendes mettant en scène un évêque, un ange et un enfant ; une pluie inexorable et des rafales accourues en tempête du large de la baie mirent opposition insurmontable à ce projet.

Vous y teniez pourtant.

Vous l'avez dite, vous, la messe, à dix heures, ce jour-là, dans l'intérieur de la chapelle.

Vous n'y étiez pas seul. Une pieuse élite de fidèles vous y avait devancé ; aussi, sans que cela fût dans le programme, vous y avez laissé déborder votre cœur et l'assistance goûta, avec consolation, les paroles d'espérance tombées de vos lèvres apostoliques.

Pendant ce temps-là, à l'église paroissiale, où les pèlerins étaient mieux abrités, les pompes de la sainte liturgie se déroulaient.

J'étais assisté à l'autel, par deux de nos apostoliques, aujourd'hui les vôtres, élèves authentiques, ceux-là, du Mont-Saint-Michel, et je vous assure que cela a été pour moi une vraie consolation que de me savoir entouré, de si près, par ces chers enfants de saint Michel.

Au temps de leur dispersion forcée, cela a bien été la cruelle épreuve de mon ministère de Directeur, de les voir s'envoler, oiseaux effarouchés par les éclats de l'orage, et c'est bien — veuillez m'en croire — la douleur intime de mon âme, de savoir que plusieurs de ces élèves de l'Archange ont été balayés par l'inexorable tempête, loin du sanctuaire qui les réclamait.

Cela m'a fait du bien à l'âme de savoir que, d'ici des temps plus favorables, vous payez leur entretien dans des maisons diocésaines.

Ce que vous faites, j'avais décidé de le faire. En novembre 1901, si j'ai bonne mémoire, je faisais connaître mes intentions dans les Annales du Mont-Saint-Michel, organe du pèlerinage.

« Honni soit qui mal y pense »

Le prédicateur avait paru en chaire.

Parlant avec une belle assurance et dans une langue impeccable, trahissant malgré soi son amour pour le sanctuaire au service duquel il est attaché, M. le second Chapelain nous a tenus, trop peu de temps, sous le charme de sa parole.

Il a évoqué devant notre admiration la grande figure de saint Aubert, l'illustre évêque par qui fut créé le Mont-Saint-Michel. Oh ! la longue et merveilleuse histoire et douce à entendre !

Il a bien loué saint Aubert, nous l'avons beaucoup prié.

Sans doute les horizons noyés de pluie, les gémissements de la tempête étaient trop à l'unisson de nos cœurs affligés de ce dont nous sommes témoins en notre pauvre et chère France.

Nos chants de fête ne sont point chants de triomphe, que nos adversaires le notent, si cela leur plait, mais qu'ils sachent, nous le leur crions avec assurance, que l'espérance, jamais, ne sera ôtée de nos cœurs. Pourquoi ? parce que nul n'est semblable à Dieu.

Nous avons péché ; oui, mais nul n'est bon comme Dieu.

Nous souffrons ; oui, mais nul n'est compatissant comme Dieu. Nous craignons ; oui, mais nul ne rassure comme Dieu. Nous espérons ; oui, car nul ne pardonne comme Dieu. Nous aimons ; oui, car devrions-nous quitter ce monde sans contempler de nos yeux, le triomphe espéré contre toute espérance, nous savons que nul ne récompense comme Dieu sait récompenser au Paradis.

Croyez, cher Monsieur le Directeur, à ma fraternelle sympathie et à ma constante et fidèle amitié.

L. POUVREAU,

Ex-Supérieur du Mont-Saint-Michel, Chapelain à Pont-l'Abbé.

La Sainte Vierge et les Montois

LE Mont-Saint-Michel, à plus d'un titre, pourrait être appelé la « ville de Marie. » De temps immémorial, la Vierge de Bethléem et de Nazareth fut honorée là plus que partout ailleurs. Les moines lui consacraient la chapelle des Trente cierges, ils l'imploraient avec ferveur sous le vocable de *Notre-Dame sous terre* ; les Montois la suppliaient, « Vierge du Mont-Tombe, » de les protéger contre les périls de la mer et de remplir leurs filets. Et Marie, toujours bonne et toujours mère, répondait avec largesse aux prières de ses enfants ; aux moines, elle accordait une régularité parfaite ; aux pêcheurs, une capture fructueuse, et quiconque allait au Mont prier l'Archange, se prosternait toujours devant l'image de Marie.

Un jour, l'émoi était grand sur les remparts : l'École apostolique, partie le matin pour une longue excursion, rentrait à la nuit tombante sous les murs de l'enceinte. Accompagnés par le bruit des flots, les élèves, satisfaits de leur promenade,

chantaient avec entrain les grandeurs de saint Michel et de Notre-Dame... « Tiens ! s'écria l'un deux, on nous appelle là-bas. — Non, répondit un autre, on fête notre retour ; à nous de l'emporter et de finir cette journée comme elle mérite. »

Saint Michel, à votre puissance
Nous venons demander l'appui des anciens jours ;
Qu'il monte jusqu'au ciel ce vieux cri de la France :
Catholique et Français toujours.

Et la barque avançait, légèrement portée sur les vagues ;
attention ! nous arrivons ; de l'entrain, mes amis :

L'enfer déchaîné sur la terre
Redouble sa rage et ses coups,
Défendez-nous dans cette guerre,
Contre lui combattez pour nous.

Les enfants débarquèrent.

Eh quoi, on ne nous regarde même pas ! est-ce là l'enthousiasme que nous apercevions tout à l'heure... Mais que signifient ces cris?... Oh, mon Dieu, ils n'arriveront pas à temps. Notre-Dame, sauvez-le... la mer commence à l'entourer, c'est fini, le malheureux... quelle agonie !

— Qu'y a-t-il donc, demandèrent à la fin le professeur et les enfants ?

— Ah ! bonne Sainte Vierge, ayez pitié de lui et de ses parents.

— Ayez pitié de lui, répétèrent les auditeurs. — Oui, mais encore !

— Quoi, vous ne voyez donc pas... là-bas?... le pauvre petit s'est aventuré sur les grèves au moment où la mer commençait à monter... c'est fini, il va périr. Deux de nos hommes sont bien partis lui porter secours, mais ils n'auront pas le temps d'aborder, voyez plutôt, l'eau monte sans cesse autour de lui, il est couvert jusqu'à la ceinture...

— Prions, dit le prêtre, la Vierge du Ciel est toute-puissante, elle le sauvera : « Souvenez-vous, ô très pieuse Mère... » Et la prière, cette fois encore, monta fervente de tous

les cœurs jusqu'au trône de Marie ; que se passa-t-il ? La Vierge intervint. « Ce sont les Montois, dit-elle à son Fils, et puis ce petit Breton est mon serviteur, regardez donc. » Jésus regarda et à son tour fut touché ; nos hommes abordaient le naufragé. Déjà, hélas ! ses membres étaient raides et froids, mais, dans ses mains crispées, il tenait l'habit de la Sainte Vierge ; entre ses dents, une médaille de Marie. En vérité, il ne pouvait périr... Les vaillants pêcheurs le saisirent, firent mille efforts, le hissèrent dans le bateau et réussirent enfin à le rappeler à la vie.

De loin, la foule émue et recueillie suivait les péripéties des deux braves et leur lutte contre l'océan qui semblait s'acharner à défendre sa proie. — Vive Notre-Dame ! Vive saint Michel ! crièrent ensemble les assistants, le malheureux est sauvé ; il l'était en effet.

— Remercions Marie, dit le prêtre, et le *Magnificat* s'éleva avec entrain dans les airs.

Accompagnée tout à la fois par le bruit des vagues, et la mélodie sacrée, la petite barque vogua sur l'océan ; en peu de temps elle fut près des remparts ; les cris d'enthousiasme redoublèrent, c'était bien un retour cette fois qu'on fêtait, et tous le fêtaient à l'envi, le prêtre, les apostoliques et la foule.

Et si maintenant un pèlerin indiscret veut encore interroger quelques-uns de nos Montois, ils lui citeront ce fait entre cent autres et ils ajouteront malicieusement avec leur franc sourire : Vous ne croyez pas ? Allez donc à l'église, vous verrez si la Bonne Vierge peut nous refuser sa protection, elle unit ici ses prières aux supplications de l'Archange et bénit visiblement ceux qui viennent la visiter et la saluent avec saint Michel « Reine du Mont Tombe. »



La Sainte Vierge

ET LES BRISEURS D'IMAGES

En regard du fait si consolant qu'on vient de lire, nous n'hésitons pas à transcrire un trait que nous empruntons à la *Semaine religieuse de Montpellier*. Si Marie accorde sa bienveillante protection à ceux qui l'invoquent, elle retient rarement le bras de son Fils contre les malheureux qui ne craignent pas de l'outrager :

LA population de Vias vient d'être témoin d'un de ces événements qui, dans leur triste réalité, sont comme la revanche de Dieu contre ceux qui osent le défier, en même temps qu'un allègement pour la conscience chrétienne. Voici le fait dans toute sa vérité :

Depuis longtemps, une statue de Marie avait été érigée sur la façade d'une maison particulière, dans une des rues les plus fréquentées. Dans ces dernières années, cette maison ayant été affectée à un service public, on crut prudent d'enlever la statue ; mais recueillie par des mains pieuses, elle était, quelques mois après, placée dans une nouvelle niche, sur la façade d'une maison voisine. Ainsi, la Sainte Vierge ne quittait pas la rue, à la grande joie des habitants.

A quelque temps de là, des jeunes gens, par légèreté ou vantardise, proféraient, en passant en face de la statue, cette menace : « Elle n'y restera pas longtemps. » Effrayés, les gens du quartier supplièrent la propriétaire de protéger la statue par un grillage. « Cela, jamais, répliqua-t-elle ; elle est assez puissante pour se défendre : tant pis pour qui la touchera ! »

Cependant, huit mois après avoir été proférée, la menace recevait un commencement d'exécution ; mais la statue, trop lourde, car elle est en fonte, ne fut qu'ébranlée et couchée dans sa hauteur sur le fond de la niche. On la remit sur sa base en se demandant si le sacrilège serait consommé. Hélas ! il devait l'être.

Dans la nuit du 13 au 14 mai 1903 — nous précisons, car ce détail est très important — vers dix heures et demie, un grand bruit, comme la chute d'une masse de fer s'abattant sur le sol, éveillait en sursaut quelques voisins. Deux personnes non encore couchées sortirent sur le seuil de leur maison et aperçurent trois jeunes gens qui s'enfuyaient. Elles se hasardèrent du côté d'où était venu le fracas, et aperçurent, gisant sur le sol, la statue de Marie : les deux mains étaient brisées ; quelques éraflures sillonnaient le visage. A côté de la statue se trouvait l'instrument du crime : un long roseau portant à son extrémité un gros fil de fer en forme de crochet.

Le lendemain, la nouvelle du sacrilège était accueillie avec terreur ; les plus indifférents eux-mêmes n'hésitèrent pas à le blâmer. M. le curé se fit un devoir, le dimanche suivant, de porter en chaire ce triste événement, et demanda des prières pour les coupables, afin d'éloigner de leur tête la vengeance divine. Son vœu ne devait pas être exaucé. Peu après, la statue réparée était replacée dans sa niche, et le silence se faisait sur le crime et sur ses auteurs.

Il y a deux mois environ, dans la ferme de M^{me} Chivaux, à Vias, les domestiques prenaient leur repas, et certains d'entre eux tenaient des propos d'une obscénité et d'une impiété révoltantes. Le ramonet, qui cependant n'est pas dévot, crut devoir y mettre un terme : « Taisez-vous, je vous en prie, dit-il ; il pourrait arriver malheur. » — « Quel malheur peux-tu redouter ? répondit l'un d'eux, que, par respect pour sa famille nous désignerons par les initiales de ses nom et prénoms, T. A. ; voilà un an bientôt que j'ai descendu la Vierge de la Glacière, et il ne m'est rien arrivé cependant !!! » Et le voilà racontant avec emphase et force sarcasmes, comment, avec le roseau et le crochet qui était à son extrémité, il avait saisi la statue par la tête, et l'avait jetée bas. Ainsi le malheureux avouait son crime devant de nombreux témoins ; et, ce qui est pire, il s'en glorifiait.

Dans les premiers jours de mai, T. A. se louait comme

domestique à Saint-Jean-de-la-Cavalerie, propriété du marquis de Castellane, aux environs de Vias, et entrain en service le lundi 9 mai. Le 12, jour de l'Ascension, il venait à Vias passer la journée, et rentrait à Saint-Jean à une heure très avancée de la nuit. Le lendemain, vendredi, c'était jour de sulfatage, et le régisseur lui confiait la charrette qui devait porter le sulfatage aux ouvriers. Or, dans l'après-midi, vers les quatre heures, on ne fut pas peu surpris à la ferme de voir arriver seuls cheval et charrette. Que s'était-il passé ? Était-ce un malheur ? On courut dans la direction des vignes où se faisait le sulfatage, et, dans le trajet, T. A. fut trouvé gisant sur le sol, sans connaissance, horriblement blessé à la tête et le visage labouré par une roue de la charrette. Comment l'accident était-il survenu ? On ne le saura jamais.

Le malheureux était porté à Vias, dans sa famille, vers les huit heures, et le docteur, appelé en toute hâte, constatait à la tête cinq blessures mortelles, tandis que le reste du corps était intact. Cette même nuit, après d'horribles souffrances, T. A. expirait, toujours privé de l'usage de la raison.

Ainsi T. A. avait saisi la Vierge par la tête ; c'est à la tête que Dieu le frappait. La Vierge avait cinq blessures sur le corps ; T. A. avait à la tête cinq blessures. Il avait commis son crime dans la nuit du 13 au 14 mai 1903 ; il mourait dans la nuit du 13 au 14 mai 1904.

Le châtimeut a été trop évident pour que personne à Vias ait osé le contester ; aussi le malheureux T. A. est-il parti marqué au front et par tous du stigmate de son sacrilège, et laissant à ses imitateurs cette terrible leçon : on ne se moque pas vainement de Dieu.



ACTIONS DE GRACES¹

Aisne. — Saint Michel n'a pas cessé de me protéger et de me donner des gages certains de bienveillance. Veuillez le remercier avec moi.

E. G.

J'ai prié le saint Archange, il m'a exaucé ; veuillez célébrer, à mon intention, une messe en actions de grâces.

C. B., *zél.*

Ardèche. — Merci à saint Michel pour une nouvelle faveur obtenue par son intercession.

S. R.

Ardennes. — Ayant été très malade, j'ai demandé ma guérison par l'intercession de saint Michel et j'ai été exaucée. Reconnaisance à notre puissant Protecteur.

Mme Vve S., *zél.*

Après avoir prié le saint Archange et lui avoir recommandé la santé compromise de ma fille, j'ai obtenu du ciel la grâce que je sollicitais et je suis heureuse, Monsieur le Directeur, de vous annoncer la guérison à peu près complète de ma petite malade.

Mme B.

Aude. — Merci au puissant protecteur du Mont-Tombe qui m'a si généreusement accordé son intercession.

Mme P.

Bouches-du-Rhône. — Le saint Archange n'a pas manqué de protéger mes pauvres enfants : ma petite fille, qui était atteinte d'une infirmité à la main gauche, est à peu près guérie et, chaque jour, je constate des progrès dans l'état moral de mon petit garçon. Que saint Michel daigne les conserver l'un et l'autre sous sa puissante protection.

H. R., *zél.*

Une famille, dans la désolation, a obtenu un prompt secours de saint Michel auquel elle s'était recommandée. En reconnaissance de cette protection efficace, elle promet une offrande au profit des œuvres de l'Archange et publie volontiers son action de grâces.

P. C.

Calvados. — Saint Michel nous a déjà obtenu en partie la faveur temporelle que nous demandions par son intercession ; veuillez le remercier avec nous et le prier de nous continuer sa bienveillante protection.

C. L.

Merci à saint Michel : l'enfant que je lui avais recommandé est bien placé.

A. C.

Charente-Inférieure. — Reconnaisance au saint Archange.

Finistère. — Actions de grâces à saint Michel qui ne cesse de nous garder sous sa bienveillante protection.

Sr Ste G., *zél.*

Dans un accident qui aurait pu être mortel, le saint Archange m'a visiblement gardée, veuillez le remercier avec moi et lui recommander de nouveau tous mes intérêts spirituels et temporels.

Mme C. ou B.

Je remplis aujourd'hui la promesse que j'ai faite à saint Michel pendant une indisposition grave de ma petite fille âgée de 6 mois, je remercie du fond du cœur le grand Archange d'avoir guéri cette enfant qui désormais lui est vouée et je le supplie de lui conserver la santé.

E. M., *zél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Ille-et-Vilaine. — J'ai été exaucée au-delà de toute attente : non seulement mon fils, très exposé, n'a pas été atteint par le choléra, mais la croisière sur lequel il se trouve a quitté Saïgon, le foyer du fléau, le 1^{er} août, jour où une lampe venait d'être allumée, par vos soins, devant la statue du saint Archange.

Après avoir demandé à saint Michel son intercession et promis, si j'étais exaucée, une messe en actions de grâces et l'insertion dans les *Annales*, j'ai obtenu la faveur que je sollicitais : je suis donc heureux de remplir aujourd'hui mes promesses.

J. L.

Action de grâces à saint Michel.

M. L.

Loire. — Une associée nous écrit : « Veuillez publier dans vos annales l'expression de ma vive reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues.

M. B., zél.

Loir-et-Cher. — Prière de célébrer trois messes en actions de grâces à saint Michel pour une grande faveur obtenue par son intercession.

M. B.

Loire-Inférieure. — Saint Michel continue de m'obtenir des grâces abondantes ; je viens d'en avoir une nouvelle preuve. *Une Associée.*

Maine-et-Loire. — Saint Michel m'a visiblement soutenue et protégée. A lui ma reconnaissance et mon amour.

M^{me} Vve R., zél.

Manche. — Reconnaissance à saint Michel qui m'a sauvée d'un grave accident.

O. L. T.

Actions de grâces à saint Michel pour une nouvelle faveur obtenue par l'intercession de ce grand protecteur.

A. L.

Morbihan. — Je suis heureux de venir rendre grâces au glorieux Archange saint Michel pour plusieurs faveurs que j'ai obtenues de Dieu par sa puissante intercession. C'est pendant la neuvaine du 6 au 14 avril que nous faisons en communauté et en union avec vous et tous les associés du saint Archange que j'ai été guérie du rhumatisme dont je souffrais depuis environ quatre ans. La souffrance était parfois si grande que la nuit je ne pouvais guère dormir, le siège du mal se trouvant dans les épaules et dans les bras.

Merci encore au saint Archange pour plusieurs faveurs spirituelles qu'il m'a obtenues de Dieu dans le cours de la même neuvaine . . .

M^{re} M. de St. B., zél.

Sarthe. — Actions de grâces à saint Michel.

M. A.

Savoie. — J'ai obtenu la faveur temporelle que j'avais sollicité par l'intercession de l'Archange ; veuillez célébrer le Saint Sacrifice en actions de grâces.

O. B.

Seine. — Il y a quelque temps je fis une promesse à saint Michel s'il m'accordait sa protection dans une affaire importante, j'ai été exaucée au-delà de mes désirs : je suis donc heureuse aujourd'hui de remplir mon engagement et de me recommander de nouveau au saint Archange.

Reconnaissance à saint Michel.

M^{lle} G. C.

Actions de grâces et amour à saint Michel.

Seine-Inférieure. — Pendant les mois qui viennent de s'écouler, nous avons à n'en pas douter éprouvé la protection du cher et glorieux Archange. Je le remercie du fond du cœur, et pour lui prouver ma reconnaissance je propagerai, de tout mon pouvoir, sa dévotion.

Sr A.

Canada. — Merci à saint Michel qui m'a obtenu les grâces que je lui ai demandées et a protégé visiblement deux de ses associés malades.

M. P., zél.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Eglise demande que saint Michel, le porteur d'étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Calvados. — Caen : Mère Marie de Sainte Thais, *religieuse bénédictine* ; M. Georges Larue.

Côtes-du-Nord. — Penvenan : M^{me} la comtesse de Jorgeril, née de Kerever. — Lamballe : M. A. Le Corre ; M. Pungier ; M. Claude Vaiva.

Finistère. — Ploudalmézeu : M^{me} Pauline Lesteven.

Gard. — Nîmes : M. Jean Grégoire.

Hérault. — Guarante : M^{me} V^e Lafforgue. — Montpellier : B^{de} Mère de Juglar, *sœur du Sacré-Cœur de Jésus*.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M^{lle} Claire de Chantelou ; M^{me} Léonie Petit.

Loire. — Saint-Martin-Lestra : M^{lle} Madeleine Chazallet, *zélatrice* ; M^{me} Imbert, née Boinon ; M. François Reynard ; M^{me} Jeannette Desmarre, née Gâcon.

Maine-et-Loire. — Saint-Barthélemy : M^{me} Chesnêt.

Manche. — Ver : M. Leroux. — Avranches : M. Amand Sanson. — Ponts : M. Nicolas Blier.

Mayenne. — Cossé-le-Vivien : M. Isidore Rousseau, *zélateur*.
Meurthe-et-Moselle. — Saint-Nicolas-du-Port : M. Joseph Moy.
Meuse. — Commercy : M^{me} V^{ve} Royer.
Morbihan. — Carnac : M. Bénoni Coriton.
Oise. — Compiègne : M. Henri-Jacques Baudouin.
Pas-de-Calais. — Saint-Omer : M^{me} V^{ve} Podevin ; M^{lle} Félicie Triquet. — Nortkerque : M. Hippolyte Vanuxem de Mozam.
Rhône. — Lyon : M^{lle} Julie-Romaine Fourreau.
Saône-et-Loire. — Hurigny : M. le comte de Leusse.
Haute-Saône. — Vesoul : M^{me} Joséphine Ruffier, *zélatrice dévouée*.
Haute-Savoie. — Evian-les-Bains : M^{me} V^{ve} Châtillon.
Seine. — Paris : M^{lle} Marie Simil Saint-Martin ; M^{me} Henri Vacher ; M. le comte de Bourbon Chalus.
Seine-Inférieure. — Le Havre : M. François Daude.
Alsace-Lorraine. — Morville-sur-Nied : M. Adolphe Frémez. — Vati-
mont : M. Marguerite-Thérèse Petit Mangin.
Belgique. — Saint-Keuve : M^{me} Emma Colborne.
Irlande. — Dublin : Michael O'Loughlin ; James Doyle.
Canada. — Henrysburg : M. Antoine Richard ; M^{me} Marie Robert, née
Giroux.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsente eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — N'oublions pas nos morts. — CALENDRIER. — PRIÈRE A SAINT MICHEL POUR LA FRANCE. — CHRONIQUE. FÊTE DU 29 SEPTEMBRE. — SERMON DE MONSIEUR L'ABBÉ POUSSET. — ACTIONS DE GRACES. — AŒUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

N'oublions pas nos morts

« Sancta et salubris est cogitatio pro defunctis exorare. »

« C'est une pensée sainte et salutaire de prier pour les morts. »

PENDANT le mois d'octobre, nous avons prié la Vierge du Rosaire; avec une confiance et une piété d'enfant, nous lui avons demandé, mère très aimante, de jeter un regard de compassion sur nous. Elle a souri, elle s'est empressée d'offrir à Dieu nos hommages et notre amour. Les grains du chapelet sont passés et repassés entre nos doigts, les Ave Maria se sont pressés sur nos lèvres, des sentiments de compassion, d'amour et de joie ont successivement envahi nos cœurs, et, du Ciel, des faveurs nombreuses et appréciables sont venues combler nos désirs : lumières plus vives pour l'intelligence, union plus grande à Dieu pour la volonté, amour plus fort et plus surnaturel pour le cœur. En vérité, la Reine du Rosaire ne nous est pas restée redevable. Elle a été mère autant qu'elle pouvait l'être « *Nemo tam mater quam Maria* ». Avec saint

Michel, avec tous les anges, que nous honorions encore pendant le mois d'octobre, spécialement avec le messager chargé de nous soutenir du berceau à la tombe, elle nous a conduits et protégés.

Le mois de novembre ne sera ni moins précieux pour nous, ni moins glorieux pour la Reine du Ciel et le grand Archange. Le souvenir des morts évoqué devant nous par la Sainte Église, nous rappellera qu'au delà du tombeau il y a un lieu d'expiation et qu'un père chéri, une mère très aimée, un frère, un époux, un ami réclament avec instance le secours de nos prières.

Nous les avons pleurés sans doute, ces chers disparus, et nous les pleurons encore, c'est justice; l'Église les pleure avec nous, et Jésus lui-même a versé des larmes sur la tombe d'un ami; mais que nos pleurs, au moins, ne soient pas stériles : « Souvenez-vous de moi, souvenez-vous de moi, vous du moins qui fûtes mes amis! » Eh bien, oui, pleurons, mais espérons et surtout prions. — Prions seuls, prions en famille, prions avec l'Église, et que le glorieux saint Michel, l'ange du Paradis, pendant la neuvaine de services qui seront célébrés dans l'église du Mont, introduise dans la Sainte Lumière les âmes de ceux que nous avons aimés et que la mort a ravis trop tôt, mais pour un temps seulement, à notre affection.

* *

Nous rappelons à nos lecteurs que la neuvaine de services funèbres commencera le 14 novembre pour se terminer le 23. Déjà bon nombre de recommandations accompagnées d'offrandes, nous sont parvenues; nous recevrons encore celles qui nous seront envoyées avant le 13 du même mois.

* *

La neuvaine générale du mois de novembre se confondra avec celle de services funèbres. Les associés de l'Archi-

confrérie se souviennent que nous leur avons conseillé de choisir le dernier jour de la neuvaine de novembre pour gagner une des six Indulgences plénières concédées par Pie X.

* *

A l'heure où nous envoyons notre manuscrit à l'imprimerie, la Fête de l'Apparition de saint Michel au Mont Saint-Michel se termine au milieu du plus religieux enthousiasme. Nous en donnerons le compte rendu détaillé dans notre prochaine livraison.

On sait que, dans le diocèse de Contances, cette fête, si chère et si touchante, est transférée par privilège au dimanche qui suit le 16 octobre.

Ému de la situation présente de l'Église de France, Monseigneur Guérard, notre évêque vénéré, a prescrit à ses diocésains de se préparer à cette solennité par une neuvaine de prières au Grand Archange.

Le samedi 14 octobre, nous avons donc commencé cette neuvaine concurremment avec celle que nous achevions à la même pressante intention, devant la statue du céleste gardien de la Patrie.



NOVEMBRE 1905

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Mer.	La Toussaint.	17 Ven.	S. Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur
2 Jeu.	La Commémor. des Morts.	18 Sam.	Dédicace des Basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul.
3 Ven.	S. Vigor, év. et conf.	19 Dim.	XXIII ^e Dim. après la Pentecôte. Octave de la Dédicace.
4 Sam.	S. Charles, év. et conf.	20 Lun.	S. Félix de Valois, conf.
5 Dim.	XXI ^e Dim. après la Pent. Les Saintes Reliques.	21 Mar.	Présent. de la B. V. Marie.
6 Lun.	S. Mélanie, év. et conf. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Arch.	22 Mer.	S ^{te} Cécile, vier. et mart.
7 Mar.	De l'octave.	23 Jeu.	S. Clément, pape et mart. Clôture de la Neuv. de services funèbres et de la Neuvaine mensuelle. Ind. plén. pour les associés de l'Arch.; une des six concédées par Pie X; date conseillée.
8 Mer.	Octave de la Toussaint.	24 Ven.	S. Jean de la Croix, conf.
9 Jeu.	Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur.	25 Sam.	S ^{te} Catherine, v. et mart.
10 Ven.	S. André Avellin.	26 Dim.	XXIV ^e Dim. après la Pent., S. Romphaire, évêque de Coutances.
11 Sam.	S. Martin, év. et conf.	27 Lun.	Manifestation de la médaille miraculeuse. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.
12 Dim.	XXII ^e Dim. après la Pentecôte Dédicace des Églises du diocèse.	28 Mar.	S. Silvestre, abbé.
13 Lun.	S. Stanislas Kostka, conf. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.	29 Mer.	S. Josaphat, év. et mart.
14 Mar.	S. Didace, conf. Commencement de la Neuvaine de services funèbres et de la Neuvaine générale mensuelle.	30 Jeu.	S. André, apôtre.
15 Mer.	S. Macloud, év. et conf.		
16 Jeu.	S ^{te} Gertrude, vierge.		

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'elles peuvent gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils récitent, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 300 jours, une fois le jour, à tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. — Indulgence plénière dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.

Prière à saint Michel pour la France

GRAND prince de la milice céleste, établi par la Providence divine le protecteur spécial de la France, de grâce ne transportez pas à une autre nation le glorieux privilège de vous avoir pour ange tutélaire. Ah ! ne souffrez pas que notre patrie cesse d'être la fille aînée de l'Église et que son glorieux titre passe à un autre peuple ! Ne laissez pas périr la nation très chrétienne que vous aviez faite grande entre toutes, que vous aviez établie la sentinelle de la foi et le soldat de Dieu dans le monde. Opposez à ses défaillances actuelles la fidélité séculaire de son passé. Souvenez-vous que cette terre, confiée à votre sollicitude, fécondée par les sueurs et le sang de nombreux apôtres et martyrs, fut illustre entre toutes par les vertus de ses enfants, depuis saint Germain et sainte Geneviève jusqu'aux âmes généreuses qui, de nos jours encore, réagissent contre les envahissements du mal par l'énergie de leur foi et la sainteté de leurs œuvres.

O glorieux Archange, faites-vous notre avocat devant le Très-Haut. Guérissez nos maux, dissipez nos erreurs, obtenez-nous le pardon de nos iniquités :

Illuminez de vos clartés saintes le savant qui s'égare, le simple dont la bonne foi a été surprise, et tous ceux qui, trompés par les fausses doctrines de l'impiété, marchent au hasard dans la vie, incertains de la route à suivre. Rassurez les timides, fortifiez les faibles, encouragez les bons, secourez-nous tous et nous rendez meilleurs et plus chrétiens.

Obtenez pour la France, notre chère patrie, un prompt et sincère retour à l'antique foi, source de sa force et de sa grandeur, afin qu'après avoir été humiliée sous le châtiment du Ciel pour ses fautes, elle se relève purifiée et retrempée, capable des mâles vertus qui ont fait sa gloire dans les siècles passés. Ainsi soit-il.

Saint Michel, glorieux Patron. Ange tutélaire de la France, priez pour nous !

(Extrait du Nouveau Manuel des Pèlerins, approuvé par l'Ordinaire de Coutances.)



Chronique du pèlerinage

Fête du 29 septembre

« **U**N peuple qui veut se relever, disait naguère un de nos évêques, cherche dans les souvenirs de son passé des leçons et des espérances. » Des leçons, nos pères, certes, nous en ont donné dans la dévotion à saint Michel. De tous temps, ils ont prié l'Archange, et Dieu a béni visiblement leur requête. Nous ne serons ni moins écoutés ni moins puissants, du jour où fiers d'un passé, après tout, glorieux, nous marcherons sur les traces de ceux qui nous ont précédés et ont fait la France noble et grande. Le sentier est tracé, saint Michel attend à l'entrée la troupe des vaillants qui veulent bien le suivre. Déjà plusieurs se sont présentés, leur nombre grossit de jour en jour et l'heure n'est peut-être pas éloignée où le glorieux archange reprendra chez nous le rang qu'il avait jadis, comptera sous ses ordres une armée plus forte et plus valeureuse que celle qui bonta jadis l'Anglais hors de France et sauva la royauté sur le point de déchoir.

Le mois de septembre nous a en effet donné ce spectacle consolant. Près de la statue vénérée, sur l'emplacement même où saint Aubert construisit, dit-on, sa première chapelle, nous avons, chaque matin, prié publiquement le saint Archange. Parfois nombreux, très nombreux même à certains jours, nos pèlerins ont vraiment fait au ciel des appels touchants. Avec quels accents ne répondaient-ils pas au chapelet de saint Michel, avec quelle émotion n'écoutaient-ils pas la lecture intéressante, publiée par la Rédaction des Annales, mais surtout avec quelle piété et quel enthousiasme ne suppliaient-ils pas l'Archange de terrasser une fois encore le démon et d'accorder à l'Église et à la nation une victoire complète et définitive.

Quis ut Deus! Qui donc est comme Dieu. L'impie, dans son cœur, s'est révolté contre son Maître : Je ne servirai pas, a-t-il dit, je monterai et je m'égalrai à celui qui m'a donné la vie. Vain espoir ! le cri de saint Michel a retenti : *Quis ut Deus!* Qui donc est grand, qui donc est fort, qui donc est bon comme Dieu ? Lui seul a fait toutes choses ; il a montré à son serviteur la force de son bras, et rien ne peut lui être comparé. Il gouverne toutes choses avec force et suavité.

Nous ne finirions pas de retracer ici les pensées et surtout les sentiments d'espérance et d'amour excités par la lecture du mois dans le cœur des pèlerins ; citons seulement en passant la méditation du quatorzième jour sur « Saint Michel, protecteur de l'Église » et celle du vingt-cinquième « Saint Michel ange de la bonne mort », qui ont produit sur tous une particulière impression.

L'Église du Mont-Saint-Michel n'a pas été seule témoin des exercices en l'honneur de l'Archange ; nous savons d'autres sanctuaires, tels que ceux d'*Yvetot*, de *Billiers* (Morbihan), de *Villiers-le-Bel* (Seine-et-Oise), de *Castres* (Tarn), où, chaque jour, les prières publiques ont suivi la lecture du mois, pendant la messe, et amené au pied de la Sainte Victime un nombre de fidèles plus considérable qu'à l'ordinaire.

Avais-je donc tort d'affirmer que l'armée placée sous les ordres de l'Archange, grossit peu à peu et qu'elle se recrute du sein des meilleures paroisses et parmi les disciples du Christ les plus fervents.

En voulez-vous d'autres preuves, chers lecteurs? Si oui, ayez la patience de me suivre jusqu'au bout. Je pourrais vous renvoyer tout de suite au compte rendu de l'intéressant pèlerinage qu'ont fait chez nous six cent Persiais — vous le lirez en temps voulu — ou bien vous inviter à jeter un regard en arrière et à vous rappeler les chroniques de juillet et d'août. Je pourrais aussi vous prier de venir cette semaine au Mont-Saint-Michel. Nous aurons l'occasion de placer dans le sanctuaire que vous connaissez une bannière envoyée par la paroisse d'Epiniac, et plusieurs ex-voto, attestant la puissance de notre saint Protecteur. Inutile d'insister, n'est-ce pas; aussi je me contente d'ajouter que la neuvaine préparatoire au 29 septembre et à la fête de saint Michel ont été célébrées avec une particulière magnificence.

Dès le 28, au matin, les pèlerins se succédaient déjà nombreux devant l'autel d'argent, ils envahissaient tour à tour les confessionaux et se préparaient à célébrer dignement la fête du lendemain. A 6 heures du matin, le 29, les messes commençaient aux divers autels de l'église paroissiale et se continuaient jusqu'à la grand' messe de 10 heures que célébrait M. le chanoine Tollemer, en résidence à Coutances. Avant le premier signalement du train, l'église était déjà remplie par de nombreux fidèles venus la veille et le matin, et ce fut à grand' peine qu'on réussit enfin à caser, je ne dis pas les retardataires, mais les derniers arrivants.

Après l'évangile, M. l'abbé Pousset, ancien missionnaire de Biville, actuellement curé de la Croix-Avranchin, donna le sermon. Loin de moi la pensée d'analyser le travail tout apostolique du zélé prédicateur: il sut, dès l'exorde, gagner son auditoire. Il fut simple, clair, pratique et laissa certainement dans le cœur de ceux qui l'entendaient une impression durable

et salutaire. Nos lecteurs, du reste, nous sauront gré de reproduire ici le texte du discours qu'ils n'ont pu entendre.

Le soir, à 2 h. 1/2, les vêpres et le salut réunissaient de nouveau, dans l'église, l'assistance du matin, aussi nombreuse et aussi recueillie, et tous, prêtres et fidèles, avec entrain et piété chantaient une dernière fois les louanges de saint Michel, ange du combat et de la victoire.

La bénédiction du T. S. Sacrement mettait fin à la cérémonie et le train de 3 h. 50 remportait sur Pontorson les hôtes si intéressants et si bien accueillis de la journée.

Sermon de M. l'abbé Pousset,

Prononcé dans l'église du Mont-Saint-Michel en la fête du 29 septembre

« *Magnus Dominus et laudabilis nimis.* »

« Le Seigneur est grand et infiniment digne de nos hommages. »

MES FRÈRES,

DIEU existe : la raison nous le dit, les cieux racontent sa gloire et le firmament annonce l'ouvrage de ses mains.

Dieu existe : lui-même s'est révélé à l'humanité, à nos premiers parents, aux patriarches, aux prophètes ; il s'est révélé particulièrement en envoyant du ciel sur cette terre Jésus, son divin fils, et cette révélation que Dieu a faite de lui-même est précisément le motif de notre foi.

La question de l'existence de Dieu ne se pose plus pour nous.

Mais l'idée de Dieu exerce-t-elle une influence salutaire sur nos pensées, nos paroles et nos actes ?

Savons-nous, en d'autres termes, nous rappeler ce qu'est Dieu par rapport à nous et ce que nous devons être par rapport à lui ?

On se laisse distraire et absorber par les sens jusqu'à n'être plus touché que de ce qui les frappe. De là suit que les grandeurs

du Dieu invisible ne sont plus appréciées et ne font plus suffisamment impression sur nos âmes.

On ne craint plus Dieu, on ne sait ni l'adorer, ni s'abaisser sous le poids de sa majesté et l'on prononce son grand nom sans respect, on le prie sans attention, on paraît en sa présence sans égards et l'on viole ses commandements sans scrupule.

C'est là un grand malheur dont il faut nous préserver en nous rappelant de temps en temps ce qu'est Dieu en réalité par rapport à nous et ce que nous devons être par rapport à lui.

Quelles sont donc les grandeurs de Dieu ?

Quels sont ses divins attributs ?

Quels devoirs découlent pour nous de la foi aux grandeurs et attributs de Dieu ?

La parole de l'Archange saint Michel « *quis ut Deus* », qui est semblable à Dieu ? m'a inspiré la pensée de traiter ces questions devant vous, pèlerins, qui êtes venus l'honorer dans ce sanctuaire au jour de sa fête.

Daigne le saint Archange m'obtenir de Dieu la grâce de produire quelques salutaires impressions sur vos âmes.

I

Quand le saint roi David méditait les grandeurs divines, son âme, ravie à la vue d'un si beau spectacle, éclatait en transports et la magnificence de son langage semble vouloir s'élever jusqu'à celle de ses conceptions.

« O mon âme, s'écriait-il, bénis le Seigneur ; Seigneur mon Dieu vous êtes grand par excellence ; vous êtes revêtu d'honneur et de gloire, comme d'un manteau. »

Le saint roi ne nous parle que des dehors sous lesquels Dieu se montre, et il nous laisse à conclure que si la parure extérieure est si belle, la grandeur de Dieu en lui-même est vraiment ineffable.

Saint Paul, de son côté, nous dit que Dieu habite avec la lumière inaccessible à toute intelligence humaine : « *Lucem inhabitat inaccessibilem quem nullus hominum vidit.* » (Tim., VI, 16).

C'est aussi ce que nous enseigne Tertullien, quand, pénétrant par la foi jusqu'au trône de Dieu, et le contemplant à une distance infinie de tout ce que le ciel a de plus grand, il s'écrie que Dieu habite une éternelle solitude dans l'excellence infinie de son Être.

C'est ce qui a fait dire à saint Augustin cette étrange parole :

« Si l'on me demandait : qu'est-ce que Dieu ? je répondrais que je n'en sais rien, parce que tout ce que je sais n'est rien en comparaison de ce qu'il est. »

Toutefois, M. F., quoique les grandeurs de Dieu soient inaccessibles à notre intelligence, il ne nous sera pas inutile de chercher à nous en faire une idée la moins imparfaite possible.

Éloignons d'abord de l'idée de ce souverain Être toute idée de matière, de corps, de figure, de couleur : tout ce qui est sens et matière est essentiellement imparfait, et par conséquent, ne peut entrer dans la notion de l'Être infiniment parfait.

Les yeux ne peuvent voir qu'à la faveur de la lumière, que du côté où ils regardent et jusqu'à l'obstacle qui limite le regard : par conséquent ils sont indignes de la grandeur de Dieu qui voit tout.

Les oreilles ne discernent plus les sons à une certaine distance, ni au milieu d'un certain bruit : elles sont donc indignes de Dieu qui entend tout.

Le corps n'agit que là où il est : par conséquent il est indigne de Dieu qui agit à la fois dans toutes les parties de la création.

Notre grand Dieu ne pouvant être corps, matière, doit être un pur esprit, une pure intelligence non embarrassée par les limites des sens : et c'est ce qu'il est en effet.

Il voit tout sans le secours des yeux, il entend tout sans l'organe de l'ouïe, il parle sans bouche ni langue, il fait tout sans l'aide de bras : c'est un esprit comme notre âme, mais avec cette différence que notre âme, notre intelligence étant essentiellement bornée, n'a sur toutes choses que des pensées étroites, tandis que l'intelligence divine embrasse tout d'une seule vue, sait tout, connaît tout, le passé, le présent et l'avenir. Il n'en est donc pas de notre Dieu comme des divinités de pierre ou de bronze qu'adoraient les anciens : elles avaient des yeux et ne voyaient point, des oreilles et n'entendaient pas.

Notre Dieu, étant un esprit, je le répète, sait tout, connaît tout, voit tout.

Sa science embrasse à la fois le passé, le présent et l'avenir : ce qui se passe de plus secret dans les plus noires ténèbres et les lieux les plus reculés, comme ce qui se fait au grand jour, tout est nu et découvert devant lui. Il sonde jusque dans les jointures et la moelle des os : il démêle les mouvements des cœurs et pénètre tous les replis des âmes ; nos desseins, nos projets, nos désirs les plus cachés sont présents à ses yeux. Seigneur, votre science est vraiment admirable, je ne puis y penser sans être saisi de frayeur ! Va donc, pécheur, enfonce-toi dans l'épaisseur des forêts, dans les cavernes les plus obscures ; pénètre, si tu le veux, au centre de la terre, cherche un endroit où Dieu ne soit pas, te dit saint Augustin, et fais ce que tu voudras.

Mais non, écoute plutôt le prophète inspiré qui s'écrie :

« Où irai-je, Seigneur, pour me dérober à votre esprit ? Où m'enfuirai-je pour me dérober à votre face ? »

« Si je monte dans le ciel, vous y êtes pour faire le charme de vos élus ; si je descends dans les enfers, vous y êtes encore pour exercer vos vengeances contre les prévaricateurs de votre loi ; si je prends des ailes comme la colombe pour me transporter aux extrémités de la terre et au-delà des mers, votre Toute Puissance m'y atteindra et votre main m'en ramènera. »

Qu'elle est donc déplorable l'illusion de ces impies uniquement occupés à dérober à la connaissance des hommes les turpitudes de leur vie, sans avoir aucune crainte des regards de Dieu ! Ils affectent des dehors honnêtes et sont contents pourvu que leur réputation ne souffre aucune atteinte. Mais Dieu les voit, et un jour il soulèvera le voile qui les couvre et il révélera à la face des nations leurs fraudes, leurs injustices, leurs impudicités, leur hypocrisie, leur ignominie toute entière. Oh ! que cette pensée : Dieu me voit ! si nous en étions pénétrés, serait bien capable de nous contenir dans le devoir et de nous faire triompher des plus violentes tentations ! Car enfin, si la présence d'un maître, d'un père, d'un honnête homme, suffit pour nous empêcher de mal faire, comment oserions-nous pécher en face de Dieu !

M. F., quand la tentation vous presse et que vous êtes sur le point de succomber, dites-vous à vous-mêmes : Dieu me regarde. Quand le sang bouillonne et que la colère va vous emporter ou la volupté vous séduire, dites aussitôt : Dieu me regarde ! Dieu m'entend !

Si quelqu'un veut par ses paroles, par ses sollicitations, vous porter à des actions ou des démarches indignes d'un chrétien, répondez-lui : Dieu me regarde. Et alors vous ne commettrez rien qui puisse blesser la pureté de ses regards, car il n'est point de passion que cette réflexion ne surmonte ; point de fragilités ou de chutes dont elle ne puisse nous garantir.

Cette pensée : Dieu me voit ! n'est pas seulement un préservatif contre le péché, elle est encore pour les âmes justes le plus grand moyen de sanctification.

Peut-on en effet être lâche, tiède au service de Dieu, quand on sait qu'il compte tous nos pas, tous les soupirs de notre âme, tous les battements de notre cœur ? Quelle force, quel courage n'a-t-on pas pour surmonter les peines, les travaux que coûte la perfection, quand on se dit à soi-même : Dieu s'applique à moi, Il est occupé de moi, Il pèse la moindre des

actions que je fais par amour pour lui. Quelle consolation dans les ennuis et les chagrins ! Quelle joie de savoir qu'il voit l'aumône répandue en secret dans le sein du pauvre, la prière que l'on fait dans le silence de la chambre à coucher ou du cabinet de travail, et le jeûne dérobé aux yeux des hommes ! Heureux donc ceux qui ont Dieu toujours présent à leur esprit, malheureux ceux qui l'oublient.

M. F., notre grand Dieu pur Esprit, notre grand Dieu qui n'a ni corps, ni figure, ni sens comme les nôtres et qui cependant voit tout, entend tout, parce qu'il remplit tout de son immensité, est encore un Dieu immuable et éternel.

« Je suis le Seigneur, et je ne change pas, » nous dit-il lui-même par la bouche d'un prophète. Ici-bas, tout passe, tout change, tout se renouvelle, c'est une vicissitude incessante ; le ciel et la terre passeront et seront changés, comme un vêtement ; Dieu seul sera toujours le même.

Les hommes naissent, meurent, se succèdent ; une race s'éteint, une autre la remplace ; Dieu est éternel : il n'a pas eu de commencement ; il n'aura pas de fin parce que rien ne pourra le détruire. — *Dominus in æternum manet.*

C'est donc en vain que des nations voudront s'insurger contre lui pour le détrôner. Celui qui habite dans les cieux s'en moquera. *Quare fremuerunt gentes... qui habitat in cælis irridebit eos.*

Que dirons-nous maintenant de la personne de Dieu ? L'entendez-vous qui nous crie toujours : *Ego Dominus. Je suis le Maître.* Le maître de la vie et de la mort, le maître des grands et des petits, le maître de l'univers que je soutiens de ma main et qui tomberait dans le néant si je cessais de le soutenir, le maître qui n'a ni supérieur ni égal, qui possède en lui tous les biens, se suffit à lui-même, n'a besoin de personne, le maître qui gouverne tout, qui préside à tout.

Ce maître, c'est donc le Tout-Puissant. Il veut, et tout ce qu'il veut, il le fait par un seul acte de sa volonté ; il appelle les choses qui n'étaient point comme celles qui sont et elles

obéissent à sa voix ; d'un mot il tira toutes les créatures du néant et il pourrait tout aussi facilement créer mille autres mondes. C'est lui donc qui dit un jour . « que l'Univers soit ! » et l'Univers fut ; que le déluge inondât la terre coupable, et les eaux s'élevèrent jusqu'au-dessus des plus hautes montagnes ; que la Mer Rouge ouvrit passage à son peuple, et Israël passa à pied sec.

C'est lui enfin qui a lancé dans les espaces incommensurables ces millions de mondes qui roulent sur nos têtes. Y pensons-nous ? Il y a quelques semaines, des milliers de regards étaient fixés sur ce phénomène qu'on appelle une éclipse de soleil. Combien parmi ces spectateurs ont élevé leurs pensées vers celui qui est l'auteur de toutes ces merveilles ? Quant à nous, M. F., ne soyons jamais du nombre de ces stupides qui ne remontent pas de l'effet à la cause. Disons plutôt avec le prophète : O mon Dieu, que vos ouvrages sont admirables ! *Quam magnificata sunt opera tua, Domine* » (*Psal. CIII, 24*).

Mon Dieu, qu'est-ce que la terre dans les immenses espaces ? C'est un point à peine perceptible ; et qui suis-je, moi, dans ce point ? qui suis-je devant vous, mon Dieu ? Car si vos ouvrages sont si grands, qu'est ce que vous êtes vous-même ? Ah ! je ne m'étonne plus d'entendre les écrivains sacrés nous dire que la création et le gouvernement de l'univers ne sont que le jeu de vos doigts, que la terre, que toutes les nations sont comme un grain de sable dans une balance, ou plutôt comme si elles n'étaient pas, comme le vide et le néant. Je ne m'étonne plus d'entendre sortir de leurs bouches sacrées ces magnifiques et sublimes paroles : que votre magnificence s'élève par-delà les cieux ; que la terre est votre marchepied et le ciel votre trône ; que de trois doigts vous soutenez la masse de la terre et balancez les collines ; que dans le creux de votre main vous pesez la mer et de son étendue mesurez les cieux. Non, je ne m'étonne plus de les entendre ainsi parler, mais ce qui m'étonne, c'est l'indifférence de la plupart des hommes au milieu des merveilles qui les entourent. Et pourtant chacune d'elles nous

crie à sa manière que nous devons vous aimer, vous louer et vous bénir, ô mon Dieu ! Comprenons leurs invitations, M. F., et que la méditation que nous venons de faire des grandeurs de Dieu nous porte à remplir fidèlement désormais les devoirs qui en découlent pour nous.

II

Le premier devoir que nous imposent les grandeurs de Dieu, c'est la crainte de ce grand Dieu, crainte qui est le commencement de la sagesse.

« Bienheureux l'homme qui craint le Seigneur, » dit le saint roi David : *Beatus vir qui timet Dominum*. Pourquoi ? « *In mandatis ejus volet nimis*, » parce que celui qui craint Dieu s'empresse d'accomplir sa loi, évite son courroux et sauve son âme.

Malheur à nous si nous ne craignons pas Dieu ! Un cœur, une famille, une société, où la crainte de Dieu est éteinte, est un cœur ouvert à tous les vices, une famille désordonnée autant que malheureuse, une société livrée à toutes les passions anarchiques, sans aucune barrière qui la protège, sans aucun rempart qui la défende.

Certes, depuis que Dieu est chassé de partout, chez nous, de nos écoles, de nos armées, de nos lois, les statistiques officielles, dressées par le Gouvernement, n'accusent-elles pas des crimes sans nombre, commis surtout par la jeunesse. Et dans les familles, et dans la société. . . . C'est effrayant ! la crainte de Dieu n'est plus là !

Le second devoir que nous inspirent les grandeurs divines, c'est le respect de Dieu, non pas ce respect qui est la crainte dont nous venons de parler, par laquelle on s'abstient de ce qui déplaît ou offense, mais un respect qui est un hommage à la fois intérieur et extérieur, par lequel on s'abaisse devant Dieu, on vénère ses perfections, ses attributs, on adore son éternelle majesté. Voyez Jésus-Christ, notre modèle : il est si

pénétré de respect devant les grandeurs de Dieu son Père, qu'il tombe à deux genoux et, la face contre terre, au jardin des Oliviers pour lui faire sa prière.

Au calvaire, il s'immole devant les grandeurs divines. Il meurt comme pour dire à Dieu que nul être créé n'est digne de subsister devant lui. A l'autel, il renouvelle tous les jours et dans tous les pays du monde le sacrifice du Calvaire, il va même jusqu'à s'abaisser à prendre l'apparence d'un peu de pain, toujours pour honorer par ces anéantissements les grandeurs divines.

M. F., si Notre-Seigneur Jésus-Christ a tout fait et fait tout encore tous les jours pour honorer les grandeurs divines, que ne devons-nous pas faire nous-mêmes ? Quelle doit être notre religion dans la prière où nous nous adressons à une majesté si haute ? Quels doivent être et notre attention à ce que nous faisons, et notre respect dans la manière de le faire ? Combien notre grand Dieu ne doit-il pas se tenir offensé, si, pendant que nous l'entretenons, notre esprit est inattentif, notre cœur insouciant, notre attitude peu respectueuse ?

Dieu étant si grand, nous ne devons donc jamais prononcer ni entendre prononcer son nom sans un respect profond. Un des hommes les plus savants des siècles derniers, Newton, quoique hérétique, ne l'entendait jamais prononcer sans se découvrir, et, chez nous, M. F., c'est un abus à corriger que de faire entrer à tout propos dans nos conversations ce nom adorable comme un nom banal, indifférent remplissage d'une phrase qui n'en a pas besoin.

Et que dirai-je du sacrilège énorme que commettent ceux qui blasphèment ce nom sacré ? Ah ! il faut l'éternité des vengeances de Dieu pour expliquer sa patience et son silence au milieu des outrages multipliés faits à son nom trois fois saint.

Pèlerins de Saint-Michel, vous n'êtes pas coupables de ce crime et vous ne le serez jamais ; dites plutôt, quand vous entendez blasphémer autour de vous, dites du fond du cœur : *Béni soit le saint nom de Dieu !*

Dieu étant si grand, nous devons respecter ses ministres qui sont ses lieutenants, ses représentants sur terre. La grandeur du prince qui envoie est la mesure de l'honneur dû à ses envoyés, et si on leur manque de respect, le Prince s'en tient lui-même offensé.

Jugez, de là, quelle faute commettent ceux qui ne craignent pas de flétrir par leurs discours, leurs procédés, le caractère sacerdotal ! Quels châtements n'encourent-ils pas, ceux qui composent, vendent, achètent ou lisent les feuilles immondes qui attaquent la religion et ses ministres ? M. F., que ces feuilles maudites ne souillent jamais vos mains.

Dieu étant si grand, ses temples, ses autels, tous les objets consacrés à son culte sont donc dignes de nos respects. Bien plus, nous devons les revendiquer pour lui et protester contre toute spoliation sacrilège qui voudrait les lui ravir pour les livrer à des usages profanes, comme au temps de la Révolution, de sinistre mémoire.

Ce qui appartient à Dieu doit rester à Dieu.

Tels sont, M. F., les graves et nombreux devoirs que nous imposent les grandeurs divines. Si nous les avons négligés, remplissons-les désormais avec une rigoureuse fidélité ; traitons Dieu en Dieu, et, ne fût-ce qu'un mot, dès que c'est à un Dieu si grand que nous l'adressons, disons-le toujours avec un souverain respect. Dès que nous entrons en rapport avec Dieu, ayons toujours au fond de l'âme cette crainte salutaire, cet esprit d'anéantissement et de religion que réclament ses grandeurs.

M. F., il y eut dans le ciel, dès l'origine, une grande lutte... Lucifer, à la tête d'une troupe innombrable d'anges rebelles, voulut détrôner Dieu. C'est alors que l'Archange saint Michel fondit sur lui, comme l'éclair, en poussant ce cri : *Quis ut Deus!* — Qui est semblable à Dieu ? Il remporta la victoire et Lucifer fut précipité dans les enfers avec les mauvais anges.

M. F., dans cette circonstance, ce ne fut que le commence-

ment de la lutte entre le bien et le mal, de cette lutte qui se perpétuera jusqu'à la fin des temps.

Comme tous les hommes, nous avons nous aussi à la soutenir pour demeurer fidèles à Dieu.

Le monde, pour nous détourner du devoir, nous offre ses faveurs ou nous menace de ses disgrâces. Disons-lui : Qui est beau et grand comme Dieu ?

La chair a ses plaisirs, la passion ses jouissances, le démon ses artifices, le respect humain ses lâches frayeurs : tout semble conspirer pour nous séduire et nous perdre ; mais à toutes ces suggestions perfides opposons ce seul mot et nous triompherons. — *Quis ut Deus!*

Qui est comme Dieu ?

Qui mérite, comme lui, tout mon dévouement, tout mon amour, tout mon cœur ? — Qui peut être mis en balance avec Dieu, avec le bonheur de lui plaire ou le malheur de lui déplaire ? — *Quis ut Deus!* A lui je veux être pour le temps, à lui je veux être pour l'éternité.

Souvenons-nous que nous n'avons pas seulement à combattre nos ennemis personnels, mais aussi les ennemis de la sainte Église, notre mère.

On veut lui ravir la liberté dont elle a besoin pour accomplir sa mission de pacificatrice des peuples et de guide des élus vers la céleste patrie ; réclamons et défendons par tous les moyens possibles cette liberté, en union avec saint Michel ; prions pour l'Église, défendons l'Église.

Prions aussi pour la France : demandons à Dieu, par l'intercession de saint Michel, qu'il lui conserve sa foi séculaire qui fit sa grandeur et son bonheur.

Ainsi nous aurons bien mérité des grandes causes qui doivent être chères à nos cœurs.

Ainsi après avoir combattu pour elles, tout en luttant contre nos ennemis personnels, au cri de : *Quis ut Deus!* nous mériterons de régner avec ce grand Dieu dans le ciel.



ACTIONS DE GRACES¹

Ain. — Après avoir promis à saint Michel une aumône pour ses apostoliques s'il m'obtenait une grâce spécialement intéressante pour moi, j'ai été exaucé... Reconnaissance et amour au puissant Archange.

Creuse. — La divine Providence nous a soumis à une épreuve terrible ; grâce à l'intervention de saint Michel nous avons résisté au découragement et supporté généreusement cette épreuve.

Côte d'Or. — Après avoir fait prier au sanctuaire du Mont-Saint-Michel j'ai obtenu des résultats surprenants ; les difficultés me paraissaient insurmontables, elles ont été vaincues et déjà Dieu me bénit visiblement. Aussi je demande des actions de grâces publiques au glorieux Archange.
A. P., curé.

Finistère. — Me trouvant en compagnie de plusieurs personnes devant un danger imminent, j'ai invoqué saint Michel et aussitôt j'ai été préservé. Actions de grâces à l'Archange.
H. N.

Gers. — Je n'ai pas le droit d'oublier saint Michel qui ne cesse de m'accorder sa bienveillante protection ; veuillez donc célébrer une messe en action de grâces.
R. M.

Hérault. — Veuillez célébrer, s'il vous plaît, une messe en l'honneur de saint Michel qui vient d'obtenir à mon fils le succès dans un examen difficile.
C. A., zél.

Une mère remercie saint Michel de la part qu'il a prise dans la conversion si désirée de son fils et supplie le grand archange de mettre cet enfant chéri dans la voie où il pourra le mieux servir Dieu.
M. O. R.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infallible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Ille-et-Vilaine. — Saint Michel protège notre institut, et si les vocations sont peu nombreuses, grâce à sa puissante intervention elles sont du moins solides.
R. J.

Jura. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès de mon examen.
G. L.

Maine-et-Loire. — Saint Michel m'a obtenu les grâces que je demandais par son intercession. veuillez le remercier avec moi.

Actions de grâces pour plusieurs faveurs obtenues par l'intercession du saint Archange.
Une abonnée.

Vive saint Michel! qui, une fois de plus, vient de nous donner des preuves de sa bienveillante protection.
M^{me} V^{ve} R., zél.

Manche. — Actions de grâces à saint Michel pour le succès d'un examen.
M^{me} V^{ve} F.

Meuse. — Je vous prie de vouloir bien remercier saint Michel des grâces qu'il m'a obtenues et intercéder pour qu'il ne cesse de m'accorder sa bienveillante protection.
H. M.

Morbihan. — Je vous prie de faire brûler devant saint Michel un cierge de 2 francs, en reconnaissance pour le succès obtenu dans un examen de droit.
A. S.

Une associée de l'Archiconfrérie remercie le saint Archange d'une faveur accordée. Elle désire que sa reconnaissance soit publiée par la voix des Annales, afin que, dans les plus grandes difficultés de la vie, les âmes implorent avec pleine confiance les secours du glorieux Archange... Encore une fois : amour et actions de grâces à saint Michel.
Sr M. de St B.

Ci-joint une offrande pour vos apostoliques en actions de grâces d'une faveur obtenue par saint Michel.
J. C., zél.

Nièvre. — Je remercie saint Michel des grâces que, par sa puissante intervention, je viens d'obtenir de Dieu. Décidément le saint Archange ne repousse jamais ceux qui le prient avec confiance.
M. V.

Nord. — Notre petit Michel s'est trouvé gravement malade le mois dernier, nous avons prié son saint protecteur pour sa guérison et aussitôt nous avons obtenu gain de cause. Merci donc au saint Archange! Merci à la Très Sainte Vierge aussi. Que l'un et l'autre continuent de bénir nos deux enfants et qu'ils les gardent toujours sous leur puissante protection.
A. C.

Rhône. — Reconnaissance à saint Michel.
F. G.

Seine. — Saint Michel exauce toujours ceux qui recourent à lui avec confiance, je viens d'en avoir une nouvelle preuve dans une cause quasi désespérée que je lui confiais dernièrement. Au lieu d'aboutir au mal comme c'était à craindre, cette cause vient de tourner à la plus grande gloire de Dieu et au profit d'une âme particulièrement chère. Vive le glorieux Archange! A lui notre reconnaissance et notre amour!
E. P.

Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces au saint Archange qui, cet été, nous a particulièrement comblés de ses faveurs.
M^{me} Ch. D.

Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen.
Z. L., zél.

Saône-et-Loire. — Nous attribuons à l'intervention de saint Michel une grande grâce accordée à notre famille. Un de nos parents très malade, éloigné de Dieu et des Sacrements, vient de faire appeler lui-même un prêtre. Saint Michel est vraiment l'ange des causes désespérées et avec Marie le refuge des pécheurs.
M^{me} L. de S.

Seine-et-Oise. — Depuis longtemps déjà saint Michel nous favorise ; en lui rendant grâces et en publiant ses bienfaits je me recommande de nouveau, avec toute ma famille, à sa bienveillante protection. M. K.
Remerciements à saint Michel. M. T.

Seine-Inférieure. — Veuillez s'il vous plaît faire brûler un cierge devant la statue de l'Archange saint Michel pour le remercier de m'avoir obtenu la faveur demandée. J. B., zél.

Var. — Je suis heureuse de témoigner publiquement ma profonde reconnaissance au bon et puissant Archange qui, avec la T. S. Vierge, vient de nous obtenir de Dieu une faveur marquée... G. P., zél.

Vendée. — Actions de grâces à saint Michel pour le succès d'un examen. M. E. M., zél.

Algérie. — Reconnaissance à saint Michel pour une heureuse naissance. V. A.

Alsace. — Saint Michel vient de m'accorder encore une fois ses faveurs. J'avais prié et promis de faire une bonne œuvre en son honneur, s'il me protégeait ; je ne l'ai pas imploré en vain, aussi suis-je heureuse de remplir aujourd'hui mon engagement. T. L., zél.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Soissons : M^{me} A. Devivaise, zélatrice. — Andigny : M. Joseph Druchbert.

Ariège. — Mazères : M^{me} V^{ve} Émile Prosper, née Juliette Cazabant.

Calvados. — Cean : M^{lle} Marie Dedouit ; M^{lle} Leport.

Corrèze. — Lavarde : M. Jean-Baptiste Gustave Latreille de Lavarde.

Côtes-du-Nord. — Binic : M^{lle} Mathurine Mahas ; M^{lle} Jeanne Mahas. — Tréguier : Sœur Saint-Jean de la Croix, zélatrice. — Saint-Brieuc : M^{me} Ch. Balème ; M. François Pédron. — Penvenan : M. Boschet des Ardilliers.

Doubs. — Besançon : M^{lle} Charlotte Amidey.

Finistère. — Quimper : M^{me} Armand Béziers-Lafosse, née Blaize.

Haute-Garonne. — Peyssiac : M. Henri Remaury.

Gers. — Lectoure : M^{lle} Élise Candelon.

Hérault. — Corneilhan : M^{me} V^{ve} Charles Ollier.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Briac : M^{lle} Marie Lemoulec ; M. Édouard Rouault. — Pleurtuit : M^{lle} Marie Luzé ; M^{lle} Marie Oloco.

Loir-et-Cher. — Herbault : M. Louis-Camille Déroit.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Anne Desnos.

Manche. — Brécey : M. Victor Leprovost. — Reffuveille : M^{me} V^{ve} Maria Boudet, née Beauflis. — Avranches : M^{lle} Éléonore Anquetin, *zélatrice*. — Coutances : M. Lalonde ; M^{lle} Eugénie Desplanques. — Sainte-Anne de Buais : M. l'abbé Fortin, *curé*. — Saint-Martin des Champs : M. Paul Guesnée. — Tréauville : M. Maurice Chauvin Lesfontaines. — Ducey : M^{lle} Mathilde Heudeline. — Saint-Sauveur de Pierrepont : M. Pierre Leplongeon.

Meurthe-et-Moselle. — Val et Châtilion : M^{lle} Marie Claudel ; M. Louis Dardaine ; M. Ernest Gayet ; M^{lle} Camille Cuny ; M. Jean Thomas ; M. Joseph Cayet.

Morbihan. — Boschet : M. le colonel de Videlou de Bouamour.

Nord. — Roubaix : M. Bénéteau.

Oise. — Compiègne : M. Louis-Alfred Gilles ; M^{lle} Esther Évillet.

Seine. — Paris : M. Victor Richard.

Seine-et-Marne. — Montreuil : M. l'abbé Colas, *curé-doyen*.

Seine-et-Oise. — Villiers le Bel : M. Constant Guérin ; M^{me} V^{ve} Charlotte Arsène Masson.

Vosges. — Remiremont : M^{lle} Charlotte Pierre, *zélatrice*.

Alsace-Lorraine. — Dannemarie : M^{lle} Thérèse Senter ; M^{lle} Françoise Voneau. — Gommerdorf : M^{me} Madeleine Clar. — Saint-Epvre : Sœur Hyacinthe, *religieuse de Saint-Charles*.

Autriche-Hongrie. — Frohsdorf : Monseigneur Curé.

Espagne. — San Pol de Mar : Sœur Antoinette-Anne des Anges, *carmélite*.

Grande Bretagne. — Porstmouth : M. Michel-Joseph Mulligan.

Irlande. — Dublin : M^{me} Mary-Anne Moran.

Canada. — Montréal : M. Adjuteur Girardin ; M. Gilbert Durocher ; M^{me} Rosalba Dubuc, née Rousseau.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur Jésus-Christ, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le Prince des Anges saint Michel les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — NEUVAINÉ GÉNÉRALE MENSUELLE. — CALENDRIER. — LA FÊTE DU 16 OCTOBRE. — DISCOURS DE MONSIEUR LE CHANOINE GODEFROY. — PÉLERINAGE DE PERCY. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Neuvaine générale mensuelle

DANS la lettre si paternelle et si touchante qu'il adressait dernièrement au Cardinal-Archevêque de Paris, le Souverain Pontife rappelait aux Français qu'ils ont plus que jamais besoin du secours de Dieu.

NN. SS. les Évêques, et en particulier Monseigneur Guérard, notre évêque vénéré, ont tous prescrit des prières publiques.

Or saint Michel, on le sait, est l'Ange Protecteur de la France; toujours il est intervenu aux époques troublées et malheureuses pour la soutenir, la défendre et la relever.

Les Associés de l'Archiconfrérie se feront donc un devoir d'adresser au puissant Archange de ferventes supplications pour leur chère patrie. — Aussi leur proposons-nous, comme intention de la neuvaine générale du mois de décembre, les intérêts suprêmes de la religion en France.

Inutile d'ajouter que, selon l'usage, cette neuvaine commencera le 7 pour finir le 15.

Chaque jour de la neuvaine, réciter la prière à saint Michel pour la France, insérée dans la livraison précédente.

DÉCEMBRE 1905

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Ven.	S. Floi, év. et conf.	12 Mar.	De l'octave.
2 Sam.	S ^{te} Bibiane, vierge et mart. Au Mont-S^t-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfai- trices des œuvres du Mont-Saint-Michel.	13 Mer.	S ^{te} Lucie, vierge et mart.
3 Dim.	1^{er} Dim. de l'Avent	14 Jeu.	De l'octave.
4 Lun.	S. Pierre Chrysologue, év., conf. et doct. Au Mont- S^t-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	15 Ven.	Octave de l'Immaculée-Con- ception. Clôture de la Neuvaine générale.
5 Mar.	S. François Xavier, conf.	16 Sam.	S. Eusèbe, év. et mart.
6 Mer.	S. Nicolas, év. et conf.	17 Dim.	III^e Dim. de l'Avent.
7 Jeu.	S. Ambroise, év., conf. et doct. Commencement de la Neuvaine géné- rale de Décembre.	18 Lun.	De la férie. Au Mont-S^t- Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Arch.
8 Ven.	Immaculée-Conception de la Bienh. Vierge- Marie.	19 Mar.	De la férie.
9 Sam.	De l'octave.	20 Mer.	Vig. de s. Thomas. Quatre- Temps (jeûne).
10 Dim.	II^e Dim. de l'Avent.	21 Jeu.	S. Thomas, apôtre.
11 Lun.	S. Damase, pape et conf. Au Mont-S^t-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconf.	22 Ven.	De la férie. Quatre-Temps (jeûne).
		23 Sam.	De la férie. Quatre-Temps (jeûne).
		24 Dim.	IV^e Dim. de l'Avent.
		25 Lun.	Noël. Au Mont-S^t-Mi- chel, à 9 h. messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconf.
		26 Mar.	S. Etienne, premier mart.
		27 Mer.	S. Jean, apôtre et évang.
		28 Jeu.	Les S. Innocents, mart.
		29 Ven.	De l'octave.
		30 Sam.	Dim. dans l'octave.
		31 Dim.	S. Silvestre, pape et conf.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Le jour de Noël, indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie.
- Indulgence plénière pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel, dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Le 8, le 25 et le 27 décembre, indulgence de 300 jours pour les fidèles qui portent le scapulaire de saint Michel.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.



LA SOLENNITÉ

DE

L'APPARITION DE SAINT MICHEL

AU MONT-SAINT-MICHEL

Le 16 octobre 1905.

« JE voudrais que la fête de l'Apparition de saint Michel tombât toujours un lundi... parce que le Mont Saint-Michel aurait l'honneur et le plaisir de posséder tous les ans dans ses murs, pendant deux jours consécutifs, le premier pasteur du diocèse de Coutances ! »

Ainsi — ou équivalamment — se traduisait la joie universelle en ces jours de fête, journées de bénédiction, qui s'ouvrirent au soir du samedi 14 octobre et que l'on regretta de voir finir — trop tôt — au soir du lundi 16.

Monseigneur Guérard arrivait donc au Mont le 14 octobre. Le jour s'enfuyait, chassé par l'ombre de la nuit qui, en

cette demi-saison, vient brusquement, sans transition presque, enfermer dans ses plis nos rivages septentrionaux. Cependant la marée montait, poussant lentement, insidieuses et calmes, ses vagues bleues frangées d'argent. La petite ville semblait endormie déjà, tant le silence y était profond. C'était comme le recueillement religieux d'une vigile.

Pour accueillir leur hôte auguste, M. Laforêt-Levatois, directeur des Œuvres religieuses du Mont-Saint-Michel, et MM. les chapelains de Saint-Michel étaient descendus sur la digue.

Monseigneur ne venait pas seul. Il était accompagné de M. Lepetit, vicaire général, et de M. le chanoine Guérard.

Après un salut au divin Maître du saint tabernacle, après une prière à saint Michel, le prélat se dirige vers la nouvelle résidence des chapelains, tout en haut de la grande rue. (Dans une prochaine livraison, nous donnerons l'histoire de cette nouvelle résidence).

Le dimanche 15, à 7 h. 1/2, les fidèles entendaient la messe célébrée par Sa Grandeur.

A 10 heures, grand'messe paroissiale, à laquelle assistait le Pontife. Monsieur le premier chapelain, poursuivant le cours des instructions dominicales, exposa dans un prône clair et méthodique la notion et la nécessité de la foi.

Depuis son avènement au trône épiscopal de Coutances, Monseigneur Guérard, devant en cela les vœux du Saint-Père exprimés dans une récente encyclique, n'a cessé de promouvoir dans son diocèse l'instruction religieuse par le prône catéchistique. Aussi voulut-il souligner lui-même les enseignements du prédicateur. Il le fit avec cette familiarité, cette simplicité, cette force, que savent mettre en leurs paroles les vrais docteurs du peuple chrétien.

Sa Grandeur débuta par ce trait que les amis de l'Archange liront avec plaisir : « Plus d'un homme au monde pourrait être jaloux de mon bonheur en ce moment ; je sais quelqu'un

entre mille, qui, s'il savait que je suis parmi vous aujourd'hui, certainement me porterait envie. C'est le Pape, c'est Pie X. Je me le rappelle toujours avec émotion : il y a un an, j'étais à ses pieds, et dans le cours de la conversation le nom du Mont-Saint-Michel fut prononcé par votre évêque. Le Souverain Pontife m'interrompit : « Est-ce donc vous qui avez la faveur de posséder le Mont-Saint-Michel dans votre diocèse ? » Et sur ma réponse affirmative, le pape, levant les yeux au ciel, joignit les mains dans un geste que je n'oublierai jamais, et dit : « Oh ! que je vous félicite et que je vous envie ! »

« C'est que le Mont-Saint-Michel, mes chers amis, continua Monseigneur, est unique au monde, tant au point de vue artistique qu'au regard de la foi. La foi, que vous prêchait tout à l'heure, en excellents termes, votre vicaire chapelain, cette foi, c'est elle qui a fait illustre cette montagne... Gardez-la donc comme un dépôt sacré. On veut vous la ravir ; défendez-la. Ne méprisez pas le don de Dieu... »

Développant sa pensée, le Pontife insiste sur les bienfaits de la foi, et exhorte ses auditeurs à demeurer fermement chrétiens en ce siècle de scepticisme et de négation.

Solennellement les premières vêpres de l'apparition de saint Michel sont chantées. Déjà c'est fête pour toute l'Église de Coutances.

Ici les autels sont richement parés. Parmi la verdure et les fleurs scintillent les ors ; les opulents tapis ont déployé leur azur, semé des lis et des coques héraldiques. C'est fête, et déjà voici que sont modulées les strophes mélancoliques de l'hymne sacrée, où l'illustre Huet, évêque d'Avranches, a décrit la surprise, les hésitations, puis l'énergique décision de son prédécesseur saint Aubert, à qui saint Michel apparut sur ce mont, « que d'un vieux nom le peuple appelait Tombe ». Dirai-je qu'on est religieusement fier de chanter, ici, après douze siècles, et ces apparitions et l'entreprise qui en fut la suite ?

Après le salut du Très Saint Sacrement, trois *Pater* et trois

Ave, trois invocations à saint Michel, furent récitées aux intentions de la neuvaine ordonnée par Monseigneur pour la France.

* * *

Lundi 16 octobre. Dès six heures les messes commencent ; les pèlerins font la sainte communion.

A 8 h. 20, le premier train apporte au Mont un véritable bataillon de vaillants, qui, tout de suite, se rendent à l'église. D'où viennent-ils ? Ceux-ci, — ils sont plus de deux cents — sont partis de grand matin des doyennés de Bréhal et de Gavray. C'est *La Meurdraquière*, c'est *Mesnil-Villeman*, *Mesnil-Garnier* et *Mesnil-Rogues*, conduits par leurs pasteurs respectifs. Surprise, mais combien agréable ! — Ceux-là sont des paroissiens de *Saint-Oven*, curé en tête. Sur la digue, parallèlement au tramway, leurs voitures s'alignent en longue file. Avranches les a vues passer sous ses murs. *Avranches*, la ville épiscopale de saint Aubert, elle aussi, c'est justice, a envoyé ses pèlerins, et ils sont nombreux. Du reste, presque toutes les villes du diocèse sont représentées à la fête. Et combien de fidèles, venus de beaucoup plus loin, de la Bretagne, de l'Île de France, de l'Orléanais, etc. . .

Avec le peuple viennent les prêtres, dignitaires de l'église de Coutances, chanoines, archiprêtres, doyens, supérieurs de maison d'éducation religieuse, curés et chapelains. Les messes sont célébrées à tous les autels du sanctuaire.

Quand le train spécial de 10 heures débarque ses voyageurs, ceux-ci trouvent l'église comble ; toutes les places sont occupées ; déjà plusieurs pèlerins, ne trouvant ni bancs, ni chaises, se sont résignés bravement à demeurer debout pendant la cérémonie. Les nouveaux venus les imitent ; ils viennent prier et non point assister, commodément assis, à un spectacle.

C'est l'heure de la messe pontificale. Mgr Guérard quitte la résidence des chapelains et descend à l'église, précédé du clergé et de la croix. Le chant du *Benedictus* est entonné lorsque l'évêque paraît au seuil du sanctuaire. De tout cœur la foule le continue.

Une fois terminé l'habillement du prélat officiant, le Saint Sacrifice commence. Monseigneur est assisté au trône par son vicaire général, M. l'abbé Lepetit. M. le chanoine Guérard, frère de Sa Grandeur, et M. le chanoine Tollemer, curé-archiprêtre de Coutances, font les fonctions de diacres d'honneur. M. Soyer, auteur de plusieurs ouvrages sur saint Michel, curé-doyen de La Haye-Pesnel, remplit l'office de diacre, et M. Rosselin, curé-doyen de Brécey, l'office de sous-diacre.

Les prêtres, nous l'avons dit, sont très nombreux. Dans l'assistance au chœur nous remarquons MM. les chanoines Le Cachaux, curé-doyen de Pontorson ; Duret, curé-doyen de N.-D. de Granville ; Maudouit, curé-doyen de Ducey ; Challier, curé-doyen de Saint-James ; Savary, supérieur du Collège diocésain de Saint-Lô ; Ollivier, naguère encore l'un de nos directeurs du Grand Séminaire et maintenant chapelain du Carmel d'Avranches ; MM. les chapelains épiscopaux, Adam, curé-doyen de Sartilly ; Lenvoisé, supérieur des missionnaires de Saint-James ; MM. les curés du canton ; MM. les vicaires et plus d'une trentaine de prêtres, tant du diocèse de Coutances que du diocèse de Rennes.

Après l'Évangile, M. le chanoine Godefroy, supérieur du Petit Séminaire de Mortain, donne le sermon de circonstance. Discours dont on ne sait ce qu'il convient d'admirer le plus : ou les rapprochements ingénieux et solidement établis qui en composent le fond, ou la belle tenue littéraire qui lui donne le charme captivant d'un morceau de haute éloquence.

Les amis de saint Michel liront avec joie ce magnifique discours. C'est avec joie également que nous leur en donnons le texte intégral.

Le saint sacrifice se poursuit. La piété rayonne sur tous les visages. Il est visible, pour l'observateur le moins attentif, que les âmes vibrent à l'unisson dans une même prière. Un même sentiment les anime toutes, sentiment de foi, sentiment d'espérance, de confiance invincible en l'Archange et en Dieu.

Les chants liturgiques sont bien nourris. A l'offertoire et à la communion, des solos de piston sont exécutés avec un remarquable brio. Nos deux artistes montois, aussi, font merveille.

Il était 11 h. 1/2 ; la cérémonie allait prendre fin. Des pèlerins, venus par le dernier train de la matinée, arrivent à l'église. Parmi eux, une femme, une chrétienne de forte trempe, celle-là, s'adressant à un prêtre : « Je désire communier, dit-elle. Je viens pour cela. Je veux accomplir mon pèlerinage à saint Michel. » Et, l'office pontifical terminé, elle communique. Oh ! que de tels actes consolent le divin Maître, et que saint Michel, l'ange de l'énergie, aime ces gestes de courageux dévouement !

Le repas, servi à la nouvelle résidence des Chapelains, réunit autour de Sa Grandeur une quarantaine d'invités ecclésiastiques. Au dessert, M. le Supérieur, directeur du pèlerinage, porte le toast suivant, que les convives soulignent par leurs applaudissements :

MONSIEUR,

Les chapelains de ce sanctuaire voient toujours venir avec une joie particulière les journées que nous vivons maintenant ; volontiers ils les appelleraient : *Les calendes angéliques*.

Saint Gabriel, seul, n'est pas des nôtres à pareille date ; il se doit au mois de l'Annonciation, pour mieux dire le premier *Ave*, et nous lui en tenons d'autant moins rancune, que son *Ave* parfume tout spécialement les semaines du Rosaire. Mais les deux autres Archanges connus des mortels rayonnent sur nos têtes.

C'était, hier et aujourd'hui, notre saint Michel, celui dont le cri vengeur est devenu le nom triomphant, celui en qui l'Église universelle célèbre le défenseur des droits de Dieu et invoque un protecteur attitré, celui que l'Église de Coutances à jamais bénira d'avoir visité l'un de ses pontifes et illustré sa montagne, et ce sera demain saint Raphaël, que le Seigneur ne dédaigna pas de donner pour guide au juste Tobie, et qui nous fait tous songer à notre propre ange gardien, un peu moins oublié en cette période véritablement favorisée.

Favorisée encore cette période, par la douce et bienfaisante apparition de l'Ange de l'Église de Coutances, qui, non content d'avoir obtenu à notre fête du 29 septembre, son octave, et à notre

ête du 16 octobre, son dimanche, apporte, chaque année, à la journée présente, un éclat dont Michel et Aubert le remercieront pour nous.

Et voilà que votre chère apparition, Monseigneur, est chaque fois, aux quatre coins du diocèse, le signal d'une volée joyeuse pour une escorte d'autres anges fort aimables, que n'effraient pas nos grèves, et qui s'abattent à vos côtés, pour sourire à nos efforts, prier avec ferveur, parler avec éloquence.

Vous m'en êtes témoins, anges de la Cathédrale, anges de Coutances, de l'Abbaye blanche, de Pontorson, de Saint-Lô, d'Avranches, de Granville, de Ducey, de Saint-James, de La Haye-Pesnel, de Brécey, de Sartilly...

Monseigneur, de telles apparitions ne se renouvellent et ne se prolongent jamais assez, au gré de nos cœurs reconnaissants et réconfortés.

Dans sa réponse, Monseigneur l'Évêque remercie avec effusion son cher abbé Laforêt-Levatois. Il le félicite, il l'encourage. Il dit aussi la joie qu'il éprouve à se retrouver une fois de plus avec ses prêtres, aux pieds de saint Michel. Puis laissant voir les préoccupations de son âme, Sa Grandeur parle de l'avenir prochain, de cet avenir redoutable, que l'on prépare à l'Église de France. « En ces circonstances critiques, que ferons-nous ? Notre devoir certainement, tel qu'il nous sera dicté par notre conscience, tel qu'il nous sera tracé par le Souverain Pontife. Tous nous serons fermes ; nous respecterons et ferons respecter les droits de Dieu et de son Église. Les circonstances sont graves assurément, Messieurs, mais quand donc furent-elles plus graves qu'à cet instant fameux où une légion innombrable d'anges en révolte, de démons, montaient à l'assaut du trône de Dieu ? Saint Michel fit son devoir : il s'opposa à la rébellion et conduisit au combat l'armée des anges fidèles. Or Dieu fut avec lui et avec les vengeurs de ses droits. Saint Michel et ses anges remportèrent la victoire. Nous ferons comme le grand Archange, Messieurs ; nous combattrons et la récompense des Anges sera la nôtre. »

Ce noble langage produisit une grande impression. Autour de vous, Monseigneur, vous en avez eu très vif le sentiment,

autour de vous, ange de l'Église de Coutances, c'étaient des soldats fidèles, visiblement heureux de recueillir vos paroles épiscopales.

Le Très Saint Sacrement était exposé pendant le chant des vêpres. M. le chanoine Tollemer officiait. Sa Grandeur assistait de son trône.

Nous ne revenons pas sur l'exécution des chants. Notons seulement au Salut un délicieux *Tantum ergo*.

Pour clore la cérémonie, la dernière de cette magnifique journée, Monseigneur récite lui-même trois *Pater* et trois *Ave*, avec la triple invocation à saint Michel (prières de la neuvaine à l'Archange); puis, touché de l'éclat exceptionnel de la solennité, il remercia les pèlerins d'être venus en si grand nombre recommander à l'ange protecteur de la France les intérêts religieux de la Patrie : « Vous avez compris, dit Sa Grandeur, combien il importe d'attirer sur la France les faveurs de saint Michel. Je vous en félicite, et vous en remercie. Continuez de prier. Par saint Michel, Dieu nous sauvera. Nous l'espérons fermement. Je dis plus : c'est chez nous une conviction absolue ; elle ne sera pas vaine. »

Et les pèlerins s'en vont sur cette parole d'espérance. Cette journée sera pour tous, nous n'en pouvons douter, d'un souvenir exquis et reconfortant.

Discours de M. le Chanoine GODEFROY

SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE DE MORTAIN

Prononcé au Mont-Saint-Michel, en présence de Mgr GUÉRARD, Evêque de Coutances

LE 16 OCTOBRE 1905

MONSEIGNEUR,
MES FRÈRES,

Ce n'est pas saint Michel lui-même que je viens chanter parmi vous : des voix éloquentes ont publié tant de fois sa gloire !

La fête de ce jour est intitulée « Dédicace de la Basilique de saint Michel sur le Mont-Tombe » : c'est le Mont-Tombe que je

veux célébrer, mais non en artiste ou en poète. Si je l'étais, je pourrais dire en un magnifique langage ce que disait la pauvre aveugle, guérie non loin d'ici par le glorieux Archange : « qu'il fait beau voir ! » Oui, qu'il fait beau voir cette sainte montagne, s'élevant du sein des mers comme un joyau d'incalculable valeur ! qu'il fait beau voir ces constructions grandioses, œuvre de plusieurs générations de moines dont le génie égalait la vertu : le cloître, le dortoir, le réfectoire, la salle des chevaliers, la basilique enfin qui couronne la merveille ! Qu'il fait beau voir ces grèves éblouissantes, cette ceinture de terres qui forment autour du Mont comme un croissant féérique ! qu'il fait beau voir surtout ces multitudes chrétiennes accourant de toutes parts, et, milices pacifiques, montant à l'assaut de la sainte montagne !

Mais, encore une fois, ce n'est pas en poète ou en artiste que je la veux admirer. Prêtre et Français, je veux voir en elle une image gracieuse de la Patrie française, de la France catholique, et aussi le symbole frappant de l'âme chrétienne.

Daigne saint Michel, l'hôte du Mont-Tombe, bénir mes paroles et les graver profondément dans vos cœurs !

J'ai dit d'abord que le Mont-Saint-Michel est une image poétique de la Patrie française.

La France, n'est-ce pas cette montagne merveilleuse sortant, comme celle que nous foulons en ce moment, du sein des forêts et des marécages et apparaissant pendant une longue série de siècles, aux yeux ravis de toutes les nations, comme « le joyau de l'Occident », « le plus beau pays après celui du ciel » ? Le plus beau en effet par sa configuration, le plus beau par la variété de ses sites et la richesse de ses produits : le plus beau surtout par les qualités intellectuelles et la valeur morale de son peuple !

La France, c'est encore la montagne assise fièrement sur le roc, qui est le Christ : *Petra autem erat Christus*. Permettez-moi, mes Frères, de vous rappeler ici une scène que beaucoup trop de Français ignorent et qui est assurément l'une des plus belles de notre histoire nationale. C'était probablement au mois de mai qui suivit le baptême de Clovis. Les Francs tenaient leur mall ou assemblée générale. Ils étaient là cent mille guerriers, rangés en bataille, avec leurs enseignes militaires et leurs armes étincelantes. Un évêque monta à l'autel, et, devant cette multitude silencieuse, célébra les Saints Mystères. Le sacrifice terminé, on lut solennellement les articles du code chrétien des lois françaises. Le préambule, sorte de chant lyrique, accompagné par les harpes mélodieuses des bardes, se terminait ainsi : « Vive le Christ qui aime les Francs ! qu'il garde leurs royaumes et remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce ! qu'il protège leurs armées !

qu'il leur accorde des jours de paix et de félicité ! que le Seigneur Jésus-Christ dirige dans la voie de la piété les règnes de ceux qui gouvernent !.... » Et cent mille voix de répéter avec enthousiasme : « Vive le Christ qui aime les Francs ! » Un véritable pacte venait d'être conclu entre le Christ et le peuple de Clovis. Du même coup la nation franque était constituée et unie étroitement à Notre-Seigneur.

— Aussi, remarquons-le bien, M. F., chaque fois que la France a essayé de déchirer le pacte solennellement conclu, d'arracher de ses assises la pierre fondamentale, elle a été ébranlée et parfois même a failli sombrer dans l'abîme. Pour ne citer qu'un exemple, n'est-ce pas le jour même où le drapeau français cessa de protéger de ses plis glorieux le souverain pontife Pie IX, que nos armes subirent un premier échec dans cette guerre terrible qui nous en réservait tant d'autres ? A ce compte, que ne devons-nous pas redouter aujourd'hui ? Les efforts de la Franc-Maçonnerie tendent à un but unique : supprimer Dieu de nos familles, de nos écoles, de nos institutions, et elle se vante déjà d'avoir accompli son œuvre. Et nous, ô mon Dieu, nous les enfants de la vraie France, nous nous en allons tristes, inquiets, comme vos disciples sur le chemin d'Emmaüs. Oh ! joignez-vous à nous ; demeurez avec nous : « *Mane nobiscum, Domine* ». Voici que les ténèbres nous enveloppent, et vous êtes la lumière, la seule vraie lumière. Avec Pierre, prosternés à vos pieds, nous nous écrivons : « Seigneur, à qui voulez-vous que nous allions ? Vous seul avez les paroles de la vie éternelle : « *Verba vitæ æternæ habes* ». D'autres ont sur les lèvres des paroles sonores, des promesses séduisantes, mais elles passent, et trop souvent, hélas ! trompent ceux qui les admirent ; vous seul, ô mon Dieu, avez les paroles du ciel, celles qui ne passent pas et ne trompent personne. De grâce, si la France veut se séparer de vous, retenez-la sur votre cœur de vos bras puissants. Elle a besoin de vous, et l'un de nos plus grands penseurs disait un jour que « vous avez besoin d'elle ».

La France, c'est aussi la montagne baignée par les grandes eaux, celles qui purifièrent Clovis et ses guerriers au baptistère de Reims ; c'est la nation chérie du ciel, inondée de grâces particulières, comblée de faveurs inappréciables. L'énumération, M. F., en serait trop longue. Rappelons seulement, entre toutes, la mission de Jeanne d'Arc et les révélations de Paray-le-Monial. Vous savez le miracle d'amour que fit Dieu pour la France aux abois, en lui suscitant une libératrice dans la personne de Jeanne d'Arc. Point n'est besoin de vous raconter cette histoire merveilleuse ; mais ce qui ne nous frappe pas assez, nous autres Français, c'est le choix que Dieu a fait de la France pour lui révéler son cœur et les trésors d'amour qu'il renferme. A qui ouvre-t-on son cœur, le plus profond de son cœur, si ce n'est aux amis de choix, aux intimes ? O Jésus ! que vous avez été bon pour nous. En vérité,

vous n'avez pas agi ainsi avec les autres nations : « *Non fecit taliter omni nationi* ». A tous les Français vous avez dit les paroles ineffables que vous adressiez autrefois à vos disciples de prédilection : « Je ne vous appellerai plus mes serviteurs, je vous nommerai mes amis ». Amis pour lesquels il n'y a pas de secrets, pas de réticences ; amis auxquels le cœur est ouvert, dévoilé tout entier.

La France, c'est le rocher, semblable à cette sainte montagne, battu par les tempêtes, mais toujours inébranlable. Que d'assauts furieux notre patrie n'a-t-elle pas subis dans le cours des siècles ? mais aussi que de nobles résistances, que de belles victoires inscrites dans ses annales religieuses et militaires ? C'est l'islamisme, accourant des rivages d'Afrique, franchissant les Pyrénées, mais écrasé à Poitiers par le marteau de Charles, duc des Francs ; c'est le manichéisme des Albigeois réduit par Simon de Montfort à la bataille de Muret ; c'est l'Anglais, maître de la plupart de nos provinces, mais « bouté hors de France » par la Pucelle d'Orléans et ses lieutenants ; c'est le protestantisme, menaçant nos antiques croyances, mais arrêté dans son impétueux élan par nos rois très chrétiens, c'est, hélas ! depuis plus d'un siècle, la Révolution, ou plutôt la Franc-maçonnerie, montant à l'assaut de la France catholique. Que deviendra notre patrie au milieu de si furieuses attaques ? Eh bien ! j'ai la ferme conviction qu'elle vaincra ce terrible ennemi comme elle a vaincu tous les autres, et que de cette épreuve elle sortira purifiée, rajeunie, pleine de vie, de force et d'espérance. N'était-ce pas le sentiment du grand pape Léon XIII, disant un jour à un évêque qui devant lui tremblait pour l'avenir de notre pays : « Mon fils, il y a dans les livres Saints une parole qui assure le salut de la France ; c'est celle-ci : « Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. » La France, en effet, est toujours la terre classique du dévouement, la patrie des œuvres catholiques, des Missionnaires et des Sœurs de Charité, le cœur compatissant qui se penche sur toutes les misères, pour consoler et guérir. Pie X lui-même, dont l'œil inspiré semble avoir les intuitions de l'avenir, ne disait-il pas récemment à des pèlerins français : « Pour moi c'est plus qu'un espoir, c'est une certitude absolue : la France sortira de cette crise plus chrétienne et plus forte ! » Acceptons la prédiction de l'auguste vieillard, et par nos prières et nos efforts bâtons l'heure de la délivrance.

La France, comme cette montagne, s'élève naturellement vers les hauteurs. « Si l'on pouvait entasser, écrivait un historien¹, ce que chaque nation a dépensé de sang, d'or et d'efforts pour les causes désintéressées qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel, et la vôtre, ô nations,

1. Michelet.

toutes tant que vous êtes, l'entassement de vos sacrifices irait à peine aux genoux d'un enfant. » « On répète sur tous les tons, écrivait dernièrement un homme d'Etat, que la France est le pays de l'idéal. Vivent les peuples marchands ! c'est à eux qu'appartient l'avenir. » Je ne le crois pas, M. F., en tout cas, gardons l'idéal. Le Christ, qui aime les Francs, n'a pas marchandé avec ceux qu'il venait sauver. Il s'est donné tout entier, sans espoir de récompense ; ou plutôt, il n'a réclamé qu'une chose, notre cœur, notre amour, et c'est ce que la France, pendant tant de siècles, réclamait de ceux pour qui elle avait dépensé sans mesure son or et son sang. Élevons, nous aussi, ses fils dévoués, nos pensées, nos sentiments ; tenons-nous sur ces hauteurs où habitent le droit, la justice et l'honneur.

Comme le Mont-Tombe, la France repose sous l'égide de saint Michel et de Notre-Dame. Vous savez, M. F., ce que saint Michel, proclamé par nos rois « patrou de la France, » a fait pour elle, surtout à l'époque terrible où elle semblait à deux doigts de sa perte. C'est lui qui parla à Jeanne, la bonne Lorraine, la pressa de quitter la maison paternelle pour aller au secours de Charles VII et le faire sacrer à Reims ; c'est lui qui la guida et la soutint au milieu des combats.

Et Marie, quelle sollicitude maternelle n'a-t-elle pas montrée pour son royaume ? Quatre fois, au siècle dernier, Elle a posé son pied virginal sur notre sol français : à Paris, quand elle apparut à une humble sœur de Charité ; à la Salette, où elle pleura sur la France et la voulut mettre en garde contre les maux qui allaient fondre sur elle ; à Lourdes, où elle lui prêcha la pénitence comme principal moyen de salut ; à Pontmain, où elle se jeta pour ainsi dire entre elle et l'Allemagne victorieuse, se souvenant, alors que notre malheureuse patrie l'avait oublié, qu'elle était reine de France et qu'elle devait venir au secours de ses sujets aux abois.

Enfin dans la vie et l'histoire du Mont-Saint-Michel je vois une image frappante de la vie et de l'histoire de la France elle-même.

La sainte montagne fut d'abord peuplée d'ermites, de moines. Bientôt le pauvre peuple, attiré par la sainteté de leur vie, vint à eux et en reçut tout à la fois la nourriture du corps et celle de l'âme. Puis quand l'ennemi, l'Anglais, apparut, la noblesse couvrit de son épée moines et manants.

N'est-ce pas là, M. F., l'histoire de notre Patrie ? A l'origine les moines défrichent le sol, construisent ces Abbayes où les faibles trouveront toujours le réconfort moral, souvent le pain de chaque jour ; puis, à l'approche du danger, les fiers barons prennent les armes et font face à l'ennemi.

Ah ! M. F., saluons ensemble, à cette heure où l'on chasse de partout leurs frères d'aujourd'hui, ces admirables religieux qui ont travaillé et souffert pour le peuple ; qui l'ont nourri, civilisé, élevé dans le culte de notre Sainte Religion, protégé et réconforté ; qui

ont bâti des merveilles comme celles que nous avons sous les yeux ; qui ont sauvé du naufrage les lettres, les sciences et les arts.

Honneur aussi à cette vaillante noblesse de France qui accomplit tant de prouesses pour Dieu et la Patrie ! Honneur surtout à ces héros, nos compatriotes, qui défendirent la sainte montagne au prix même de leur sang ! Puisse ma voix parvenir jusqu'à leurs descendants et leur rappeler que le plus beau titre de gloire est le dévouement sans bornes à toutes les nobles causes.

Comme la patrie française, l'âme chrétienne trouve dans le Mont-Saint-Michel son gracieux symbole.

D'abord l'âme chrétienne n'est-elle pas ce joyau incomparable, cette « merveille », créée par Dieu, faite à son image et à sa ressemblance, rachetée du sang de son Fils, après une chute lamentable, devenue sa fille de prédilection, élevée à la dignité incomparable d'héritière divine, et destinée aux joies éternelles du Paradis ?

N'est-elle pas encore cette montagne sainte, reposant sur la pierre divine qui est le Christ ? Sans le Christ, elle chancelle et menace ruine ; avec le Christ, elle demeure inébranlable. Suivant la belle expression d'un Père de l'Église, « le Christ est son tout. » Oh ! que je trouve admirable et parfaitement vraie cette phrase de saint Paul : « *In Ipso vivimus, et movemur, et sumus.* » Oui, c'est en lui que nous vivons. Il nous le faut, comme il faut au poisson l'eau des fleuves ou de la mer, à l'oiseau l'air et l'azur des cieux : en dehors de lui, l'âme chrétienne s'étiole, dépérit et meurt. C'est en lui que nous nous mouvons, de ce mouvement ascensionnel qui nous entraîne vers « la perfection de foi et de charité par laquelle Jésus-Christ est pleinement formé en nous. » C'est en lui que nous avons l'être, cet être divin qui nous fait enfants de Dieu et nous permet de l'appeler du doux nom de Père : « *In quo clamamus Abba Pater.* »

Son fondement, c'est encore l'Église. Elle s'attache invinciblement au Pape de Rome et aux évêques catholiques. Ah ! mes frères, en ces temps périlleux, où les attaques de l'ennemi se font plus nombreuses et plus redoutables, serrons-nous autour de nos prêtres, de nos évêques, du Souverain Pontife, et nous formerons un bloc que rien ne pourra désagréger ; défions-nous de ces novateurs qui, en dehors des directions de l'Église romaine, et appuyés sur les principes d'une fausse philosophie, interprètent à leurs façons les Livres Saints et font, sous prétexte de se concilier la pensée moderne, mille dangereux sacrifices aux théories nouvelles et finalement lancent l'esprit des jeunes générations vers les abîmes de l'erreur, de la révolte et du schisme. Enfants de l'Église catholique, demeurons fidèles à son esprit, à ses traditions.

Croyons ce qu'elle croit ; aimons ce qu'elle aime et rejetons ce qu'elle condamne.

L'âme chrétienne, c'est encore la Sainte montagne que baignent et fécondent les eaux salutaires de la grâce divine. Cette grâce si précieuse, les sacrements de la nouvelle loi la lui apportent sans mesure, et de ce bain salutaire elle sort purifiée, rafraîchie, fortifiée pour les grandes luttes de la vie, car, comme le Mont-Tombe, elle a ses orages et ses tempêtes. A certaines heures, la douleur, sous toutes ses formes, l'assaille, l'étreint et menace de l'abattre ; la tentation surtout, la chair, le monde, le démon, conspirent contre elle et lui arrachent des cris de terreur, peut-être de désespoir. Tout semble perdu, si grande est la fureur de l'ennemi. Ame chrétienne, au milieu de si rudes assauts, veux-tu rester fidèle, inébranlable ? regarde l'étoile qui brille sur cette montagne, au front de l'archange, et elle guidera ta barque à travers les ténèbres : « *Respice stellam* » ; invoque Notre-Dame du Mont-Tombe toujours propice au nautonnier, et la Reine des mers te couvrira de son blanc manteau pour t'amener au port : « *Invoca Mariam* ».

Oui, sache-le bien, comme cette montagne invulnérable, tu as ta ceinture de remparts et tes défenseurs. C'est Marie, ce sont les saints, c'est saint Michel. Quand Satan viendra t'attaquer, appelle le grand archange, et avec ses chevaliers il accourra à ton secours et te donnera la victoire. N'oublie jamais cette belle prière que l'Église met sur les lèvres de ses enfants : « Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, afin que nous ne périssions pas au jour redoutable du jugement. »

L'âme chrétienne, pareille à cette montagne, s'élève aussi naturellement vers le ciel, par ses aspirations, par le mépris des choses de ce monde, par la prière surtout. La prière, mes frères, est la respiration de l'âme : notre esprit, d'origine divine, instinctivement retourne à Dieu, s'oriente de lui-même vers les choses d'en haut, s'ouvre et s'épanouit au souffle des réalités surnaturelles ; en un mot il a besoin de Dieu, et ce besoin, il le satisfait par la prière. Laissez libre cours, mes frères, à cet instinct sublime qui vous porte vers Dieu ; répondez fidèlement aux exhortations de votre évêque qui, dans toutes ses instructions, au cours de toutes ses tournées pastorales, revient sans cesse sur la nécessité et les avantages de la prière faite en commun. « Un homme qui prie, disait un saint, est un homme sauvé. » « La prière, disait un autre, est le véhicule qui emporte les âmes vers leur véritable patrie. »

Monseigneur, on dit que la Bretagne, qui est pourtant riche en gloires de toutes sortes, envie la bonne fortune de sa sœur, la Normandie, à qui le Couesnon, « dans sa folie », a donné le Mont-Saint-Michel, « joyau de l'Occident ».

Fils dévoué de votre belle province, vous avez réalisé, dans votre blason, cette union tant désirée. Entre la Bretagne et le

Mont-Tombe, il n'y a plus de Couesnon, mais seulement la ligne idéale qui partage vos armoiries. D'un côté, la cité de l'archange, de l'autre, la Vierge protectrice de la ville de Rennes. Chrétiens, considérez le blason de votre évêque : il est riche en enseignements. Le Mont-Saint-Michel, je le disais tout à l'heure, c'est le symbole de votre âme, reposant sur la pierre qui est le Christ, baignée par les eaux de la grâce, mais assaillie par toutes sortes de tempêtes. Ne craignez pas, mais voyez, à côté et au dessus, cette Vierge, assise sur un trône, parce qu'elle est notre Reine : elle est là pour recevoir vos hommages, mais surtout pour vous couvrir de sa protection. Vierge-Mère, elle tient dans ses bras son divin Enfant, et e le vous le présente, semblant vous dire : « Reçois mon Fils, je te le donne comme gage de mon amour et de ton salut. A l'heure présente, beaucoup n'en veulent plus : on le chasse de partout, surtout de la France, sa fille bien-aimée, mon royaume de prédilection. Toi, du moins, reste-lui fidèle, garde-le pour ta joie et la gloire de ta pauvre patrie. » Voyez encore, mes frères, la blanche hermine de Bretagne sur laquelle repose Notre-Dame : c'est le symbole de cette pureté idéale qui est le plus beau vêtement du chrétien, et que nous devons garder avec un soin jaloux. Avec elle, cultivez toutes les vertus : que votre cœur soit comme un parterre embaumé où *Notre-Dame des vertus* elle-même viendra cueillir les plus belles fleurs, et alors les *Miracles* éclateront de nouveau sous nos pas, Dieu ne refusant rien à ceux qui lui sont fidèles. Courage pendant la vie, et à l'heure de la mort, l'Archange, chargé de conduire les âmes près du trône de Dieu, viendra recevoir la vôtre, mes Frères, et l'introduira dans le séjour éternel où il n'y a plus ni luttes, ni douleurs.

AINSI SOIT-IL !





Percy au Mont-Saint-Michel

14 SEPTEMBRE 1905

Le jeudi 25 mai dernier, la paroisse de Percy avait donné à Notre-Dame-sur-Vire un éclatant témoignage de son amour et de sa piété.

La manifestation du 25 mai n'était que le prologue de celle qui vient de se produire le jeudi 14 septembre dernier, au sanctuaire vénéré de l'Archange saint Michel.

Ce jeudi 14 septembre, une longue file de voitures sillonnait la route de Percy à Villedieu : Villedieu se réveilla ce jour-là au bruit de la foule qui traversait ses rues à une heure très matinale : il n'était guère que cinq heures. A cinq heures cinquante, 650 pèlerins, dont 550 de Percy, et 100 environ des paroisses voisines (mentionnons spécialement La Colombe, dont le zélé pasteur accompagnait 60 de ses paroissiens) étaient rangés sur le quai de la gare et prenaient rapidement place dans leurs compartiments. Le train s'ébranle et aussitôt le chant des cantiques alterne avec les prières et les invocations. Il en devait être ainsi à l'aller et au retour.

Vers 8 h. 1/2 le train spécial nous déposait au pied de la sainte Montagne : le clergé du Mont-Saint-Michel vint à notre rencontre et la procession s'organisa au chant du cantique : « Saint-Michel, à votre puissance... »

Beaucoup de curieux nous regardaient passer. D'aucuns braquaient sur nous leurs appareils photographiques.

On avait dressé un autel près d'une des portes de l'église paroissiale. Pendant que M. le Doyen disait la messe à l'autel du chœur, M. l'abbé Canuet, venu exprès de Mortain pour retrouver ses compatriotes, célébrait le saint sacrifice à l'autel portatif.

Pendant la messe, les pèlerins, soutenus par l'accompagnement d'une demi-douzaine d'instruments, chantèrent avec entrain de nombreux et beaux cantiques imprimés dans un ravissant manuel composé pour la circonstance et intitulé « Percy au Mont-Saint-Michel ». Beaucoup firent la sainte communion.

Après la messe, M. l'abbé Troude, professeur au collège de Saint-Lo, nous adressa la parole. Il le fit avec une chaude et vigoureuse éloquence qui alla droit aux cœurs. Paraphrasant le cri de guerre de l'Archange vainqueur : « *Quis ut Deus* », qui est semblable à Dieu ? il nous rappela à tous, et principalement aux pères et aux mères de famille, les obligations de la vie chrétienne. Dans le combat contre Satan et ses suppôts, invoquons saint Michel.

C'est lui qui nous aidera à rester fidèles à Dieu et à repousser l'ennemi de nos âmes. L'orateur eut la délicate pensée de nous faire prier pour les absents.

Des touristes, en grand nombre, s'étaient approchés de l'église. Pendant que nous sortions, eux entraient, nous entouraient et nous questionnaient. Deux Anglaises demandèrent des manuels et je les entendis s'écrier : « Aoh ! ils disaient dans le Angleterre que la foi était mort dans le France ; no, no, ce était pas vrai du tout. »

Le temps qui s'écoula depuis la fin de la messe jusqu'à l'heure du départ fut bien employé. Il y a en effet tant de choses merveilleuses à voir au Mont-Saint-Michel : basilique, cloître, réfectoire, salle des chevaliers, musée, trésor.

La réunion de l'après-midi eut lieu à 3 h. 1/2. Bien avant

l'heure indiquée, de nombreux pèlerins étaient venus s'agenouiller au pied de la statue de l'Archange. C'était un spectacle bien édifiant et bien réconfortant que de les voir prier avec tant de foi et tant de ferveur. Ils tenaient à montrer qu'ils faisaient un pèlerinage et non pas une vulgaire promenade.

Nous recommencions à chanter avec tout notre cœur les louanges de saint Michel. Le superbe cantique à saint Michel de J. Permann, organiste à Saint-Michel de Limoges, fut particulièrement goûté des pèlerins qui ne se lassaient pas de le répéter.

Ensuite un des chapelains du Mont-Saint-Michel nous adressa la parole. Il nous raconta la vie de l'évêque d'Avranches, saint Aubert, que l'Archange saint Michel chargea lui-même d'édifier une basilique en son honneur sur le mont qui désormais devait porter son nom. Son discours ne fut pas un simple exposé historique. M. le Chapelain sut tirer de son récit des conclusions pratiques qui impressionnaient vivement ses auditeurs.

La cérémonie se termina par le salut du T. S. Sacrement. On aurait voulu demeurer longtemps encore en ces lieux bénis ; mais l'heure avançait, il fallait songer au départ, qui s'effectua sans incident. Tous les pèlerins étaient heureux et ravis. Tout, en effet, s'était bien passé. Pas le plus petit ennui ; pas la plus légère contrariété : aussi chacun de nous, en regagnant le train, prenait-il la résolution de revenir au plus tôt.

Merci donc à tous ceux qui nous ont ménagé une si bonne journée ; reconnaissance à Dieu de nous avoir favorisés d'un temps splendide — à l'Archange saint Michel, du réconfort donné à nos âmes en ces temps de péril et de trouble.

Honneur à Percy : puisse cette belle paroisse, grâce à la protection du céleste archange saint Michel, demeurer toujours un rempart de foi et de charité !

MEMOR.



ACTIONS DE GRACES¹

Allier. — Mon fils, pour lequel j'avais imploré l'aide du grand Archange, vient d'être reçu dans ses examens. Je ne veux pas être une ingratitude. Je vous envoie donc les honoraires de quinze messes d'actions de grâces et une offrande pour l'œuvre de vos Apostoliques. G. T.

Merci à saint Michel.

A.

Je vous prie d'inscrire dans les *Annales* de décembre, aux actions de grâces, une guérison obtenue par l'intercession de la Reine des Anges et de saint Michel. Sr M. P., *sél.*

Ardennes. — Veuillez faire brûler un cierge de un franc et une lampe pendant neuf jours devant la statue de saint Michel, en reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue par son intercession. Prière d'insérer. M. B.

Je suis heureux de remercier le puissant Archange d'une faveur obtenue. V. R.

Bouches-du-Rhône. — Ci-inclus une offrande à saint Michel en actions de grâces pour une heureuse naissance. F. B., *sél.*

Je vous demandais dernièrement de prier l'Archange pour aider une personne à recouvrer une somme d'argent. Cette pieuse associée a été exaucée. Aussi est-elle heureuse de vous envoyer son offrande pour votre œuvre apostolique et de faire publier dans les *Annales* l'expression de sa vive reconnaissance. H. DE C.

Côtes-du-Nord. — J'ai obtenu, par l'intercession de saint Michel, différentes grâces importantes. Veuillez célébrer une messe en son honneur et faire brûler cinq cierges devant sa statue. A. H.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Eure. — Je viens avec bonheur m'acquitter de la promesse que j'avais faite à saint Michel de placer dans son sanctuaire un *ex-voto* en reconnaissance, s'il m'accordait la grâce que je lui demandais. J'ai été exaucée; aussi suis-je heureuse de venir remplir aujourd'hui ma promesse.

Daigne l'Archange nous continuer sa précieuse protection. L. C.

Finistère. — J'ai eu confiance en saint Michel et mes affaires commerciales commencent à prospérer. Aidez-moi à remercier ce puissant protecteur. Ci-inclus une offrande pour vos œuvres.

Une associée reconnaissante.

Amour et remerciements au glorieux saint Michel. Mère S. des U.

Hérault. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession du puissant Archange. M. D.

Ille-et-Vilaine. — Je ne sais comment témoigner ma reconnaissance à saint Michel qui protège visiblement mes enfants. M^{me} F. L. de M.

En attendant que je puisse aller remercier l'Archange sur sa sainte montagne, je lui rends de ferventes actions de grâces pour l'amélioration bien marquée qu'il m'a obtenue dans mon état de santé. C. des M.

Loiret. — Après avoir demandé à saint Michel son intercession et promis, si j'étais exaucée, une messe d'action de grâces et l'insertion dans les *Annales*, j'ai obtenu la faveur que je sollicitais. Je suis donc heureuse de remplir aujourd'hui mes promesses. V^{tesse} de P.

Manche. — Veuillez remercier avec moi le glorieux Archange qui m'a exaucé. L. D., *reconnaissant*.

Haute-Marne. — Après avoir prié saint Michel, nous avons obtenu la grâce demandée. Amour et reconnaissance à notre puissant protecteur. M^{me} R. D., *zél.*

Nord. — Ci-inclus les honoraires d'une messe en l'honneur de saint Michel pour le remercier d'une grâce. H. B.

Basses-Pyrénées. — Amour et gloire à Marie Reine des Anges et à saint Michel qui m'ont obtenu la faveur que j'avais sollicitée. A., *zél.*

Seine. — Saint Michel nous a particulièrement secourus; veuillez célébrer une messe pour le remercier et le prier de nous continuer sa précieuse protection. L. R.

Je remercie l'Archange de deux grandes faveurs; la réussite d'un examen et l'obtention d'une situation depuis longtemps désirée. M. H., *zél.*

Seine-et-Oise. — Nous avons prié l'Archange et nous avons été exaucés. En reconnaissance, je vous demande de consacrer notre enfant à Notre-Dame des Anges et à saint Michel. M^{me} B.

Vendée. — Veuillez remercier avec nous le puissant Archange des grâces qu'il nous a obtenues. M. T., *zél.*

Autriche-Hongrie. — Ce n'est jamais en vain que l'on invoque saint Michel: je viens d'en faire encore une fois l'heureuse expérience. Je le supplie de continuer ce qu'il a si bien commencé. J. van der M., *zél.*

Canada. — Prière de célébrer une messe en reconnaissance à saint Michel. E. L., *zél.*

J'adresse mes plus sincères remerciements au glorieux Archange pour la faveur qu'il vient de m'obtenir. A. L., *zél.*

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Saint-Quentin: M^{me} Dorigny.

Aube. — Troyes: M^{lle} Abadie.

Calvados. — Villers-Bocage: M^{me} Charuet, née Henriette Collette. — Honfleur: M. Louis Aubert. — Vassy: M^{me} V^{ve} Réquent.

Corrèze. — Vigeois: M. le vicomte de Nedde.

Côte-d'Or. — Dijon: M^{lle} Marguerite Rousselot, *bienfaitrice*.

Côtes-du-Nord. — Uzel: M^{me} Bellanger née du Couëdic de Cosquer. — Lannion: M. le comte de Troguindy. — Loudéac: M^{lle} Marie Bonnett. — Guingamp: M. Charles Jouan de Kervenocael. — Saint-Brieuc: M^{me} Jules Pédron, née Lemonnier.

Deux-Sèvres. — Saint-Jouin de Marnes: M. Lebeau.

Eure-et-Loir. — Chartres: M^{lle} Thais Ménager.

Finistère. — Quimper: M^{me} Béziers Lafosse, née Blaise. — Trégunc: M. Jean Le Goff.

Haute-Garonne. — Toulouse: M^{lle} Angéline Savy; M. le comte Frédéric de Saint Sernin. — Rieumes: M. l'abbé Germain Justrobo, *curé-doyen*.

Hérault. — Montpellier: Sœur Reine, *religieuse* du Sacré-Cœur; M^{me} Julie Dupuy. — Béziers: M. Jean Bernard. — Vendres: M^{me} Victorine Pioch. — Lezat: M. Jacques Pelata. — Saint-Drézéry: M. Jean-Baptiste Ribéyrolles.

Ille-et-Vilaine. — Cornillé: M^{lle} Dugré. — Saint-Pierre de Pierguer: M^{lle} Adèle du Bourblanc. — Rennes: M. le vicomte de Botherel; M^{me} Charlotte Hunolt, née Chéron.

Indre. — Châteauroux: M. André Demeuais. — Le Blanc: M. Gédéon Poteslat.

Landes. — Dax: Sœur Marie-Berthe; Sœur Marie-Félicia; Sœur Marie du Chœur des Anges; Sœur Marie-Adolphine.

Loire-Inférieure. — Nantes: M^{me} René-Marie-Léon Maillard de Bellestre de Bois Saint Lys, née Marie Désirée-Séraphine Bellinger; M^{me} V^{ve} Frangeul.

Manche. — Cherbourg: M^{me} Augustine Le Carpentier, née Le Terrier. — Baudreville: M. Joseph Holley. — Saint-Hilaire du Harcouet: M^{lle} Victoire Anfray. — Saint-Sauveur de Pierrepont: M^{me} V^{ve} Pierre Lelièvre. — Le Mont-Saint-Michel: M^{me} Louise Desdoity. — Corméray: M. l'abbé

Thomas, *curé*. — Avranches : M^{me} Chapdeleine née Hardy. — Le Val Saint-Pair : M^{me} Coulon. — Coutances : M. Pierre-Michel Bienvenu. — Huisnes : M. l'abbé Moyses, *curé*.

Mayenne. — Chailland : M^{me} la marquise de Chavagnac. — Laval : M. l'abbé Blu, *chanoine honoraire*.

Morbihan. — Billiers : M. Jean-Pierre Chrestien ; M^{me} Louise Frotin et M^{me} Mélanie James. — Limoges : M. Charles Le Mintier de Lehellec. — La Roche-Bernard : M. Lethier ; M^{me} V^{ve} Nicolas Magré. — Lantillac : M. Gustave Gosselin.

Nièvre. — La Machine : M. François Vosgien.

Nord. — Cassel : M^{lle} Fidelia Dinnewel. — Dunkerque : M. Lucien Jannin.

Oise. — Montagny Sainte-Félicité : M. Henry-Jean Prévot.

Saône-et-Loire. — Gergy : M^{me} Apuil.

Sarthe. — Saint-Calais : M^{me} Laugier.

Seine. — Paris : M. Auguste Lemouton ; M. J.-M. Brichet.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{me} V^{ve} Pompée Pécuchat ; M. Félix Reniéville ; M^{me} V^{ve} Legrand.

Belgique. — Lessines : M^{lle} Stéphanie Notté.

Canada. — Montréal : M. Adjuteur Girardin ; M. Gilbert Durocher ; M. Armand Gagnon ; M^{me} Rosalba Dubuc ; M^{me} Mériga Lemai ; — Longueuil : M. Alfred Carrière ; M^{me} Mathilde Charon. — Sherrington : M. Joseph Fontaine.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(Offertoire de la Messe des Morts.)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam!...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie Fa. SIMON, succr de A. LE ROY, Rennes (4663-05).

1906



A nos dévoués Zélateurs,

A nos fidèles Zélatrices,

A nos bienveillants

Lecteurs,

*A tous les Amis
des Oeuvres de Saint-Michel,*

*A tous les Associés
de l'Archiconfrérie Universelle
du Mont-Saint-Michel,*

Bonne et Heureuse Année!

LE DIRECTEUR DE L'ARCHICONGRÈRE DE SAINT-MICHEL
DU PÈLERINAGE ET DES ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL
ET MM. LES CHAPELAINS

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AUX ASSOCIÉS DE L'ARCHICONGRÉGATION DE SAINT-MICHEL. — CALENDRIER. — CHRONIQUE DU PÈLERINAGE. NEUVAIN DES MORTS. — QUELQUES ÉCHOS DES FÊTES DE SAINT MICHEL. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie DE SAINT-MICHEL

ELLE est bien sombre, l'aurore de l'année 1906. Quels événements nous réserve cette année? Il est impossible de le prévoir. 1905 a pris fin par le divorce de la France avec l'Église. L'Église ne demandait pas ce divorce, on le lui a imposé. Faut-il nous lamenter? faut-il désespérer? L'homme de peu de foi pourrait craindre et gémir, mais nous, chrétiens, à la foi robuste, nous soldats de saint Michel, nous continuerons de mettre toute notre confiance en Dieu et nous recommander à l'Archange, défenseur des droits de Dieu. Nous le savons, car nous l'avions déjà appris sur les bancs du catéchisme, rien n'arrive en ce monde sans l'ordre de Dieu ou sans sa permission.

L'Église, depuis son institution, a subi des crises bien autrement terribles, et l'Église, c'est-à-dire Dieu, a toujours eu le dernier mot. Entendons Notre-Seigneur nous invitant à la confiance : « *Nolite timere, pusillus grex.* » « Ne craignez pas,

petit troupeau » et puis, qui oserait assurer que l'épreuve ne va pas être le commencement de meilleurs jours? La tempête n'aide-t-elle pas à l'ornement des forêts, quand elle débarasse arbres et arbrisseaux des branches et des feuilles mortes? Ne faut-il pas que le grain de sénévé semble pourrir en terre, pour prendre racine, et donner cette belle plante, dans le feuillage de laquelle les oiseaux du ciel viennent se reposer?

Jusqu'à nouvel ordre, le but principal de nos neuvaines mensuelles sera de demander à Dieu, par saint Michel, d'abaisser ses regards miséricordieux sur l'Église en général et en particulier sur l'Église de France. Plus que jamais nous nous souviendrons que saint Michel est l'ange protecteur de notre patrie. Nos pères l'appelaient, *le Prince de l'Empire des Gaules*. Saint Michel a toujours abattu les ennemis de Dieu et de son Christ, il les vaincra encore. Levons donc, et souvent, les yeux vers la montagne de l'Archange. Soyons convaincus que le secours nous viendra certainement par saint Michel. Point de découragement, mais confiance inébranlable et prière incessante. « *Leravi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi.* » « *J'ai levé les yeux vers la montagne d'où me viendra le secours.* »

La *Vérité Française* nous donnait, naguère, en première page, un article dont la lecture nous consolait en même temps qu'elle nous fortifiait. Nous ne pourrions pas mieux exprimer notre manière de penser, en face des événements actuels.

Cet article avait pour titre : *Felix Culpa*. « Le Concordat, lisons-nous, a vécu ; l'apostasie est maintenant inscrite dans nos lois. Le progrès démocratique nous rejette avant Tolbiac, à quatorze cents ans en arrière : il n'y a plus rien de commun entre le gouvernement français et la religion du Christ.

Saint Augustin, parlant un jour de la chute de nos premiers parents et de la Rédemption, s'écriait dans une homélie fameuse : « *O Felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere Redemptorem!* » Si l'évêque d'Hippone ne craignait

pas de qualifier ainsi le péché originel, comment nous défendre d'accueillir de la même exclamation le vote sectaire qui livre, pieds et poings liés, la France à la Franc-Maçonnerie, mais qui va raviver la foi, fouetter notre indifférence et mettre fin à la philosophie béate que nous avons, seule, opposée depuis trente ans à tous les attentats ?

Comment appeler autrement cette faute que la République aveuglée n'a pas hésité à commettre, si nous lui devons la délivrance, si elle rachète un jour nos propres fautes, notre mollesse et notre inertie ? Quelle plus juste épithète donner à cet acte de haine s'il relève nos fronts, s'il unit les catholiques désunis, s'il les pacifie, s'il les groupe, s'il joint leurs mains, non plus seulement pour la prière dans une passagère étreinte, mais pour la lutte dans un permanent contact, si, de leurs énergies dispersées il ne fait qu'une seule énergie, si, de leurs idées si souvent discordantes il ne fait qu'une idée dominante, si de leurs volontés éparses il ne fait qu'une volonté unique, humblement et respectueusement soumise à la volonté suprême du Pontife souverain.

La faute qui accomplira ce miracle, — car ce miracle, Dieu le fera, — comment ne pas la bénir ? La Franc-Maçonnerie croit avoir terrassé le papisme et aboli le culte ; la Franc-Maçonnerie se trompe étrangement.

Désormais l'Église est libre, libre de toute attache, de toute complaisance, de toute accointance avec l'État. L'ère des concessions a pris fin. On n'entendra plus au Parlement un des premiers orateurs de la République féliciter la curie romaine d'avoir permis au laïcisme de s'épanouir sans danger.

L'Église pourra flétrir les exactions criminelles commises par le pouvoir civil sur la conscience de ses fils, les catholiques pourront sans contrainte se défendre chez eux. Plus que jamais, la religion passera avant la politique et ses considérations décevantes, l'action catholique primera toutes les autres, qu'elles soient intransigeantes ou libérales, monarchistes ou républicaines. Nous cesserons d'être de ces gens que

Judet appelle des « velléitaires », qui souhaitent constamment le bien et qui, constamment, tolèrent le mal ; nous deviendrons des décidés ; nous sauverons la foi chrétienne, nous relèverons et nous multiplierons ses autels.

On nous met hors la loi, soit. Mais à côté de cette loi faite contre nous d'exceptions et pour nous d'exclusion, à côté de cette loi qui nous met en marge de la Société civile, que nous subissons mais que nous n'acceptons pas, il en est une autre à laquelle nous nous attacherons avec une ardeur passionnée : c'est la parole du Pape. Pie X nous donnera demain la loi supérieure et la loi exclusive aussi. Sa parole remplacera pour nous la loi protectrice, la loi simplement tolérante que la République refuse à ceux qui mirent en eile leur confiance et sacrifièrent à ses mensonges jusqu'à leurs principes et jusqu'à leur passé.

Quand tout nous manque, quand tout s'effondre autour de nous, quand on extorque à la fois nos droits, nos libertés et nos biens, confiants et calmes, nous nous tournons vers Rome. La colline du Vatican est notre Sinaï. Du buisson ardent où flambent et crépitent les derniers lambeaux du Concordat, la voix du Saint-Père va s'élever. Le Vicaire du Christ va paraître, tel Moïse sur la montagne, inondant d'une éblouissante lumière nos ténèbres désolées, tenant en mains les tables nouvelles qui formeront le statut catholique de la France de demain.

Heureuse, heureuse faute qui sépare l'Église de l'État sans séparer l'État de l'Église, qui ferme les sanctuaires et qui ouvre les prisons ! Plus étroitement elle nous rapproche de Rome, plus fortement elle nous arme, plus formidable elle prépare la réaction cléricale et la revanche des proscrits. »

Tous les jours des neuvaines, nos associés de France voudront bien ajouter à leurs oraisons quotidiennes, la prière pour la France. Nous en sommes assurés, les pieux associés des pays étrangers ne nous refuseront pas de s'unir à nos supplications. L'Archange ne sera pas sans leur tenir compte de leur charité fraternelle.

JANVIER 1906

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1 Lun.	<i>Circonsion de Notre-Seigneur. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2. messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</i>	15 Lun.	S. Paul, premier ermite. <i>Au Mont St Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconf. Clôt. de la Neuv. gén.</i>
2 Mar.	Octave de saint Etienne.	16 Mar.	S. Marcel, pape et mart.
3 Mer.	Octave de saint Jean.	17 Mer.	S. Antoine, abbé.
4 Jeu.	Octave des saints Innocents.	18 Jeu.	La Chaire de saint Pierre à Rome.
5 Ven.	Vigile de l'Epiphanie.	19 Ven.	S. Canut, roi.
6 Sam.	<i>L'Epiphanie de Notre-Seigneur. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs, zélatrices bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-St-Michel.</i>	20 Sam.	SS Fabien et Sébastien, m.
7 Dim.	<i>I^{er} Dim. ap. ès l'Epiphanie. Commencement de la Neuvaine générale de janvier.</i>	21 Dim.	<i>III^e Dim. ap. l'Epiph. Fête de la Ste-Fam.</i>
8 Lun.	<i>De l'Octave. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</i>	22 Lun.	SS Vincent et Anastase, mart. <i>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archic.</i>
9 Mar.	De l'octave.	23 Mar.	S. Raymond de Pennafort, conf.
10 Mer.	De l'octave.	24 Mer.	S. Timothée, év. et mart.
11 Jeu.	De l'octave.	25 Jeu.	Conversion de saint Paul.
12 Ven.	De l'octave.	26 Ven.	S. Polycarpe, év. et mart.
13 Sam.	Octave de l'Epiphanie.	27 Sam.	S. Jean Chrysostome, év.
14 Dim.	<i>II^e Dim. après l'Epiphanie. Fête du Saint-Nom de Jésus.</i>	28 Dim.	<i>IV^e Dim. ap. l'Epiph.</i>
		29 Lun.	S. François de Sales, év. et doct. <i>Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.</i>
		30 Mar.	St ^e Martine, vierge et mart.
		31 Mer.	S. Gaud, év.

Nous rappelons en outre aux âmes dévotes à saint Michel qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. (Une des six accordées par Pie X, le 15, date conseillée).
- Indulgence plénière pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel, dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours chaque jour de la neuvaine.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.



Chronique du Pèlerinage

NEUVAINES DES MORTS

LES Pèlerins du Mont Saint-Michel sont unanimes à dire que l'église paroissiale, centre actuel du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie du saint Archange, favorise de façon singulière la piété. L'image aimée du Prince des armées célestes y rayonne et attire puissamment ; c'est incontestable. Puis, l'édifice lui-même inspire le recueillement, son antiquité, son architecture si originale, les souvenirs qu'il évoque et nombreux et touchants, les trophées de bannières et d'étendards qui lui font une décoration d'un saisissant effet, les vitraux peints, les autels, tout cela laisse dans l'âme chrétienne, qui sait méditer et comprendre, une émotion qu'elle s'embarrasse d'exprimer au juste, mais qu'elle sent profonde et inoubliable.

Ceci est vécu et vrai. Que de fois n'avons-nous pas entendu cette phrase où simplement s'enfermait toute la pure joie d'un cœur satisfait :

« Que je suis heureux d'avoir pu prier dans votre église, devant la statue de saint Michel ! »

Ceux-là surtout ont éprouvé pareil bonheur qui ont pu passer aux pieds de l'Archange, plus qu'une minute fugitive, au milieu de l'agitation des jours d'été, pendant qu'autour de soi la foule des promeneurs s'empresse, se précipite. Heureux ceux qui ont prié, en silence, tout à leur aise ! Douce à tous et en tout temps, la paix du sanctuaire de saint Michel ; mais à personne autant, peut-être, qu'au pèlerin qui s'en vient, solitaire, porter à l'Archange le tribut de ses hommages.

De ces heureux, nous en voyons chaque jour quelques-uns malgré les vents et la froidure. Le tramway rend si facile l'accès du Mont en toute saison. Quelle différence entre maintenant et il y a trente ans ! Soit dit sans chercher à rabaisser le moins du monde le mérite de nos pèlerins d'hiver ! . . .

Mais disons tout de suite que si l'on nous demandait quels jours de l'arrière-saison il est préférable de choisir pour faire son pèlerinage à saint Michel, nous répondrions sans hésiter : « Faites coïncider votre voyage avec la Neuvaine des Morts que l'on célèbre au Mont du 14 au 23 novembre ! » Nous ne pouvons douter en effet que de cette neuvaine on n'emporte un souvenir d'une saveur incomparable,

Prier pour les pauvres morts ! C'est un devoir si impérieux, et en même temps cela répond si bien aux besoins intimes du cœur humain ! C'est si consolant !

Or nous croyons que la prière à saint Michel, plus que d'autres, a le don, sinon d'apaiser tout à fait, car la cruelle ravisseuse inflige de ces blessures qui ne se ferment jamais, du moins de rendre moins amères les larmes que nous versons sur les tombeaux. Saint Michel, pour l'âme qui a la foi, est l'Indroducteur des âmes au ciel. La liturgie sacrée l'appelle « Préposé du Paradis » *Præpositus paradisi* ; « Prince chargé de recevoir les âmes » *Principem super animas suscipiendas* !

Comment ne pas invoquer avec confiance, pour les âmes expiantes du Purgatoire, celui qui a reçu mission de les introduire dans la gloire et dont le désir le plus ardent est évidemment d'abrégé le temps de leur expiation ? Et ne sera-t-on pas doublement soulagé dans son chagrin si on peut redire : à ma prière, bien pauvre et bien faible, saint Michel, le Prince des Anges, a ajouté l'appoint inappréciable de la sienne propre.

C'est dans cette foi ferme, nous le répétons une fois de plus, que nous résolûmes, il y a trois ans, de faire chaque année une neuvaine de services funèbres dans notre sanctuaire, pour le repos des âmes des zélateurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices, défunts des œuvres de saint Michel et pour les parents défunts des personnes dévouées qui nous prêtent actuellement le concours de leur zèle. Nous sommes convaincus en effet que l'Archange a pour particulièrement agréables ces suffrages et que, présentés par lui au Dieu de miséricorde, ils hâtent la délivrance d'un grand nombre d'âmes auxquelles nous avons une reconnaissance profonde.

Les amis de saint Michel partagent nos sentiments et témoignent que cette création d'une neuvaine pour les morts répond à un de leurs plus chers désirs. Nous regrettons de ne pouvoir citer toutes leurs lettres : ce serait trop long. Voici quelques passages seulement, au hasard :

C'est une zélatrice de Nantes qui nous recommande l'âme de sa mère bien-aimée, que Dieu vient de rappeler à Lui : « Le grand Archange que nous prions avec vous, écrit-elle, l'a introduite dans la « céleste Lumière » ; j'en ai la douce espérance. Mais il m'est bon de penser à la chère absente aux pieds de Notre-Seigneur et de lui procurer de fervents suffrages. Ayez la bonté de la recommander comme membre défunte de la grande famille de saint Michel. Elle faisait partie de l'Archiconfrérie et se plaisait à invoquer le glorieux Prince de la milice céleste, force de ceux qui combattent sous l'étendard de la Croix. Je vous envoie mon offrande pour la Neu-

vaine de services en faveur des trépassés, afin que les personnes dont les noms suivent aient part à cette charitable et touchante fondation. . . »

D'une zélatrice de la Creuse : « Je vous envoie mon obole pour la neuvaine de Messes que vous avez l'extrême charité d'offrir pour nos chers défunts. Si mes moyens me le permettaient, je ferais bien davantage. . . »

Un associé, abonné aux *Annales*, écrit de la Charente-Inférieure : « Ci-joint un bon de poste pour la Neuvaine des Morts, pour que mon père et ma mère défunts y aient part. . . Quelle belle idée vous avez eue : c'est vraiment l'Archange qui vous l'a inspirée. Je prierai avec vous pendant cette neuvaine. »

Une pieuse dame du département de l'Allier exprime ainsi sa reconnaissance : « Je m'empresse de vous remercier de la charitable pensée qui vous fait chaque année célébrer une neuvaine de services funèbres pour les âmes du Purgatoire pendant le mois qui leur est spécialement consacré. Que Dieu vous en récompense, vous et vos collaborateurs.

A ma modeste offrande, je joins la liste des parents et amis que je recommande tout particulièrement aux prières de la Neuvaine. »

Aussi bien, la plus éloquente preuve que nous avons été compris est-elle en effet dans ces listes, qui nous sont venues de toutes les contrées du monde, cette année encore, et où l'on s'est plu à détailler les noms des défunts que l'on voulait faire participer aux prières de la Neuvaine.

Et les chers habitants du Mont-Saint-Michel aussi nous ont compris qui sont venus, cette année plus nombreux que jamais, prier pour les défunts.

Ce que fut cette neuvaine funèbre, commencée le 14, terminée le 23 novembre, nous n'avons pas à le dire, puisque aussi bien nous serions contraints de nous répéter. Les lecteurs des *Annales* savent que la cérémonie quotidienne de la neuvaine consiste dans la psalmodie d'une partie de l'office des morts, suivie d'une messe chantée, du *Requiem* et de l'absoute.

Nous nous en voudrions cependant de ne point citer ici des paroles qui nous ont été dites et que nous avons plaisir à rapporter, sans doute parce qu'elles expriment un sentiment que nous-mêmes avons éprouvé. Elles sont d'un prêtre étranger qui s'est trouvé assister à l'un de nos services funèbres.

« Je suis encore tout saisi, nous disait-il, de l'émotion qui s'est emparée de moi en entendant chanter ce passage de l'offertoire « *sed significat sanctus Michaël representet eas in lucem sanctam.* » A ces mots j'ai senti mon être frémir. Ailleurs je n'avais éprouvé rien de semblable. Que vous avez raison de souligner cette invocation !. . . »

Au Mont-Saint-Michel, en effet, l'habitude en est prise, arrivés à ce passage de l'offertoire, les clercs se découvrent, les fronts s'inclinent, les voix se font plus lentes et plus graves ; pour prononcer le nom auguste du *signifer, sanctus Michaël*, elles semblent se recueillir ; puis, prenant leur envol, elles s'élèvent, comme d'un bond, vers les hauteurs des cieux sur les notes enflammées de ce sublime *representet eas in lucem sanctam*, où le chœur liturgique a fait passer toute l'inspiration de son génie.

C'est vraiment beau ; mais on nous accordera bien que cette prière, formulée dans le temple même de saint Michel, est plus impressionnante que nulle part ailleurs.

Le dernier jour de la neuvaine, après l'absoute, le clergé se dirigea vers la chapelle de saint Michel. Là fut reprise encore, sur un rythme lent et solennel, la même pressante invocation : *sanctus Michaël representet eas.*

Que saint Michel les présente, les conduise enfin à la lumière sainte !

Elles, les âmes que nous vous recommandons, ô saint Archange ; l'âme de ce zélateur, qui travaillait tant et tant pour vous ; l'âme de cette zélatrice dont la préoccupation constante était de vous recruter des serviteurs ; les âmes de ces associés, qui tous les jours de leur pèlerinage sur terre, vous appelèrent à leur secours : *Sancte Michaël Archangele, defende nos in*

prælio, ut non pereamus in tremendo judicio! A tous, ô Archange fidèle, vous avez été secourable; nul n'a été vaincu dans le combat de la vie; à tous, au tribunal suprême, Dieu a décerné la couronne de gloire. Quelques fautes légères à expier ont seules retardé le triomphe. O saint Michel, ayez pitié de vos amis; encore venez-leur en aide! Ceux qui vous en prient ont, en votre bonté, si grande confiance, une assurance si parfaite, que c'est presque un ordre que respectueusement ils vous intiment à vous et à Dieu : *Sanctus Michaël representet eas!* Que saint Michel les introduise au ciel!

Pendant que nous priions ainsi devant l'Archange libérateur des âmes souffrantes, une catastrophe plongeait notre pays dans le deuil. Dans la nuit du 18 au 19 novembre, un vapeur anglais, l'*Hilda*, se dirigeait sur Saint-Malo, au milieu d'une tempête de neige, lorsque soudain il toucha un rocher. C'était presque dans les eaux qui baignent notre Mont. Le navire était perdu corps et bien avec toute sa cargaison humaine. Six hommes seulement échappaient au naufrage. Il y avait cent vingt-neuf victimes. Pour ces âmes précipitées dans leur éternité en de si épouvantables circonstances, on nous saura gré d'avoir eu un souvenir dans les derniers services de la neuvaine des morts.



Quelques Échos des Fêtes

DE SAINT MICHEL

Nous sommes bien en retard pour transmettre aux lecteurs des *Annales* les échos des Fêtes de saint Michel, qui nous sont venus de divers côtés depuis octobre. Mais... « mieux vaut tard que jamais », dit le proverbe que les Normands aiment à répéter avec le flegme calculateur et le bon sens pratique qui les distinguent!

Du reste, « en l'espèce » — comme on dit au tribunal — il est certain qu'il n'est jamais *trop tard*. Trop tard de raconter aux amis de saint Michel comment, de par le monde, on fête leur Archange? Allons donc!

Aussi, à ces précieux échos que nous avons longtemps interceptés, — nous ne pouvions faire autrement — ouvrons aujourd'hui toutes grandes, les pages des *Annales*. Nous sommes persuadés, mieux que cela, nous savons que le silence prolongé, imposé à ces jolies voix, n'aura ni amoindri leur charme, ni affaibli leur puissance, et qu'à les entendre tous auront plaisir. Enfin ne se dégage-t-il pas de ces récits un encouragement qui vient bien à son heure?

A BILLIERS (Morbihan).

Nous avons pieusement fait la neuvaine préparatoire à la fête du 29 septembre, en union avec le Mont-Saint-Michel. En plus des fleurs qui, durant tout ce mois, avaient orné la statue de l'Archange, on voyait, pendant la neuvaine, des bougies, à profusion, se consumer en son honneur, depuis le matin jusqu'au soir. De l'ornementation de l'autel je ne vous dis rien; vous en jugerez par la photographie ci-jointe. — (Au regret de ne pouvoir la reproduire, disons du moins que cette photographie est une preuve qu'à Billiers l'art décoratif est à la hauteur de la dévotion envers saint Michel.)

Le 29, à 6 heures, une messe fut célébrée pour la France. Je crois que l'assistance y était plus nombreuse encore que l'an dernier. En tous cas il y eut plus de communions. Enfants et jeunes filles chantèrent les cantiques *Quis ut Deus* et *Saint Michel, Archange des Mers*. Toute la journée, saint Michel reçut les visites de ses fidèles amis. A 2 heures les petites filles vinrent réciter les Litanies et Chapelet de l'Archange et chantèrent un cantique. A 4 heures ce fut le tour des garçons ; à toute cette jeunesse on distribua des gâteaux, avec quel succès, vous le devinez. La veille de la fête, les petits garçons avaient donné leurs noms pour l'inscription dans l'Archiconfrérie.

Le soir, à la Bénédiction du T.-S. Sacrement, l'église était remplie comme aux grandes solennités. A vrai dire c'en était une pour chacun, mais pour ceux-là surtout dont saint Michel avait exaucé les prières. Une pieuse associée qui est dans le commerce avait offert pour la fête un paquet de bougies. Or cette journée a été pour elle une journée de vente exceptionnelle, comme jamais elle n'en avait eue. Elle est bien reconnaissante à son auguste Protecteur. — Le même jour saint Michel a fait cesser un malentendu qui pouvait avoir des suites très funestes.

Le 16 octobre, la statue de saint Michel était ornée encore, pour rappeler aux Associés la grande fête du Mont-Saint-Michel. Ils ont beaucoup prié avec vous. . . »

M^{me} L. M., *Zél.*

A VILLIERS-LE-BEL (Seine-et-Oise).

« . . . Dans notre modeste paroisse, voisine de Paris, hélas ! tant éloignée de votre Mont, on peut dire que les fêtes de saint Michel se suivent et se ressemblent. Ici, il n'y a pas, pour entraîner les fidèles, l'élan de nombreux et pieux pèlerinages ; nos fêtes n'ont cependant rien perdu de leur ferveur d'antan : même affluence auprès de l'autel gracieux, surmonté de la statue de saint Michel ; même empressement à la sainte

Table ; même enthousiasme à glorifier l'Archange et à lui recommander les causes chères aux cœurs catholiques. Nous espérons que saint Michel n'oubliera pas ce petit coin de terre qui veut, quoique éloigné de son sanctuaire, lui demeurer fidèlement dévoué. »

M^{me} M., *zél.*

A YVETOT (Seine-Inférieure).

« . . . Notre fête à saint Michel, comme les années précédentes, a été célébrée solennellement. Toujours les mêmes excellentes traditions : messes, communions, cierges à l'autel de saint Michel ; le soir, salut solennel du T.-S. Sacrement, lecture dont saint Michel était l'objet, cantiques, grande illumination, comme aux jours de fête.

Les exercices du mois de saint Michel ont été plus suivis que jamais. Quand la lecture ne pouvait être faite le matin à la messe de 6 heures, elle était faite le soir au salut. . . »

M^{me} E. H., *zél.*

A CASTRES (Tarn).

« Magnifique solennité à Saint-Benoît de Castres pour la fête de l'Archange. Assistance nombreuse ; au moins deux cents communions. Beaucoup d'entrain dans le chant des cantiques, ce qui n'a pas peu contribué à rehausser l'éclat de la cérémonie. M. l'abbé Pagès, premier vicaire de Saint-Benoît, a donné l'allocation d'usage. Il s'est appliqué à montrer en saint Michel le protecteur immortel de l'Église et le défenseur séculaire de la France. « Il y a toujours lutte entre le bien et le mal, a-t-il dit, tout homme venant en ce monde est armé pour la défense. Mais s'il est difficile de faire son devoir au plus fort du combat, il est encore plus difficile de le connaître, à notre époque surtout, à cause de la diminution et de l'obscurcissement de la vérité religieuse et morale. C'est ce qui explique la crise que subit en ce moment la religion du Christ. Mais c'est aussi la raison qui pousse les âmes droites

à s'écrier avec le psalmiste « *Unde veniet auxilium mihi?* » « d'où nous viendra le secours? » De saint Michel, qui seul pourra nous venir en aide; « *nemo auxiliator meus, nisi Michaël.* » Entrant dans le vif de son sujet, M. l'abbé Pagès montra d'abord l'Archange défenseur de l'Église. Il prouva que saint Michel a guidé et secouru Israël. « Les témoignages abondent, nous dit-il, dans l'Ancien Testament. Inutile de les énumérer. Qu'il nous suffise de rappeler ici les paroles du prophète Daniel : *Michaël, princeps magnus, stat pro filiis populi.* Protégera-t-il moins l'Église que la synagogue? Bien au contraire. Si l'Église, en la personne de Pierre, se trouve enchaînée, tout aussitôt elle se dégage, les liens tombent et le Pontife reconnaît déjà la main de l'Archange. Plus tard la persécution sévit. Qui donc soutiendra le courage des martyrs? C'est encore saint Michel. Enfin, d'après une pieuse tradition, n'est-ce pas l'Archange bien-aimé qui donna à Constantin le labarum, gage de la victoire? »

La France à son tour peut compter sur l'ange des batailles et des triomphes. L'orateur nous a transportés à Domrémy et nous a fait assister au colloque qui s'engagea entre Jeanne et saint Michel : « Fille de Dieu, va, va, je serai avec toi, va ». Et la jeune vierge sauve la France.

Dans une émouvante péroraison, M. l'abbé Pagès nous a excités à la confiance et à la prière. « Calmons nos craintes et nos inquiétudes, a-t-il dit, je vois un ange qui se tient debout devant l'autel, tenant un encensoir d'or : on lui donne une grande quantité de parfums, afin qu'il présente les prières de tous les saints devant le trône de Dieu. Confiance! ô France, ô Église, vous êtes les privilégiées du grand Archange. Comme lui et avec lui, nous voulons vous servir, vous défendre et vous aimer. »

L'auditoire fut touché, chacun pria pour les grandes causes recommandées et jura haine mortelle au mal, seul ennemi de Dieu. Belle et réconfortante journée dont la petite ville de Castres gardera longtemps le souvenir. »

Un associé.

A SAINT-MICHEL DE GAILLAC (Tarn).

Gaillac a eu toujours une grande dévotion à l'archange saint Michel. Dès sa fondation la ville se consacra à Lui. Les moines bénédictins étaient à peine établis, sur les rives du Tarn, qu'ils dédiaient à ce grand saint la belle église qu'ils y bâtissaient. Saint Quentin était d'abord le patron de leur monastère et de la petite église qui l'avoisina. Saint Michel lui fut substitué et depuis le x^{me} siècle, l'abbaye n'est plus connue que sous ce nom.

Noblesse oblige. Tous les ans, au jour de sa solennité, les Gaillacois viennent nombreux prier leur saint protecteur.

En vertu d'un indult, la solennité n'a été célébrée que le 8 octobre. Cette date convient mieux à la piété, et les paroissiens aiment, après leurs travaux importants des vendanges, à venir remercier Dieu qui, vraiment, les comble de ses dons.

Les offices du matin et du soir, présidés par M. le Supérieur du petit Séminaire de Lavaur, ont été suivis par une foule nombreuse et recueillie.

Les orphelines de Saint-Vincent de Paul, réunies aux meilleures demoiselles de la paroisse, ont voulu chanter notre patron, et avec des voix fraîches, comme les fleurs du printemps, et un goût remarquable, elles ont exécuté sous la direction de M^{lle} L... une belle messe et plusieurs morceaux liturgiques.

Une artiste mêlait à leurs chants des accords merveilleux.

M. le Supérieur du petit séminaire de Castres a été l'orateur de la fête. En un langage d'une véritable beauté littéraire, il a fait l'histoire de saint Michel. Elle est, a-t-il dit, aussi ancienne que le monde. L'histoire du prince des anges. Dans le ciel il y eut un grand combat; d'un côté les anges de ténèbres, de l'autre les anges de lumière, conduits par l'Archange. Les anges des ténèbres vaincus, et saint Michel avec ses tribus victorieuses.

L'Archange a son histoire en France pour ne parler que de notre patrie. A Tolbiac, il décide de la victoire et la conversion des Francs est son œuvre.

Au Mont-Saint-Michel, l'Archange apparaît à saint Aubert, et une basilique, une des merveilles du monde, est élevée au patron de la France. A Domrémy, saint Michel apparaît à Jeanne d'Arc. C'est lui qui la conduit à Orléans, à Patay, et enfin à Reims pour le sacre du roi.

Saint Michel sauve encore la France.

L'Archange est toujours notre protecteur, il a, à son service, des millions d'anges. Prions, s'écrie l'orateur, et il viendra à notre secours avec ses légions.

Puisse ce vœu se réaliser et saint Michel prendre en pitié notre chère patrie si cruellement menacée à l'heure présente !

(Messager de saint Michel de Gaillac.)

A MONTRÉAL (Canada).

Je suis très heureux de vous apprendre que, le 8 octobre, a été célébrée pour la première fois, dans le nouveau sanctuaire de Saint-Michel, à Montréal, la solennité du glorieux Archange.

M. l'abbé Kiernan, le zélé curé de la paroisse et directeur de la Confrérie de Saint-Michel, érigée en son église par Mgr l'Archevêque de Montréal et depuis peu affiliée à l'Archiconfrérie Universelle du Mont-Saint-Michel, n'avait rien épargné pour donner à cette solennité toute la pompe qu'il convenait de lui donner.

Les décorations de l'église étaient splendides. L'autel de l'Archange surtout était étincelant de lumières disposées avec un goût artistique.

Aux messes de la matinée, les paroissiens, en grand nombre, s'approchèrent de la sainte Table avec une angélique ferveur.

A dix heures un quart, eut lieu la messe solennelle, célébrée par M. le chanoine J. A. Vaillant, de l'archevêché de Montréal, assisté de M. l'Aumônier des Carmélites, diacre, et de M. le Vicaire de la paroisse, sous-diacre. Un chœur nombreux exécuta une des messes de Gounod, admirablement, *in capital style*, dit un journal local.

Le sermon de circonstance fut donné, en anglais, par le R. P. Marie Ethelbert, des Pères Franciscains, que l'assistance écouta avec une religieuse attention et un vif intérêt. Il montra saint Michel protégeant d'abord le peuple de Dieu, sous la Loi ancienne, puis l'Église, sous la Loi nouvelle. La tradition qui atteste cette protection ne vient-elle pas « d'être fortifiée encore, dit-il, par le Souverain Pontife, qui a commandé au clergé et aux fidèles de joindre leurs voix dans une grande et universelle prière au saint Archange, après chaque messe basse ? Entrez donc de tout cœur dans l'esprit de cette prière, *most heartily into the spirit of that prayer*. Priez pour l'Église en général et pour votre petite église en particulier. »

Après ce discours, M. le curé, en quelques mots, invita ses paroissiens à faire inscrire leurs noms sur le registre de la Confrérie de Saint-Michel.

Le soir, à 7 h. 1/2, eurent lieu les Vêpres solennelles, suivies de la récitation du Chapelet et des prières du mois du Rosaire. Enfin le salut du T.-S. Sacrement donna à la fête sa meilleure conclusion : la bénédiction de Jésus-Eucharistie. »

M^{lle} E. L., zél.

A SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT (Manche).

Le dimanche 22 octobre, alors que moins heureux que vous, qui aviez fêté, le jour même du 16, l'apparition de saint Michel, nous en faisons la solennité transférée, avec les autres paroisses du diocèse, Saint-Hilaire-du-Harcouët ajoutait à la gloire de l'Archange. Sur la demande de MM. Guytard frères, une statue de saint Michel, placée sur le fronton de leur immeuble, était solennellement bénite.

Après le chant des Vêpres, M. le chanoine Collin, curé de Saint-Hilaire, se rendit processionnellement avec son clergé et les pieux fidèles à la maison Guytard et la belle statue reçut la bénédiction de l'Église. Nous espérons que l'Archange saint Michel protégera les sympathiques propriétaires et qu'il ne refusera pas d'étendre sa protection sur la ville tout entière.

L. G.



ACTIONS DE GRÂCES¹

Aude. — Reconnaissance à saint Michel pour sa protection. J. P.
Je remercie l'Archange de la grâce qu'il m'a obtenue par sa puissante intercession. M. B.

Je vous prie de rendre à saint Michel de ferventes actions de grâces pour plusieurs faveurs qu'il m'a obtenues. Qu'il continue de protéger ma famille. E. M.

Bouches-du-Rhône. — Je vous prie de faire brûler un cierge en l'honneur du saint Archange, en reconnaissance d'une grande grâce qu'il m'a obtenue. M^{me} B.

Calvados. — J'ai prié saint Michel et il m'a trouvé des locataires ; une messe d'actions de grâces à l'autel de l'Archange, en faveur des âmes du Purgatoire. M. DE S.

Pendant le mois consacré à saint Michel nous avons prié et nous avons été exaucés. Merci à l'Archange. Que sa bonté est grande et son intercession efficace ! Une associée.

Merci à saint Michel qui a exaucé nos désirs. A. S.

Je vous avais demandé de faire brûler deux lampes devant la statue de l'Archange pour obtenir une faveur que je sollicitais. J'ai été exaucée. Amour et reconnaissance à saint Michel. J: T., zél.

Saint Michel nous a, une fois de plus, visiblement protégés. Le mal dont notre enfant était atteint s'est borné à une attaque de croup et aujourd'hui notre petit ange est complètement rétabli. Ce cher enfant de quatre ans avait

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

une très grande confiance en saint Michel et pendant sa maladie il me disait : « Maman, donnez-moi ma statuette de l'Archange, pour que je l'embrasse et afin que le bon saint Michel me guérisse. » L'Archange ne pouvait manquer de nous exaucer.

Je vous prie, en actions de grâces, de célébrer une messe et de faire brûler une lampe pendant neuf jours. J. LE R.

Ayant été exaucée, je viens témoigner ma reconnaissance à saint Michel en accomplissant la promesse que je lui avais faite. E. B., zél.

J'ai été exaucée; l'Archange m'a obtenu les grâces que je lui avais demandées. Aussi suis-je heureuse de lui témoigner ma reconnaissance en vous envoyant l'offrande promise pour vos Apostoliques. M. B.

Je remercie beaucoup le glorieux Archange pour une grâce qu'il m'a obtenue. Veuillez célébrer une messe en son honneur et faire brûler un cierge devant sa statue. S. B.

Charente-Inférieure. — Amour et reconnaissance à saint Michel. R. P., zél.

Cher. — Une associée remercie vivement le saint Archange des grâces temporelles qu'elle a obtenues par sa puissante intercession. H. F., zél.

Doubs. — J'ai toujours une grande dévotion envers saint Michel ; j'en obtiens des grâces bien précieuses. En reconnaissance je veux m'efforcer de propager le culte de mon puissant Protecteur. M. B.

Eure. — Chaque fois que j'ai invoqué saint Michel, j'ai obtenu ce que je demandais. Veuillez faire brûler un cierge devant sa statue afin que cette fois-ci encore mes prières soient exaucées. Ph.

Finistère. — Nous remercions saint Michel de la protection qu'il nous a accordée jusqu'à présent et nous le prions de nous continuer ses précieuses faveurs. Sr E., zél.

Haute-Garonne. — J'accomplis la promesse que j'ai faite à saint Michel, si j'étais exaucée, de vous demander de mettre à brûler une lampe pendant un an devant la statue vénérée. Veuillez me continuer vos prières afin que l'Archange achève l'œuvre qu'il a si bien commencée. H. G., zél.

Loire-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces à l'Archange pour les examens de mon fils aîné passés avec succès. N. D.

Veuillez publier dans les *Annales* l'expression de ma reconnaissance à saint Michel qui m'a visiblement protégée dans une chute où j'aurais pu trouver la mort. M. C.

La personne malade que j'avais placée sous la protection de l'Archange en vous demandant de l'inscrire dans l'Archiconfrérie est complètement rétablie. Voilà une nouvelle preuve que saint Michel ne refuse jamais les prières de ceux qui l'invoquent avec confiance. M^{me} A. B.

Manche. — Merci à saint Michel pour le succès d'examens à lui recommandés. M. DE H.

En action de grâces, veuillez consacrer notre enfant à saint Michel. R. DE M.

Orne. — Merci au puissant Archange pour une faveur obtenue. G. D.

Veuillez célébrer deux messes en actions de grâces pour une faveur accordée par l'intercession de saint Michel. M. DE F.

Je vous prie de m'aider à remercier l'Archange des grâces qu'il m'a accordées; en reconnaissance je vous demande de consacrer mon enfant à saint Michel et à Notre-Dame des Anges. E. L., *zél.*

Basses-Pyrénées. — Action de grâces à saint Michel qui a bien voulu me procurer la joie de lui trouver de nouveaux serviteurs. M. L. F., *zél.*

Amour, honneur et gloire à Marie Reine des Anges et à saint Michel pour m'avoir obtenu l'enfant que je demandais. Veuillez le consacrer à Notre-Dame et à l'Archange. A., *zél.*

Hautes-Pyrénées. — Prière de célébrer une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel et de publier dans les *Annales*, ainsi que je l'avais promis, le succès de l'une de mes nièces dans ses examens, tout spécialement recommandés au puissant Archange. H. B., *zél.*

Seine. — Je viens acquitter ma dette de reconnaissance envers l'Archange pour le succès de l'examen supérieur que je lui avais recommandé, en vous envoyant une offrande et en vous priant de publier dans les *Annales* l'expression de ma gratitude. J. LE C.

Merci à saint Michel qui ne cesse de me protéger. M. DE V.

Je vous prie de faire célébrer des messes en l'honneur de l'Archange pour le remercier d'une guérison obtenue. G. C.

Seine-et-Oise. — L'Archange exauce toujours ceux qui le prient avec confiance: mon fils Michel a réussi dans les deux examens qu'il a subis. En actions de grâces, veuillez célébrer deux messes en l'honneur de notre puissant protecteur. M. M.

Seine-Inférieure. — Une personne confiante en saint Michel avait prouvé de faire célébrer des messes en l'honneur de l'Archange si elle obtenait sa guérison; elle a été pleinement exaucée; aussi est-ce avec un vif sentiment de reconnaissance qu'elle vous prie de remplir sa promesse. A. H.

Saint Michel m'a exaucée en partie. Ci-inclus une offrande en action de grâces. Demandez-lui d'achever l'œuvre qu'il a si bien commencée et de me continuer toujours sa protection. *Une abonnée aux Annales.*

Une messe en l'honneur de l'Archange en reconnaissance d'une grâce obtenue. Prière d'insérer. L. A., *zél.*

Tarn. — Ayant promis une messe à saint Michel et l'insertion dans les *Annales* si mon fils était reçu à son examen, je viens remercier le glorieux Archange qui nous a une fois de plus comblés de ses faveurs et le prier de bénir toujours mon enfant. S. C. H. C.

Vendée. — Mille actions de grâces à saint Michel. M. E., *zél.*

Autriche-Hongrie. — Merci à l'Archange. Ci-inclus une offrande en action de grâces à saint Michel pour plusieurs faveurs obtenues. C. B., *zél.*

Italie. — Madame l'abbesse, ayant obtenu une grâce qu'elle sollicitait par l'intercession de l'Archange, tient à s'acquitter au plus tôt de la promesse qu'elle lui avait faite, s'il la favorisait de son puissant secours; aussi elle vous envoie une étole brodée, en témoignage de sa reconnaissance à saint Michel.

Veuillez prier l'Archange afin qu'il nous continue sa précieuse protection. S^r E. C.

Suisse. — Depuis longtemps je me suis remise à la garde de saint Michel, et tous les jours je lui demande de m'aider dans mes difficultés. Je puis vous dire que j'ai sans cesse ressenti les heureux effets de la protection de l'Archange et que par son intercession j'ai reçu de grands bienfaits.

Une amie à laquelle j'avais fait part du désir que j'avais d'honorer spécialement saint Michel m'a remis un numéro de vos *Annales*. Aussi, maintenant que je connais votre belle œuvre, je veux travailler à la répandre, et à faire connaître et aimer l'Archange pour témoigner toute ma reconnaissance à mon bon et puissant protecteur. L. E.

Canada. — Veuillez publier dans les *Annales* l'expression de ma reconnaissance pour une faveur obtenue par l'intercession du puissant Archange et recevoir cette petite offrande en action de grâces. M. L., *zél.*

États-Unis. — Nous sommes heureux d'acquitter plusieurs dettes de reconnaissance que nous avons contractées envers saint Michel dans les circonstances pénibles où nous nous sommes trouvés; pour la guérison d'un enfant de trois ans que vous avez consacré à Notre-Dame des Anges et à saint Michel, il y a quelques mois (et qui sait bien dire que c'est saint Michel, son patron, qui l'a guéri); pour la guérison d'une fracture sérieuse d'une jambe, sans aucune suite fâcheuse; pour la préservation de toute notre famille, de fièvres épidémiques; enfin pour du travail obtenu par l'intercession du saint Archange.

Veuillez en actions de grâces faire brûler deux cierges devant la statue de saint Michel et publier dans les *Annales*, pour que l'on connaisse davantage la bonté et la puissance du saint Archange. A. P. H., *zél.*

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Calvados. — Saint-Sever: M. de Petitville. — Caen: M^{lle} Marie Marie. — Pont-l'Évêque: M. le Chanoine Le Cordier.

Côte d'Or. — Perrigny: M^{lle} Constance Besancenot.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc: M^{lle} Francine Cocho; M^{lle} Louise Carméjeanne; M. l'abbé Ferrary; M. Fernand de Pontbriand; M^{me} Marie de Coatgouren, née Perandean de Beaufief.

Doubs. — Chantrans: MM. Arthur et Florin Cuinet; M^{me} Marie Cartier; M^{me} Félicie Mourot; M^{lle} Clarisse Vuillemin; M^{lle} Octavie Laeroix.

Haute-Garonne. — Toulouse: M^{lle} Caroline Douladoure; M^{me} Juliette. Le Doyen; M. Joseph Cabanis; M^{me} d'Assézat.

Hérault. — Montoulieu: M. Jean Sauvajol.

Ille-et-Vilaine. — Rennes: M^{lle} de Chanteloup. — Saint-Brice-en-Coglès: M^{me} Lorin, née Lejèvre.

Loire. — Cottance: M^{lle} Marie-Joséphine Dupeuple.

Loire-Inférieure. — Montoir-de-Bretagne: M^{lle} Joséphine Detremoux. — Nantes: M. Julien Gourdel; M^{me} V^{ve} Jallais; M^{lle} Marie de la Nicollière, alias Gabrielle d'Ethampes.

Manche. — Coutances : M^{lle} Aimée Turgis. — Saint-Lô : M^{me} V^{ve} Du-bois née Victoire Lequédais. — Juvigny-le-Tertre : M^{me} V^{ve} Marie Raulin née Breux. — Neuville en Beaumont : M^{me} Paul Lebranchu née Augustine Lelièvre. — Avranches : M. Emile de la Broise. — Savigny-le-Vieux : M. Maurice Pourreau. — Granville : M^{me} Hippolyte Cousin, née Pauline-Marie Le Roux.

Mayenne. — Landivy : M^{me} Esther le Dauphin.

Morbihan. — Malestroit : M^{lle} Anna Blanche Diguët.

Nord. — Hazebrouck : M^{lle} Emma Debuysier.

Basses-Pyrénées. — Pau : M^{lle} Thérèse Récall. — Monein : M^{lle} de Colombots.

Rhône. — Lyon : M. Claude Dumond.

Haute-Saône. — Gray : M^{me} Fraissignes ; M^{me} Elise Philippe.

Sarthe. — La Flèche : M^{lle} Marie Hubert, *bienfaitrice* ; René : M^{me} V^{ve} Trocherie, née Joséphine Huet.

Seine. — Paris : M. Louis Bellée.

Seine-Inférieure. — Dieppe : M^{me} Legendre, *zélatrice* ; Rouen : M. Léopold Robert ; Sœur Lodoiska. — Saint-Romain de Colbosc : M^{lle} Marie Louise Aubin.

Tarn. — Castres : M. l'abbé Pillac, *archiprêtre* ; M. François Artigues, *très dévoué et fervent zéléteur*.

Vienne. — Poitiers : M^{me} Jeanne Scholastique de Brettes, *supérieure du Monastère de Sainte-Croix*.

Belgique. — Bruges : M. Charles Blondel. — Laerne : M. Urbain Walrave ; M^{me} Julie-Marie-Mélanie Walrave.

Lorraine annexée. — Hery : M^{me} Elisa Padroutte, née Lallement.

Canada. — Henrysburg : M. Honorius Angé.

Etats-Unis. — Nouvelle-Orléans : M^{lle} Marie Maud Chastant ; M. James Vignaud ; M^{me} Marie Amélie Forestier.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsente eas in Lucem sanctam !...

Le Gérant : FR. SIMON.

Imprimerie Fa. SIMON, succ de A. LE ROY, Rennes (3142-05).

ANNALES

00

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — AUX ASSOCIÉS DE L'ARCHICONGRÈGE DE SAINT-MICHEL. NEUVAINNE MENSUELLE. — CALENDRIER. — DE L'ÉNERGIE. — IER ET AUJOURD'HUI. — LES SAINTS ANGES. — VARIÉTÉ. — ACTIONS DE GRACES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS.

Aux Associés de l'Archiconfrérie DE SAINT-MICHEL

NEUVAINNE MENSUELLE

LA neuvaine mensuelle de Février commencera le mercredi 7, pour se clôturer le jeudi 15.

Nos pieux associés ne l'oublieront pas, tant que le trouble et l'angoisse planeront sur nous, tant que notre Église de France demeurera dans l'épreuve, nous nous ferons un devoir filial, et en même temps tout personnel, de prier pour les intérêts de la religion.

« Demandez et vous recevrez » a dit le divin Maître. D'autre part, l'apôtre saint Jacques disait aux chrétiens de son temps : « Vous demandez et vous n'êtes pas exaucés parce que vous ne priez pas bien. »

Comment faut-il prier ? Il faut prier avec attention, humilité, confiance, pureté d'intention, et persévérance.

Lorsque nous prions, pensons donc que nous parlons à Dieu, et prions de cœur en même temps que nous prions de bouche.

Prions avec un vif sentiment de notre indignité et de nos misères.

Espérons fermement que Dieu nous exaucera puisqu'il nous l'a promis et qu'il est infiniment bon.

Prions en vue de la gloire de Dieu, de notre propre salut et du salut du prochain.

Prions enfin avec persévérance, ne nous laissons pas de prier.

Chaque jour de la neuvaine nous réciterons quelque formule en l'honneur de l'Archange; que l'on prenne, si on veut, le *Sanctus Michael Archangele* que nous entepdons tous les jours après la sainte messe. Pie X, vous le savez, a accordé une indulgence de 300 jours, chaque jour, aux Associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel qui récitent cette prière. Si on le préfère, qu'on lise la prière à saint Michel pour la France. Tous connaissent cette prière, nous la relations naguère encore dans les Annales de Novembre.

Catholiques amis de l'Archange, ne l'oublions pas, saint Michel est le défenseur des droits de l'Église, il est l'ange protecteur de la France. Conjurons-le donc avec foi de venir au secours du peuple français : *Veni in adiutorium populo Dei.*

PRIÈRE

O Dieu, notre refuge et notre force, regardez favorablement le peuple qui crie vers vous, et, par l'intercession de la glorieuse et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, par celle de saint Joseph son époux, par celle des Apôtres saint Pierre et saint Paul et de tous les saints, écoutez avec une bienveillante miséricorde les prières que nous répandons devant vous pour la conversion des pécheurs, pour la liberté et l'exaltation de notre Mère la sainte Église. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat; soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. *Que Dieu exerce sur lui son empire*, nous le demandons en suppliant; et vous, Prince de la milice céleste, par la vertu divine dont vous êtes revêtu, repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde, en vue de perdre les âmes. Ainsi soit-il.

FÉVRIER 1906

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1	Jeu.	S. Ignace, év. et martyr.	13	Mar.	La Prière de N. S. au Jardin des Oliviers.
2	Ven.	La Purification de la Sainte Vierge.	14	Mer.	S. Odilon, abbé.
3	Sam.	S. Hilaire, év. et doct. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélateurs, zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-St-Michel.	15	Jeu.	S ^{te} Batilde, veuve. Clôture de la Neuvaine générale.
4	Dim.	Ve Dim. après l'Épiphanie. Le très pur Cœur de la B. V. Marie.	16	Ven.	S. Cyrille d'Alexandrie, év. et doct.
5	Lun.	S ^{te} Agathe, vierge et mart. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfr.	17	Sam.	Les Sept Fondateurs des Servites.
6	Mar.	S. Vaast, conf. pont.	18	Dim.	Sexagésime.
7	Mer.	S. Romuald, abbé. Commencement de la Neuvaine générale de février.	19	Lun.	L'Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes. Au Mont-Saint-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie.
8	Jeu.	S. Jean de Matha, conf.	20	Mar.	La Commémoration de la Passion de N.-S. J.-C.
9	Ven.	S ^{te} Geneviève, vierge.	21	Mer.	De la Férie.
10	Sam.	S ^{te} Scholastique, vierge.	22	Jeu.	La Chaire de saint Pierre à Antioche.
11	Dim.	Septuagésime.	23	Ven.	S. Pierre Damien év. et doct.
12	Lun.	S. Pierre Nolasque, conf. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.	24	Sam.	S. Mathias, apôtre.
			25	Dim.	Quinquagésime.
			26	Lun.	De la Férie. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.
			27	Mar.	B. Auguste Chapdelaine, mart.
			28	Mer.	Les Cendres.

Pendant ce mois de février (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zélateurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière pour les associés de l'Archiconfrérie. L'une des six nouvelles accordées par Pie X. (Date conseillée : le 15).
- Indulgence plénière pour tous les fidèles qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence se gagne dans le cours de la Neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la Neuvaine.
- Indulgence de 300 jours, le 2 février. Scapulaire de Saint-Michel.
- Sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles, chaque fois qu'ils réciteront, de cœur au moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel. — Indulgence plénière une fois le mois (jour au choix) à ceux qui le récitent tous les jours.
- Cent jours, chaque jour, si l'on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou si l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours pour toute œuvre de piété ou de charité accomplie par les associés de l'Archiconfrérie.



De l'énergie !

Confortare, et esto robustus.
Sois ferme et courageux.
(Josué, I, 6.)

IL est hors de doute que l'Archange saint Michel, champion des droits de Dieu au ciel, demeure, sur la terre, le modèle de l'homme qui combat pour son salut et dont c'est à la fois la tâche et l'honneur de résister à l'entraînement des esprits révoltés.

Vraie quand il s'agit de tout homme, de tout chrétien, de tout catholique, cette affirmation s'impose plus particulièrement à ceux-là qui sont venus librement se ranger sous l'étendard du céleste Archange, en s'inscrivant dans son Archiconfrérie.

Certes, nous n'ignorons pas qu'il y a, entre la lutte qui se livra au commencement du temps dans les plaines éthérées et celle que nous avons mission de mener sur notre planète, de profondes, d'irréductibles différences.

Il y a loin, par exemple, de l'intelligence angélique, si vive, si éclairée, si pure, au pauvre entendement humain, borné dans ses conceptions autant que lent à comprendre et facile à tromper.

Notre volonté est bien fragile en comparaison du vouloir angélique, aussi droit que puissant. Quelle faiblesse d'un côté ! quelle force de l'autre !

C'est, aussi, toute notre nature qui est et demeure blessée par le péché d'origine. Ajoutons encore que, dans l'atmosphère de péché où elle a toujours vécu, l'humanité est allée s'anémiant de plus en plus, offrant, d'âge en âge, un terrain de mieux en mieux préparé aux germes morbides. La triple concupiscence nous sollicite sans cesse ; le tentateur nous harcèle sans relâche.

Le premier péché des Anges fut leur dernier. Avant la révolte qui les perdit ils avaient observé la plus exacte fidélité ; ils étaient demeurés jusque-là tels qu'ils étaient sortis des mains de Dieu, avec les riches qualités de leur pure nature, avec les dons incomparables de l'état surnaturel.

Quelle différence donc entre l'Ange et l'homme, entre l'Ange indemne de toute faute et l'homme qui naît déchu, blessé, esclave du mal !

Quelle différence entre le combat gigantesque dont saint Michel fut le héros et le combat où nous sommes acteurs ! Là-haut ce fut rapide, intense et tout de suite décisif : ici-bas les lenteurs de notre esprit, les faiblesses de notre cœur compromettent souvent et retardent longtemps la victoire. Enfin c'est la volonté de Dieu que, vaincus, les ennemis du bien relèvent la tête toujours.

Entre ces deux luttes il n'y a donc pas absolue parité, quoique l'une soit la continuation de l'autre.

Ce qui est certain, c'est que la victoire n'est pas au-dessus de nos moyens et que Dieu met entre nos mains tous les éléments nécessaires pour l'emporter sur les continuateurs des mauvais Anges. Il est non moins certain que, toutes propor-

tions gardées, ce que saint Michel a fait, nous devons le faire ; notre conduite doit être le reflet de la sienne.

Or, nous remarquerons sans peine que la qualité maîtresse que déploie notre Archange en cette circonstance, c'est la décision. La décision, fruit de la conviction réfléchie et de l'amour ardent ; la décision, qui, au moment critique, est productive de l'acte de fermeté où la volonté passe tout entière ; elle s'affirme avec éclat dans l'épreuve angélique, du côté des Esprits fidèles.

Lucifer, ébloui de sa propre beauté, s'insurge contre son créateur et entraîne dans sa révolte une foule d'Ange. Prompt comme l'éclair, — plus que cela, prompt comme la pensée, — saint Michel se lève et riposte : *Quis ut Deus* : Qui donc est semblable à Dieu !

S'enquérir si on le suit, compter ses amis, nombrer ses ennemis, calculer leurs forces, sonder leurs arrière-pensées... y songe-t-il ? Une chose est claire : les droits de Dieu sont méconnus ; Dieu est outragé. Cela suffit pour que saint Michel prenne l'attitude de défenseur de son maître et, du même geste, rallie à lui les fidèles et fonde sur l'ennemi, qui, incontinent, se replie et roule dans l'abîme. Encore une fois, le tout s'est passé en moins de temps qu'il n'en faut pour prononcer ces trois mots : *Quis ut Deus* !

Admirable leçon que tout chrétien doit recueillir pieusement ; leçon malheureusement trop méconnue parmi nous ; il faudrait avoir le courage de l'avouer. Mais voilà ce qui arrive : tous accusent le voisin ; personne ne s'accuse et personne ne se corrige. Ayons à cœur de nous mettre une fois bien en face de la vérité et de nous-mêmes ; puis, soyons sincères. Constatation faite du mal qui nous perd, soyons énergiques à le combattre. Les ressources ne nous feront pas défaut. C'est de foi.

Il semble — raisonnablement parlant — que, les droits de Dieu et ses commandements étant clairs et clairement énoncés, d'une part, et, d'autre part, les desseins des méchants n'étant

pas moins évidents et non moins manifestes leurs sollicitations, il n'y a plus de place, dans une conscience saine, pour l'hésitation ni le doute.

Disons plus : en cet état de conscience, former des projets, inventer des combinaisons, qui, par mode de transaction apaiseraient les exigences des ennemis de Dieu, mais nous obligeraient à abandonner quelque chose des droits divins et nous empêcheraient de remplir tous nos devoirs, est injurieux pour Dieu et indigne de nous. C'est mettre en balance, d'un côté, des droits absolus incontestables, Dieu lui-même, et, de l'autre, d'injustes prétentions, des intérêts, des passions, enfin tout ce qui s'insurge contre Dieu. Comparaison odieuse autant que déraisonnable.

Voler le bien d'autrui est un mal ; Dieu le défend. C'est clair. Poussé par je ne sais quelle tentation à m'emparer de ce qui n'est pas à moi, puis-je hésiter sans me rendre coupable ? Puis-je m'arrêter à imaginer un moyen détourné, déguisé, qui me permettrait de donner au vol, une apparence moins détestable, qui donnerait à mon action mauvaise la couleur d'une action, sinon tout à fait bonne, du moins à peu près honnête ?

Le vol répugne ; aussi est-on vite d'accord sur cette question et ses pareilles. Mais depuis quand les droits et les devoirs ont-ils une valeur et une autorité dans une matière et aucune valeur ni autorité dans une autre ? Un commandement en vaut un autre parce que tous émanent de Dieu, souverain maître et législateur des consciences.

De fait les choses ne se passent pas avec la simplicité que nous venons de dire. S'il est vrai que la voie du devoir est pour chacun presque toujours tracée clairement, il est non moins patent que l'ennemi infernal est d'une habileté incroyable à déguiser ses intentions véritables. Il excelle surtout à opérer le déplacement de la question ; mieux que cela : il la transforme, il la travestit. D'un problème de conscience, il fait un misérable calcul d'intérêts personnels ; tout au plus se paye-

t-il, quelquefois, la fantaisie de les revêtir d'une fausse couleur d'altruisme.

Voyons-le à l'œuvre — et qu'il soit bien entendu que par « ennemi infernal » nous désignons tout ce qui porte de quelque façon à désobéir à Dieu.

Tel son langage ou à peu près : « Si tu n'abondes pas dans mon sens, si tu ne lâches rien de ce que tu prétends être ton devoir, prends-y garde : tu vas perdre tel avantage considérable, que tu avais déjà ou que je te procurerais si tu voulais m'écouter. Puis, si tu t'obstines, je saurai bien te punir et me venger. Songe aussi que tu vas passer dans l'estime même de tes frères pour un esprit étroit, affreusement rigoriste ; que tes amis ne te suivront pas et que tu vas rendre toute réconciliation, toute entente impossible avec ceux qui ne partagent pas ta religion, tes convictions. C'est la guerre civile ou tout au moins les querelles, les haines de familles, de partis, que tu vas déchaîner. Réfléchis. Tu as appris que de deux maux il faut choisir le moindre ; je ne te demande qu'un petit sacrifice : faire abstraction, pour une fois, de tes opinions, — en échange de quels biens et pour éviter quels inconvénients ! Choisis. »

Inutile de dire que les biens comme les inconvénients sont, ou bien inventés de toutes pièces, ou du moins considérablement grossis. Ils sont surtout habilement présentés.

Voilà où on en arrive : à cette voix qui se fait tour à tour menaçante et câline, on prête une oreille curieuse ; puis on est saisi de peur, on tremble, on se trouble, on perd la tête, c'est-à-dire qu'on n'est plus maître de juger sainement et avec exactitude des événements et de leur réelle portée. Phénomène bien connu des psychologues et que l'on observe chez les gens peureux, lorsqu'ils se trouvent en présence de l'objet qui les épouvante.

Quel est le résultat de ces raisonnements machiavéliques ? Il ne se fait pas attendre : l'âme imprudente est en proie à une cruelle perplexité. Que faire ? Quel parti prendre ? Fascinée, la malheureuse n'oublie qu'une chose, ressaisir ferme

le fil conducteur, le devoir, clairement tracé, que le reste n'est qu'un mirage séduisant... et elle cède.

Mais comment se fait-il que l'âme, convaincue, l'âme qui croit, l'âme qui a bonne volonté, se laisse si facilement séduire ? Nous l'avons dit : il faut tenir compte de la faiblesse humaine ; elle explique les surprises ; il faut tenir compte aussi du nombre et de l'astuce des tentateurs. Toutefois nous estimons qu'il y a chez un grand nombre de nos contemporains un autre élément de ruine ; il faudrait peut-être dire que tous, plus ou moins, nous sommes atteints de ce mal, d'autant plus dangereux que c'est un complice dans la place, et que là où il est établi, il commande en maître.

De quel nom l'appeler ? D'aucuns diraient : lâcheté ; d'autres : excessive prudence, extrême circonspection. Disons que ce mal c'est l'apathie, pour le moins.

Nous avons une horreur indicible de la gêne, de la souffrance, du sacrifice, dès que, pour prix, nous n'apercevons pas un avantage immédiat, personnel, certain. Le dévouement pour le devoir et le droit serait-il donc définitivement banni de nos âmes ? L'égoïsme vulgaire, sous la forme d'un lâche amour du repos à tout prix, aurait-il étouffé tout sentiment désintéressé, obscurci tout idéal, et la morale chrétienne serait-elle remplacée par l'arithmétique des intérêts ou des plaisirs ?

Non ! Nous exagérons à dessein. Mais c'est un fait indéniable et que tous déplorent : nous sommes généralement des êtres apathiques et mous. Si nous n'y prenons garde, notre pusillanimité sera proverbiale, comme l'est devenu le luxe efféminé des Sybarites.

Loin de nous la pensée que les caractères font totalement défaut. Il y en a, Dieu merci, plus d'un ; ils seront l'honneur de leur temps. Mais, sans nous élever tous à ces hauteurs, est-ce que nous ne devrions pas faire preuve d'une plus grande virilité, d'une abnégation plus fréquente, d'un courage plus généreux ? Nous, les fils de la France, la nation chevaleresque,

nous serions heureux de prêter l'oreille aux suggestions mensongères, au marchandage mal déguisé de nos consciences. . . et cela pour nous dispenser d'agir, de sacrifier à une cause juste, sacrée, au devoir, sous quelque forme qu'il se présente, quelque chose de nos aises, de nos plaisirs, de nos intérêts ?

Dans notre vie sociale, trop souvent ce sont de ces transactions déshonorantes qu'on nous propose et trop souvent nous les acceptons, passivement, à contre-cœur : c'est en pleurant que nous nous y résignons. Mais ces larmes sont inutiles et trompeuses : elles ne sauvent ni ne rachètent rien.

Or nous le savons : la vie sociale n'est que la résultante de nos millions de vies individuelles et privées. C'est là, dans notre vie obscure de chaque jour, qu'il faut avoir le courage de porter le remède. Il faut nous refaire une mentalité plus élevée, une volonté plus fière, plus énergique, si nous voulons sortir du servilisme auquel notre apathie nous a condamnés.

Comment ? Par l'habitude du sacrifice dans l'obéissance au devoir pour le devoir, à Dieu pour Dieu. N'oublions pas que transiger, concéder à outrance, pactiser avec le tentateur, — de quelque nom qu'il s'affuble, — c'est un jeu dangereux où l'antique vertu a fait naufrage.

Ne nous laissons pas piper comme d'innocents oiseaux : il viendrait un temps — et Dieu veuille qu'il n'arrive jamais — où tout bien serait empêché, où l'inaction serait exaltée, où l'indépendance de la bonne conduite serait condamnée et honnie.

En 1841, le P. Lacordaire écrivait à M^{me} Swetchine : « Vous savez dans combien d'esprits la peur l'emporte et comment on empêcherait le plus grand bien en vue d'inconvénients les plus minimes. » Cette phrase n'a rien perdu de son actualité.

S'il était nécessaire, nous rappellerions, pour nous exciter à réformer notre mentalité, le mot de Bossuet : « Malheur à l'entendement qui ne tourne pas à aimer ! » Il nous est permis d'ajouter : « Malheur à l'entendement qui ne tourne pas à agir ! » C'est non moins vrai, Dieu se doit de châtier l'individu

ou le peuple qui, connaissant son devoir, ne le fait pas, sous prétexte que l'ennemi de tout bien le menace de lui enlever certaines facilités d'existence ou d'user contre lui de misérables représailles !

Hier et aujourd'hui¹

LES années ont passé, la Révolution est venue ; elle a partagé en deux notre histoire nationale. Imprégnée de rationalisme et rebelle à l'enthousiasme, l'ère nouvelle a cherché une satisfaction légitime sans doute, mais trop exclusive, dans les données de la raison. Le vieux credo de nos pères a fait place, même chez les humbles et les simples, au scepticisme railleur : plus de dogmes, peu de prières, pas de croyance au surnaturel, le peuple s'est détourné de Dieu ; partant, la foi naïve du passé, celle dont le Maître avait dit « qu'elle transporterait les montagnes », a quitté notre terre de France ; pour un temps, on a oublié le Mont et la protection de l'Archange, on a fait de la basilique et de la merveille déjà plusieurs fois séculaires, un lieu de relégation et de bannissement. Mais saint Michel n'a pas, pour cela, cessé de veiller sur la France, il s'est rappelé le passé et une fois encore est intervenu auprès de Dieu. En 1865, la prison d'État revenait à saint Michel et aux pèlerins, et Dieu sait dans quelle mesure les pieux fidèles ont profité de cet avantage. Qui pourra jamais dire l'enthousiasme avec lequel, chaque année, la foule s'est pressée, pieuse et recueillie, dans le sanctuaire de l'Archange, avec quels accents de foi et de confiance elle a prié saint Michel de secourir ceux qui souffrent et de consoler ceux qui pleurent.

Mais est-ce assez ? ce spectacle est-il suffisamment digne du passé ? et la protection antique réclamée par la confiance

1. Voir les *Annales* de septembre 1905.

unanime et sans bornes de nos pères est-elle encore due à la foi et au recueillement des pèlerins d'aujourd'hui ? Hélas ! nous n'oserions l'affirmer, beaucoup font l'ascension de la merveille et ne cachent pas leur admiration devant les travaux audacieux des moines, qui ne comprennent pas le mobile et la foi de ces premiers héros du Christianisme et n'éprouvent pas, comme leurs ancêtres, le besoin de s'anéantir et de confier les intérêts les plus sacrés de la famille et du pays au puissant Archange. Eh quoi ! le crédit de saint Michel auprès de Dieu aurait-il donc diminué, son âme aurait-elle cessé de s'incarner, pour ainsi dire, dans notre race ? Qui pourrait le penser ? En vérité, ce n'est pas au plus fort de la bataille, lorsque le danger est imminent, que le général songe à céder son épée et à prendre sa retraite. Non, saint Michel ne cesse pas de protéger la France, il est puissant aujourd'hui comme il était hier, mais nous lui avons enlevé notre confiance ; cependant il est encore prêt à nous accorder le secours que nous réclamons, à condition que notre foi devienne plus vive, et pour tout dire en un mot, que nous rejoignons le présent au passé en faisant à la basilique montoise des visites non pas de simples touristes, mais de pèlerins pieux et fervents.

Comme autrefois, saint Michel est le ministre de Dieu dans le gouvernement de l'Église ; prions-le pour l'Église de France si persécutée à l'heure actuelle. Qu'aux cris orgueilleux de révolte et de haine, jetés à tous les échos par les ennemis de Jésus-Christ, il réponde par le cri de victoire et de justice : « *Quis ut Deus!* » mais qui donc est comme Dieu ?

Ce n'est pas tout. Avant l'apparition de l'homme sur la terre, un grand combat se livra dans le Ciel ; saint Michel vengea les droits de Dieu et précipita les esprits de ténèbres au fond de l'abîme ; sa victoire fut complète. Les temps ont changé, mais la lutte du bien contre le mal n'a quitté le Ciel que pour s'implanter ici-bas. « La vie de l'homme sur la terre est un combat, » combat de tous les jours, parfois terrible, toujours facile à soutenir avec le secours de l'Archange.

« Saint Michel, dit la liturgie, défendez-nous dans la lutte, afin que nous ne périssons pas au jour terrible du jugement ; venez au secours du peuple de Dieu. » Nos pères priaient au pied du Mont, ils retournaient chez eux plus forts. Nous aussi, nous prions l'Archange et nous gagnerons facilement la victoire.

Mais la nature est faible, souvent elle résiste à la grâce et pactise avec le démon ; qui donc mettra dehors l'esprit de mensonge et d'orgueil ? Ah ! regardons encore saint Michel et frappons-nous la poitrine. Ange du pardon et du repentir, il présentera lui-même à Dieu nos larmes et nous obtiendra miséricorde ; bien plus, il nous assistera chaque jour de notre vie, recueillera notre dernier soupir et, ange de la bonne mort, introduira notre âme dans la cité céleste.

Pendant la régence si agitée et si pénible d'Anne d'Autriche, les troubles de la Fronde et les guerres civiles désolèrent le royaume, ce n'étaient partout que révolutions et massacres. Devant un tel état de choses, la reine-mère adressa au Ciel ses ardentes supplications, puis elle fit venir près d'elle M. Olier et lui demanda conseil. Le pieux ecclésiastique persuada sa royale interlocutrice de faire un vœu à saint Michel : On élèverait un autel en l'honneur de l'Archange et chaque mardi on y célébrerait solennellement la sainte messe. Les conditions furent accueillies : sur tous les points du royaume, les prières à saint Michel se multiplièrent, les pèlerinages devinrent encore plus fervents, et soudain on vit Paris et le royaume rentrer dans le calme. — De nos jours la discorde règne plus que jamais dans la société française, bientôt les catholiques n'auront plus droit de cité. Le moyen de s'opposer au flot montant du vice et de l'incrédulité n'est-il pas de reprendre la dévotion passée à saint Michel, de prier, d'expié, de multiplier les neuvaines et les pèlerinages en son honneur ? A cette condition, nous pouvons espérer que l'ordre et la soumission reparaitront bientôt dans la terre de France, le royaume de la Vierge et de l'Archange, n'est-il pas vrai, après celui du Ciel.

Les Saints Anges

LES Anges sont des substances spirituelles, incorruptibles de leur nature et parfaitement dégagées de la matière ; ce sont des esprits de toute clarté : aussi n'est-il pas douteux qu'ils soient doués d'une intelligence très parfaite. Comment pourrait-on dire, en effet, ce qui pourtant est la vérité, que le Créateur s'est plu à retracer en eux son image la plus ressemblante ?

Ils ont une intelligence sublime, avide, insatiable de la divine lumière dont ils reçoivent sans cesse de merveilleuses connaissances. Ils voient Dieu en lui-même et avec toutes ses perfections ; ils découvrent en lui des vérités innombrables, parfaitement enchaînées les unes aux autres ; et la puissance de leur intelligence est si grande qu'on peut l'appeler, en un certain sens, infinie.

Se porte-t-elle vers la création ? elle l'embrasse et la domine ; elle en saisit les relations et les proportions, l'ensemble et les détails ; tout ce que renferme l'univers, jusqu'aux plus petites parties, elle le connaît parfaitement, de sorte qu'en face de ces trésors de science et de sagesse, la science humaine doit être considérée comme le grain de sable en comparaison de la terre, comme la goutte d'eau devant toute la mer.

Mais loin de s'enorgueillir de cette intelligence si parfaite qu'ils ont reçue, les Anges l'emploient uniquement pour la gloire de Dieu : qu'ils le considèrent en lui-même, ou qu'ils le voient s'étendre à l'infini par delà sa sphère, toujours ils éclatent en transports d'admiration et de louanges et en hymnes d'actions de grâces.

Dans sa bonté, Dieu a daigné nous donner une intelligence, faire descendre jusqu'à nous un rayon de son divin foyer. Sans doute cette intelligence est de beaucoup inférieure à l'intelli-

gence angélique ; elle n'en a ni la hauteur ni la pénétration ; mais avec ses obscurités et ses lenteurs, ses limites et ses intermittences, combien elle est cependant admirable !

Par elle, nous pouvons, comme les Anges, voir en nous l'image de Dieu, retrouver partout l'empreinte de sa main, et portant jusqu'à lui nos regards, le reconnaître et l'appeler notre Dieu.

Le soleil, les étoiles, les mondes immenses lancés dans l'espace demeurent soumis, il est vrai, au Créateur ; ils observent ses lois, ils lui obéissent, mais jamais ils ne pourront connaître celui qui les tira du néant, et lui dire : mon Dieu.

Avec l'Ange, l'homme seul peut prononcer cette parole de dignité et de grandeur, de consolation et d'espérance, de confiance et d'amour.

Aussi de notre cœur doit jaillir le cri de la reconnaissance pour le don inappréciable que Dieu nous a fait.

Mais, ce talent qui nous a été confié, n'ayons garde de le cacher ou de ne pas le faire valoir selon les desseins de la Providence. Dieu, en nous le donnant, a voulu que nous l'employions pour sa gloire et notre bien ; en faire un autre usage, serait de notre part une infidélité et une injustice.

Lorsque le Créateur nous demandera compte de notre vie et qu'il en jugera tous les actes, puissions-nous n'être pas obligés d'avouer que nous avons caché ce trésor sans jamais l'utiliser ! Et même, à quoi cela nous servira d'avoir pris tant de peine pour acquérir les sciences humaines, si nous avons ignoré la nature et les perfections de Dieu, nos devoirs envers lui, et notre sublime destinée ? Cette science humaine n'est pas en effet celle que Dieu estime ; et « les Anges, dit saint Augustin, la regardent comme une chose de peu de prix. »

Aussi, que notre application soit de nous connaître nous-mêmes ; ayons soin de tout rapporter à cela ; cette science est en effet la seule qui mérite nos efforts et qui puisse nous assurer un avantage vraiment sérieux.

Outre le bonheur éternel qu'elle nous aide à obtenir, elle nous procure dès maintenant de précieuses consolations au milieu des peines et des épreuves de la vie.

La souffrance vient-elle en effet nous visiter et nous accabler ? où trouvons-nous une vraie consolation ? Est-ce dans ces condoléances que l'on nous offre et dans cette assurance que l'on nous donne que notre douleur est partagée par d'autres personnes amies ? Sans doute ces témoignages de sympathie adoucissent nos peines, mais ils ne parviennent pas à les calmer entièrement. C'est seulement lorsque notre intelligence, éclairée par la foi, porte ses regards vers Dieu et qu'elle se rappelle le prix de la souffrance chrétiennement supportée que nous reprenons courage, et que nous nous relevons, soutenus par la grâce, capables de prononcer le *fiat* de la résignation.

« L'intelligence humaine, dit saint Augustin, est une faculté souple qui prend facilement le caractère et les proportions des objets auxquels on l'applique. Les petits objets l'amoindrissent; les grands l'étendent et l'élèvent. » A quelles frivolités les hommes emploient trop souvent leur intelligence ! Aussi dans leurs sentiments et leurs pensées, quel abaissement ! — Qui dira au contraire à quelle hauteur parvient l'intelligence qui, éprise des vérités éternelles, les contemple et les médite; elle s'élève au-dessus de l'humanité qu'elle domine, pour devenir l'égalé des Anges. Aussi les âmes des saints ont toutes de l'élévation, de la grandeur, du génie. Aux yeux de saint Benoît, l'univers entier apparaît comme un grain de poussière; ce n'est point, ajoute saint Bonaventure, l'univers qui est réduit aux proportions du grain de poussière, c'est l'esprit de l'humble religieux qui embrasse l'ensemble des choses et est devenu plus vaste que l'univers.

Point n'est besoin d'insister davantage pour nous apprendre quel emploi nous devons faire de notre intelligence.

Mais cette science angélique, cette connaissance de Dieu et de ses perfections, comment parviendrons-nous à l'acquérir et à la développer en nous ?

Il faudra sans doute que nous apportions le concours de notre bonne volonté et de nos efforts personnels ; cela toutefois sera insuffisant si Dieu lui-même ne nous éclaire de sa divine lumière et ne nous instruit de ses merveilleuses connaissances ; n'est-il pas en effet « le Père des lumières et le Dieu des sciences ? » — C'est lui qui donne cette science à qui il veut et à ceux qu'il aime. Notre-Seigneur nous l'a voulu faire entendre par ces paroles de saint Jean : « Celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; et moi, je l'aimerai, et je me manifesterai à lui. »

Aimons Dieu sans mesure et demandons-lui l'intelligence de ces sublimes vérités : « de Lui seul procède toute parole, il en est le principe et c'est Lui qui parle au-dedans de nous. »

Nous ne saurions non plus acquérir ces divines connaissances, si nous n'affectionnions pas l'humilité, la simplicité. « Je vous bénis, mon Père, disait Notre-Seigneur, de ce que vous avez caché ces choses aux savants et aux sages, tandis que vous les avez révélées aux plus petits ». — Ce sont les humbles que le Très-Haut éclaire lui-même sur ses perfections et ses grandeurs. Parce que les Anges s'humilièrent devant Dieu, ils méritèrent de recevoir les divines communications.

Saint Thomas d'Aquin, le Docteur angélique, déclarait avoir acquis la science si élevée et si vaste qui le distinguait, moins par la lecture des ouvrages des savants que par la méditation au pied de son crucifix.

Pourquoi rencontre-t-on à travers le monde une multitude d'âmes simples, ignorantes des sciences humaines, mais instruites des choses de Dieu ? C'est que ces âmes ont su s'abaisser devant le Très-Haut et écouter le divin Maître, selon cette parole de Notre Seigneur :

« C'est moi qui élève l'âme et la fais pénétrer plus avant dans la vérité éternelle que ne le pourrait faire aucun autre. »

Voilà à quelles conditions seulement notre intelligence parviendra à la hauteur, à l'élévation, à la pénétration qu'elle peut et doit acquérir.

O talent précieux qui me fus confié pour m'instruire des vérités éternelles, je n'aurai garde de t'employer à acquérir une science fausse, spéculative et qui s'évanouit en de vaines pensées. Toujours je me servirai de toi pour mieux connaître mon Dieu, l'honorer, le servir de tout mon cœur, féconder en mon âme les germes de sa grâce, multiplier les actes de vertu et orner chaque jour de nouveaux bijoux ma couronne du ciel.

LA MAIN DE DIEU

LE R. P. Briec, religieux de la Trappe de Thymadeuc, vient de publier un fait qui s'est passé dernièrement dans la paroisse de Bréhan-Loudéac (Morbihan), et qui montre combien Dieu est jaloux de l'honneur de sa sainte Mère. Il fait suite à celui que nous publions dans les *Annales* d'octobre 1905.

« Le dimanche 16 juillet, dans l'après-midi, écrit-il, trois ou quatre jeunes gens, de 16 à 20 ans, descendaient le chemin qui passe devant notre monastère et conduit au canal. Arrivés devant une croix de bois plantée par nous, à quelques centaines de mètres de l'abbaye, ils s'arrêtèrent ; alors l'un d'eux, âgé de 19 ans, poussé par le démon, prit des pierres et les lança contre une petite statue de la Sainte Vierge dans le pied même de la croix ; aux pierres il joignit les insultes. Ses compagnons indignés lui reprochèrent sa folle audace ; il se moqua d'eux, cessa pourtant de lancer des pierres à la Vierge et descendit au canal. Le bain pris, tous ensemble remontèrent le même chemin. Devant la croix, le malheureux profanateur renouvela son horrible sacrilège, et joignant de nouveau l'insulte et le ricanement aux cailloux : « Allons, bonne femme, dit-il en s'adressant à la Mère de Dieu, je suppose que tu ne me mettras pas en enfer, tu es trop petite pour cela. »

« Hélas ! Si Marie est trop miséricordieuse pour punir, Jésus, son divin Fils, venge parfois d'une façon terrible l'honneur de sa Mère outragée. (Il suffit qu'il abandonne les coupables.)

« Le samedi suivant, 22 juillet, vers une heure de l'après-midi, l'insulteur de Marie descendit encore au canal pour s'y

baigner ; des jeunes gens de 14 à 15 ans l'accompagnaient. A peine est-il entré dans l'eau qu'il perd pied et disparaît. A plusieurs reprises il est revenu sur l'eau, se débattant et criant au secours. Cela a duré une dizaine de minutes, et, pendant ce temps relativement long, ses camarades, debout sur le bord du canal, à deux pas du malheureux, qui n'avaient qu'à casser une branche de saule et à la lui tendre, sont restés immobiles et hypnotisés par le spectacle qu'ils avaient sous les yeux. — N'est-ce pas étrange cela ?... Ce n'est que quand tout a été fini, quand le noyé a disparu, qu'ils ont repris leurs sens et ont pensé à courir à l'écluse voisine pour y chercher secours. Mais c'était trop tard... On n'a retiré du canal qu'un cadavre.

« Est-il possible de ne pas voir une relation providentielle entre la scène sacrilège du dimanche et le drame si triste du samedi ? Est-il possible de ne pas voir dans le dernier un châtimement du premier ? Ici, autour de nous, dans la paroisse, chacun en apprenant les détails que je vous écris, disait : Jésus a vengé sa mère ! Moi aussi, je crois que c'est cela : Jésus a vengé sa Mère, et, pour que personne n'en doute, il a choisi le samedi.

« Dieu n'a frappé qu'un coupable, mais je crois qu'en le frappant il donnait une leçon à beaucoup ; je le crois d'autant plus, que dans notre pays, il souffle un vent d'impiété qui secoue la foi dans un grand nombre. L'affreux sacrilège de Josselin, celui de Bréhan, la mort de ce malheureux jeune homme, tout cela se tient dans la pensée de Dieu. C'est une leçon : Puisse-t-elle être comprise !

« Voilà pourquoi je pense qu'il serait bon que ceci fût connu : il ne faut pas taire les leçons que Dieu donne !

« Je ne vous fais pas connaître le nom du malheureux jeune homme ; il a derrière lui des cœurs bien affligés qu'il ne faut pas affliger davantage.

« Certes nous ne mettons pas ce malheureux en enfer... la miséricorde de Dieu est si grande et il faut si peu de temps pour le repentir !... »



ACTIONS DE GRACES¹

Aisne. — Je remercie saint Michel du secours qu'il ne cesse de m'accorder. Qu'il daigne me continuer sa précieuse protection. E. G.

Nous vous avons demandé de faire brûler une lampe en l'honneur de l'Archange pour obtenir le succès de notre fils dans son examen ; nous avons été exaucés. Ci-inclus les honoraires d'une messe en action de grâces à notre puissant Protecteur. L. J.

Aveyron. — Je suis heureuse de vous apprendre que nous avons été exaucés ; l'Archange a bien voulu nous donner une nouvelle preuve de sa bonté et de sa puissance. Amour et reconnaissance à notre glorieux Protecteur. M. P.

Calvados. — Veuillez remercier avec nous le grand Archange d'une faveur signalée qu'il nous a obtenue pour notre école libre. Demandez-lui, je vous prie, de nous continuer sa protection si nécessaire. J. L. R.

Côtes-du-Nord. — Après avoir prié saint Michel, j'ai obtenu la faveur particulière que je demandais. M. S.

Finistère. — Je vous prie de faire une neuvaine de prières pour remercier l'Archange de nous avoir protégés d'une manière toute spéciale et pour lui demander de nous accorder sans cesse son puissant secours. E. B., *zél.*

Une messe en action de grâces à saint Michel. M. Q., *zél.*

Je remercie de toute mon âme le puissant Archange qui m'a visiblement protégée dans une grave indisposition. Je le prie d'achever ma guérison. Mme M., *zél.*

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, au jugement infaillible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Haute-Garonne. — Ci-inclus une offrande pour vos œuvres en reconnaissance à saint Michel de sa protection manifeste. C. B.

Hérault. — On vous prie de célébrer une messe et de faire brûler une lampe pendant neuf jours pour remercier le puissant Archange. M. D.

Indre-et-Loire. — Nos prières ont été exaucées ; j'ai obtenu la grâce que je demandais. Aussi je remercie saint Michel et vous demande de m'aider à lui témoigner ma reconnaissance. — Que ne puis-je dire à toutes les âmes de se confier à ce puissant Protecteur et d'avoir recours à lui dans toutes leurs difficultés ou épreuves ! Mme P.

Loir-et-Cher. — Je vous envoie les honoraires d'une messe et une offrande en faveur de vos apostoliques en reconnaissance à saint Michel pour plusieurs grâces obtenues par son intercession. Une associée.

Maine-et-Loire. — Merci à saint Michel pour une grâce obtenue par sa puissante intercession. Mme Vve R., *zél.*

Je vous prie de célébrer deux messes, pour remercier l'Archange d'avoir bien voulu exaucer nos demandes. Mme L. R.

Veuillez célébrer trois messes en action de grâces d'une faveur obtenue par saint Michel. R.

Nièvre. — L'Archange m'a visiblement protégée dans un accident où j'aurais pu être tuée, alors que j'ai eu seulement un bras contusionné. Je suis maintenant à peu près rétablie. Veuillez remercier saint Michel et célébrer une messe d'action de grâces. Mme C., *zél.*

Nord. — Je remercie l'Archange de sa précieuse protection et je lui confie de nouveau toute ma famille. J. L.

Orne. — Veuillez remercier l'Archange des faveurs qu'il nous a obtenues et continuer de le prier pour nous. L. F.

Reconnaissance à saint Michel pour une grâce obtenue. Mme de F.

Pyrénées-Orientales. — L'Archange n'abandonne jamais ceux qui l'invoquent avec confiance ; il nous en a donné une nouvelle preuve. Veuillez l'en remercier et lui demander de nous continuer sa protection. M. A. B.

Savoie. — Saint Michel a préservé ma fille d'un grand danger ; aussi je lui en exprime toute ma reconnaissance et je le prie de nous protéger toujours. A. S.

Merci à l'Archange. F. B.

Seine-et-Oise. — Je vous prie d'offrir le saint sacrifice de la messe en l'honneur de saint Michel, pour remercier ce puissant Protecteur de m'avoir obtenu la guérison de mon père. Veuillez publier dans les *Annales* l'expression de ma vive reconnaissance. A. L., *zél.*

Vienne. — Je suis tombée malade il y a trois mois. J'ai prié mon puissant protecteur avec confiance et aujourd'hui je suis heureuse de proclamer que c'est par lui que j'ai été guérie. M. R. L., *zél.*

Alsace-Lorraine. — Amour et reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue. A. V.

Belgique. — Prière de célébrer deux messes en actions de grâces.

Nous avons échappé à un grand danger par l'intercession de saint Michel. En reconnaissance, nous vous demandons de bien vouloir nous admettre dans l'Archiconfrérie du glorieux Archange. L. J.

Suisse. — Quand je vous demandai de supplier pour moi le saint Archange, je me trouvais dans une très grande difficulté pécuniaire. J'eus l'idée de faire une neuvaine à l'Archange en union avec vous et de réciter, chaque jour de la neuvaine, les litanies de saint Michel ; le neuvième jour, la difficulté avait complètement disparu.

Je ne sais comment témoigner ma reconnaissance à l'Archange. Pour le remercier, je prends la résolution de travailler à répandre son culte le plus possible ; dans ce but, je vous prie de m'envoyer des prières, des images, des brochures, notices et autres feuilles de propagande. L. E.

D'un département de l'est de la France. — *Ayant une grande faveur à obtenir, je me suis adressé à saint Michel. Je suis heureux, Monsieur le Directeur, de vous annoncer que j'ai été complètement exaucé. Aussi, en reconnaissance, je vous prie de servir quinze abonnements pendant dix ans à des patronages ou établissements religieux, afin de faire connaître et de publier le plus possible la bonté et la puissance du glorieux Archange.* X.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introducteur des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Aisne. — Villers-Cotterets : Sœur Théogène. — Villers-le-Sec : M^{me} Lesur.

Allier. — Chatelperron : M^{lle} Francine Forestier.

Aveyron. — Rodez : M^{lle} Marie-Anne Saurel ; M^{me} Capelle ; M. Conte ; M^{me} Bernabé ; M^{me} Hourlix.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{lle} Clémentine Abram.

Calvados. — Caen : Mère Marie du Sacré-Cœur de Jésus, *sous-prieure des religieuses Bénédictines.* — Mézières : M^{me} Alexandrine Charpentier.

Cher. — Clémont-sur-Sauldre : M^{me} Victoria Morin.

Côtes-du-Nord. — Uzel : M^{lle} Le Denmat. — Lanvallay : M. le colonel de Sagazan. — Saint-Brieuc : M^{me} V^{ve} Michel Roussin.

Dordogne. — Le Bugue : M. l'abbé Despont, *curé-doyen.*

Doubs. — Besançon : M. Menetrier.

Eure. — Criquebeuf-sur-Seine : M^{lle} Marie Doubet ; M^{me} Hortense Primaut.

Finistère. — Landerneau : M. Auguste Salaün ; M^{me} V^{ve} Mével née Le Saint. — Porspoder : M^{me} Pélagie Colin. — Brest : M^{lle} Eloïse Couchouren.

Gard. — Nîmes : M. Pellenc.

- Haute-Garonne.** — Toulouse : M^{lle} Maria Authier.
Gironde. — Arcachon : Sœur Augustine, *religieuse de la Sainte-Agonie* ; M. le colonel Henry.
Hérault. — Sérignan : M^{me} V^{ve} Le Rouge.
Ille-et-Vilaine. — Chartres : M^{me} V^{ve} Agaësse, née Anne Aubry. — La Gouesnière : M. Christian Charles-Marie, comte de Kergariou. — Rothéneuf : M. l'abbé Augute Lemarié.
Indre-et-Loire. — Neuilly-le-Roi : M^{lle} Marie Goussé, *zélatrice.* — Loches : M^{lle} Pulchérie Baillé.
Loir-et-Cher. — Blois : M^{me} Simonnet, *bienfaitrice.*
Loire. — Saint-Etienne : M. Saigrol.
Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} Alphonsine Pénard.
Maine-et-Loire. — Becon : M^{me} V^{ve} Delhomel. — Chambellay : M. Mathurin Pantais.
Manche. — Avranches : M. Georges Morel ; M. Charles Lemasle ; M^{me} Lemarchaud ; M^{me} V^{ve} Guiot. — Le Mont-Saint-Michel : M^{lle} Emilie Toupel ; M^{me} Ridet. — Huisnes : M. Louis-Adolphe Langlois. — Ver : M^{me} V^{ve} Le Roux. — Saint-Lô : M. Ladislas Vautier. — Hambie : M^{lle} Aglaé Carpon.
Marne. — Chalons-sur-Marne : M. l'abbé Louis Mathieu.
Morbihan. — Kerentreck-Lorient : M^{me} Stanislas Bertin.
Nord. — Solre-le-Château : M^{lle} Céline Poteaux. — Lille : M. Georges Mourmant. — Arimbouts-Cappel : M^{me} Adriaosen, née Vanhaecke.
Pas-de-Calais. — Tilques : M. Drimille. — Fauquembergue : M. Henri-Joseph Delecourt. — Saint-Omer : M^{me} Honoré David.
Puy-de-Dôme. — Clermont-Ferrand : M. Henri de Féligonde.
Rhône. — Lyon : M. Joseph Gautier.
Sarthe. — Saint-Calais : M^{lle} Agathe Beauchamp.
Savoie. — Saint-Julien-de-Maurienne : M. Isidore Placc. — Chambéry : M^{lle} Marie Manet.
Seine. — Asnières : M^{me} Adrien Bazaud. — Paris : M^{me} V^{ve} Fouquet ; M^{me} V^{ve} Thoveix.
Seine-et-Oise. — Arpajon : M. Ernest Marcille.
Seine-Inférieure. — Fontaines : M. Guillou, *zélateur.*
Var. — Le Val : M^{lle} Félicie Blanc.
Vendée. — Montournais : M. Eugène Bertaud.
Vosges. — Saint-Dié : Sœur Marguerite-Marie, *religieuse de la Doctrine Chrétienne.*
Yonne. — Villeneuve-l'Archevêque : M^{lle} Augustine Chaubert. — Sens : Sœur Saint-Vincent.
Belgique. — Liège : M. François Justin Jambers.
Lorraine annexée. — Valimont : M^{lle} Virginie Poiré. — Vraincourt : M^{lle} Clémentine Champigneulle. — Schrémanage : M^{me} Archen, née Anne Scharff.
Canada. — Nicolet : M. Louis Roberge.

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE. — A NOS ABONNÉS. — MOIS DE SAINT JOSEPH. NEUVAIN MENSUELLE. — CALENDRIER. — ENRÔLEZ-VOUS ! — HONORONS SAINT MICHEL. — LES SAINTS ANGES ET SAINT FÉLIX. — VARIÉTÉ. — ACTIONS DE GRÂCES. — ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS. — TABLE DES MATIÈRES.

A NOS ABONNÉS

L *e temps est arrivé de renouveler les Abonnements aux Annales du Mont-Saint-Michel.*

Nous croyons utile d'appeler l'attention sur les points suivants :

1^o Tout abonnement aux *Annales du Mont-Saint-Michel* part du *mois d'avril* et est toujours *payable d'avance* ; de sorte que si l'on s'abonne durant l'année de publication, on reçoit les numéros parus depuis avril.

2^o Sont considérées comme *réabonnées* les personnes qui, n'ayant pas payé le renouvellement de l'abonnement avant la fin de mars, *ne refusent pas cependant le numéro d'avril.* — Certains, voulant s'épargner la peine de faire eux-mêmes l'envoi de leur cotisation, préfèrent le recouvrement par la poste. Nous n'employons pas généralement ce mode de paiement, onéreux et désagréable à beaucoup. Mais, *passé le mois de juin*, nous nous permettons d'adresser aux retardataires un petit *rappel amical.* Si

celui-ci reste sans effet, c'est alors seulement, — après un mois d'attente, — que nous sommes fondés à interpréter la pensée de nos abonnés en leur faisant présenter par la poste une quittance du montant de l'abonnement, majoré de 0 fr. 50 pour frais de recouvrement. Le bon ordre exige ces mesures ; nos chers abonnés le comprendront.

3° Nous prions instamment nos dévoués zélateurs et zélatrices de bien vouloir nous adresser, avec les cotisations recueillies par leur zèle, la liste des personnes auxquelles nous devons continuer d'envoyer les *Annales* durant l'année 1906-1907. Faute de prendre cette précaution, des erreurs, toujours regrettables, peuvent se produire.

4° Ne pas négliger, dans la correspondance au sujet des *Annales*, de joindre une bande d'adresse de la *Revue*, ou tout au moins de donner le numéro d'ordre qui y est marqué.

5° Lorsqu'on écrit, soit au Directeur de l'Archiconfrérie, soit au Directeur des *Annales*, — c'est tout un — employer toujours le mot **MONSIEUR** et éviter de se servir des expressions *Père* ou *Révérend Père*.

Toutes correspondances portant sur l'adresse les mots *Père* ou *Révérend Père* sont envoyées à Paris, au bureau des lettres tombées en rebut ; par conséquent elles ne nous parviennent pas.

Prière donc aux personnes qui prochainement renouvelleront leur abonnement aux *Annales*, d'adresser lettres et envois à Monsieur le Directeur des *Annales*, au Mont-Saint-Michel (Manche).



Mois de saint Joseph

NEUVAINÉ MENSUELLE

APRÈS la dévotion au divin Rédempteur, à sa très sainte Mère et à saint Michel, il n'en est pas de mieux fondée ni de plus salutaire que celle qui s'adresse à saint Joseph.

C'est dans le saint Évangile qu'il faut chercher l'origine de la dévotion à saint Joseph. Sans doute, l'écrivain sacré parle peu du glorieux Patriarche, mais, le peu qu'il en dit suffit pour nous instruire de sa sainteté, de ses titres, de la mission qui lui a été confiée, et pour nous inspirer les sentiments de la dévotion la plus légitime.

D'un trait, l'évangéliste nous peint la sainteté de saint Joseph, quand il dit : « Joseph était un homme juste. » Dans un mot, il résume sa dignité et sa grandeur, lorsqu'il l'appelle : « l'époux de Marie, de qui est né Jésus. »

Époux de Marie, notre mère, Père adoptif de Jésus, notre frère, saint Joseph ne peut pas ne point nous aimer.

Allons donc à lui avec confiance ; toujours nous serons exaucés. Voici ce que dit sainte Thérèse : « Je ne me souviens pas d'avoir jamais rien demandé à Dieu, par l'intercession de saint Joseph, que je ne l'aie obtenu ; et je n'ai connu personne qui l'ait assidûment invoqué, sans être exaucé. Si quelqu'un, ajoute-t-elle, ne veut pas me croire, je l'en conjure, qu'il fasse lui-même l'expérience. » — D'ailleurs, l'Église elle-même nous invite à prier saint Joseph tout particulièrement, puisqu'elle lui applique ces paroles : *Il est le protecteur de tous ceux qui espèrent en lui.*

Prions-le avec ferveur pour la sainte Église, dont il est le patron, et recommandons-lui spécialement notre pauvre France, entraînée au bord de l'abîme.

Nous croyons entrer dans les vues de tous les amis de saint Michel, en reculant de quelques jours la *Neuvaine générale* du mois de mars, pour leur permettre de la clôturer avec la fête de saint Joseph. Elle commencera donc le **11**, et se terminera le **19**.

Prions, prions, ne nous laissons pas de prier !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, toute la France catholique aura lu avec respect et émotion l'admirable lettre que Pie X vient de lui adresser ; l'autre devra en faire son profit.

Cette lettre, toute empreinte de la force et de la majesté apostolique, cette lettre qui est à la fois une affirmation souveraine des principes de l'Église et la condamnation absolue d'une loi contraire à son droit et à sa liberté, tous les fidèles l'ont comprise, tous en feront la règle de leur jugement et de leur conduite. Elle sera pour eux un réconfort, au milieu des épreuves qu'ils ont à supporter depuis si longtemps et aussi un encouragement à persévérer dans la lutte et la patience.

Comme l'indique le calendrier, le 19 mars, à 7 h. 1/2, une messe solennelle sera célébrée pour nos associés vivants et défunts et pour tous ceux qui auront fait la neuvaine en union avec nous.



MARS 1906

CALENDRIER POUR LES DÉVOTS DE SAINT MICHEL

1	Jeu.	S. Léon de Carentan, év. et mart.	16	Ven.	Le saint Suaire de N. S. Jésus-Christ.
2	Ven.	La sainte Couronne d'ép. de N. S. Jésus-Christ.	17	Sam.	S. Patrice, év. et conf.
3	Sam.	De la Férie. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les zélats. zélatr., bienfait. et bienfaitr. des œuv. du Mont-St-Mich.	18	Dim.	III^e Dim de Carême.
4	Dim.	I^{er} Dim. de Carême.	19	Lun.	S. Joseph. Epoux de la Sainte Vierge et Patron de l'Eglise Catholique. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe solen. pour les associés viv. et déf. de l'Archiconfrérie. Clôt. de la Neuv. mensuelle.
5	Lun.	De la Férie. Au Mont-St-Mich., à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Arch.	20	Mar.	S. Cyrille de Jérusalem, év., conf. et docteur.
6	Mar.	De la Férie.	21	Mer.	S. Benoît, abbé.
7	Mer.	(Quatre-Temps). S. Thomas d'Aquin, conf. et doc.	22	Jeu.	S. Gabriel, Archange.
8	Jeu.	S. Jean de Dieu, conf.	23	Ven.	Les Cinq Plaies de N. S. Jésus-Christ.
9	Ven.	(Quatre-Temps). La sainte Lance et les saints Clous de N. S. Jésus-Christ.	24	Sam.	De la Férie.
10	Sam.	(Quatre-Temps). Les Quarante Martyrs.	25	Dim.	IV^e Dim. de Carême. Annonc. de la B. V. Marie.
11	Dim.	II^e Dim. de Carême. Commenc. de la Neuv. générale de Mars.	26	Lun.	De la Férie. Au Mont-St-Michel, à 7 h. 1/2, messe pour les associés vivants et défunts de l'Archic.
12	Lun.	S. Grégoire, pape, conf. et doc. Au Mont-St-Mich., à 7 h. 1/2, messe pour les associés. viv. et déf. de l'Archiconfrérie.	27	Mar.	S. Jean Damascène, conf. et doct.
13	Mar.	De la Férie.	28	Mer.	S. Jean de Capistran, conf.
14	Mer.	De la Férie.	29	Jeu.	De la Férie.
15	Jeu.	De la Férie.	30	Ven.	Le Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ.
			31	Sam.	De la Férie.

Pendant ce mois de mars (le calendrier l'indique) les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie bénéficieront donc des fruits de quatre messes. Une cinquième messe sera célébrée pour nos zélateurs, nos zélatrices, bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres du Mont-Saint-Michel.

Outre ces avantages nous rappelons qu'on peut gagner les Indulgences suivantes dans le cours du présent mois :

- Indulgence plénière pour les Associés de l'Archiconfrérie, l'une des six nouvelles accordées par Pie X (Date conseillée : le 19).
- Indulgence plénière pour ceux qui, en public ou en particulier, feront la neuvaine en l'honneur de saint Michel. Cette indulgence se gagne dans le cours de la neuvaine ou des 8 jours qui suivent.
- Indulgence plénière, le jour de la fête de saint Gabriel Archange, pour ceux qui récitent tous les jours le chapelet de saint Michel. (La fête de saint Gabriel n'étant pas célébrée le 18 Mars, à cause du dimanche de Carême, dans chaque diocèse cette indulgence se gagnera le jour où la fête sera célébrée.)
- Indulgence de sept ans et sept quarantaines pour les Associés de l'Archiconfrérie, le jour de la fête de saint Gabriel. (Même remarque que ci-dessus.)
- Indulgence de sept ans et sept quarantaines chaque fois qu'on récite, de cœur ou moins contrit et avec dévotion, le chapelet de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, le jour de la fête de saint Gabriel Archange : scapulaire de saint Michel. (Même remarque que ci-dessus.)
- Indulgence de 300 jours, le 19 et le 25 mars : Scapulaire de saint Michel.
- Indulgence de 300 jours, chaque jour de la Neuvaine mensuelle.
- Indulgence de 100 jours, une fois le jour, aux Associés de l'Archiconfrérie qui récitent le « Sancte Michael » de Léon XIII.
- Cent jours, chaque jour, quand on porte sur soi le chapelet de saint Michel, ou que l'on baise la médaille qui y est fixée.
- Indulgence de 60 jours, chaque fois que les Associés accomplissent une œuvre de piété ou de charité.



Enrôlez-vous !

Au plus fort de la bataille, quand l'heure est venue de porter les coups décisifs qui enlèvent la victoire, ou du moins arrêtent la marche triomphante d'un ennemi, jusque-là vainqueur ; quand il s'agit pour l'armée, acculée dans ses derniers retranchements, de vaincre ou bien de mourir, on voit les soldats se tourner d'instinct vers leurs chefs. En un clin d'œil, et sans cesser le combat, les troupes rallient le drapeau, et quand les forces éparses sont rassemblées, le général, faisant appel à toutes les énergies, ranimant jusqu'aux mourantes flammes des vies épuisées par les privations et les fatigues d'une lutte prolongée, puis jetant, comme un suprême adieu, les mots d'honneur et de sacrifice, le vieux général, disons-nous, dans un geste sublime, envoie ses hommes à la mort ou à la victoire — il ne le sait — à la gloire, certainement.

Or, dans la guerre ouverte, déclarée à l'Église et à Dieu, dans notre cher pays, l'heure solennelle, décisive, a sonné. Qui ne l'a compris ?

Catholiques de tout rang et de toute condition, rallions donc notre drapeau. L'oriflamme du généralissime des armées de Dieu, saint Michel, toujours flotte, haut, immaculé, dans l'azur.

Quis ut Deus ! Vous avez lu ces mots, écrits en traits de feu dans ses plis frémissants et ces mots évoquent vos croyances sacrées et vos amours saintes.

Dieu ! L'Église ! Dieu et l'Église d'abord ! Leurs droits et leurs libertés d'abord et avant tout, à tout prix !

Quis ut Deus ! — Cette fière devise vous trace le devoir ; elle est un mot d'ordre. Adoptez-la. Que toutes vos forces soient pour Dieu jusqu'au dernier soupir !

Quis ut Deus ! « C'est le cri de victoire, — qui fit jadis triompher saint Michel. » Il vous fera triompher, vous aussi. La lutte est la même aujourd'hui que « jadis. » C'est toujours la lutte contre Satan. L'issue n'en est pas douteuse, si nous savons agir comme le grand Archange et nous ranger sous ses ordres.

* * *

Quand la frontière est envahie, on voit les gens de cœur assiéger les bureaux d'enrôlement et s'offrir à tous emplois, selon leurs forces et leurs ressources. Car tous veulent contribuer à repousser l'ennemi, défendre la patrie en danger et contribuer pour leur part à maintenir l'intégrité du territoire.

Aujourd'hui ce sont nos sanctuaires catholiques qui sont envahis par les ennemis de la religion ; c'est notre patrimoine de foi et de liberté qui est entamé. Faut-il donc dire aux catholiques : défendez vos églises et votre liberté ? Faut-il les inviter à s'enrôler dans l'armée de l'action dont saint Michel est le chef ? Non. Ils savent qu'il faut se grouper, s'organiser...

Or nous voudrions dire à tous :

Catholiques, donnez vos noms à l'Archiconfrérie de saint Michel. Entrez dans ses cadres.

En tête de son programme, cette belle association a écrit : « Notre but est de combattre Satan et ses suppôts partout où s'exerce leur influence : dans la presse, à l'école... »

Son nom (nom de baptême et nom de famille), on ne demande pas autre chose au vaillant qui se présente. — S'il tient à recevoir le bulletin constatant son inscription, qu'il en couvre les frais par une offrande, si légère soit-elle. Ses armes — car il en faut — il les trouvera dans son intelligence, dans son cœur, dans sa foi. Pour les manier avec force, habileté et succès, il sera à bonne école. Saint Michel est un excellent modèle et maître, sans compter qu'il est un protecteur puissant, et que de son glaive, comme de son bouclier, il sait parer les coups destinés aux pauvres humains qui combattent à ses côtés.

Une prière à l'Archange, tous les jours, un regard vers le Chef, avant de se jeter dans la mêlée ; le règlement le conseille. En était-il besoin ? — Ce regard, nous le disions tout à l'heure, est instinctif.

*
* *

La prière est le plus ferme appui du chrétien. Aussi, sur la Montagne choisie par l'Archange, dans le sanctuaire national de saint Michel, on prie tous les jours pour les Associés de l'Archiconfrérie de saint Michel dans les deux mondes.

Chaque lundi le Saint Sacrifice est offert sur l'autel de saint Michel pour les Associés vivants et défunts. Il en est de même le 8 mai, le 29 septembre, le 16 octobre.

S'inscrire dans l'Archiconfrérie de saint Michel, à l'heure douloureuse où nous sommes, c'est faire acte de foi en Dieu et en son Archange ;

C'est faire acte d'espérance dans le triomphe définitif de la cause sacrée dont Dieu est l'objet et saint Michel le défenseur ;

C'est faire acte d'amour pour Dieu, si délaissé, si honni, pour Dieu, fait homme par amour des hommes et chassé de partout par des hommes ;

C'est faire acte de charité au prochain, les Associés mettant en commun leurs prières, leurs forces et leurs mérites ;

C'est faire acte de discipline et de bon soldat ;

C'est répondre au vœu le plus cher du Souverain Pontife

Pie X, qui naguère encore, se plaisait à enrichir de six indulgences plénières nouvelles notre trésor spirituel, déjà considérable, et cela, disait-il, afin que l'Archiconfrérie de saint Michel « qui a déjà très bien mérité de la religion, augmente de plus en plus le nombre de ses adhérents ».

Que tous nos zéloteurs et zélatrices, dont nous apprécions le zèle infatigable, se mettent en campagne et recrutent sans cesse de nouveaux Associés. Que tous les catholiques répondent à leur appel et se fassent à leur tour ardents propagateurs. Nous sommes à la disposition de tous, pour tout ce qui peut favoriser la propagande.

On objecte parfois : l'heure n'est pas à ces choses de surrogation ! — Nous, nous disons, au contraire, que l'heure est plus que jamais à l'Archiconfrérie de saint Michel. Pourquoi ?

1° Parce que c'est l'heure où l'on a le plus besoin d'union dans la prière et dans l'action, contre Satan et ses suppôts, sous l'étendard de saint Michel ;

2° Parce que l'histoire nationale nous a appris que chaque fois que la cause dont la défense nous est confiée, fut compromise dans notre pays, on ne la releva, on ne la rendit victorieuse que du jour où les regards des fidèles se tournèrent vers les Puissances célestes, protectrices de la Patrie. Saint Michel est une de ces Puissances. Prions-le, suivons-le.

Voilà pourquoi nous disons : Enrôlez-vous dans l'armée de saint Michel !

N. B. — Adresser les noms et les offrandes à M. le Directeur de l'Archiconfrérie de saint Michel, au Mont-Saint-Michel (Manche).





Honorons saint Michel !

« **H**ONORONS tous les anges, dit saint Laurent Justinien, mais vénérons particulièrement saint Michel, à cause de ses souveraines prérogatives, de l'humilité, de l'ardeur et de la constance de sa foi, lui dont la puissance est aussi recommandable au ciel que redoutable à l'enfer. » Saint Liguori, s'appuyant sur d'autres autorités, déclare que la dévotion à saint Michel est un signe de *prédestination*. C'est dire d'un mot tout le prix que nous devons y attacher.

Si cette dévotion a toujours été utile aux chrétiens pour lutter contre les mauvais esprits qui ne cessent jamais de les attaquer, il est pourtant des époques plus critiques, comme celle que traverse aujourd'hui l'Église, où l'appui de l'indomptable Archange devient plus impérieux, je dirai presque nécessaire. En voyant ce qui se passe ou se trame autour de nous, ne croirait-on pas que nous en sommes arrivés à ces abîmes de malice satanique dont parle l'Écriture ? Ce n'est plus à dénaturer ou à nier en partie les vérités fondamentales de la religion que l'esprit infernal s'attarde, comme autrefois ; c'est la négation totale, la révoite ouverte, que du fond des antres ténébreux de la Franc-Maçonnerie il souffle partout sur la société ; c'est la fureur pour tout ravir à Jésus-Christ, s'il était possible, depuis le berceau jusqu'à la tombe.

N'est-ce pas le moment, plus que jamais, de nous rallier au cri vainqueur « *Qui est comme Dieu !* » et de demander à saint Michel cette armure des forts, dont parle l'Apôtre, pour lutter non pas seulement contre la chair et le sang, mais contre les puissances infernales répandues dans l'air ?

Nous le devons comme catholiques.

L'Esprit-Saint dépeint l'Église militante comme l'épouse de Jésus-Christ, escortée par une garde de vaillants soldats qui forment autour d'Elle comme un mur d'airain, pour la défendre contre ses ennemis. Ces soldats, ce sont les Anges sous la conduite de saint Michel, leur chef.

Saint Jean nous représente aussi l'Archange tenant dans sa main une longue chaîne avec laquelle il attache, pour un temps, le Dragon au fond de l'enfer.

Mais si Dieu, dans ses impénétrables desseins, permet que Satan revienne à la charge et que le secours promis à son Église semble parfois se faire attendre, n'en soyons pas troublés, encore moins découragés. Nous avons ainsi une précieuse occasion d'acquérir de nombreux mérites pour le ciel. Et puis à l'Église, il faut des martyrs, des âmes illustres par leur indomptable énergie ; il lui faut des enfants généreux, capables de se faire immoler pour la justice. Or c'est la guerre qui fait les héros. La paix énerve les courages et amollit les cœurs ; c'est ce dont saint Cyprien se plaignait, en voyant la paix dont jouissait l'Église vers le milieu du III^e siècle ; tandis que la guerre ranime les courages, secoue la torpeur et retrempe les caractères.

Quoi qu'il en soit, l'Archange n'abandonne jamais le poste qui lui est assigné, je veux dire l'Église, dont il est le patron et le gardien. « Il ne faut pas hésiter, dit Bossuet, à reconnaître saint Michel pour le défenseur de l'Église, suivant cette parole de saint Gabriel à Daniel : Michel, votre prince, se tient debout pour la défense de votre peuple. »

C'est là d'ailleurs une vérité non seulement attestée par la croyance unanime de tous les siècles, mais encore appuyée sur l'autorité même des faits.

Toujours, en effet, l'Archange est intervenu aux heures particulièrement difficiles pour défendre l'Église et empêcher que les portes de l'enfer ne prévalent contre elle. C'est pour ce motif que, naguère encore, le pape Léon XIII suppliait saint Michel « de refouler en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde, en vue de perdre les âmes. » — Le même Pontife proposait encore aux catholiques de former de saintes ligue, pour combattre les sectes vomies, par l'enfer, contre l'Église. Lucifer, le premier des Francs-Maçons, vaincu au ciel par l'Archange, s'est fait leur chef sur la terre, pour répandre de plus en plus l'erreur et perdre les âmes. Aussi, pour fortifier la foi des élus, saint Michel intervient-il lui-même contre l'ennemi déclaré de Dieu et des hommes ! Il est dans l'Église, comme un général sur le champ de bataille ; il se porte partout où sa présence est nécessaire, il se tient cependant aux postes les plus menacés par l'ennemi. Il garde l'Église, et jamais sa vigilance n'est en défaut.

Ce n'est pas seulement pour rappeler son triomphe, que l'on représente saint Michel dans l'attitude d'un guerrier, la lance à la main, la cuirasse sur la poitrine et sous son pied vainqueur, l'ennemi de notre race, c'est encore pour nous apprendre qu'il est chargé de combattre pour nous et de nous protéger. Notre intérêt personnel bien entendu nous fait donc un devoir d'invoquer sans cesse le saint Archange.

Nous savons, hélas ! à nos dépens, que la lutte commencée au ciel se continue sur la terre : « Vivez dans la sobriété et la vigilance, disait saint Pierre aux premiers fidèles, car votre ennemi rôde autour de vous, comme un lion rugissant, cherchant à vous dévorer. » Il est vrai que nous ne pouvons pas être les témoins oculaires des attaques incessantes de ces puissances infernales, répandues dans l'air, mais la foi nous apprend que nous n'en assistons pas moins à toutes les péripéties d'une guerre acharnée, qui se livre autour de notre

âme. Dans ce combat, l'Archange remplit le rôle de principal défenseur. « Va, disait-il autrefois à Gédéon, en l'envoyant contre les Madianites, je combattrai pour toi. » C'est ce qu'il fait en notre faveur, non seulement en éclairant ou en dirigeant notre ange gardien, mais en combattant lui-même à nos côtés. Et lorsqu'il voit le démon prendre avec lui sept autres esprits plus forts et revenir à la charge, alors sa sollicitude s'accroît et son ardeur grandit ; « Qui est comme Dieu ? » s'écrie-t-il aussitôt, et à l'instant, le démon qui ne craint rien tant que la présence et la voix de son vainqueur, se retire honteusement.

Il nous faut donc absolument marcher sous l'étendard de l'Archange, sous peine de nous exposer à suivre celui de la perdition. Qui donc ne voudrait se presser sous l'égide de saint Michel et combattre côte à côte avec lui ? . . .

Tournons donc nos regards vers l'Archange, mettons-nous sous sa puissante protection et invoquons-le fidèlement. Son secours nous sera ainsi assuré pendant toute notre vie ; et à notre heure dernière nous mériterons de le voir intervenir victorieusement contre l'enfer acharné à notre perte. L'Église nous fait dire en effet qu'il n'abandonne jamais les âmes dont il est chargé et qui se sont confiées à lui, « avant qu'il les ait lui-même présentées au tribunal de Jésus-Christ » où, là encore, il se constitue leur avocat contre les accusations du Prince des ténèbres. Ah ! c'est bien alors que nous pourrions dire la parole de l'Écriture : « Personne n'est venu à mon secours, si ce n'est saint Michel ! »

Soyons donc de fidèles serviteurs de l'Archange, prions-le tous les jours avec confiance ; sachons, au besoin, travailler à répandre autour de nous sa dévotion si salutaire et si opportune. De la sorte, nous procurerons sa gloire, nous assurerons notre salut et nous mériterons de meilleurs jours pour l'Église de Jésus-Christ.

Les saints Anges et saint Félix

SAINTE Maxime, évêque de Noles, ayant appris que les officiers de l'empereur venaient dans sa ville pour y persécuter les chrétiens, crut devoir, par prudence, se soustraire à leurs recherches, parce qu'étant accablé de vieillesse, il craignait de ne pouvoir supporter les tourments. Après avoir confié le soin de son église à un saint prêtre, nommé Félix, qu'il aimait comme son fils et dont il voulait faire son successeur, il s'enfuit dans les montagnes. Félix fut pris par ses persécuteurs, chargé de chaînes, et enfermé dans un cachot, dont ils couvrirent le sol de morceaux de pots cassés, pour l'empêcher de reposer son corps, ou faire de son sommeil un supplice. Pendant ce temps-là, son évêque, retiré dans une caverne, était en proie aux rigueurs de la faim et du froid glacial de l'hiver, n'attendant de soulagement que de la mort, qui, du reste, ne pouvait tarder à venir terminer ses peines; mais telle n'était pas la volonté du ciel. Lorsque la nuit fut arrivée, un ange descendit dans la prison où Félix était renfermé avec beaucoup d'autres, et annonça sa présence par une céleste clarté! Félix, en voyant cette lumière et en entendant la voix de l'ange, crut d'abord que c'était un songe et il en fut effrayé; mais celui-ci le rassura, en lui disant avec bonté de se lever et de le suivre. Au même instant, il détacha ses fers, ouvrit les portes de la prison, et le mit en liberté. Alors il lui dit : « Allez vite dans les montagnes chercher votre évêque; vous le ramènerez dans la ville, de peur qu'il ne meure de froid et de faim, et vous le tiendrez caché jusqu'à ce que la tempête soit apaisée.

Félix partit sur-le-champ, sans savoir où aller, car il ignorait non seulement le lieu, mais même la contrée où le saint évêque était allé chercher un refuge. Il est à croire que l'ange guida ses pas d'une manière invisible, car il fut droit à la

caverne où le serviteur de Jésus-Christ s'était caché. Quelle fut la douleur du saint prêtre en voyant son pontife couché par terre, les membres glacés, et n'ayant plus qu'un souffle de vie. Il s'étend près de lui, le prend dans ses bras pour le réchauffer et s'efforce de le ranimer avec son souffle.

Après avoir prolongé longtemps ses charitables mais inutiles efforts, n'ayant ni aliments à lui donner, ni moyens de faire du feu dans cette solitude, il eut recours à la prière, demandant avec ferveur de pouvoir remplir envers son père le ministère dont l'ange l'avait chargé. Ce messenger céleste lui fit bien voir qu'il ne l'avait pas quitté, car, au même instant, Félix aperçut dans un buisson voisin une grappe de raisin magnifique. Transporté de joie, il courut la prendre, et l'approcha des lèvres du vieillard mourant, mais en vain; il avait perdu connaissance, et ses dents serrées s'opposaient à l'introduction de cet aliment qui eût pu le ranimer. Félix entr'ouvre sa bouche, et écrasant dans sa main la grappe bienfaisante, en fait distiller le jus dans sa gorge desséchée. Bientôt le saint évêque se ranime; il ouvre les yeux, et reconnaissant son bienfaiteur, l'embrasse avec amour. Puis, recouvrant la voix, il lui dit ces tendres paroles : « Vous êtes venu bien tard, mon fils; qui vous a donc retenu si longtemps?

J'attendais plus tôt votre arrivée, d'après la promesse que Dieu m'en avait faite. Achevez, mon fils, votre charitable ministère en me portant dans un lieu de sûreté. » Ce transport était chose à peu près impossible, car il y avait loin jusqu'à la ville, et les chemins étaient mauvais; mais l'ange était là pour auxiliaire quoique invisible; il aida Félix à charger le saint vieillard sur ses épaules, et lui rendit ce fardeau si léger, qu'il put le porter jusque dans sa maison.

La persécution cessa quelques jours après, mais fut bientôt suivie d'une autre. Le premier soin des persécuteurs fut de chercher Félix pour lui ôter la vie. Pendant qu'il était occupé à instruire le peuple dans une place publique, on vint l'avertir que les soldats fouillaient dans sa maison; mais au moment

même, on les vit arriver, l'épée à la main, pour le prendre. Le hasard voulut qu'ils s'adressèrent à lui-même sans le reconnaître, quoiqu'il leur fût d'ailleurs fort bien connu. Où est Félix, lui demandèrent-ils ? Ce saint homme ne doutant pas que leur aveuglement ne fût l'effet d'une protection angélique, répondit en riant : « Personne ne le connaît moins que moi, » et sur-le-champ sortant de la foule il prit la fuite. Cependant les soldats allaient de droite et de gauche, demandant à tous ceux qu'ils rencontraient : Où est Félix ? « Il paraît que vous êtes fous, leur dit un des assistants ; car vous venez de l'interroger et vous l'avez laissé aller, » et en disant cela, il le leur montra qui fuyait dans une rue déserte. Furieux d'avoir manqué leur coup, ils se mirent à sa poursuite. Félix, averti par leurs cris du danger qu'il courait, entra dans une ruelle étroite, en sautant par dessus un reste de mur qui servit à le couvrir. Cependant il eût été pris là sans un stratagème évidemment angélique. Dans l'instant même, une toile d'araignée ferma entièrement l'ouverture, ce qui fit croire aux soldats qu'il n'avait pu entrer dans ce passage étroit et ils continuèrent à courir devant eux. Lorsque la nuit fut venue, il sortit de là et alla chercher un asile dans un lieu plus sûr, où une pieuse femme fournit à ses besoins, pendant six mois sans le savoir. Voici le fait qui ne peut s'expliquer que par une intervention angélique.

Cette femme faisait cuire des pains et d'autres aliments pour sa famille ; ensuite elle éprouvait une extase, pendant laquelle elle les portait dans le lieu où saint Félix se tenait caché, et de retour à la maison, recommençait ses apprêts sans plus se souvenir de ce qu'elle venait de faire. Le serviteur de Dieu, sorti de cette longue captivité, avoua qu'il y avait goûté d'ineffables délices, fréquemment visité par les anges qui le réjouissaient par leurs célestes conversations.

(Bollandistes.)

Variété

BEAUCOUP disent : « Dieu est sourd ! Dieu nous oublie ! » Dans une ville du Midi, un homme cumulait, avec leurs traitements, les fonctions de magistrat et de député. A ce double titre, il avait concouru et travaillé de toutes ses forces à la destruction des congrégations religieuses.

Il ne dissimulait pas ses sentiments.

Or, un soir, il y aura bientôt trois ans, dans une rue que nous pourrions désigner, on l'entendit prononcer ces paroles distinctement perçues et exactement reproduites :

« *Maintenant, nous sommes les maîtres : dans trois ans tout sera balayé.* »

Dans ce court intervalle de temps, presque toutes les maisons religieuses, ainsi qu'il le promettait, ont été fermées, tous leurs biens volés, les membres dispersés. — Serait-ce le coup de balai qui doit tout emporter ? — Nous ne le pensons pas. — Ce qui empêche de mourir, ce qui fait vivre et ressusciter, la sève religieuse, demeure, malgré la furieuse persécution ; les saintes vocations continuent à germer, plus pures et plus fortes, parce qu'elles sont plus que jamais prêtes aux sacrifices.

Les trois ans ne sont pas encore révolus, mais ce que le malheureux n'attendait pas est arrivé : le dimanche 24 septembre, fête de Notre-Dame de la Merci, c'est-à-dire de la délivrance, une humiliation cruelle fond sur lui, et le 29, fête de l'Archange qui terrasse le démon, de saint Michel Patron de la France très chrétienne, c'est la mort qui le frappe subitement. Le dimanche suivant, 1^{er} octobre, fête du Très-Saint-Rosaire, on enfouissait le cadavre sur lequel l'Église ne devait prononcer aucune prière, verser aucune bénédiction.

Dieu n'est pas sourd, Dieu n'oublie pas, et c'est lui qui dirige le balai.

(Propagateur du Rosaire.)



ACTIONS DE GRÂCES¹

Ardèche. — Ci-inclus, l'offrande que j'avais promise à saint Michel s'il m'obtenait la faveur que je sollicitais. J'ai été exaucée. Merci à ce puissant Protecteur.
A. S., zél.

Ardennes. — Ma fille, M^{me} A. B., avait promis de faire brûler deux lampes pendant neuf jours devant la statue de saint Michel et de faire publier dans les *Annales* l'expression de sa reconnaissance, si elle obtenait deux faveurs temporelles. — Elle a été exaucée; aussi elle vous prie de remplir ses promesses et de remercier le puissant Archange de la protection qu'il lui a accordée.
M^{me} G. S.

Bouches-du-Rhône. — Veuillez remercier l'Archange d'une grande grâce qu'il m'a obtenue.
M^{me} B.

Calvados. — La semaine dernière, accablée par une grande épreuve, je vous priais de célébrer le saint sacrifice de la messe, en l'honneur de Notre-Dame des Anges et de saint Michel, afin d'obtenir par leur puissante intercession, le secours immédiat dont j'avais un si pressant besoin.

Ce secours, je l'ai obtenu d'une façon presque miraculeuse, aussi je vous prie de célébrer une messe pour remercier mes saints Protecteurs.

Le Bon Dieu ne m'épargne pas les épreuves; de nouvelles difficultés viennent de surgir; je vous demande donc de me recommander encore tout spécialement à Notre-Dame et à saint Michel, pour que je puisse bientôt leur rendre de nouvelles actions de grâces.
A. L. D.

Finistère. — Actions de grâces pour une faveur obtenue par l'intercession de saint Michel.
A. J.

Je vous prie de remercier le saint Archange des bons succès obtenus dans un examen que je lui avais spécialement recommandé. Veuillez célébrer une messe en action de grâces.
M. M., zél.

1. Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que toutes les grâces ou faits extraordinaires que nous rapportons dans ces *Annales* n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté ce qui a été approuvé et confirmé par la sainte Église catholique, apostolique et romaine, au jugement infailible de laquelle nous soumettons sans réserve aucune et pour toujours notre personne, nos paroles et nos écrits.

Haute-Garonne. — Je vous prie de remercier le saint Archange d'une grâce obtenue.
H. T.

J'avais promis une messe à saint Michel, si j'obtenais une faveur que je désirais vivement. J'ai été exaucée; aussi j'accomplis avec joie ma promesse.
Merci à saint Michel.
S. L. P.

Loire-Inférieure. — Monsieur le Directeur, comment vous dire notre reconnaissance à tous envers le bon Archange!

Nous vous avons recommandé notre petit frère Michel, âgé de deux ans, benjamin des neuf enfants que saint Michel protège. Le pauvre petit avait la fièvre très forte et était menacé d'une méningite.

Mais nous priions tant.

Le premier jour de la neuvaine la fièvre baissa, le second jour tout danger avait disparu et le cher bébé était complètement guéri le troisième jour.

Son glorieux et saint Patron dont il portait le scapulaire que vous aviez envoyé, nous l'avait conservé.

A saint Michel notre profonde gratitude, notre entière confiance et notre grand amour.
M. Th. M.

Reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession.
M. P.

Nous sommes heureux de remercier l'Archange des grâces spéciales qu'il nous a obtenues. Nous demandons encore par son intercession une conversion vivement désirée.
M^{me} P.

Je vous prie de célébrer une messe en reconnaissance à saint Michel pour une faveur obtenue par son intercession. Veuillez publier cette action de grâces afin de faire connaître le plus possible la puissance et la bonté du glorieux Archange.
A. M. C., zél.

Morbihan. — Une messe pour remercier saint Michel de la guérison d'un malade qui lui avait été recommandé.

Actions de grâces à l'Archange pour une guérison, l'admission d'enfants dans des écoles chrétiennes et plusieurs autres faveurs spirituelles et temporelles où son intercession s'est manifestée d'une manière visible.

Sr M. de St B.

Orne. — Veuillez célébrer une messe d'action de grâces à l'Archange.
A. de P., zél.

Merci à saint Michel.

T. de B.

Pas-de-Calais. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès de deux examens, octobre 1905.
D. de LA P.

Basses-Pyrénées. — Actions de grâces à l'Archange, pour la faveur qu'il m'a obtenue et la protection qu'il m'a accordée.
J. C.

Rhône. — Prière de célébrer deux messes en l'honneur de la Sainte Vierge et de saint Michel pour les remercier de la prompte amélioration de la santé d'un malade.
V. G. B.

Seine. — Action de grâces à l'Archange pour une faveur qu'il nous a accordée.
M^{me} B.

Je vous prie de faire placer un *ex-voto* dans le sanctuaire de l'Archange, en témoignage de ma vive gratitude envers saint Michel.
M. F.

Une petite fille de six ans, étant menacée de l'amputation d'un doigt par suite d'un accident, nous l'avons recommandée et consacrée à saint Michel pour obtenir sa guérison; nous avons été exaucés; l'amputation du doigt n'aura pas lieu.
M. V., zél.

Seine-Inférieure. — Merci à saint Michel pour la grâce d'une bonne mort obtenue par son intercession. En reconnaissance veuillez célébrer une messe et recevoir cette offrande pour vos Apostoliques. X. L.

Autriche-Hongrie. — Prière de célébrer une messe d'action de grâces saint Michel et de demander sa protection pour un membre de ma famille. J. VAN DER M.

Belgique. — Ayez la bonté de publier dans les *Annales* la réussite d'une opération qui avait été particulièrement recommandée à saint Michel. Remerciements aussi pour un associé frappé d'apoplexie et de paralysie, qui est maintenant rétabli. On avait d'ailleurs bien prié le puissant Archange de lui obtenir la guérison. M. et J. DE N., zél.

Italie. — Merci mille fois du diplôme que vous m'avez envoyé; j'apprécie en effet comme une très grande faveur celle d'être zélatrice de saint Michel. — Du reste, je constate que, depuis que je travaille à procurer des dévots à l'Archange, ce bon Protecteur n'est point en retard avec moi, il me paie largement de ce que je fais pour lui. C'est lui certainement qui pourvoit à tous mes besoins, qui inspire à quelques bonnes âmes de la compassion pour ma position de plus en plus difficile à mesure que j'avance en âge et que la vue me fait de plus en plus défaut. C'est lui enfin qui me protège visiblement et m'assiste si puissamment dans tous mes travaux. Comme je suis heureuse de lui rendre de publiques actions de grâces pour le remercier des grandes faveurs qu'il daigne m'accorder. A. C., zél.

Suisse. — L'œuvre de saint Michel m'est toujours bien chère, et la confiance et l'amour envers le glorieux Archange sont très vivants en mon âme.

Veuillez célébrer deux messes au sanctuaire de ce bien-aimé Protecteur pour le remercier des faveurs qu'il nous a accordées jusqu'ici et pour lui demander de bénir nos œuvres, de nous envoyer de bonnes et pieuses élèves, enfin pour le prier de continuer de veiller sur nous avec un soin tout particulier. S^r M. S., zél.

Amérique du Nord. — Amour et reconnaissance à saint Michel pour tous les bienfaits que nous avons reçus par sa puissante intercession. Merci en particulier pour les trois grâces temporelles qu'il nous a obtenues. M^{me} V^{ve} P., zél.

États-Unis. — Aidez-nous à remercier le saint Archange de deux guérisons, pour lesquelles je vous demandais des prières dans ma dernière lettre. Veuillez faire brûler deux cierges en action de grâces. A. P. H., zél.

Je vous prie de publier ma vive reconnaissance envers saint Michel pour la grande faveur que j'ai reçue par son intercession. J. C., zél.

N. B. — Nous prions nos Correspondants de nous envoyer les **Actions de grâces** et les recommandations pour l'article **Adieux à nos chers Défunts** avant le 15 de chaque mois.

A cette date le manuscrit est envoyé à l'Imprimerie. Toute insertion ultérieure devient donc impossible et par conséquent est remise au mois suivant.



La prière de saint Michel conduit au royaume des cieux. Priant au saint autel à la messe des morts, l'Église demande que saint Michel, le porte-étendard, introduise dans la sainte lumière les âmes des défunts. Saint Michel est donc l'introduit des âmes au ciel.

Adieux à nos chers Défunts

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux des Associés et Amis de saint Michel dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Allier. — Chatelperron : M^{lle} Francine Forestier.

Ardennes. — Bouzicourt : M^{me} V^{ve} Groux.

Aube. — Troyes : M^{lle} Félicité Jautrut.

Calvados. — Evreux : M^{me} Marie-Mathilde Gauchy, comtesse douairière de Saint-Pol. — Caen : M. Henri-Auguste Marie. — Esquay-Notre-Dame : M^{me} V^{ve} Paul Radiguet, née Marie-Anne-Aspasie Lainé.

Côte-d'Or. — Vaux-Saules : M. Nicolas Duthu.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. Jean-Baptiste Gaudée. — Corlay : M^{lle} Mathilde Bellec.

Eure. — Brionne : M^{lle} Delarue, zélatrice.

Finistère. — Quimper : M^{me} Francis Cazin, née Paule de Launay.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Thual : M. Piel.

Indre. — Ecueillé : M^{me} Aurélie Lemay, née Girard.

Landes. — Montsoue : M. Louis-Etienne-Théophile Iluc.

Loir-et-Cher. — Salbris : M^{me} V^{ve} Lemery.

Loire. — Essertines-en-Donzy : M^{lle} Devillaine ; M^{me} V^{ve} Antoinette Montmain ; M^{me} Noully ; M^{me} V^{ve} Buron ; M^{me} Claudine Noully de Chambost.

Loiret. — Orléans : M^{lle} Mainfroy ; M. le Dr Emile Arqué.

Lozère. — Marvéjols : M^{lle} Rosine Vieillevigne.

Maine-et-Loire. — Tigné : M. Alphonse Bodet ; M. Henry Martin. — Angers : M. le chanoine Elie Oger.

Manche. — Le Mont-Saint-Michel : M^{me} Françoise Ménard, née Guichard. — Pontorson : M. Alfred Desplanches. — La Chapelle-Enjuger : M. Edouard Depériers. — Avranches : M. Gabriel Boblin. — Saint-Martin-des-Champs : M. Pierre Blier.

Nièvre. — Nevers : M^{lle} Juliette Duterme.

Orne. — Flers : M^{me} Victor Hamard, née Prudence Hergault.

Pas-de-Calais. — Courrières : M. Duquesnoy-Grolez.

Basses-Pyrénées. — Anglet : Sœur Marie-Adolphine ; Sœur Marie-Jovite ; Sœur Marie de l'Ascension.

Saône-et-Loire. — Verdun-le-Doubs : M^{me} Brenot. — Bragny-sur-Saône : M^{me} Marie-Thomas Poirier ; M^{me} Cécile Vallon.

Seine. — Paris : M. le Dr Desarènes, *zélateur*. — Levallois-Perret : M. Paul Jasmin.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M^{me} Albert Ragot ; M. Jules Marcille. — Vieux-Manoir : M. Levasseur.

Belgique. — Bruxelles : M. l'abbé Adriaenssen. — Gand : Sœur Ida, *religieuse Augustine* ; M^{lle} Pélagie de Meyer.

Canada. — Nicolet : Sœur Saint-Siméon ; Sœur Saint-Edmond ; Sœur Marie de Bethléem ; Sœur Marie de la Grâce, *religieuses de l'Assomption* ; Sœur Sylvestre, *religieuse de la Charité*. — Henrysburg : M^{me} Joséphine Duquette. — Québec : M^{me} D. Fournier.

États-Unis d'Amérique. — Nouvelle-Orléans : M. François Ménard ; Sœur Joséphine Bondreau, *religieuse du Sacré-Cœur* ; M^{me} Marie-Louise Salaïn.

PRIÈRE POUR NOS DÉFUNTS

Seigneur **Jésus-Christ**, Roi de gloire, délivrez des peines de l'enfer les âmes de tous les fidèles trépassés ; délivrez-les du lac profond et de la gueule du lion.

Qu'elles ne soient point englouties dans le puits de l'abîme ni précipitées dans les ténèbres ; mais que le **Prince des Anges saint Michel** les conduise dans la céleste Lumière qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

Nous vous offrons, Seigneur, des prières et des hosties de louange ; daignez les agréer pour ces âmes dont nous faisons aujourd'hui mémoire ; faites-les passer, Seigneur, de la mort à la vie qu'autrefois vous promîtes à Abraham et à sa postérité.

(*Offertoire de la Messe des Morts.*)

.... Sed Signifer, Sanctus Michaël, repræsentet eas in Lucem sanctam !...

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 32^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

1^{re} Livraison. — Avril 1905.

Abonnements et Réabonnements.....	1	Prière à saint Michel (<i>poésie</i>).....	18
Avantages de la Dévotion à saint Michel.....	3	Récits et Légendes.....	19
Calendrier.....	12	Une conversion.....	20
Nécrologie.....	13	Actions de grâces.....	21
Saint Michel et saint Grégoire.....	15	Adieux à nos chers défunts.....	23

2^e Livraison. — Mai 1905.

Neuvaine mensuelle.....	25	Mgr Favier.....	39
Calendrier.....	26	Le culte de saint Michel dans l'Archidiocèse de Rennes.....	42
Le Mois cher à la France.....	27	Actions de grâces.....	45
La Couronne de saint Michel.....	34	Adieux à nos chers défunts.....	47
Le Mont-Saint-Michel (<i>poésie</i>).....	38		

3^e Livraison. — Juin 1905.

Neuvaine mensuelle.....	49	Récits et Légendes.....	62
Calendrier.....	50	Actions de grâces.....	69
Saint Michel et l'Église.....	51	Adieux à nos chers défunts.....	71
Le 8 mai 1905.....	56		

4^e Livraison. — Juillet 1905.

Neuvaine mensuelle.....	73	Michel et Jeanne d'Arc.....	80
Calendrier.....	74	Jeanne d'Arc guerrière.....	85
La protection des Saints Anges. Saint Justin et saint Polycarpe.....	75	Variété.....	91
La dévotion à saint Michel. Saint.....		Actions de grâces.....	93
		Adieux à nos chers défunts.....	95

5^e Livraison. — Août 1905.

Indulgence de la Portioncule.....	97	Discours de M. l'abbé Verdier aux Pèlerins d'Epiniac.....	109
Calendrier.....	98	Hymne à saint Michel.....	116
Annonces.....	99	Actions de grâces.....	117
Le Mois de saint Michel.....	101	Adieux à nos chers défunts.....	119
Neuvaine mensuelle.....	102		
Chronique du Pèlerinage.....	103		

6^e Livraison. — Septembre 1905.

Heures des Messes et Offices....	121	Chronique du Pèlerinage.....	129
Calendrier.....	122	Pèlerinage de l'Institution Saint-Joseph de Villedieu.....	132
Annonces : Mois de saint Michel.		Hier et aujourd'hui.....	138
Fête de saint Aubert, Neuvaine.		Actions de grâces.....	141
Fête de saint Michel.....	123	Adieux à nos chers défunts.....	143
Saint Aubert et sa chapelle au Mont-Saint-Michel.....	125		

7^e Livraison. — Octobre 1905.

Pourquoi la fête du 16 octobre ?.	145	supérieur du Mont-Saint-Michel à son successeur.....	155
Annonces.....	147	La Sainte Vierge et les Montois.	159
Neuvaine de services funèbres.		La Sainte Vierge et les Briseurs d'images.....	162
Neuvaine mensuelle.....	148	Actions de grâces.....	165
Calendrier.....	149	Adieux à nos chers défunts.....	167
Chronique du Mont-Saint-Michel	150		
Lettre de M. Pouvreau, ancien			

8^e Livraison. — Novembre 1905.

N'oublions pas nos morts.....	169	du 29 septembre.....	174
Calendrier.....	172	Sermon de M. l'abbé Poussel...	177
Prière à saint Michel pour la France.....	173	Actions de grâces.....	188
Chronique du pèlerinage. Fête		Adieux à nos chers défunts.....	191

9^e Livraison. — Décembre 1905

Neuvaine mensuelle.....	193	Godefroy.....	202
Calendrier.....	194	Pèlerinage de Percy.....	210
La fête du 16 octobre.....	195	Actions de grâces.....	213
Discours de M. le chanoine		Adieux à nos chers défunts.....	215

10^e Livraison. — Janvier 1906.

Aux Associés de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.....	218	Quelques échos des fêtes de saint Michel.....	229
Calendrier.....	222	Actions de grâces.....	236
Chronique du Pèlerinage. — Neuvaine des Morts.....	223	Adieux à nos chers défunts.....	239

11^e Livraison. — Février 1906.

Aux Associés de l'Archiconfrérie.		Les Saints Anges.....	254
Neuvaine mensuelle.....	241	Variété.....	258
Calendrier.....	242	Actions de grâces.....	260
De l'énergie !.....	244	Adieux à nos chers défunts.....	263
Hier et aujourd'hui (<i>suite</i>).....	251		

12^e Livraison. — Mars 1906.

A nos abonnés.....	265	Les saints Anges et saint Félix.	278
Mois de saint Joseph, Neuvaine mensuelle.....	267	Variété.....	281
Calendrier.....	269	Actions de grâces.....	282
Enrôlez-vous !.....	270	Adieux à nos chers défunts.....	285
Honorons saint Michel.....	274	Table des matières.....	287

Le Gérant : FR. SIMON.